

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

BADJI MOKHTAR-ANNABA UNIVERSITY
UNIVERSITÉ BADJI MOKHTAR-ANNABA

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA TERRE

DÉPARTEMENT D'AMENAGEMENT



جامعة باجي مختار - عنابة

Année 2010

MEMOIRE

*Présenté en vue de l'obtention du diplôme de Magistère
en Aménagement du Territoire*

THEME

**Principes d'aménagement pour un développement local
durable d'un territoire montagneux du littoral.
Cas de la commune de Collo (Nord-est Algérien)**

Par :

AGAGUENIA Siham

DIRECTRICE DE THESE : BOUKHEMIS Anissa, Université Badji Mokhtar-Annaba

DEVANT LE JURY:

PRESIDENT: BOUKHEMIS Kaddour

Professeur Université Badji Mokhtar-Annaba

EXAMINATEUR: AICHE Mouloud

Maître de Conférences Université Badji Mokhtar-Annaba

EXAMINATEUR: KOUADRIA Nouredine

Maître de Conférences Université Badji Mokhtar-Annaba

DÉDICACES

Je dédie ce mémoire à :

- mon mari à qui je tiens à exprimer ma profonde gratitude et tout mon respect pour Son soutien sans limite et sa patience ;
- ma petite chère fille AYA ;
- mes parents pour leur soutien et leur sacrifice dans la réussite de mes études ;
- mes frères et sœurs : Hayatte, Hanna, Ahmed, Abdellah, Mehieddine, et Amina ;
- mes oncles et mes tantes Mohamed, Abd Elwahab, Mohamed Alhadi, Zinab, Hassina et Fatiha et à toute ma famille ;
- tous mes amis surtout Rafika Boussoufa ;
- toutes les personnes qui m'aiment ;
- la mémoire de mes grands parents Tayeb, Ahmed, Messaouda et Djemaa.

REMERCIEMENTS

À la fin de ce travail, je désire remercier l'ensemble des personnes qui m'ont accompagnée d'une manière ou d'une autre au gré des rencontres et de la providence.

Ma profonde gratitude avant tout à **Dieu** tout puissant qui m'aide et me donne le courage pour mener à bien ce modeste travail.

Ma profonde reconnaissance et mes sincères remerciements vont tout d'abord à ma directrice du mémoire le professeur Mme Boukhemis Anissa, pour avoir encadré et suivi mon travail de près avec sa rigueur scientifique exceptionnelle, sa patience, sa gentillesse et ses conseils qui m'ont permis de mener à bien ce travail.

Je remercie tout particulièrement Boustil Z pour ses conseils et ses encouragements, Mr Kouadria N pour ses conseils et ses apports scientifiques pertinents lors de nos discussions, à tous les enseignants du département d'Aménagement de l'université de Annaba, notamment Mr Aiche M, Sayad M et Mr Brahmia K.

Je remercie en particulier Mr Beloulou, Mr Ghemired Mohamed Lamine et Mme Ghemired Hnifa, Mme Ahmouda Malika.

Mes remerciements se tournent aussi à tous les responsables de la Bibliothèque centrale et de la Faculté des Sciences de la Terre de l'Université d'Annaba.

Ainsi mes remerciements vont à tous les responsables de différents services techniques de la commune de Collo et aux membres auprès de qui j'ai fait mes enquêtes pour leur collaboration spontanée.

Enfin, je tiens à remercier tous les amis et les collègues qui m'ont aidée et encouragée pour réaliser ce mémoire, je cite spécialement Rafika Boussoufa, Boulabeiz Mahrez.

RÉSUMÉ

Par sa capacité de stimuler les zones en difficulté, le développement local est conçu comme un itinéraire vers un développement durable.

En Algérie, les territoires montagneux du littoral, malgré leur situation géographique et l'importance de leurs richesses, ils affichent un niveau de développement relativement faible, souvent traduit par un retard économique accentué. La mise à niveau de ces territoires montagneux du littoral constitue un véritable défi de la politique nationale de développement et d'aménagement du territoire.

Notre recherche s'efforcera à mettre l'accent sur les opportunités offertes par de tels territoires pour un développement local durable, au travers l'étude du cas du territoire communal de Collo. Pour atteindre cet objectif deux approches principales sont combinées :

- une approche théorique permettant de cerner la problématique de recherche ;
- et une approche territoriale combinant plusieurs sous approches (une approche par enquête sur terrain, fondée sur un questionnaire auprès des principaux groupes socio-économiques, une approche paysagère, une approche socio économique, etc.) permettant de redécouvrir les richesses potentielles du territoire communal de Collo.

Au terme de notre étude de cas, les résultats sont encourageants pour la mise en œuvre des processus de développement local durable dans les territoires montagneux du littoral qui présentent par ses spécificités un lieu de référence pour ceux qui y vivent, y travaillent ou y investissent, malgré leurs aspects fragiles.

Cependant, le développement local dans ce type de territoires dépend d'une stratégie d'aménagement du territoire qui prendrait en compte leurs spécificités et quelques hypothèses et principes de base s'il voudrait s'inscrire dans une voie de durabilité.

Mots-clés : développement local, territoire, montagne, littoral, Collo, Nord- Est Algérien

ملخص

تعتبر التنمية المحليّة إحدى أهم المسالك المؤدية إلى التنمية المستدامة, وذلك نظرا للنتائج الباهرة التي حققتها المقاربات المحليّة في ديناميكيّة الأقاليم التي تعرف صعوبات في التنمية.

في الجزائر, تعتبر أقاليم المناطق الجبلية, لاسيما الساحليّة منها, من أكثر الأقاليم إثارة لإشكاليّة التنمية, وذلك للأهميّة التي تكتسيها في حفظ التوازن الإقليمي على المستوى الجهوي و الوطني.

هذه الأقاليم لتزال تعاني من تدني ملحوظ في مستوى التنمية, و الذي يترجم بنسبة بطالة عالية, و ركود اقتصادي عام, و هذا رغم كل محاولات التنمية التي عرفتها. وعليه يبقى البحث عن طرق فعّالة لتعديل مستوى التنمية في هذه المناطق إحدى أهم التحديات التي تواجه التنمية الإقليمية على المستوى الوطني.

بحثنا ه ذا, من خلال مقارنة نظرية وأخرى مجاليه لإقليم بلدية القل بيّن بأن مثل ه ذه الأقاليم تتوفر على إمكانيّات مشجّعة, تسمح لها بخوض عمليّة التنمية المحليّة. إلا أن فاعليّة ه ذه العمليات تتوقف على إستراتيجيّة تهينة تأخذ بعين الاعتبار الخصوصيّة المحليّة لها و التي تمّت محاولة صياغتها في شكل مبادئ و فرضيات مرجعيّة للتنمية المحليّة في مثل ه ذه الأقاليم.

الكلمات المفاتيح: التنمية المحليّة المستدامة, الجبال, الساحل, القل, شمال شرق الجزائر.



TABLE

DES MATIERES

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACES	I
REMERCIEMENTS.....	II
RÉSUMÉ	III
ملخص	IV
TABLE DES MATIÈRES.....	VI
LISTE DES ILLUSTRATIONS	XV
LISTE DES PHOTOS.....	XV
LISTE DES TABLEAUX	XVI
LISTE DES FIGURES.....	XVII
LISTE DES CARTES	XVII

INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
------------------------------------	----------

PARTIE I : CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE.....	10
--	-----------

CHAPITRE 1: ESSAI DE DÉFINITION DES NOTIONS ET DES CONCEPTS	11
--	-----------

INTRODUCTION	12
---------------------------	-----------

1. LE DEVELOPPEMENT LOCAL DURABLE	12
--	-----------

1.1. Du développement au développement durable	12
---	-----------

<i>1.1.1. Qu'est-ce qu'une croissance ?</i>	<i>13</i>
---	-----------

<i>1.1.2. Qu'est-ce qu'un progrès ?.....</i>	<i>13</i>
--	-----------

<i>1.1.2. Qu'est- ce qu'un processus ?</i>	<i>14</i>
--	-----------

1.2. La notion du local	16
--------------------------------------	-----------

<i>1.2.1. Qu'est- ce qu'un territoire ?</i>	<i>17</i>
---	-----------

<i>1.2.2. Quels sont les bons découpages du territoire 'local' à prendre en compte ?</i>	<i>19</i>
--	-----------

<i>1.2.3. Qu'est-ce qu'une commune ?</i>	<i>20</i>
--	-----------

1.3. Quelques essais de définition du développement local	21
--	-----------

2. LA ZONE MONTAGNEUSE DU LITTORAL	23
2.1. La montagne.....	23
2.2. Le littoral	26
CONCLUSION	30
CHAPITRE 2: LECTURE SYNTHÉTIQUE AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE	31
INTRODUCTION.....	32
1. LA PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	32
1.1. Le contexte d'émergence : de la macro au micro	32
1.2. La réflexion en termes de local	35
1.3. Les outils de mise en œuvre de développement local.....	37
1.3.1. <i>Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?</i>	37
1.3.2. <i>Qu'est-ce qu'un Agenda 21 local ?</i>	38
2. QUELQUES INITIATIVES LOCALES	39
2.1. Au Nord	39
2.1.1. <i>Aux États-Unis</i>	39
2.1.2. <i>Au Canada</i>	40
2.1.3. <i>En Europe</i>	43
2.2. Au Sud.....	48
2.2.1. <i>En Afrique</i>	49
2.2.2. <i>En Amérique latine</i>	51
3. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE DEVELOPPEMENT LOCAL	54
3.2. Les conditions clés de développement local.....	54
3.2. Les approches de développement local	55
3.3. Les acteurs du développement local.....	56
4. LES LIMITES DU DEVELOPPEMENT LOCAL	58
4.1. Les critiques sociales.....	59
4.2. Les critiques économiques.....	59
4.3. Les critiques politiques.....	59

4.4. Les critiques méthodologiques.....	59
CONCLUSION.....	60
PARTIE II : POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE, CAS DE LA COMMUNE DE COLLO	61
CHAPITRE 1 : LE CONTEXTE SOCIAL LOCAL, UN LEVIER DU DÉVELOPPEMENT DURABLE... ..	62
INTRODUCTION.....	63
1. QUELQUES CARACTERISTIQUES SOCIOLOGIQUES D'INTERET ECONOMIQUE ...	64
1.1. La tendance à la coopération	65
1.2. La connaissance du territoire	68
2.3. L'ouverture sur l'extérieur	68
1.3. Les relations financières.....	70
1.5. L'impulsion de l'autorité locale.....	71
2. LA DEMARCHE SUIVIE DANS LA CONSTRUCTION D'UN QUESTIONNAIRE	73
2.1. Sources d'informations mobilisées	73
2.2. Stratégie d'échantillonnage.....	73
2.3. Élaboration du questionnaire	74
3. LA PRESENTATION ET L'INTERPRETATION DES RESULTATS	76
3.1. Les caractéristiques démographiques et socioprofessionnelles	76
3.2. Les caractéristiques socio-économique	77
3.2.1. <i>La tendance à la coopération.....</i>	<i>77</i>
3.2. 2. <i>Les connaissances du territoire local</i>	<i>80</i>
3.2. 3. <i>L'ouverture sur l'extérieur</i>	<i>81</i>
3.2. Les relations financières informelles.....	82
3.3. L'impulsion du pouvoir local.....	83
4. LA PERCEPTION DE DEVELOPPEMENT LOCAL.....	85
4.1. Les solutions d'ordre socio-économique	85

4.1.1. Une réponse immédiate aux besoins de proximité	85
4.1.2. Diversifier les investissements.....	86
4.1.3. L'aide financière.....	86
4.2. Des solutions d'ordre politique	86
4.2.1. La bonne gouvernance locale	86
4.2.2. La démocratie est également une préoccupation majeure.....	86
4.2.3. Revoir le découpage administratif	86
4.2.4. La révision des lois	87
4.3. Des solutions d'ordre idéologique	87
CONCLUSION	88
CHAPITRE 2 : LE CONTEXTE SPATIAL LOCAL ; DIVERSITÉ, MULTIFONCTIONNALITÉ, ET	
COMPLÉMENTARITÉ	90
INTRODUCTION.....	91
1. LA PREDISPOSITION DU TERRITOIRE COMMUNAL AU DEVELOPPEMENT	92
1.1. Une aire administrative limitée mais dotée d'un poids administratif certain.....	92
1.2. Une situation géographique avantageuse	93
1.3. Des conditions climatiques favorables	94
2. LA REPRESENTATION SPATIALE DU TERRITOIRE COMMUNAL	96
2.1. La montagne, entre fragilité et richesse.....	96
2.1.1. Le vallon de Beni-Saïd, un espace agricole potentiel.....	98
2.1.2. Les Djebels, un espace marginalisé malgré ses richesses	100
2.1.3. Les collines, un espace multifonctionnel.....	102
2.1.4. La presqu'île de Djerda, un espace patrimonial à valoriser	105
2.1.5. La dépression d'oued Seyen, un espace urbano-portuaire	106
2.2. La plaine, un espace agricole convoité.....	115
2.2.1. Des fortes potentialités agricoles	115
2.2.2. Les principaux enjeux à prendre en compte	117
2.3. L'espace littoral, un autre espace ressource pour le développement local.....	121
2.3.1. L'espace marin, un plateau sous-exploité	121

2.3.2. <i>L'espace côtier, entre qualité et enjeux</i>	123
3. LA DIVERSITE ET LA MULTIFONCTIONNALITE DES ESPACES, UN FACTEUR DE COMPLEMENTARITE	127
3.1. Complémentarité plaine/ montagne	128
3.2. Complémentarité mer /terre	128
3.3. Complémentarité espace naturel /espace humanisé	128
CONCLUSION	129
CHAPITRE 3 : LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE LOCAL; FORCES ET FAIBLESSES	131
INTRODUCTION	132
1. LA POPULATION LOCALE, QUEL APPORT AU DEVELOPPEMENT COMMUNAL?	133
1.1. Richesses culturelles	133
1.2. Une forte dynamique démographique	134
1.3. Une tendance à l'agglomération	136
1.4. Le chômage : signe d'une crise économique mais aussi un potentiel.....	138
1.4.1. <i>Le faible taux de création d'emploi par les secteurs économiques productifs</i>	141
2. L'AGRICULTURE : UNE BRANCHE D'ACTIVITE ENCORE PEU PERFORMANTE ...	143
2.1. La situation des terres agricoles	143
2.1.1. <i>La répartition générale des terres</i>	143
2.1.2. <i>Le statut juridique des terres agricoles, atout ou handicap pour une intensification agricole ?</i>	145
2.1.2. <i>Répartition des terres agricoles par taille</i>	146
2.1.3. <i>Répartition des terres agricoles par secteur d'espace</i>	147
2.2. L'exploitation des terres	148
2.2.1. <i>Le mode de faire valoir et le type d'usage des terres</i>	148
2.2.1. <i>L'occupation des terres agricoles utiles (S A U)</i>	152
2.3. La production agricole	155
2.3.1. <i>La production végétale</i>	155
2.3.2. <i>La production animale</i>	156
3. LA PECHE, AUTRE ATOUT ECONOMIQUE DE LA COMMUNE	159

3.1. La situation de secteur de la pêche.....	159
3.1.1. <i>Le port de pêche</i>	<i>160</i>
3.1.2. <i>L'Institut National Technologique de la Pêche et l'Aquaculture.....</i>	<i>160</i>
3.1.3. <i>Les flottilles</i>	<i>161</i>
3.1.4. <i>L'entreprise nationale de l'aquaculture et de la pêche (l'ENA Pêche)</i>	<i>161</i>
3.2. Les modes d'exploitation de ressources halieutiques.....	162
3.3. Les productions halieutiques	164
4. L'INDUSTRIE, UNE ACTIVITE EN SYMBIOSE AVEC LA GEOGRAPHIE LOCALE	166
4.1. La situation de l'industrie locale.....	166
4.1.1. <i>L'industrie de bois.....</i>	<i>166</i>
4.1.2. <i>L'industrie de liège.....</i>	<i>166</i>
4.1.3. <i>L'industrie de carrière</i>	<i>167</i>
4.1.4. <i>L'industrie alimentaire</i>	<i>167</i>
4.2. <i>Les difficultés rencontrées par les unités industrielles à Collo.....</i>	<i>168</i>
5. LE TOURISME ET L'ARTISANAT LOCAL : DES PREMICES POUR DES ACTIVITES PORTEUSES.....	169
5.1. Le tourisme, une activité en retour progressif	169
5.1.1. <i>La situation de secteur du tourisme.....</i>	<i>170</i>
5.2. L'artisanat, un' autre activité possible pour le développement local	172
CONCLUSION	173
 CHAPITRE 4 : SYNTHÈSE ET PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE	 175
INTRODUCTION	176
1. LE TERRITOIRE COMMUNAL, FORCES ET FAIBLESSES	176
1.1. Dans le domaine social.....	177
1.2. Dans le domaine spatial.....	178
1.3. Dans le domaine économique.....	178
1.3.1. <i>L'agriculture</i>	<i>179</i>
1.3.2. <i>La pêche.....</i>	<i>179</i>

1.3.3. <i>L'industrie</i>	179
1.3.4. <i>Le tourisme</i>	180
1.3.5. <i>L'artisanat</i>	180
2. UNE REFLEXION STRATEGIQUE POUR UN DEVELOPPEMENT LOCAL DURABLE DANS LES TERRITOIRES MONTAGNEUX DU LITTORAL.....	180
2.1. Le territoire communal de Collo, un' entrée au développement local.....	181
2.2. Le territoire communal de Collo, une forme de développement local.....	181
2.2. Le territoire communal de Collo, quelques critères caractérisant les interventions de développement.....	183
3. QUELQUES RECOMMANDATIONS.....	184
3.1. Les recommandations opérationnelles.....	184
3.1.1. <i>L'amélioration de la base économique locale</i>	184
3.1.2. <i>L'accès au financement et à l'investissement</i>	189
3.2. Recommandations méthodologiques.....	191
3.2.1. <i>Changement de comportement des acteurs</i>	191
3.2.2. <i>La cohérence sectorielle et territoriale</i>	191
3.2.3. <i>Assistance méthodologique : information, sensibilisation et renforcement des capacités</i>	192
3.2.4. <i>L'animation économique de territoire</i>	193
4. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS POUR UN DEVELOPPEMENT LOCAL DURABLE DANS LES TERRITOIRES MONTAGNEUX DU LITTORAL.....	193
4.1. Premier enseignement : la valorisation des richesses locales.....	193
4.2. Deuxième enseignement : la réflexion en termes de projet.....	194
4.3. Troisième enseignement : l'analyse plurisectorielle et pluridimensionnelle	194
4.4. Quatrième enseignement : l'intégration de la population locale.....	194
4.5. Cinquième enseignement : la petite échelle	194
4.6. Sixième enseignement : l'assistance financière, technique et méthodologique	194
4.7. Septième enseignement : prévention des risques	195
CONCLUSION	195
CONCLUSION GÉNÉRALE	197

ANNEXES..... 199

ANNEXE A : LE QUESTIONNAIRE TYPE EN FRANÇAIS..... 199

ANNEXE B : LE QUESTIONNAIRE TYPE EN ARABE 199

ANNEXE C : LE PROFIL DES ÉCHANTILLONS ENQUÊTÉS..... 199

BIBLIOGRAPHIE..... 217



LISTE

DES ILLUSTRATIONS

Liste des illustrations

LISTE DES PHOTOS

Numéro	Titre	Page
Photo 1	La richesse naturelle de l'espace montagneux.....	97
Photo 2	La représentation spatiale de vallon de Beni-Saïd.....	99
Photo 3	Vue du Djebel Sidi Achour.....	100
Photo 4	Vue d'ensemble de Djebel Dambo.....	101
Photo 5	Les six dolmens découverts au Djebel Dambo, 2004.....	102
Photo 6	Vue sur l'espace collinaire de Collo.....	103
Photo 7	Exemple de versants surplombant la mer.....	104
Photo 8	Vue sur la presqu'île de Djerda.....	105
Photo 9	Le style architectural dans la presqu'île de Djerda.....	106
Photo 10	Vue d'ensemble de la dépression d'Oued Syen.....	107
Photo 11	Quelques prises de vue de paysage urbain précolonial.....	108
Photo 12	L'aspect architectural de la mosquée de Sidi Ali Alkabir.....	109
Photo 13	Le phare de Collo	110
Photo 14	Quelques vestiges et monuments de l'histoire de Collo.....	110
Photo 15	Vue sur l'église Saint Paul.....	112
Photo 16	Une stèle érigée à la mémoire des soldats français	112
Photo 17	Vue de l'agglomération chef-lieu de Collo.....	113
Photo 18	Vue sur le port de Collo	114
Photo 19	Le paysage de la plaine de Collo.....	116
Photo 20	Quelque aspect de détérioration de la plage de Telèza.....	119
Photo 21	Vue sur les falaises de Collo.....	124
Photo 22	Vue sur les plages de Collo.....	126

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Photo 23	Rôle de la femme et des enfants dans l'agriculture.....	148
Photo 24	L'agriculture dans la plaine de Telèza.....	149
Photo 25	L'agriculture dans la montagne.....	150
Photo 26	La modification de vocation des terres agricoles.....	151
Photo 27	La commercialisation sur place.....	152
Photo 28	L'exploitation artisanale.....	162
Photo 29	Le type d'embarcations dans le port de Collo.....	163

LISTE DES TABLEAUX

Numéro	Titre	Page
Tableau 1	Synthèse de la stratégie d'échantillonnage.....	74
Tableau 2	L'évolution de la population de Collo par période et par zone de 1966 à 2007.....	135
Tableau 3	L'emploi dans la commune de Collo, 2008.....	138
Tableau 4	Répartition des demandes d'emploi, par niveau d'instruction et tranche d'âge, (2008)	139
Tableau 5	Répartition de la population occupée par section économique, 2004.....	141
Tableau 6	Offre d'emploi selon les branches d'activité économique et selon le secteur juridiques, Collo, 2008.....	142
Tableau 7	Répartition générale des terres, 2007.....	143
Tableau 8	Part de SAU dans la SAT, commune de Collo, 2000/2001.....	144
Tableau 9	La répartition des terres agricoles utiles (SAU) par secteur d'espace, 2007.....	144
Tableau 10	Distribution des terres par taille, 2000/2001.....	147
Tableau 11	L'occupation des terres agricoles, 2007.....	152
Tableau 12	L'évolution des principaux produits cultivés dans la commune de Collo, 2001/02.....	155
Tableau 13	L'évolution des effectifs des troupeaux dans la commune de Collo, 2001/02 -2007/ 08.	156
Tableau 14	L'évolution des produits animaliers dans la commune de Collo 2001/2002.....	159
Tableau 15	Évolution de la production halieutique en tonnes Collo, 2000-2006.....	166

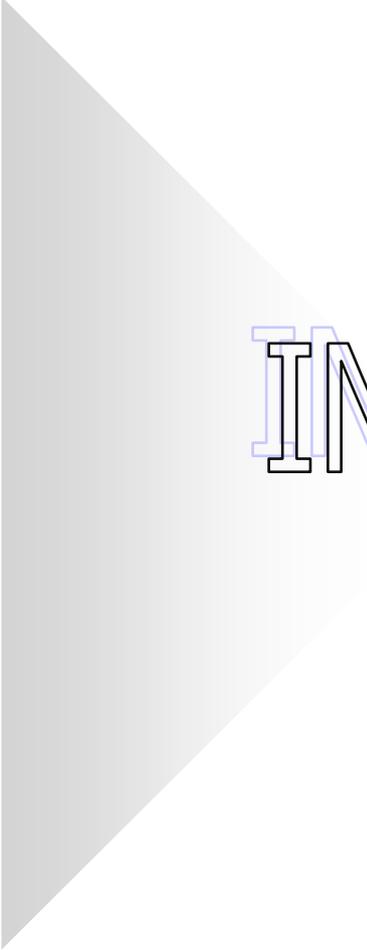
Tableau 16	Le nombre de touriste visite la commune de Collo, 2007.....	172
-------------------	--	------------

LISTE DES FIGURES

Numéro	Titre	Page
Figure 1	Schéma général de mode de réflexion	6
Figure 2	Les districts de la troisième Italie	47
Figure 3	Les zones de métayage de famille communautaire en Italie.....	48
Figure 4	La situation géographique de la commune de Collo.....	94
Figure 5	L'organisation de l'espace colonial à Collo.....	111
Figure 6	Le plateau continental.....	122
Figure 7	Répartition des demandes d'emploi par tranche d'âge.....	140
Figure 8	Concentration des nitrates enregistré dans la nappe souterraine de la plaine de Collo, avril 2005.....	153

LISTE DES CARTES

Numéro	Titre	Page
Carte 1	Altimétrie, Pente, Réseau hydrographique, commune de Collo.....	96
Carte 2	Les principales unités paysagères, Commune de Collo.....	96
Carte 3	La géologie de la plaine de Collo.....	115
Carte 4	La vulnérabilité de la plaine de Telèza à la pollution (selon la méthode GOD).....	120
Carte 5	L'organisation spatiale de la population de Collo.....	137



INTRODUCTION GÉNÉRALE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le développement des territoires ne finit pas de poser des problèmes aux théoriciens comme aux praticiens du développement, surtout avec les nouvelles directives de développement durable.

L'accroissement des inégalités en matière de développement entre les différents pays du monde et entre les différentes régions d'un même pays (malgré les nombreuses tentatives d'ajustement en matière de développement des territoires) constitue une menace potentielle pour l'équilibre social, environnemental, économique, voire politique.

Devant cette situation, un discours sur les vertus du développement local a émergé dans la pratique et dans la philosophie du développement territorial. Ces vertus font de plus en plus l'unanimité.

Du point de vue des praticiens, le développement local est considéré comme une solution pour stimuler les zones en difficulté. Ce discours conçoit le développement comme une démarche partant du bas « développement par la base », privilégiant les ressources endogènes des territoires et met fortement l'accent sur certains facteurs négligés dans les démarches traditionnelles de développement, tels que le territoire, le local, la proximité, etc.

Du point de vue des théoriciens, l'apparition des nouveaux facteurs imposants de nouveaux repères d'une forme de développement qui est apparue plus égalitaire, plus cohérente, et capable de relever les défis de développement durable, ces facteurs remettent en cause ainsi les hypothèses habituelles en termes de développement et par conséquent une modification importante dans le raisonnement de développement semble incontournable.

Aujourd'hui, le développement local est devenu l'un des sujets intéressants de la géographie parce qu' « il s'appuie sur ce que J. Lévy présente comme la dimension spatiale de la société. Il met au cœur de la problématique le triptyque territoire/ acteur/ développement », (Tesson F, 2005). Cette réflexion est au centre des intérêts de l'aménagement du territoire qui est l'interface matérielle du développement, de l'environnement, des politiques à long terme, de gestion quotidienne de la démocratie locale et des choix d'intérêt général.

L'aménagement du territoire, en recherchant de nouvelles méthodes et démarches territoriales conduisant à plus de cohérences spatiales, sociales, culturelles et environnementales, il devient une application territoriale effective de la politique du développement durable.

C'est dans cette optique que s'inscrit notre travail qui met l'accent sur l'importance de la réflexion en termes de développement local dans les territoires en difficulté (soit pour des raisons naturelles ou sociales, soit pour les deux). Parmi ces territoires se classent les territoires de milieu montagneux du littoral, qui sont par leurs spécificités à la fois spatiales (différentes espaces), économiques (système productif diversifié), culturelles (fortes relations sociales, forte identité), et historiques (lieux des civilisations millénaires) des lieux d'ancrage pour ceux qui y vivent et travaillent, c'est pourquoi, ils constituent des terrains laboratoire pour étudier la mise en œuvre d'une démarche de développement local.

Donc, l'objectif de cette étude est double :

- d'une part, apporter une contribution à la réflexion sur les démarches et les méthodes de planification et de développement des territoires montagneux du littoral susceptible de les positionner dans un contexte de développement durable ;
- d'autre part, découvrir les opportunités qu'offrent ces territoires à un développement local.

Problématique

Les disparités de niveaux de développement des territoires entre le Sud et le Nord en Algérie, et même entre les territoires d'une même région compromettent les politiques régionales et nationales de développement durable.

Dans les territoires littoraux, cette disparité de niveaux de développement est fortement marquée, notamment entre les territoires de dominance plaine et ceux de dominance montagne. Ces derniers ont été toujours mis à l'écart par les politiques nationales de développement. Cette marginalisation peut souvent s'expliquer par une absence des conditions de développement adaptées au modèle de développement suivi par l'État telles que : l'absence de matières énergétiques, éloignement des grands pôles industriels, l'aspect physique contraignant, etc., (Rahmani C, 1982 ; Schnetzler J, 1981). Alors que ces territoires pourraient assurer bien souvent la continuité spatiale de l'ensemble régional (la cohérence territoriale), ils pourraient participer aussi fortement au développement socio-économique régional et national, par leurs richesses latentes et diversifiées s'ils étaient intégrés dans la démarche nationale de développement territorial ; et ils pourraient constituer également des réserves naturelles appréciables de par leur importance environnementale.

En effet, la marginalisation de ces types d'espaces participe d'une façon directe ou indirecte à leur retard économique accumulé depuis la période coloniale.

Une telle situation mérite de repenser le développement en prenant en compte les ressources endogènes de ces territoires, tant physiques, socioculturelles et économiques dans une perspective de développement durable.

La commune du Collo est un exemple type de ces territoires montagneux du littoral. Cette commune, malgré ses apparentes richesses en termes d'espaces, de paysages, d'histoire et d'activités économiques (diversifiée), elle souffre d'un retard économique caractérisé et accentué, dont les effets sont traduits par un taux de chômage important (environ 46%)¹ et des investissements économiques relativement faibles. Cette situation paradoxale nous mène à formuler l'hypothèse de départ suivante :

- les territoires montagneux du littoral constituent des lieux d'ancrage (social, spatial, économique) pour le développement local durable. Donc, le territoire communal possède-t-il des fondements d'ancrage ?

Cette hypothèse pourrait se décomposer en trois catégories thématiques à tester :

- **le contexte social constituerait l'un des éléments appréciables des territoires montagneux du littoral.**
- **le contexte spatial, par sa diversité, constituerait un facteur de motivation pour le développement local durable dans les territoires montagneux du littoral.**
- **le contexte économique, par ses activités diverses, constituerait un autre atout pour un développement local durable dans les territoires montagneux du littoral.**

La vérification de ces hypothèses au travers le territoire communal de Collo comme un territoire type des milieux montagneux du littoral, nous permettrait d'identifier les opportunités offertes par ces types de territoires pour un développement local durable.

Méthodologie

Les nombreuses lectures faites autour du thème du développement local, conforte notre démarche qui consiste à mettre le territoire au centre de la réflexion de développement local. En

¹ Données de l'agence d'emplois, Collo, 2008.

effet le développement local s'inscrit dans une localité, dans une épaisseur historique et dans une mémoire vivante capable de nourrir toutes forme de développement. Étant donné que ce territoire n'est qu'une partie d'un tout, il faudrait donc le situer au centre des différentes échelles d'enjeux spatiales et organisationnelles, avec lesquelles, il entretient des interactions continues et réciproques, où le tout forme un système d'apprentissage riche et mutuel.

D'une façon générale, on peut distinguer dans un territoire, quatre dimensions stratégiques d'intervention : la dimension spatiale et environnementale, la dimension sociale, la dimension politique et la dimension économique.

La dimension spatiale et environnementale vise à mettre l'accent, en général, sur les ressources naturelles (sous forme de mines, terres, eaux, poissons, etc.), et le paysage.

La dimension sociale insiste sur les variables sociales qui sont entre autres la population organisée sur un territoire (volume et qualification de la main-d'œuvre et des emplois, les infrastructures, qualité de vie, etc.). L'ensemble des relations, valeurs et comportements de ces populations.

La dimension politique concerne les variables décisionnelles et institutionnelles concernant le territoire.

La dimension économique met l'accent surtout sur le système local de production, les modalités de financements et le marché.

La mise en relation de ces différentes dimensions et de leurs capacités de renforcement mutuel pourrait former un portefeuille de possibilités générant un mouvement de développement au sein des territoires. Cette mission est au centre des pratiques de l'aménagement de territoire comme moyen de coordination, de mise en cohérence et d'harmonisation. L'aménagement du territoire fait des diagnostics, identifié les besoins, détermine les champs d'intervention, suggère les actions et les moyens de les appliquer, et entreprend le long travail auprès des institutions et des organismes mises en place pour mobiliser les acteurs et libérer les ressources des territoires, ce que permettent à ces territoires d'engager dans une voie de développement local. Celui-ci est conçu comme porteur de développement durable dans une acception « d'agir localement et penser globalement ». Donc, le développement local durable nécessite une réflexion novatrice sur les stratégies d'aménagement du territoire qui utilisent au mieux toutes ses ressources au travers des actions d'harmonisation et de coordination des activités, des politiques et des stratégies de

développement. Ces stratégies d'aménagement sont conçus à la fois comme mesure et objectif de développement durable.

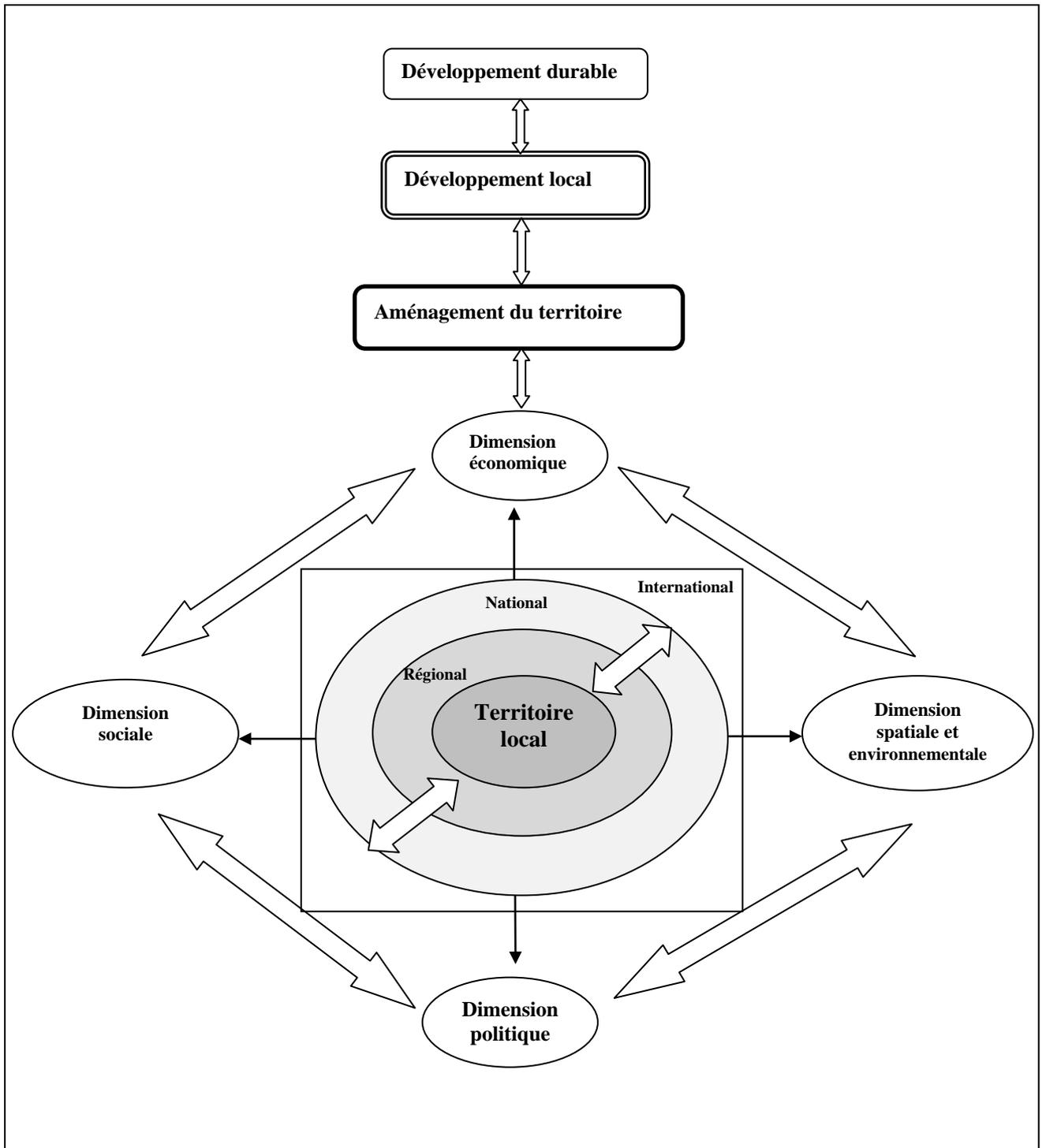
Au vu du retard économique de territoire, objet de notre d'étude, on a privilégié la dimension économique comme une entrée principale de développement parce qu'elle est considérée comme capable de provoquer des changements suffisamment importants pour rattraper le retard économique enregistrés et créer des postes de travail nécessaires.

L'entrée économique pourrait entraîner une mobilisation de l'économie locale à partir des promotions des investissements visant à renforcer et préserver les activités existantes dans un territoire et créer d'autres activité ce qui stimulateur de neveux emplois,

Le développement économique peut avoir des effets positifs sur les autres domaines : amélioration du niveau de vie, création de richesses, ce qui multiplie les actions d'investissement privé, et augmente le budget communal qui, à son tour, augmente la part d'investissement public dans toutes les domaines et facilite les interventions sur la gestion et les préventions des risques dans ces milieux sensibles par nature où toute intervention pourrait entraîner des surcoûts.

Donc, notre approche du développement local accorde une place centrale au territoire et privilégie la dimension économique comme moteur de développement sans négliger les autres dimensions et conjonctures. En définitive, notre perception de développement dans ces territoires pourrait être résumée dans le schéma suivant (Figure1).

Figure 1 : Schéma général de mode de réflexion



Une telle perception de développement exige une approche territoriale globale qui permet de recenser les différentes richesses potentielles que recèle le territoire d'étude (commune de Collo).

Elle permet l'implication d'une pluralité des aspects, ce qui favorise le respect des différentes vocations et identités de territoires impliqués, et permet de suivre les différents parcours selon les contextes historiques et géographiques propres de ces territoires.

Cette approche constitue un véritable cadre d'apprentissage pour enrichir les concepts. Elle permet une compréhension assez complète des réalités locales des territoires grâce à son aspect participatif, au moins au niveau du diagnostic et de l'analyse. Elle utilise des instruments tels que les observations pragmatiques et des instruments cartographiques, créant et renforçant la confiance entre les investisseurs et les décideurs, aussi facilitant la communication entre les différents partenaires.

En effet, la dominance des composantes territoriales sur les modes de décision risquerait de marginaliser certaines composantes d'influence significative sur les processus du développement local, telles que les acteurs politiques et économiques en dehors du territoire visé. Ainsi que les savoirs issus de cette approche ne seront pas généralisables sur tous les territoires et même sur ceux qui possèdent des situations économiques et géographiques similaires, néanmoins ils pourraient être considérés comme une source d'inspiration pour d'autres recherches.

Afin de répondre aux exigences et spécificités de cette approche globale, il est fait recours à une combinaison de différentes sous-approches (approche socio-économique, approche socio-spatiale et approche paysagère), méthodes et techniques.

La méthode historique met en évidence les différentes dimensions historiques du territoire, ce qui nous permet de comprendre la situation actuelle, assurer certaine fiabilité d'interprétation des résultats et de comprendre le présent par le passé pour projeter sur le futur.

La méthode d'enquête sur terrain permet de compléter et de combler les manques d'information sur les différents aspects d'étude et clarifier les ambiguïtés.

La méthode cartographique joue un rôle d'argument d'autorité, elle permet la localisation des phénomènes et des informations pour les mettre en relation et pour les comparer. Elle constitue une bonne démarche pour donner aux acteurs une lecture globale, instantanée et visualisée de leur territoire, et pour faire aussi passer les discours de l'aménagement. Elle est également nécessaire pour contrôler la quantité des informations émises. Elle permet enfin d'établir des liens qui permettent de passer d'une échelle à une autre sans des grandes difficultés.

La méthode analytique permet d'analyser quelques facteurs sociaux, spatiaux et économiques. Elle permet d'identifier les tendances et les impacts de ces facteurs sur le développement futur des territoires montagneux du littoral.

La méthode statistique permet de traiter les données obtenues sur les différents paramètres d'étude et de faire des projections futures des phénomènes étudiés.

Notre travail se structure en deux parties essentielles, l'une théorique, l'autre empirique.

La première partie de ce mémoire décrit le cadre théorique et conceptuel de notre recherche.

Dans un **premier chapitre**, on va essayer d'appréhender en étape préalable l'outillage conceptuel utilisé. Nous sommes donc amenés à identifier les locutions de "développement local durable" et de la "zone montagne du littoral".

Le deuxième chapitre propose une lecture synthétique autour du développement local. Dans ce chapitre, on met d'abord en contexte la conception du développement local (le contexte d'émergence et les méthodes d'intégrer le développement durable), puis on mentionne quelques initiatives locales et communautaires qui pourraient constituer en quelque sorte un éventail de modèles. Nous ne les étudions pas pour les appliquer à la lettre, mais plutôt pour inspirer des groupes de travail qui voudraient entreprendre une démarche de développement local. Puis, on identifie les grands enjeux, acteurs, dimensions de travail, etc. Enfin on s'interroge sur les limites de cette approche.

La deuxième partie a pour objectif d'identifier les opportunités offertes par le contexte local des territoires de milieu montagneux du littoral à une démarche locale de développement à travers l'exemple type de territoire communal de Collo (Nord-est Algérien). Elle vise à déterminer les avantages qu'il possède et les limites qu'il présente à une telle perception de développement.

Dans cette partie, on va essayer de mettre l'accent sur les opportunités sociales, spatiales et socio économiques du territoire communal à un développement local durable sans étudier l'aspect organisationnel et institutionnel car ces éléments sont acquis et ne font pas partie des potentialités originaires.

Les résultats obtenus permettent de déterminer les champs prioritaires d'intervention dans ce territoire et tester notre hypothèse globale sur la possibilité de mener des démarches locales de développement dans des territoires montagneux du littoral.

Le premier chapitre traite du contexte social local. Celui-ci est susceptible d'affecter fortement la capacité de développement économique dans la commune par les valeurs et les comportements. Les acteurs locaux, notamment, les élus, les acteurs économiques (investisseurs, travailleurs, etc.), ont des valeurs, des attitudes et des comportements qui forment un véritable tissu de relations humaines. Ce tissu, par son caractère positif ou négatif, pourrait supporter ou empêcher les interventions de développement économique local.

Ces spécificités sociales ne pourraient être valorisées en dehors des aptitudes du milieu local, c'est pourquoi, **le deuxième chapitre** s'intéresse à l'identification des ressources qu'offre l'espace local à une tendance de développement économique, ainsi que les obstacles qu'il présente. Ceci montre que les dimensions écologiques sont « convoquées » de manière spécifique.

La valorisation de ces ressources sociales et spatiales ne pourrait être envisagée sans la prise en compte du contexte économique local ; pour cela **le troisième chapitre** s'intéresse aux éléments majeurs d'attractivité économique dans ce territoire, il s'agit de la population locale et des activités économiques (la base économique locale).

Enfin, on conclura cette deuxième partie, par **un quatrième chapitre** qui comporte d'abord un bilan synthétique des possibilités offertes par le territoire local de Collo au développement local. Ensuite, on développe une réflexion stratégique de développement pour réussir un développement local durable dans le territoire communal. Puis on propose quelques recommandations susceptibles d'apporter des améliorations à la situation économique au niveau de la commune de Collo et d'orienter les décideurs vers des stratégies et des programmes d'intervention capables de relever les défis de développement local durable. Au terme de l'étude il est formulé de quelques principes généraux pouvant servir de base pour toute intervention de développement local durable dans ce territoire et dans les territoires ayant des problématiques similaires, et pouvant même constituer un cadre de référence pour d'autres études d'aménagement et de développement local durable.



PARTIE I

Cadre conceptuel et théorique

Cette partie vise, d'une part, à cerner les notions utilisées dans notre recherche, et d'une autre part à montrer l'intérêt du développement local dans l'essor des territoires peu développés à travers diverses expériences empiriques dans le monde dont les résultats serviraient de fil conducteur pour la partie suivante portant sur les possibilités de développement local durable dans le territoire communal de Collo.

CHAPITRE 1

**ESSAI DE DÉFINITION DES NOTIONS
ET DES CONCEPTS**

Introduction

L'identification de quelques notions constitue la pierre angulaire pour appréhender la problématique de recherche aussi bien théoriquement que pratiquement.

Une tentative de définition des locutions de développement local durable et de la zone montagneuse du littoral est incontournable dans notre recherche afin de mieux saisir les sens et les usages de ces expressions. Il est proposé de les décortiquer en notions facilement cernables et d'en proposer une définition.

1. Le développement local durable

La locution de "développement local durable" constitue un concept-clé de notre recherche. Cette locution renvoie à deux notions : la notion du développement durable et celle du locale, qui nécessitent à être identifiés en premier lieu pour mieux cerner ces notions, en suite, il est proposé quelques définitions de cette locution.

1.1. Du développement au développement durable

Le terme de développement a été utilisé pour la première fois le 20 janvier 1949, par le président des États-Unis Harry Truman dans son discours sur l'état de l'union, pour justifier l'aide aux "pays sous-développés" dans le cadre de la lutte contre le communisme. Il y déclara être du devoir des pays du Nord capitalistes, qualifiés de "pays développés", de diffuser leurs technologies et assistance aux pays qualifiés de "sous-développés", pour qu'ils se rapprochent du modèle de société développée occidentale (Bezabakh P ; Gherardi S, 2000, p.1995). Dès lors le développement est devenu l'un des objectifs de toutes les sociétés et il est employé dans des sens différents, ce qu'explique le grand éventail des définitions qui diffèrent selon les contextes politiques et socio-économiques et selon les disciplines.

Dans le vocabulaire politique, économique et géographique, ce terme, même si très fréquemment employé, est source d'ambiguïté. En général, si on veut lui donner une signification précise, « *il convient de le confronter au terme croissance. Alors que la croissance caractérise simplement l'augmentation des dimensions économiques (indice de production), le développement désigne, lui, des processus tendant à la fois à la diffusion harmonieuse des effets de la croissance dans la société entière et à l'acquisition d'une autonomie de croissance. Il implique des transformations qualitatives et des modifications des structures sociales, et*

économiques par rapport à une marge de référence de développement qui est généralement celle des pays industriels...» (George P; Verger F, 1970, p.128).

Dans cette définition les termes de la croissance, de la transformation qualitative (progrès) et du processus, apparaissent des mots clés pour appréhender la notion de développement.

1.1.1. Qu'est-ce qu'une croissance ?

Dans le langage populaire, on confond souvent croissance et développement. Or, ce ne sont pas des synonymes. « La croissance est un terme *emprunté par les économistes à la biologie pour désigner une forme d'évolution d'un ensemble économique et social. Bien que les interprétations et les théories sur la croissance soient nombreuses et diverses, on peut s'en tenir à une définition simple, éliminant les confusions avec des notions voisines, telles celles de l'expansion ou du développement. La croissance d'une économie est l'augmentation continue de ses principales dimensions ; se traduisant par un accroissement brut des valeurs produites ou consommées. Elle provoque nécessairement une modification des proportions entre ces valeurs et peut donc aboutir à des transformations de structures. La croissance caractérise une évolution à long terme et non des fluctuations à court terme ; elle prend en compte l'ensemble des phénomènes économiques et sociaux. Mais sa mesure tient dans des indicateurs globaux, comme l'augmentation du revenu national ou de revenu national par tête » (George P; Verger F, 1970, p.105).*

1.1.2. Qu'est-ce qu'un progrès ?

La notion de développement est étroitement liée à la notion de transformation qualitative «progrès» qui désigne les mutations et les changements positifs dans la structure et la forme, on parle alors d'amélioration du bien-être général des habitants.

En général, le progrès prend plusieurs formes : sociale, économique et technique :

- **le progrès social** « englobe le changement de structures dans le sens d'une amélioration (cas de l'organisation du travail), l'installation de meilleures conditions matérielles (cas des logements), le changement des règles de relations (cas des nouveaux droits octroyés aux travailleurs, femmes, familles, lycéens, enfants, etc.). Le progrès social est donc un signe de déclenchement de confirmation d'un processus de changement social » (Lakehal M, 2000, p.541).

- **le progrès économique** « dans le sens très restreint, c'est l'accroissement des biens et services disponibles dans un pays, indépendamment des populations qui peuvent en profiter réellement. Dans un sens plus large, une abondance des biens et services disponibles dans un pays et auxquels accède plus facilement, chaque année, un grand nombre de citoyens. Cette seconde conception renvoie à la définition de l'économie comme la science de l'homme et ses besoins ». (Lakehal M, 2000, p.541).
- **le progrès technique** est considéré comme « tous les moyens matériels ou technologiques qui réduisent la pénibilité du travail humain, multiplient ses résultats, réduisent les délais de production d'un bien ou d'un service, permettent de créer ce que l'homme ne pouvait faire avec les moyens dont il disposait[...]. Pour les économistes, le progrès technique est un facteur de production que les néoclassiques ont baptisé « facteur résiduel ». Il est assimilé à l'innovation et Schumpeter a lié le sort du capitalisme à ses capacités d'innover » (Lakehal M, 2000, p. 541).

1.1.2. Qu'est- ce qu'un processus ?

Le processus est un "enchaînement de plusieurs activités regroupées par des critères de complémentarité selon deux approches possibles:

- activités physiquement liées par le flux de produits ou d'informations qui transitent en elles (ex: chaîne de traitement de l'information), activités logiquement regroupées parce que leurs actions communes sont orientées vers le même objectif (ex: processus de production de la qualité (Burlat, p.1996. In Brodhag C et al, 2001, p. 41).

Donc, en résumé :

Le développement peut être interprété comme un processus qui accompagne la croissance dans une évolution à long terme et qui favorise le progrès général (technique, économique, social, etc.).

La conception "classique" de développement n'est pas sans inconvénients. Ce qui lui fait l'objet des critiques grandissants surtout avec les immenses progrès de la science et de la technologie. Ce progrès conduit à une industrie capable de produire rapidement et en masse des biens consommables en exploitant de façon irrationnelle les ressources naturelles. Cette activité économique intense à pour effets une dégradation de l'environnement local et supra local (exemple : pluies acides, pollution des eaux fluviales, des mers, etc.). Ceci permet à Jacobs P et

Sadeler B (1990) de déduire que le modèle actuel de développement va à l'encontre du but recherché puisqu'il menace de détruire la base des ressources dont il dépend. Pour Lattès R (1972), « *la croissance matérielle et physique, avec ses implications, ne peut durer indéfiniment sur une planète finie* ». Ainsi, l'exploitation abusive des ressources naturelles constitue non seulement une menace à l'équilibre des écosystèmes planétaires mais aussi un danger à la survie et à la prospérité de l'humanité². Le développement est, dans ce cas, créateur d'inégalités sociales, dénué de tout sens éthique et donc éthiquement condamnable, culturellement destructeur et écologiquement dévastateur, (Jollivet M, 2001).

En réactif de ces critiques et inquiétudes, une nouvelle forme de développement a émergé, le développement durable issu d'un grand débat entre les économistes et les écologistes dans les années 1970 pour préconiser une meilleure prise en compte des considérations environnementales dans le développement. Celui-ci apparaît dans la littérature officielle à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement à Stockholm en 1987 et popularisée à la fin des années 1980.

Le rapport Brundtland de la commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Brundtland) en 1987 définit le développement durable comme étant le « *développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures* », (Veyret Y, 2007, p. 93). Dans cette définition, il est alors fondamental de noter qu'elle dépasse largement la gestion des impacts environnementaux négatifs du développement économique pour impliquer aussi la transformation des systèmes sociaux et économiques sous-jacents au développement, afin de répondre à des préoccupations de justice sociale dans un contexte d'un développement socioéconomique compatible avec les limites inhérentes des écosystèmes. Donc, il parle d'une "évolution qualitative et quantitative de l'environnement social, économique et politique", qui n'engendre pas à terme la disparition de ses fondements (durable).

Cette conception de développement (développement durable ou soutenable) donne lieu à des séries de réflexions qui ont été enrichies par d'autres notions telles que celle du bien être qui s'élargit à la notion de développement humain, « *La banque mondiale propose, depuis 1990, la notion de développement humain en mettant l'accent moins sur la croissance de l'économie du*

² Jacobs P., Sadeler B., (1990) ., Lattès R. (1972). In Jollivet M. 2001.

pays (évolution du PNB, du PNB/habitant, de la balance commerciale,...) que sur l'élargissement des possibilités humaines en terme d'espérance de vie, d'éducation, d'emploi et de niveau de vie », (Baud P; Bougeat S; Bras C, 2003, p.79). En principe, quelque soit la phase de développement impliquée, il doit réaliser trois conditions essentielles : vivre longtemps et en bonne santé, acquérir un savoir et avoir accès aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable.

1.2. La notion du local

Le local est un concept polysémique, donc plusieurs définitions en découlent.

En géographie, le local « *se dit d'un phénomène dont l'extension spatiale est inférieure à la dizaine de kilomètres carrés. L'épithète s'applique donc à des unités inférieures à la région et à plus forte raison à la nation* » (George P; Verger F, 2004, p. 247).

En aménagement et en urbanisme, le local « *est un lieu d'usage collectif destiné à favoriser la vie sociale dans les groupes d'habitation importants* » (Merlin P; Choay F, 1988, p. 461). Pour (Saffache P, 2002, p. 76-77), le local comme adjectif « *qualifie un phénomène ou un processus d'ampleur limité* ».

En ethnologie, le local renvoie aux « *liens du sang* » ou aux « *liens de parenté* ».

En sociologie, le débat sur le local dépasse la simple dimension géographique, il renvoie souvent aux questions de l'identité, du lien social et de l'articulation entre les différents échelons de l'organisation sociale.

Certains sociologues qui privilégient les rapports sociaux comme substrat de ce concept dont Alain Bourdin, considèrent le local comme le résultat d'un processus de production sociale et de l'agrégat de liens sociaux nourris par la proximité. Selon, lui, le local cristallise ainsi une logique de nouvelle appartenance où le lien social se fonde sur la complémentarité, l'échange, le sentiment d'appartenance à l'humanité et le vivre ensemble (**Bourdin A, 2000, p.76-80**). Par un autre mot, c'est le « *lieu où les phénomènes sociologiques sont plus visibles* », (Gresle F; Panoff M; Perrin M; Tripier P, 1994, p. 211).

Au sens politique, le local est une « *entité territoriale limitée administrativement qui possède une capacité d'autonomie et une certaine capacité de décision. Il fonctionne en système cohérent, il n'est qu'un sous ensemble d'un système local plus vaste* ». (Cadém P, 2001, p.54).

Donc, le local est le résultat de l'interaction des dimensions spatiales, sociales, politiques et économiques. D'ici, on propose la définition suivante.

- **Le local est à la fois, le point de référence spatiale, sociale, socio-économique et politique sur lequel on va mener l'analyse et l'action.**
- **Le local est un espace limité fortement organisé.**
- **Le local est le lieu où se matérialisent, se marquent, et se présentent les rapports sociaux.**
- **Le local est le lieu où les groupes sociaux s'affrontent d'une façon directe ou indirecte pour défendre des valeurs culturelles, d'un modèle politique d'intérêt économique, ou pour le contrôle et l'usage de l'espace.**
- **Donc, le local pourrait constituer le cadre légal et pertinent de développement et d'intervention d'aménagement.**

Le contenu de cette définition proposée est l'origine même du débat sur le local qui naît dans le sillage d'une réflexion sur la réhabilitation et la reconversion de territoires. Ceci fait que cette notion de local est en relation directe avec le territoire.

Pour certains géographes, le local repose sur la notion du territoire ; d'autres dont Guy Di Méo et al considèrent le local et le territoire comme des équivalents. D'après cette dernière acception on ne peut pas parler du local sans parler du territoire.

1.2.1. Qu'est-ce qu'un territoire ?

Dans le dictionnaire de géographie, le territoire est défini comme un espace géographique qualifié par une appartenance juridique (on parle ainsi de « territoire national ») ; ou par une spécificité naturelle ou culturelle : territoire montagneux, territoire linguistique, etc. Quelle que soit sa nature, un territoire implique l'existence de frontières ou de limites. Ces deux derniers termes sont utilisés en fonction des types de territoire dont ils forment le périmètre (George P ; Verger F, 2004, p. 420).

En géographie physique, un territoire est un espace à métrique topographique (métrique caractérisée par la continuité et la contiguïté) qui peut être le réceptacle des activités, des réseaux et des coopérations intercommunales.

L'approche de Pierre Tiesserenc (2002)³ s'intéresse particulièrement à la dimension de participation et d'implication des acteurs locaux et elle invite à appréhender les territoires comme espace à géométrie variable. Cette nécessité relève de la complexité même du territoire dont il faut considérer la variabilité géographique et qu'il faut appréhender comme un espace à aménager, un espace à administrer, un espace vécu et aussi un espace à développer.

Dans l'optique des économistes, le territoire est « *une dimension qui se situe entre l'individu et les systèmes productifs nationaux. Le territoire est alors plus qu'un réseau, c'est la constitution d'un espace abstrait de coopération entre différents acteurs avec un ancrage géographique pour engendrer des ressources particulières et des solutions inédites*», (Pecqueur B, 2000, p. 37).

D'autres économistes associent territoire et dimension matérielle quand ils parlent d'écosystème évolutif. Il est noté aussi que le territoire d'économistes régionaux, notamment, est une association entre les systèmes d'acteurs et les espaces d'action populaire : «*dans cette perspective le territoire se présente à la fois comme un espace de vie et de développement pour une population et comme un ensemble des lieux dotés d'attributs, séparés par une distance et diversement attractifs*», (Teisserenc P, 2002, p. 114).

Dés lors, le territoire d'économistes semble ne pas être uniquement un système d'acteurs interdépendants mais aussi un espace vital pour la population qui a ses attributs socioculturels. Il est en quelque sorte un « système ouvert » à explorer et à exploiter dans sa complexité.

Dans le vocabulaire administratif, le territoire est un« *espace placé sous le contrôle d'un pouvoir légitime* », (Watcher S et al, 2000, p.74).

Le territoire au sens politique a été défini comme « portion de l'espace délimitée pour exercer un pouvoir » (Sack R, 1986). De cette définition le territoire est le contexte de l'émergence et du pilotage de l'action publique locale.

³ Teisserenc P. (2002). Les politiques de développement local, 2ème éd, Paris., Economica, p. 79, 82, 114, 112, 86, 153,49. t régulation.

En résumé :

Le territoire est un lieu de configuration et d'interaction riche en ressources et propice à la production. Donc, le concept de territoire désigne un système d'interdépendance dont l'aménagement et la valorisation reposent en partie sur les stratégies des acteurs individuels et collectifs. Néanmoins, le territoire n'est pas uniquement un espace défini selon des critères institutionnels, naturels et économiques, mais aussi en fonction de son lien aux représentations sociales.

En acceptant une telle conception, la notion du territoire est très proche de celle du local donc les deux termes pouvant être plus ou moins équivalents.

1.2.2. Quels sont les bons découpages du territoire 'local' à prendre en compte ?

Les polémiques sur l'échelle de pertinence d'un territoire sont nombreuses ; les entrées sont divers (Kolosy K, 2006) :

- le découpage administratif qui est parfois arbitraire et sans correspondance avec la géographie humaine ;
- l'appartenance identitaire qui peut entrer, souvent, en conflit avec "l'espace vécu" ;
- le champ d'action autour d'une coalition d'acteurs du développement,
- le système ouvert qui porte à dire que "l'action ne s'exerce pas sur le territoire, elle le crée".

Dans notre étude, on se base sur **l'entrée administrative**. Ce choix pourrait être critiquable sur le plan théorique, étant donné que rien n'assure que le découpage administratif constitue un échelon territorial pertinent et qui soit guidé par des considérations objectives de cohérence géographique, économique, sociale et culturelle. Ce choix a l'inconvénient d'être le fruit de négociations politiques et des considérations parfois assez peu liées à l'intérêt collectif. Il ne sera pas toujours le reflet d'une cohésion géographique et socio économique, malgré le souhait des concepteurs de la loi.

Cependant, ce choix a plusieurs avantages pratiques (des raisons techniques et juridiques) ; il permet d'avoir des responsables locaux relativement bien identifiés qui pourraient assurer une certaine intégration économique et sociale. Ce choix permet indirectement de fournir des éléments d'évaluation de la pertinence des politiques engagées, et ce choix permet le contrôle

des interventions grâce aux autorités locales qui sont les pouvoirs politiques responsables devant la population et dotées de la capacité d'action originale.

La notion territoire local en Algérie est équivalente à la commune qui est considérée comme une bonne unité de voisinage où les habitants se connaissent ; mais le cadre communal est parfois beaucoup trop étroit pour mener une démarche de développement local, ce qu'impose de chercher des solutions opérationnelles (intercommunales, pluri communales, contrat commune-wilaya, etc.).

1.2.3. Qu'est-ce qu'une commune ?

On a recours à la définition donnée par le Code Communal n° 90-08 du 7 Avril 1990 relative à la commune :

Article 1 : « la commune est la collectivité territoriale de base dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est créée par la loi ».

Article 2 : « la commune a un territoire, un nom et un chef- lieu ».

Article 3 : « la commune est administrée par une Assemblée Populaire Communale et un exécutif ».

A partir de cette définition de la commune on retient que la notion de commune est très proche de celle du territoire. Donc, dans notre recherche on accepte que :

Le local = le territoire = la commune
--

De tout ce qui précède, l'idée du développement repose sur un territoire de proximité et d'intérêt, qui est en mesure de relever les défis sociaux, selon sa taille, ses caractéristiques spécifiques et ses compétences. Donc, cette dimension du local (territoire) a une importance primordiale dans le processus de développement.

L'association des deux notions de développement durable et de local donne le concept de développement local durable. Une revue sur les définitions et réflexions de ce concept montre bien ses richesses et son importance dans le processus de développement durable.

1.3. Quelques essais de définition du développement local

Pour enrichir notre réflexion sur le développement local, on propose de faire un détour sur des contenus de définitions construits dans des contextes socio économiques et scientifiques (multi- disciplinaire) différents.

L'ONU (1970) définit le concept de développement local comme étant « *un ensemble de procédés par les habitants d'un pays unissant leurs efforts à ceux des pouvoirs publics en vue d'améliorer la situation économique, sociale et culturelle des collectivités, d'associer ces collectivités à la vie de la nation et de leur permettre de contribuer sans réserve au progrès du pays* » (Houée P, 2003, p.163).

La DATAR (1982)⁴ définit le développement local comme « *la mise en œuvre, le plus souvent dans le cadre de la coopération intercommunale, d'un projet global associant les aspects économiques, sociaux et culturels du développement. Généralement, une opération de développement local s'élabore à partir d'une concertation locale de l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrage commun*», et la DATAR ajoute : « *généralement initiée par des élus locaux, un processus de développement local s'élabore à partir d'une concertation large de l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés.*», (Yves J, 2001, p.95). Cette définition était novatrice en son temps mais elle privilégie une vision institutionnelle et les aspects opérationnels du développement local.

D'après J-L Guigou lors d'un colloque qui s'est tenu à Poitiers en 1983 : « *le développement local est l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales, il manifeste la volonté des habitants d'une microrégion de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique* », (Guigou J-L, 1983, p. 3).

Pour Xavier Greffe (1984), « *le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active*», (Gouttebel J- Y, 2001, p. 96).

⁴ DATAR : Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Aménagement Régional : organisme créé en France en 1963 qui a un rôle de « synthèse, d'arbitrage et de propositions des politiques de l'État en matière d'aménagement du territoire » (www.datar.gouv.fr)

Pour Pecqueur Bernard « *le développement local ni de mode, ni de modèle mais un constat et une pratique* », (Pecqueur B, 2000, p.128).

Selon la déclaration de Sherbrooke (2000), « *le développement local constitue une référence, une base pour aborder autrement la mondialisation. Il s'agit non pas de construire un modèle alternatif replié sur lui-même, mais de se réappropriier la mondialisation d'une autre manière*» (Houée P, 2001, p.108).

Paul Houée (2001) propose une définition plus large: «*le développement local est une démarche globale de mise en mouvement et en synergie des acteurs locaux pour la mise en valeur des ressources humaines et matérielles d'un territoire donné, en relation négociée avec les centres de décision des ensembles économiques, sociaux, culturels et politiques dans lesquels ils s'inscrivent.*», (Houée P, 2001, p.108).

Le centre concept de Dakar et de Djoliba Bamako, dans la même année mais dans un autre contexte socio économique, donne au développement local la définition suivante: « *une volonté politique de certains acteurs de changer la situation du territoire sur lequel ils vivent, en entamant un processus et des actions en vue de construire, par leur efforts conjoints avec le reste de la population, un projet d'avenir à ce territoire, en intégrant les différentes composantes économiques, sociales et culturelles, en articulation constante avec les autres niveaux de décision* » (Houée P, 2001, p.107 -108).

Il est proposé par Dominique (2005), une définition qui met l'accent sur les notions de durabilité, de territoire pertinent, de réseau, de transversalité, des bien-être collectif, et les bien être humain qui sont autant de valeurs qui sous-tendent le développement local. «*Le développement local est un système vivant qui évolue dans le temps ; c'est une affaire d'hommes et de femmes, donc chaque processus de développement local est propre et singulier à un territoire et à ses acteurs dans un temps défini[...]. Il est donc important d'établir un cadastre humain basé tant sur le « savoir être » que sur le « savoir faire ».*

À travers ces réflexions sur le développement local, on peut retenir quelques idées convergentes :

- le développement local n'a pas de modèle unique de développement local ;
- le développement local comporte une dimension territoriale ;

- le développement local s'appuie sur une force endogène (ressources locales) ;
- le développement local fait appel à une volonté de concertation et de mise en place de mécanismes de partenariat et de réseaux (l'idée de mobilisation de la population locale autour d'un (ou de) projet(s)) ;
- le développement local intègre le développement durable ;
- les acteurs locaux sont l'axe de toute action de développement local ;
- le développement local met l'accent sur les initiatives et les savoir faire locaux, fait appel à la dimension culturelle comme étant le vecteur du développement le plus «sûr » et comme composante pour donner un élan à l'économie locale. (Gouttebel J-Y, 2001).

En général, l'ensemble de ces définitions offrent une base conceptuelle et pratique suffisamment riche pour appuyer la formulation de stratégies novatrices et bien adaptées de la part des collectivités locales. Elles situent le développement local dans la sphère de développement durable et insiste sur les processus endogènes.

Dans notre recherche, on pourrait définir le développement local durable comme suit :

Le développement local durable est un processus de diversification et de changement (politique économique, social, et culturel) global qui accompagne la croissance à l'échelon local dans une évolution durable, à partir des potentialités locales d'un territoire pour atteindre le bien être. Il est initié et mis en œuvre par et pour la population qui occupe ce territoire.

2. La zone montagneuse du littoral

2.1. La montagne

« L'incapacité des spécialistes à produire (pour la montagne) une définition rigoureuse de portée universelle a fréquemment conduit à d'interminables débats sans pour autant parvenir à des résultats satisfaisants», (Messerli B et Yves J, 1997, p.2).

La montagne, selon la définition classique donnée par Larousse, est une « *forme de relief (mont) caractérisée par son altitude relativement élevée (élévation) et, généralement, par la forte dénivellation entre sommets et fonds de vallées* ».

Pour les naturalistes, la montagne est une réserve de nature et de l'histoire du monde. La question de l'existence de l'objet ne se pose pas ; l'homme subit cette contingence physique toute puissante. Pour ces naturalistes, la montagne est d'abord et avant tout un cadre d'observation empirique de la nature, de mesure des phénomènes, et de mise en œuvre de la pensée causaliste dont les formes premières sont déterministes.

Certaines géographies insistent sur l'aspect physique de la montagne: il désigne les plus grands reliefs de la surface de la terre. L'encyclopédie de Diderot et d'Alembert désigne ainsi « *les grandes masses ou inégalités de la terre qui rendent sa surface raboteuse* »; et deux siècles plus tard Pierre George écrit quelque chose d'analogue : « *partie saillante ou relief de l'écorce terrestre à la fois élevé (plusieurs centaines de mètres au-dessus de son soubassement), à versants déclives, et occupant une grande étendue (plusieurs kilomètres carrés au moins)*» (George P, 2000, p. 270).

Cette façon de faire consiste à regrouper dans une même classe ou catégorie un ensemble d'objets partageant quelques caractéristiques intrinsèques, généralement de volume, de pentes et, avec les progrès de la mesure physique à partir du XVIIIe siècle, de dénivellation ou d'altitude. La cartographie et la quantification sont les deux principaux outils de validation et de représentation de cette conception qui se veut objective, et par conséquent, indépendante de l'observateur.

D'autres géographes comme Sacareau I insiste sur les enjeux des acteurs, elle considère la montagne comme un ensemble spatial discontinu et dynamique “porteur des territorialités multiples“, et différencié des territoires voisins par ses composantes physiques (relief, altitude, climat, végétation...), sociales et économiques (Sacareau I, 2002).

D'autres géographes approchent la montagne par les handicaps potentiels. Dans cette optique les chercheurs ignorent les populations en étudiant exclusivement le milieu montagnard ou bien, tentent d'intégrer l'analyse des hommes par le biais de la contrainte imposée par le milieu montagnard (par son altitude, sa pente et le climat) pour l'exploitation. « *Les zones de montagne sont considérées comme ayant des handicaps naturels permanents dus à leur périphéricité et/ou aux contraintes topographiques et climatiques pesant sur leur activité économique* » (De Boe P et al, 2005.). Ces tentatives de définition témoignent de la grande diversité dans les représentations et dans les approches, et des difficultés quant à l'élaboration d'une définition plus consensuelle.

D'autres définitions insistent sur l'aspect culturel et représentatif de la montagne. Selon (Debarbieux B ; ROBIC M-C, 2001), au-delà des caractères objectifs, les espaces montagnards relèvent des représentations collectives. Les populations ont projeté sur les sommets leur cosmologie, ou plus généralement tout un imaginaire psychique, social ou spirituel, qu'il s'agisse des mythes hygiénistes (santé, régénération, protection) ou prométhéens (aménagement, conquête, défi sportif) ; les cimes, parce qu'elles se situent aux marges de l'œkoumène ont toujours fasciné les populations sous le double aspect de l'attraction et de la répulsion.

C'est en ce sens que Stazack J-F rappelle que le sujet ne peut être séparé de l'objet lors de l'explication géographique : l'idée de danger que les usagers de la montagne projettent sur cet espace constitue autant la réalité montagnarde que les phénomènes avérés liés à la pente, au climat ou à l'altitude. Dans cette optique, il est impossible de déterminer une chaîne causale simple et linéaire, l'interaction entre nature et culture s'avère essentielle pour rendre compte du risque en montagne, (Stazack J-F. *In Dalmon C*).

Des géographes privilégient une spécificité de la morphogenèse et une centralité du problème des seuils, c'est-à-dire de l'étagement tandis que d'autres insistent plutôt sur la complexité de gestion de cet espace lié à la multiplicité des usages qui s'y trouvent et des représentations qu'il suscite.

En général, dans les définitions normatives, les géographes mettent en avant le cadre physique pour appréhender la montagne, insistent sur la pente et la dénivellation comme figures centrales du milieu montagneux.

Les critères nationaux de délimitation sont différents substantiellement d'un pays à l'autre. Par exemple, en France, un décret de juin 1961 définit la zone de montagne française en fonction des deux critères, altitude et pente : est considérée comme commune de montagne toute commune ayant plus de 80 % de son territoire à une altitude supérieure à 600 mètres, où une dénivellée entre le point cultivé le plus bas et le point cultivé le plus haut de 400 mètres au minimum. Quant à l'Allemagne, elle «fixe la limite des communes de montagne à 500 mètres d'altitude », (Baud P et al, 2003).

Ces définitions administratives sont forcément arbitraires (Debarbieux B; ROBIC M-C, 2001).

En effet, les différentes définitions de la montagne précitées illustrent la difficulté d'avoir une définition générique de la montagne et par conséquent de la zone de la montagne, puisque ce

terme recouvre des réalités physiques et des dimensions culturelles et sociales, très diverses. Dans les années 1990, à la faveur de la Conférence de Rio et de l'Agenda 21, la montagne identifiée comme un "écosystème fragile" et un objet privilégié de la politique de développement durable, elle devient l'objet d'une attention internationale des communautés scientifiques, des organisations non gouvernementales et des institutions gouvernementales.

Dans notre recherche en raison de l'absence des définitions claires et conventionnelles de la "montagne" ou de "la zone montagneuse", on propose la définition suivante :

On considère comme « territoire montagneux » un territoire dont au moins plus de la moitié de ses terres sont dénivelées et élevées par rapport au niveau de la mer où se développe un système socioéconomique et naturel particulier. Cette entité géographique dynamique se caractérise par :

- **un milieu particulier du fait des fortes pentes et des phénomènes gravitaires qui en résultent : érosion des sols et dynamiques de versant, une des causes essentielles de la fragilité naturelle de ce milieu ;**
- **l'aspect contraignant du milieu physique met le développement local des territoires de montagne face aux différents problèmes qui gênent l'exploitation économique de son territoire ; il s'agit surtout de l'enclavement (fait d'être mal relié à l'extérieur) et de la nature accidentée et en pente de milieu physique. Malgré ces conditions difficiles, le milieu montagneux offre des avantages divers au service des démarches de développement local, par ses paysages, ses pentes et ses altitudes qui constituent des facteurs favorables pour le développement de l'activité touristique, et pour le développement de certaines productions agricoles particulières, et également ces caractéristiques constituent une réserve naturelle de la biodiversité.**

2.2. Le littoral

La pluralité des définitions du terme littoral atteste de la richesse de ce terme et de la complication de son utilisation.

Le littoral en tant qu'adjectif renvoie à ce "qui appartient au bord de mer" (le Petit Larousse, 2007) et à "ce qui est relatif à la zone de contact entre la terre et la mer : zone littorale, cordons littoraux, topographie littoral (Profil, Tracé littoral ; Faune), flore littorale" (le Petit Robert 2007).

En tant que substantif, le littoral caractérise "l'étendue de pays le long des côtes au bord de la mer" (le Petit Larousse, 2007).

Donc, le littoral est alternativement associé à la proximité de la mer à la limite entre terre et eau, ainsi qu'à différents types d'environnement, étant donné le pouvoir d'attraction exercé sur l'homme par l'eau et principalement la mer, le littoral donne lieu à multiples définitions selon les disciplines scientifiques à la quelle on se réfère.

En géographie, pour Emmanuel de Martonne (traité de géographie physique (1909) repris par Houdart (2003)), « *le domaine des formes littorales n'est pas seulement la ligne idéale qui sépare sur les atlas et les cartes à petite échelle, la terre ferme de la mer... sur le terrain. Il apparaît clairement que le domaine littoral comprend tout ce qui, soit au dessous, soit au dessus du niveau moyen des eaux, il est soumis à l'action des forces responsables du tracé de la côte et ses changements* ». Les géographes s'intéressent essentiellement au milieu physique et sa transformation par la société (Deboudt et al, 2002.)⁵, en séparant les travaux relevant de la géomorphologie et de la géographie humaine (Roussel S, 2007)⁶.

Du point de vue géomorphologique, au sens strict, le littoral constitue l'interface entre l'hydrosphère, atmosphère et lithosphère et représente « *le domaine géomorphologique compris entre les plus hautes et les plus basses mers, mais en fait étendu à l'espace influencé par les forces marines agissant au contact du continent* » (George P ; Verger F, 2000. In Roussel S, 2007, p. 21). Les géomorphologues divisent le littoral en trois zones : l'arrière côte (Zone Supratidale), l'estran qui est la partie du littoral située entre les niveaux les plus hautes et les plus basses mers (Zone Intertidale) et l'avant côte (Zone Infratidale), correspondant à la zone toujours émergée (Deboudt et al, 2002. In Roussel S, 2007, p. 21).

Du côté de la géographie humaine, le littoral est envisagé comme produit par les sociétés qui y vivent en fonction des aménagements et des constructions, mais également selon leurs représentations de cet espace. La question de la production sociale est donc au cœur de l'analyse (Roussel S, 2007, p. 21).

Du point de vue des écologistes voire naturalistes, le raisonnement s'effectue à l'échelle d'écosystème, à savoir : de l'ensemble des êtres vivants (biocénose) ; et, de l'ensemble des éléments non vivants et des conditions climatiques et géologiques (biotopes) qui sont liés et

⁵ Deboudt et al. (2002). « Définition et perception de l'espace littoral : le point de vue de géographes ». In ROUSSEL S, 2007, p. 24.

⁶ De Martonne E, Houdart. (2003). Deboudt et al. (2002). In Roussel S, 2007, p. 21.

interagissent entre eux et qui constituent une unité fonctionnelle de base en écologie. Le littoral forme un ensemble d'écosystèmes écologiques comprenant des composants biotiques et à biotiques pour les organismes qui vivent dans les zones littorales (Bellan, 2002. *In* Roussel S, 2007, p. 21).

Du point de vue juridique, si on fait recours à la définition donnée par la loi littorale algérienne n° 02-2002 du 05 Février 2002, au sens de l'Article7, le littoral englobe l'ensemble des îles et îlots, le plateau continental ainsi qu'une bande de terre d'une largeur minimale de huit cents mètres (800 m) longeant la mer et incluant :

- les versants de collines et montagnes, visibles de la mer et n'étant pas séparés du rivage par une plaine littorale ;
- les plaines littorales de moins de trois kilomètres (3km) de profondeur à partir des plus hautes eaux maritimes ;
- l'intégralité des massifs forestiers ;
- les terres à vocation agricole ;
- l'intégralité des zones humides et leurs rivages dont une partie se situe dans le littoral à partir des plus hautes eaux maritimes tel que défini ci-dessus ;
- les sites présentant un caractère paysager, culturel ou historique.

Cette définition intègre des entités très différentes qui font l'objet de dispositions particulières de protection et de valorisation.

En général, étant donné la morphologie diversifiée du domaine littoral du pays, la délimitation du littoral varie d'une commune à une autre selon les données morphologiques et physiques du terrain.

La délimitation se traduit par différentes bandes :

- la bande de 300 m calculée parallèlement au trait de côte et qui fait l'objet de dispositions particulières (Articles 17 et 18 de la Loi n° 02-2002 du 05 Février 2002) ;
- la bande de 800 m calculée parallèlement au trait de côte ;
- la bande de 3000 m de profondeur calculée de la même manière ;

- la limite du domaine littoral suit la direction de repères physiques et naturels existants tels que les voies de communications et les pistes ou des éléments naturels tels que les cours d'eau, les oueds.

Le domaine littoral englobe l'intégralité des centres urbains et la limite du littoral se confond avec celle de l'agglomération. Lorsque les repères physiques sont absents sur le terrain, la limite du domaine littoral se confond avec la ligne joignant les sommets des versants des montagnes visibles de la mer et qui ne sont pas séparées du rivage par des plaines littorales. Côté mer le domaine littoral est limité par le plateau continental.

Dans les zones montagneuses, la limite du domaine littoral est une ligne qui passe par les sommets des collines et montagnes visibles de la mer. Quand cela est possible cette ligne passe par des éléments physiques du site comme des pistes ou des routes.

Du point de vue économique, la spécificité du littoral vient de son rôle de support puisque des éléments de la nature sont transformés en ressources s'agissant de ressources foncières ou de ressources naturelles. Le littoral représente de cette façon une combinaison de ressources et de facteurs de production qui se distinguent par la présence d'actifs naturels particuliers (Torres, 2002. *In* Roussel S, 2007). L'objectif est alors de chercher à caractériser le littoral ou la partie distincte de celui-ci. En tant qu'actifs naturels composites de tous les biens économiques ; ces actifs offrent des biens et services environnementaux spécifiques (Mongrule, 2002. *In* Roussel S, 2007, p. 25).

Ces perceptions différentes du littoral, qui ont été présentées ci-dessus, dépendent également des catégories d'usages et des perceptions ce qui est à l'origine de différenciations de délimitations du littoral.

A partir de définitions précitées de la zone montagneuse et du littoral, une zone montagneuse du littoral peut être perçue comme suit :

Une zone montagneuse du littoral est une entité géographique qui résulte de la rencontre de deux systèmes particuliers- la montagne et la mer- dont la mise en contact donne lieu à l'espace côtier qui est, à son tour, un système individualisé en soit.

Cette diversification d'espaces entraîne, d'une part, une multiplication des intervenants aux intérêts divergents, parfois contradictoires, ce qui est source des conflits d'usage dans les territoires de ces zones. D'autre part, la concentration de population et des activités sur

ces espaces assez fragiles (lieu de rencontre de trois milieux écologiques, la mer, la montagne et l'atmosphère) les expose au risque de dégradation environnementale et socio économique, même si cette hétérogénéité et ce contact est un facteur de diversification et de complémentarité des activités (le principal foyer de l'activité économique), qui permet de mettre en évidence différents scénarios de développement, en fonction des modes de construction territoriale.

En effet, ces zones devraient être l'objet de politiques publiques particulières qui mettent en valeur ses ressources spécifiques (naturelles, patrimoniales). Ce qui fait réfléchir sur les démarches et les méthodes de développement à mener dans ces types de territoires.

Conclusion

Un développement local durable dans les territoires montagneux du littoral, n'est pas une affaire aussi simple. Il apparaît comme un processus complexe car il suppose l'étude de différentes dimensions (sociale, économique, politique, etc.) dans tous leurs aspects matériels et immatériels et de leurs interrelations qu'elles entretiennent ou qu'elles pourraient avoir, où le « tout » est perçu comme un système à un niveau de perception donné.

En parallèle, les territoires montagneux du littoral par leurs spécificités et fragilités exigent une attention particulière où l'enjeu entre coût/avantage et entre qualité/ quantité est toujours présent en face à des actions de développement et de l'aménagement du territoire.

Ce qui fait la complexité une question centrale dans la problématique du développement local durable notamment dans les territoires montagneux du littoral.

Donc, un aperçu sur une nouvelle problématique de local est apparu incontournable pour saisir l'importance d'une telle réflexion de développement et ses apports à une démarche de développement et d'aménagement durable des territoires en difficulté.

C'est ce qu'on va essayer d'aborder dans le chapitre qui suit (Chapitre 2).

CHAPITRE 2

**LECTURE SYNTHÉTIQUE AUTOUR
DU DÉVELOPPEMENT LOCAL
DURABLE**

Introduction

Le développement local considéré aujourd'hui comme un objectif clairement affiché dans la politique d'aménagement du territoire.

C'est pourquoi, il apparaît nécessaire d'identifier quelques aspects théoriques et pratiques de développement local comme étant une conception renouvelée dans la philosophie du développement et dans le vocabulaire géographique.

À cet égard, ce chapitre vise à mettre en relief quelques éléments qui semblent incontournables pour cerner la conception du développement local. Il s'agit premièrement d'identifier la problématique de développement local (contexte d'émergence), et la manière d'intégrer le développement durable, puis de relater quelques expériences du développement local au travers le monde pour déterminer les principales caractéristiques de développement local (enjeux, approches, acteurs, etc.).

Enfin, on s'interroge sur les limites d'une telle conception du développement.

1. La problématique de développement local

1.1. Le contexte d'émergence : de la macro au micro

Jusqu'à la fin des années 1970, les grandes entreprises et les gouvernements étaient considérés comme les seuls leviers de développement économique dans la société. Cette réalité est traduite par une concentration spatiale d'activités, de services et de réseaux d'institution et d'organisation qui s'exprime à travers des ensembles urbains de grande envergure (lieu d'attractivité urbaine).

La métropolisation est en quelque sorte devenue la figure moderne d'organisation de l'espace. Cette nouvelle figure d'organisation économique décisionnelle et spatiale se produit à l'échelle de la planète et elle soustrait de plus en plus de leurs relais régionaux de proximité.

Les choses se sont quelque peu modifiées dans les années 1980. Ainsi sur un fond de mondialisation des marchés, d'accentuation de la concurrence internationale, d'endettement croissant, des problèmes des grands pôles de croissance, et de deux crises majeures, les gouvernements ont procédé des changements profonds dans l'organisation et dans la structure de leur territoire, bien que ces changements positifs ont à leur tour provoqué la montée du chômage, de l'exclusion et de la pauvreté et surtout des inégalités spatiales de développement.

Dès lors, une réorganisation en profondeur s'est imposée pour minimiser les effets négatifs des changements en cours.

Les gouvernements, les municipalités, les groupes intermédiaires, les universitaires ont tous tenté de comprendre ce phénomène et de trouver des réponses, des politiques et des initiatives pour relancer le développement de l'emploi, réduire la pauvreté, et ajuster les déséquilibres spatiaux. C'est ainsi que l'on assiste à la multiplication des organismes de support au développement et à l'épanouissement d'une nouvelle classe d'acteurs "les professionnels du développement". Tout ce beau monde poursuit plus ou moins les mêmes objectifs. Toutefois, l'angle d'attaque diffère. En réaction à cette situation, des mutations profondes sont mises en cours.

Les entreprises, en réponse aux deux crises majeures (à la fin des années 1970 et aux débuts des années 1980), ont réorganisé leur système de production, décentré leurs activités, modernisé leurs technologies ; bref, elles se sont adaptées pour réagir plus vite aux modifications et à la segmentation des marchés, à l'accélération des changements technologiques et aux effets de la déréglementation. Les grandes entreprises ont délaissé des activités considérées marginales à des sous-traitants, ce qui a contribué à la renaissance des PME (Petites et Moyennes Entreprises) et de l'entrepreneur ship. Elles ont fait appel de plus en plus à l'environnement local dans la création de nouvelles entreprises qu'il considère comme **un milieu incubateur** (un climat favorable aux affaires, une culture partenariale, et des réseaux divers (d'acteurs, de partenaires), **un milieu producteur** (d'externalité économique, d'effet de proximité et d'agglomération), et **un milieu réserves de ressources et d'équipements stratégiques** (humaines, physiques, financières). Ceci fait que le local devient de plus en plus essentiel pour la pérennité des grandes entreprises.

Les gouvernements commencent à restructurer leurs politiques qui n'ont pas été à l'abri des turbulences de la mondialisation. Après s'être endettés massivement, ils ont entrepris des ajustements structurels sévères pour assainir les finances publiques, assouplir l'administration, rendre les marchés plus efficaces et les flux plus flexibles. Des efforts importants ont été aussi consacrés pour maintenir des taux d'inflation faibles. Les résultats ont été à bien des égards spectaculaires. L'endettement est sous contrôle, le taux d'inflation dépasse les normes, les droits à l'importation ont baissé et beaucoup d'opportunités économiques ont été créées par la déréglementation et désengagement de nombreux services. Toutefois, ces résultats, même positifs, ont eu des effets pervers importants. Ils ont été, en général, très difficilement vécus par

les populations touchées qui ont vu emplois et services disparaître et qui ont été souvent obligées de changer leurs façons de faire et de vivre. De nombreuses personnes se sont, ainsi, tout simplement trouvées exclues de la nouvelle économie et le revenu net des travailleurs a fléchi même aux États-Unis (OCDE, 1997). Par conséquence, les inégalités, l'insécurité et la pauvreté se sont accrues durant la même période. À court de financement, les gouvernements ont modifié leur politique d'aide à la création d'emplois. Les garanties de prêts ont remplacé les subventions dans bien des cas, et les gouvernements parlent maintenant de décentralisation du développement économique, de responsabilisation et d'accompagnement des initiatives locales.

Le déséquilibre spatial dû à la hiérarchie des secteurs d'activités économiques, les régions riches correspondant à des régions ou des foyers où l'activité industrielle est dominante (d'industrie lourde) et les régions pauvres, servant, à des domaines agricoles. En effet, les régions riches exercent un pouvoir d'attraction énorme sur les populations des régions pauvres (exode rural) sous la poussée de l'amélioration du niveau de vie des centres industriels. Ce qui a créé un dualisme réel entre les territoires des différents pays et même dans les territoires d'un même pays.

Des nouvelles tentatives de rééquilibrage par des politiques et des procédures volontaristes (délocalisation d'emplois, prime, d'incitation fiscale, et procédures de maintien des emplois existants) génèrent des nouvelles dynamiques qui permettent l'intégration des zones économiquement défavorisées (souvent des zones de tradition non industrielle) dans un processus de développement par la biais d'inverser les réseaux des flux vers ces espaces répulsifs (régions pauvres).

Ces réorganisations (économique, politique et spatiale) sont la source de plus de flexibilité des processus, des structures, des politiques et des stratégies qui semblent en soi excellentes pour faire face aux blocages politiques et administratifs, l'inertie des systèmes, et la bureaucratisation, et pour susciter un maximum d'ouverture, de créativité, et d'opportunités. Mais cette plus grande flexibilité pourrait s'établir aux dépens d'un certain seuil de cohésion sociale.

La spatialisation qui est restée trop souvent ignorée, elle est mise désormais en avant dans les procédures de développement et occupe une place cruciale dans les dynamiques de développement. Ce qui fait du local une échelle d'intervention privilégiée.

Depuis lors, les initiatives locales commencent à voir le jour. Elles sont énormément diversifiées selon les contextes politiques, socio-économiques et géographiques. De ce fait, il est

impossible de produire un catalogue commun qui détermine précisément les origines, les représentations, les enjeux et les caractéristiques de ce micro- dynamisme, pour le bien saisir on fait état de quelques expériences de développement local dans le monde.

1.2. La réflexion en termes de local

Le "local" apparaît comme une notion clé dans le développement local. Cette notion du « local » n'est pas nouvelle. Pour l'École française de géographie, dans la lignée de Vidal de la Blache, elle renvoie à l'étude de 'petits espaces' ; mais on parlait alors de la géographie régionale, voire de « monographie régionale ».

Dans les années 1960 et 1970, la monographie régionale est remise en cause par l'essor de la géographie générale (qui s'attache à des thématiques analysées sans relation directe au lieu), et surtout de la géographie quantitative et de l'analyse systémique à la manière de Roger Brunet. D'après Bonarendi, c'est dans les années 1980 et 1990 que l'on se remet à parler du local, mais dans un sens très différent de celui de l'école vidalienne (Bonarendi E. *In Cleric Y*, 2003.).

Certaines approches renvoient le local au lieu et à **la localisation** (local comme **échelle**). Cette approche donne au local une dimension purement spatiale, mais cette dimension n'est pas forcément la plus pertinente.

D'autres approches renvoient le local à **la question de l'identité** (appartenance) et des liens sociaux. Pour ce qui est de l'appropriation, il préfère le terme de territoire. Cela suggère une certaine permanence et une certaine stabilité. Dans ces conditions, le local, forme un territoire d'appartenance : « être de quelque part », sans forcément entraîner la définition d'une échelle locale. Le local se limite alors à une proximité immédiate, à l'espace du cognitif, de ce qui est connu, vécu et pratiqué quotidiennement. On peut alors, dans ce cadre de pensée, chercher à préserver les racines, ce qui explique le souci de préserver le patrimoine, qui peut être l'équivalent de l'« hérité ». Cette conception s'inscrit dans certains courants régionalistes et localisés, mais ce type du local est souvent absent au niveau des textes et il n'existe que lorsque le central le tolère.

D'autres approches perçoivent le local comme **niveau d'observation** et d'analyse privilégié à la manière de Roger Brunet et Vidal de la Blache. Dans cette acception, on peut faire là encore d'autres interprétations du terme, selon Emmanuelle Bonarendi (2005) :

Une interprétation de base consisterait à s'approcher du niveau le plus fin de l'observation, afin de procéder à des regroupements, des comparaisons. C'est sur ces fondements que repose également l'analyse statistique : on cherche, dans une problématique donnée, la variable la plus fine, sur la maille la plus fine ; cela permet ensuite de procéder à des agrégations et à des jeux d'échelles pour mettre en valeur l'originalité du terrain retenu.

On peut aussi en faire une position, voire une **méthodologie de recherche** : cela permet de penser la complexité des rapports des hommes et des groupes sociaux à l'espace. Le local représenterait alors la plus petite échelle dont la substance est la société. Cela permet d'analyser la dimension spatiale des relations sociales. C'est ce qu'a fait, par exemple, Michel Lussault avec l'articulation réel/idéal et Armand Frémont avec l'espace vécu. Une telle approche nécessite une méthodologie particulière qui passe par une indispensable approche du terrain. Ainsi, il y a lieu de recourir obligatoirement à des enquêtes et des entretiens auprès des populations locales et surtout leur donner la parole. Bien qu'elle s'intéresse encore plus au groupe qu'à l'individu, cette approche n'est pas admise par toute la communauté des géographes ; certains la refusent catégoriquement sous le prétexte qu'elle s'apparente trop à la sociologie.

L'analyse du discours reste peu « scientifique », trop anecdotique, et surtout difficilement généralisable, entachée de particularismes. Il faut donc définir avec précision une méthode et des objectifs qui s'inscrivent dans un cadre géographique. Il faut chercher à s'abstraire quelque peu des lois du général et des régularités spatiales, sans pour autant renvoyer l'approche par en haut et l'approche par en bas dos à dos. Ainsi, une telle approche permet de travailler à très grande échelle. Le danger est bien sûr l'enfermement qui menace et le syndrome du « microscope » qui conduirait à exalter le particulier et l'exceptionnel tout en perdant contact avec le général et les problématiques plus larges. Il faut donc savoir revenir au général.

D'autres approches renvoient le local à l'**idéologie** et à la **pratique** ; Emmanuelle Bonarendi (2002) préfère de les associer ; selon elle le local est aussi une pratique et une idéologie qui repose sur l'idée généralement admise que '*small is beautiful*'. Cette association renvoie à la genèse même de ce concept du local (1960 à 1970), en réaction à la gestion centralisée et centralisatrice de l'après guerre. On revendique désormais, le développement par le bas, le développement autocentré, voire l'autogestion (à l'image de ce qui a été fait dans le Larzac, une grande région de la France) autour de courants associatifs solidement structurés comme les Jeunesses Agricoles Chrétiennes (JAC), les Jeunesses Ouvrières Chrétiennes (JOC) ou le courant de l'éducation populaire). C'est l'époque où l'on commence à envisager différemment les

rapports au centre et les relations au pouvoir. Ces pratiques et idéologies se traduisent souvent par des politiques telles que la politique de la décentralisation administrative en France qui aboutira en 1982 aux lois Defferre cherchant à promouvoir la gestion locale qui va de paire avec le développement respectueux des sociétés et des territoires (le cadre des contrats de plan État-région, de l'intercommunalité).

Pour mieux répondre aux nouvelles préoccupations de la population et favoriser le développement durable et surtout avec l'émergence des approches territoriales de développement, le local prend une place pionnière dans les démarches de développement.

Le développement durable doit être mis en œuvre au plus près des réalités du terrain. Il doit consister en des politiques simples, mises en œuvre localement au sein d'un cadre cohérent qui intègre de façon cohérente des objectifs d'efficacité économique, d'équité sociale et de préservation de l'environnement au niveau local.

1.3. Les outils de mise en œuvre de développement local

Plusieurs auteurs et organisations internationales insistent sur le rôle crucial des collectivités locales et la participation du public dans le processus du développement durable et dans les prises de décisions qui affectent l'environnement et leur qualité de vie. Ainsi, déjà au début des années 1980, dans la stratégie mondiale, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources (UICNR, 1980) mettait l'accent sur la participation des communautés locales, notamment dans la planification, la prise de décisions et la gestion de ces milieux.

Dans cette optique, l'Agenda 21 de Rio constitue, sans nul doute, le résultat le plus important de la Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED). Ce concept d'Agenda 21 est considéré comme « la référence » incontournable du développement territorial durable.

1.3.1. Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

L'Agenda 21 ou le programme Action 21, c'est un programme d'actions destinées à mettre en œuvre les principes définis lors du Sommet de la Terre organisé à l'occasion de Conférence de Rio (Brésil) en 1992 sous l'égide des Nations Unies. Elle offre un cadre de travail pour les pays et leurs habitants pour mettre en œuvre les concepts de développement durable. Il est défini comme une "stratégie globale sur le développement durable" (Veyret Y. 2007, p.7).

L'Agenda 21 est un texte de référence du développement durable et ses principes concernant l'ensemble des composantes de la communauté internationale : états, institutions, autorités locales, citoyens, entreprises, etc. L'Agenda 21 est un document particulièrement dense (plus de 600 pages), résultant des recherches faites par la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED). Il est composé de 40 Chapitres couvrant quatre dimensions: dimensions sociales, dimensions économiques, conservation et la gestion des ressources, renforcement du rôle des principaux secteurs de la société. (Gaz de France et Comité 21, 2002).

Dans le cadre du Chapitre 28 de l'Agenda 21, les collectivités territoriales sont invitées, en s'appuyant sur les partenaires locaux qui sont les entreprises, les habitants et les associations, à mettre en place un Agenda 21 à leur échelle, appelé Agenda 21 local: « il faudrait que toutes les collectivités locales instaurent un dialogue avec les habitants, les organisations locales et les entreprises privées afin d'adopter un programme d'action 21 à l'échelon de la collectivité locale».

1.3.2. Qu'est-ce qu'un Agenda 21 local ?

Agenda 21 local [local Agenda 21] est un processus de réflexion stratégique proposé par l'Agenda 21 pour mettre en place au niveau local un projet collectif de développement durable où toutes les collectivités locales sont invitées d'instaurer un dialogue avec les habitants, les organisations locales et les entreprises privées afin d'adopter à l'échelon de la collectivité locale le développement durable. Autrement dit, il correspond à un plan d'action communautaire qui permettra d'assujettir le développement local aux exigences sociales et environnementales du développement durable grâce au processus de concertation avec les différents acteurs du territoire (les ménages, les entrepreneurs, les associations, les citoyens) qui prendraient davantage conscience des questions liées au développement durable dans leurs territoires respectifs.

En conséquence, les programmes, les orientations et les dispositions législatives et réglementaires appliqués par les collectivités locales pour réaliser les objectifs d'Action 21 seraient évalués et modifiés en fonction des programmes d'Action 21 adoptés à l'échelon local (Veyret y, 2007, p.7). Sur le plan méthodologique, le processus d'élaboration d'un Agenda 21 local se fait par quatre étapes successives, chacune étant définie en fonction des ressources

humaines et financières disponibles : le diagnostic, la concertation, l'écriture du plan d'actions et l'évaluation. (Sacquet A-M, 2002.).

En résumé, **un Agenda 21 local est l'un des outils pour les collectivités locales pour concevoir, au plan local, une politique de développement durable dans le sens des orientations du Sommet de Rio de 1992.**

2. Quelques initiatives locales

La confrontation des expériences de développement local a été faite selon une approche globale (panoramique) concernant les principaux contextes socio-économique et politique dans le monde autant à l'Est qu'à l'Ouest, au Sud qu'au Nord.

On s'appuie sur des lectures faites sur le sujet, on est choisi certaines expériences jugées utiles du point de vue du rapprochement géographique, historique et socioéconomique. Ces expériences peuvent, d'une part, nourrir notre réflexion sur la problématique de recherche et nous permettre d'enrichir notre conception de développement, et d'autre part permettre d'appréhender la conception de développement local.

2.1. Au Nord

Dans le Nord, on va donner un aperçu sur l'expérience de développement local aux États-Unis (Michigan, Boston), Canada (Québec) et en Europe et plus particulièrement en Italie et en France.

2.1.1. Aux États-Unis

Le développement local aux États-Unis est apparu sous forme de multiples expériences de coopération entre les acteurs locaux (privés, publics, sociaux et souvent entre eux) sur une formule partenariale où les gouvernements des États jouent un rôle décisif.

L'État du Michigan montre bien ce type d'expériences où les synergies se combinent entre la politique des gouverneurs, l'université Anna Arbore, les réseaux bancaires et les entrepreneurs locaux pour revitaliser le tissu industriel. Le Michigan fait donc figure de vitrine de l'efficacité de réseaux de coopération scientifique et industrielle. Depuis près de dix ans, les associations d'entrepreneurs privés se multiplient, et restent en concertation avec les élus locaux.

En outre de ces initiatives nous retrouvons une implication financière des grandes entreprises dans d'importantes fondations qui redistribuent l'argent sous forme de prêts ou de dons, les organisations communautaires sont ainsi financées.

La plus connue de ces fondations est certes la fondation Ford. Cette dernière a mis sur pied, un organisme de financement '*Local Initiatives Support Corporation*' qui s'adresse spécifiquement à des organisations locales de développement de l'économie. Cela n'empêche pas les États et les municipalités de libérer des fonds et de mettre sur pied leurs propres projets, comme c'est le cas à Boston, avec le projet jumelage habitat/industries où il s'agit d'un jumelage financier. Chaque compagnie qui développe un projet industriel ou commercial verse une taxe spéciale qui alimente un fonds de développement du logement social.

2.1.2. Au Canada

Au Canada, la définition de l'espace national et de la forme finalisée d'autorité centrale s'est parachevée avec l'acte d'Amérique du Nord Britannique. Cet acte délimitait les frontières de l'espace national (les quatre provinces initiales : Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse), des paliers de gouvernement (fédéral, provincial, municipal) et effectuait une première distribution des pouvoirs et des responsabilités (dont celui, au niveau fédéral, de contrôler les frontières et d'imposer des tarifs aux produits importés).

Au XIX^e siècle, dans un climat de laisser-faire, l'État Canadien se devait d'assurer minimalement un contrôle sur l'espace national. Il garantissait ainsi un marché protégé pour l'exercice d'une libre concurrence entre les entreprises naissantes du pays. L'industrialisation rapide du Canada et des États-Unis conduit ces pays à développer des liens commerciaux plus étroits. Les États-Unis importent de l'extérieur (Canada) des matières premières et exportent des produits finis. Le dynamisme de l'économie états-unienne n'avait alors rien de comparable à celui d'un Canada naissant dont la richesse à venir ne reposait principalement que sur l'exploitation des matières premières. Si le commerce avec le Sud (États-Unis) permettait d'écouler les produits canadiens (principalement des matières premières), sans une protection de l'industrie manufacturière canadienne, l'État intervient donc, suite aux pressions des entrepreneurs locaux, pour protéger le développement de l'économie nationale. L'intervention prend plusieurs formes selon une politique qui repose sur trois axes: la mise en place d'un mur douanier pour protéger la production canadienne, la construction du chemin de fer pour assurer l'unité du pays et la promotion de l'immigration. Par la suite, d'autres éléments vont se rajouter à cette politique telle qu'une indemnisation des accidents de travail en 1909 et la création d'une politique de sécurité du revenu en 1921 au niveau provincial; et au niveau fédéral la création de la Banque du Canada, en 1935, la mise sur pied d'un régime d'assurance-chômage en 1940. Tous ces éléments de

politique agissent au niveau macro-social ou macro-économique. Ils sont souvent produits par des groupes de pression et des syndicats.

Dans le domaine de politique économique, l'État canadien intervient certes, mais dans l'ensemble, il intervient peu. Outre la politique nationale, et les différentes mesures mises en place pour l'implantation d'une société de consommation (reconnaissance des syndicats, législation du travail, sécurité de revenu, régime de pension, allocations familiales, éducation de masse, assurance-maladie...), l'État laisse la tâche de développer la structure de production de la nation à l'entreprise privée et aux investissements étrangers.

Cette situation de laisser-faire, couplée à une réalité nationale très complexe, de par la diversité des unités provinciales et de leurs inégalités structurelles en termes de population, d'infrastructures, de proximité des marchés, de ressources naturelles, etc. Elle va donc rapidement engendrer un développement inégal de l'espace national canadien. Des provinces riches (Ontario, Colombie, Britannique) et une province moins riche, le Québec, vont assumer de fait le leadership dans le développement alors que les provinces pauvres (maritimes, plaines) vont suivre tant bien que mal.

Dans ces conjonctures marquées par l'incapacité des pouvoirs centraux à générer un développement macro-social équilibré, des initiatives locales de reprise économique virent le jour en vue de créer des emplois et des d'entreprises ; il s'agit aussi d'une expérience sociale sous forme des mini-projets de société dans un esprit d'une économie de type coopératif telle que celles de (le mouvement d'Antigonish et La corporation New Dawn).

Les expériences du mouvement d'Antigonish (mouvement socio-économique en nouvelle Écosse, dans les années 1930) sont un autre exemple d'initiative locale au Canada où des personnes d'une communauté décident d'intervenir directement pour freiner un mouvement de sous-développement; c'est le cas des indiens de Nanaimo en Colombie-Britannique, et des francophones de Saint-Boniface au Manitoba.

La corporation de développement économique communautaire New Dawn est créée en 1973 par un petit groupe de personnes qui se sont réunies pour créer un organisme de développement de l'économie, la "Cap-Breton Association For Coop Développement". Le Cap-Breton est une région faiblement peuplée qui attire difficilement des industries. Les 170 000 personnes qui y vivent doivent plus compter sur l'économie publique et sur l'assistance sociale pour vivre que sur le dynamisme d'une économie privée qui n'est guère intéressée à s'y installer. Confrontée, à partir

de la fin des années 1960, à des fermetures d'entreprises et de centres de services publics, la population n'a guère eu le choix que de se tourner vers ses propres forces pour revitaliser son économie. C'est dans l'esprit de générer localement des emplois que l'association pour le développement de coopératives au Cap-Breton est née. Au début, il s'agissait principalement d'appuyer de petites initiatives économiques en s'inspirant du modèle des corporations de développement économique états-unienne. Le secteur de l'immobilier a donc été envisagé comme la pierre angulaire pour un développement local de l'économie. Un premier édifice a été acheté et rénové par l'association qui change de nom en 1976 pour devenir la corporation New Dawn, qui ne cesse alors de grossir grâce à l'appui des gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. Bien que la corporation se spécialise dans l'immeuble à vocation commerciale ou sociale (logements à prix modique, logements pour personnes âgées, etc.), elle compte aussi sur un service d'aide à la réalisation de projets économiques, sociaux ou culturels. La corporation a fait diverses expériences pour créer des compagnies à but lucratif, particulièrement dans le domaine de la construction. Toutefois, l'idée de continuer dans cette voie a été abandonnée. L'objet de New Dawn n'est pas de remplacer les entreprises privées mais d'appuyer les initiatives de la communauté et du secteur privé en leur fournissant un environnement qui favorise le développement des projets envisagés.

Le projet de New Dawn est l'expression d'une telle volonté : survivre là où l'on est, maintenir une identité, refuser l'attrait des grands centres, refuser une aide de l'État qui crée plus de dépendance et de pauvreté que de développement et de richesse, en exigeant une aide qui crée de l'emploi et un dynamisme économique. Les autochtones se démarquent par la variété d'expériences de développement de leurs territoires. Là où l'État ne voyait d'autres solutions que de donner des chèques d'assistance sociale et où les multinationales et les grandes entreprises nationales ne trouvaient pas intérêt de s'installer des lieux où les acteurs locaux prouvent leurs capacités à générer des activités économiques et construire une structure socio-économique viable qui favorise le développement des projets envisagés.

En outre des initiatives qui vont dans le sens des exemples donnés précédemment, le gouvernement fédéral, par le programme de développement des collectivités a permis l'implantation des comités d'aide au développement des collectivités (CADC) qui s'adressent à des communautés dévitalisées situées à l'extérieur des grands centres urbains. Ces comités ont pour but de cerner les besoins en matière de développement et d'adaptation de l'économie locale et d'élaborer une stratégie pertinente. Pour sa part le gouvernement provincial soutient des

organismes régionaux de concertation et de développement qui ont réussi à implanter une tradition de concertation entre les multiples acteurs du développement et qui sont impliqués dans la gestion d'un fonds gouvernemental de développement régional (Fontaine J-M, Lévesque A, 1992.).

L'expérience canadienne de développement local montre que celui-ci n'est pas une affaire réservée aux grands penseurs, aux politiciens ou aux détenteurs d'importants moyens techniques et technologiques et d'un fonds monétaire substantiel. Le développement économique c'est aussi l'affaire des communautés, du petit monde, des petites gens qui, lorsqu'ils s'organisent, sont capables de générer, à partir des ressources locales, des activités qui serviront les intérêts et répondre aux besoins de leur communauté.

A partir de ces initiatives de développement aux États-Unis et au Canada on remarque que les initiatives du développement local, apparues sous forme d'initiatives communautaires désignent toutes les activités organisées par des acteurs d'une communauté pour répondre aux besoins fondamentaux. Elles ont été associées à des interventions pour le développement de l'habitat (Logement Social, Logement Coopératif) et des espaces commerciaux (Centres Commerciaux), en complément à des mesures macroéconomiques et des grands projets, où l'État, sous toutes ses formes (public, parapublic, municipal, provincial, fédéral) offre les moyens et le capital. Ces pratiques se font sans qu'on y parle de développement local, mais plutôt de développement communautaire et de partenariat au niveau local. Il est le signe d'une nouvelle culture économique qui renonce à la séparation nette entre l'économie et le social, et se présente par les réseaux d'entreprises, les institutions de soutien et les pôles technologiques au service de la région ; une formation réactive et structurante en adéquation avec les attentes des professionnels.

2.1.3. En Europe

« L'Europe suit le mouvement avec un décalage de quelques années. Chaque pays de Nord ou du Sud du continent adapte les initiatives à sa culture et à sa situation de départ » (Pecqueur B, 2001, p. 54). En effet, en Europe le développement local est né en réaction aux risques de désertification économique, démographique et sociale de régions défavorisées, dans les années soixante-dix, en milieu rural, par les mutations économiques et le développement des pôles industriels et urbains.

De genèse française, le développement local, est dû au mouvement de pays⁷ dont le slogan «vivre, travailler et décider au pays». C'est d'abord dans ces régions que les acteurs locaux ont ressenti en premier lieu la nécessité de définir une autre forme de développement socio-économique que celle de la croissance économique ou de l'aménagement planifié. Dès lors, plusieurs préoccupations apparaissent et convergent vers cette volonté de vivre, travailler et décider au pays d'où l'expression d'une volonté pour certains de rester chez eux et de faire confiance dans la petite dimension qui est le local.

D'une façon générale, on distingue les zones fortement industrialisées et les zones péri-industrielles où la population agricole est encore dense, elles n'ont pas pleinement profitées de la révolution industrielle. C'est dans ces zones où émergent des dynamiques locales qui deviennent plus prospères.

Dans le contexte européen de l'ouest, les initiatives locales désignent toutes les activités organisées par des acteurs locaux à des finalités sociales, économiques et culturelles. L'Allemagne et ses Lander, la Suisse et ses cantons, la Hollande et ses provinces, l'Angleterre et ses comtés, etc., présentent un large éventail des expériences. Dans notre recherche, on va se limiter à deux cas, celui de l'Italie au vu de sa position, et celui de la France pour son rapprochement sociohistorique.

- *En France*

Le développement local est d'origine récente en France où il a effectué un laborieux parcours pour se faire reconnaître. En effet, « l'organisation de la France repose sur un socle institutionnel héritier de son histoire de Colbert à l'empire, en passant par la révolution :

- l'État, expression de la souveraineté du peuple qui doit garantir à tout citoyen la liberté ;
l'égalité des droits et des devoirs où qu'il se trouve sur le territoire ;

⁷Pays : " Mot d'application à la fois précise et générale. Originellement et étymologiquement- du latin *pagus*-, c'est le lieu où l'on est et d'où l'on est. Par extension, c'est l'ensemble du territoire où l'on ne se sent pas dépaysé, c'est à dire qui procède d'une identité culturelle insérée dans un cadre naturel plus ou moins homogène. Le pays a, à la fois, ses caractéristiques propres et ses limites, ses frontières." Ce terme a connu une force singulière auprès de l'Administration au cours des années 1970 : Alors que l'attention est tournée vers les grandes régions et les centres urbains majeurs, il est apparu que le dynamisme devait être favorisé à des échelons plus réduits, celui de la vile moyenne et celui de pays : le pays semble être l'unité territoriale la plus pertinente pour la recherche de qualité de la vie. La pièce maîtresse de la politique française d'aménagement du territoire avec la loi Pasqua du 4 février 1995 et la loi Voynet du 25 juin 1999 (Pierre George et Fernand Verger, 2004, p. 306).

- le pouvoir central qui fixe les objectifs et élabore les règles, distribue les moyens par plusieurs ministères, chacun ayant sa propre logique, ses intérêts, ses programmes sectoriels et même, ses propres découpages territoriaux ;
- sur le territoire, dans les départements, des administrations qui exécutent les décisions du pouvoir central sans vision transversale ;
- un grand nombre de communes (plus de 36.500 !) sous la tutelle forte de l'État (le rôle essentiel du préfet est l'exercice de cette tutelle dont la seule marge réside dans la «défense des intérêts locaux » face au pouvoir central plutôt que la promotion du «développement local »).

La nécessaire reconstruction de la France après la seconde guerre mondiale ouvre le débat de la méthode à suivre : planification verticale ou en partant des territoires? Globalement, c'est la première vision qui l'emporte et s'ouvre la période des « plans » qui vont se succéder jusqu'à la fin des années 50 » (Casagrande C, 2003.).

Au milieu des années 1960 le concept de développement local est apparu en France en réaction aux pratiques dirigistes de l'aménagement du territoire fondées sur des logiques sectorielles de filière. Pour l'État, l'aménagement du territoire peut être considéré comme le volet spatial de la planification. Quand l'État, au début des années soixante, veut mener une "ardente" politique d'aménagement du territoire, il développe d'abord une critique vigoureuse du maillage territorial hérité, celui des départements : mal découpés, trop étriqués, et inadéquats pour une grande action nationale. Contestée au début des années 1970 par de nombreux acteurs locaux qui considèrent que le développement d'un territoire doit prendre en compte les besoins et les aspirations de ses habitants : c'est le développement par en bas prôné par le « mouvement des pays », dont le slogan « vivre, travailler et décider au pays » résume bien la logique d'autonomie vis-à-vis des centres décisionnels, qu'ils soient politiques ou économiques. C'est pourquoi, les acteurs locaux engagés dans des démarches de développement local ont été apparentés dans les années 1970 comme des « militants d'un autre développement » 'il parlait aujourd'hui des alternatifs'.

Les Lois Defferre de 1982-1983 de la décentralisation donnent plus de responsabilités aux collectivités territoriales pour mener des projets locaux et des politiques d'aménagement plus pertinentes adaptées à chaque territoire. La loi des libertés et responsabilités locales (2004), appelée le deuxième Acte de la décentralisation, poursuit cette volonté de l'État d'accorder plus

de responsabilités et d'autonomie aux pouvoirs locaux. La fin des années 1990 a été marquée par une série de réformes importantes dans le domaine de l'aménagement du territoire. Elles correspondent à des logiques nouvelles reposant sur la prise en compte des territoires vécus par les habitants qui, du fait de leur mobilité, rendent caducs les découpages institutionnels du passé. Cette période marque aussi par l'apparition des nouveaux acteurs l'Union Européenne (UE) à travers des politiques régionales pour rééquilibrer le développement de leurs pays. Ainsi cette période a connu l'apparition des nouveaux enjeux tels que le développement durable. Il convient donc de bien saisir les mécanismes des politiques d'aménagement du territoire en France. La décentralisation de ces vingt dernières années a permis aux collectivités locales et territoriales de devenir des acteurs essentiels du développement territorial. L'émergence de nouveaux territoires de projets le montre pleinement lorsque l'on connaît le rôle porteur des collectivités locales. Aujourd'hui, après la période des pionniers, après celle des contrats de pays, après celle des chartes intercommunales d'aménagement et de développement, on peut identifier environ 500 territoires de projet dont 180 agglomérations (Communautés Urbaines et Communautés d'Agglomérations) à travers la France. En conséquence de cette décentralisation, de nouvelles dynamiques territoriales se sont créées pour mettre en place des projets et développer des stratégies intercommunales voire métropolitaines.

En général, dans la France, le développement local est une pratique institutionnalisée sous de multiples facettes. La DATAR inscrit le développement local dans le prolongement de ses compétences en matière d'aménagement du territoire et d'action régionale. Cette expérience démontre la difficulté d'intégrer le développement local pour se positionner dans le socle institutionnel français.

•En Italie

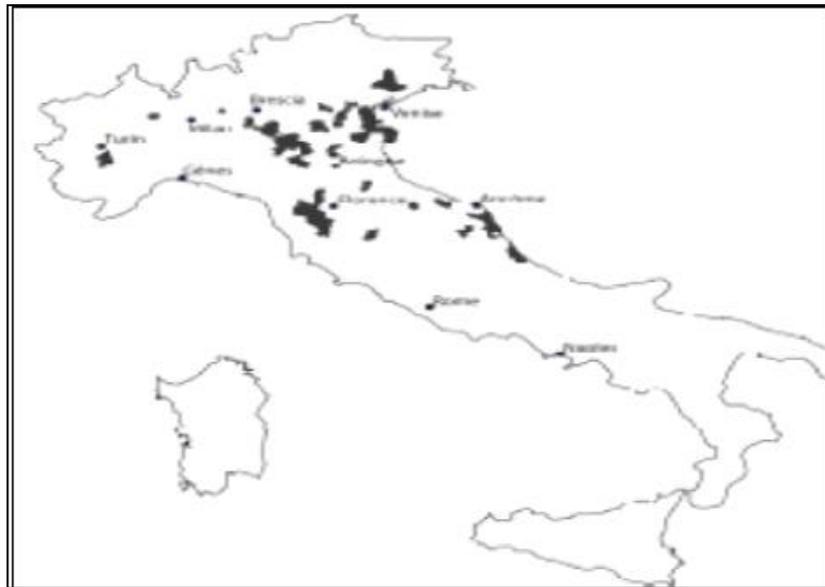
L'expérience italienne a eu un grand succès, elle est parmi celles les plus significatives en Europe. En effet, une grande partie de l'économie italienne est structurée par les districts industriels de la troisième Italie⁸ (Figure 2).

Par les districts, on désigne une entité socio- territoriale qui rassemble un certain nombre des caractéristiques:

⁸ La Troisième Italie correspondant à (Vénétie, L'Émilie Romagne, et une partie de la Toscane), elle est différenciée d'une Italie du Sud peu industrialisée et une Italie du Nord où dominent les grands groupes industriels.

- l'existence d'une gamme de petites et moyennes entreprises spécialisées et organisées autour d'une industrie dominante ;
- une osmose parfaite entre la communauté et les entreprises ;
- l'organisation industrielle fondée sur un mélange de concurrence, mutation et coopération ;
- une atmosphère industrielle qui résulte de la formation et l'accumulation de compétence.

Figure 2 : Les districts de la Troisième Italie



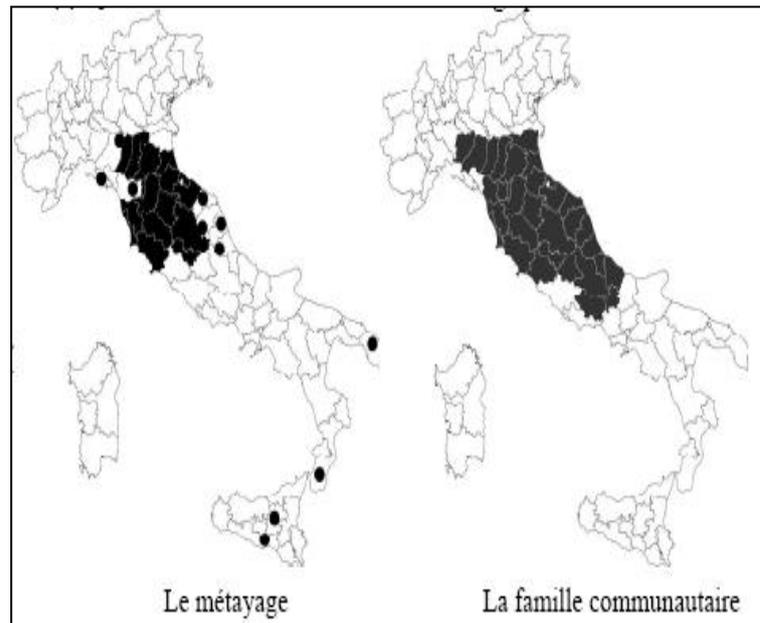
Source : Becattini, 1988. In Callois J-M, 2005.

Il s'agit de systèmes industriels situés loin des grandes agglomérations et qui ont émergé à partir d'un artisanat rural traditionnel. S'ils ont suscité tant d'enthousiasme, c'est qu'ils sont restés très performants alors même que la grande industrie du nord de l'Italie était en crise.

Plusieurs auteurs dont Michelson A (1989), Lazerson M (1993) ont remarqué que les zones des districts correspondent aux lieux caractérisés par la présence d'un métayage important, (Figure 3) et par la dominance de la forme familiale communautaire (Todd E, 1990.). Cette observation semble appuyer l'idée d'un fondement sociologique aux districts⁹ (Callois J-M, 2005.).

⁹ Michelsons A. (1989)., Lazerson M. (1993) ., Todd E. (1990). In CALLOIS J-M.2005.p. 47.

Figure 3 : Les zones de métayage de famille communautaire en Italie



Source: Todd, 1990. In Callois J-M, 2005.

Aujourd'hui, les initiatives de développement local montrent encore beaucoup de vitalité en d'autres pays de l'Europe (en Espagne, en Portugal, etc.) où de nouvelles pistes sont explorées en direction de partenariat « publique et privé » favorisant une plus grande efficacité des actions de développement.

En effet, selon le plan institutionnel européen, le développement local est un levier d'intervention dans les affaires sociales, une initiative structurelle et un appui aux politiques régionales. Mais sur le terrain, c'est toute démarche ayant un caractère multisectoriel et infrarégional se réclame du développement local, tant dans le secteur marchand que non-marchand » (Kolosy K, 2006.).

Ces expériences ne sont ni uniques, ni à prétention universelle. D'autres expériences au Sud restent à explorer. On se limite ici à un survol rapide sur quelques expériences de développement local dans quelques pays de l'Afrique et de l'Amérique latine.

2.2. Au Sud

L'avancée des expériences développement local dans les pays du Sud diffère selon les contextes socio-économiques, culturels et politiques dans lesquelles elles s'inscrivent « avec des temps forts d'émergence, de longue étape de latence, parfois des reculs » (Houée P. 2001. p 135).

2.2.1. En Afrique

En Afrique, la conception de développement local n'est apparue qu'au début des années 1990 sous forme de décentralisations des actions sous la pression nationale et internationale.

- *L'Afrique de l'Ouest*

Dans l'Afrique de l'Ouest, les expériences sont développées en opposition aux projets de développement décidés « du haut vers le bas » par des administrations centralisées et omnipotentes, sans concertation avec les populations ; par contre dans d'autres pays tels que le Maroc et la Tunisie, les expériences de développement local sont menées par les interventions des organisations externes.

En Afrique de l'Ouest, la très grande majorité des expériences est faite par l'Agence Française de Développement (l'AFD) dont les engagements portent à la fois sur des projets de développement communal ou communautaire en zones rurales et sur des projets mis en œuvre directement avec les populations ou avec certaines organisations de la société civile. Ces interventions prennent deux principales formes :

- des plans de développement villageois qui ont été élaborés dans une majorité des endroits, plus rapidement que pour les programmes de gestion de terroirs. Un nombre élevé de micro réalisations a été exécuté dans un temps limité, ce qui répondait à l'attente des populations de constater des résultats tangibles. Le taux moyen de participation des porteurs de projets, qui est de l'ordre de 20% de leur coût, démontre une capacité financière non négligeable et une volonté de profiter des ressources extérieures offertes. Ces interventions se sont parfois étendues de manière opportune à la mobilisation de concours bancaires ou à l'établissement de conventions locales de gestion de ressources naturelles ;

- des microprojets financés qui ont été relativement variés, ce qui prouve une assez grande liberté d'initiative des populations et l'émergence de besoins ressentis comme immédiats ; la priorité en termes financiers est allée à l'hydraulique, aux constructions scolaires et aux installations de santé. Ces projets de développement local évoluent jusqu'aux programmes de développement communal.

Dans ces pays d'Afrique de l'Ouest, on remarque que le développement local repose sur des actions mobilisant les initiatives locales au niveau des petites collectivités et des habitants eux-mêmes, éventuellement avec une aide technique ou financière extérieure. Ces actions sont apparues sous forme de mini-infrastructures (creusement d'un puits, installation de cellules

solaires pour alimenter un village, création d'une école), ou des mises en place de micro-coopératives ou d'associations de microcrédit, initiative de certains habitants à titre personnel ou familial au niveau d'exploitations agricoles, commerciales, artisanales, tirant partie des ressources et des marchés locaux et utilisant des méthodes performantes. Les principaux objectifs de ces interventions sont les suivants :

- répondre aux besoins de populations placées en situation de responsabilité ;
- assurer un développement économique et social cohérent, négocié et durable à l'échelle d'un territoire ;
- inscrire la lutte contre la pauvreté et contre les inégalités ainsi que la promotion du genre dans des actions de proximité ;
- articuler les projets de développement local avec les politiques, les programmes sectoriels et les moyens de l'État dans une approche d'aménagement du territoire.

En général, les résultats obtenus sont satisfaisants. C'est ce qui ressort de l'évaluation rétrospective de cinq (5) projets de développement local financés par l'AFD au Burkina Faso et au Mali entre 1993 et 2000 (l'AFD, 2001). Il est remarqué ainsi l'apparition des nouveaux types d'acteurs locaux. Il s'agit surtout de coopérations des femmes.

Aujourd'hui, des projets de nature comparable ont été financés en Tunisie et au Maroc par des organisations internationales non gouvernementales telles que le Fond d'Équipement des Nations Unies (FENU) et des organisations multilatérales telles que l'Agence Française de Développement (AFD).

- *En Tunisie*

L'AFD intervient dans les zones rurales par l'intermédiaire de Projets de Développement Agricole et Rural intégrés (PDARI) où l'Agence de Développement Durable (ADD) apporte des moyens d'intervention aux échelons administratifs provinciaux (gouvernorats) dans les domaines de la lutte antiérosive, de la reforestation, des pistes, de l'adduction d'eau et des infrastructures d'irrigation. La maîtrise d'ouvrage de l'état, potentiellement très structurante en matière d'aménagement du territoire mais encore très centralisée et très directive, est dorénavant relayée à travers ces projets par des actions faisant davantage appel aux initiatives des bénéficiaires. Cette approche s'inscrit dans la « démarche d'action participative » affichée comme nouvelle

priorité nationale et concerne la gestion de l'eau potable ou des ouvrages d'irrigation, la promotion de groupements d'éleveurs ou encore d'associations pour la gestion de vergers.

- *Au Maroc*

Le projet d'aménagement et de protection des massifs forestiers de la province d'Ifrane s'inscrit dans une démarche de développement local associant, dans quatre zones prioritaires, l'ensemble des acteurs de proximité : administration déconcentrées, collectivités locales, collectivités d'usagers, entreprises, organisations professionnelles d'agriculteurs et d'éleveurs, agriculteurs individuels. Le projet est organisé autour du développement durable et de la protection de l'environnement. Il a pour objet la protection des sols et la régulation des eaux, le développement socio-économique ainsi que la protection de la biodiversité. Il comporte un volet d'appui au genre. Un diagnostic initial des droits d'usage ainsi que des modes de régulation existants dans les divers domaines d'intervention conduira à l'élaboration de plans d'aménagements et de contrats de gestion avec les acteurs impliqués, permettant d'intégrer les composantes sectorielles du projet (l'AFD, 2001).

Les expériences de développement local menées en Afrique se caractérisent par l'importance de l'aide extérieure en termes de financement, de gestion et aide technique et la diversification des approches des interventions. Les acteurs principaux sont les ONG (Organisations Non Gouvernementales) de développement local qui jouent un rôle considérable dans l'accompagnement des initiatives locales au niveau local ; associations paysannes, des caisses de microcrédits, des groupes féminins se développent désormais et s'adressent aux pouvoirs en place.

2.2.2. En Amérique latine

Dans de nombreux pays d'Amérique latine, les années 1970 avaient vu la montée d'un solide mouvement urbain populaire, ouvrier et paysan, unis autour d'un projet socialiste commun. La conjoncture des années 1980 a plutôt provoqué une fragmentation de ces mouvements et leur repli. Mais, dans la décennie 90, les expériences latino-américaines de développement local ont connu une situation un peu différente. Les objectifs de ces nouvelles expériences sont autant d'analyser et de répondre à des besoins que de former la population à une nouvelle réalité : le partage des responsabilités et l'investissement des lieux démocratiques au sens d'une approche participative territorialisée, caractérisée par plusieurs activités et plusieurs partenaires. Cette nouvelle conjoncture a également fait apparaître un certain volontarisme économique et le

déploiement de réseaux d'économie solidaire (Lévesque B et al, 2001. *In* Favreau L et al, 2004) qui résulte d'une rencontre entre une population marginalisée et des leaders associatifs inscrits dans le sillage de mouvements sociaux locaux et d'Organisations Non Gouvernementales nationale et internationale (ONG).

Les différentes expériences demeurent encore bien exploratoires. Les expériences étudiées dans ce contexte confirment un nouveau type de développement, telle que celle de "Villa el Salvador, de Porto Alegre, Fortaleza, tout comme celles de la Florida à Santiago, capitale du Chili (Reyes ; Scalpelo, 1999), de Temuco, capitale régionale de l'Araucanie au Chili (Donovan ; Williamson ; Diaz, 2000), et d'El Augustino au Pérou (Cotera Fretel, 2000) »¹⁰. Ces initiatives, toutes innovatrices peuvent-elles conduire à un renouvellement de la pensée en matière de développement. Parmi l'ensemble des initiatives, nous avons retenu deux expériences jugées révélatrices de cette nouvelle dynamique de développement dans l'Amérique latine: celles de Villa el Salvador et de Porto Alegre.

- *Villa el Salvador*

Villa el Salvador, au Pérou, est un bidonville de 350 000 habitants en banlieue de Lima, devenu, aujourd'hui, une ville dans laquelle la mobilisation sociale des résidents, l'économie solidaire et le développement local ont constitué des éléments déterminants dans la lutte contre la pauvreté.

Cette municipalité de 350 000 habitants se caractérise par son haut degré d'organisation sociale, non seulement plus de 3000 associations y sont aujourd'hui actives, mais celles-ci mènent leurs activités dans un cadre très évolué de développement local et communautaire (Favreau I; Fréchette I, 2004).

Depuis 1971, cette municipalité a aménagé son territoire par groupes résidentiels organisés autour de 120 places. Chaque place aura son groupe résidentiel qui comprend en moyenne 384 familles organisées par îlots de maisons, soit entre 2000 et 2500 personnes.

L'économie locale de Villa el Salvador se constitue des petites industries disséminées un peu partout dans le bidonville, mal développées et faiblement connectées. Cette municipalité a également soutenu son économie locale par une stratégie de développement d'un district industriel (parc industriel) cogéré par la municipalité et les associations locales d'entrepreneurs.

¹⁰ Les ouvrages cités dans ce paragraphe sont indiqués dans l'article de L. Favreau et L. Fréchette, 2005. p.41à56.

Au point de départ, avec le concours de militants chrétiens, de militants de mouvements politiques de gauche et de professionnels d'ONG liménienne. Au cours des dernières années de la décennie 1990, l'activité industrielle de Villa el Salvador a été renforcée par l'émergence de services de soutien technique pour doter à la fin d'une forme économique propre, qui est le fruit d'un travail d'organisation progressif des petits entrepreneurs. Depuis lors, la relation entre les entrepreneurs et la ville se renforce. On assiste à ce moment-là à une proposition de développement intégré basée sur la commercialisation, l'assistance technique, la production, le financement et la formation entrepreneurial.

Sur une hypothétique de regroupement de petites unités de production locales plutôt qu'implantation de grandes entreprises, Villa el Salvador a incité les artisans locaux à s'organiser par champ professionnel au sein d'entreprises débordant le seuil du cadre familial et à mettre en commun leurs achats, leur machinerie et la commercialisation de leurs produits.

Aujourd'hui, après 10 ans d'efforts, les résultats sont probants : sur une population active de 100 000 habitants, Villa el Salvador est devenu un pôle de développement à partir de son parc industriel regroupant 1 200 petites et micro-entreprises (fournissant 37 000 postes de travail, dont 12 000 permanents et 25 000 saisonniers) (Azuela. 2001 ; Favreau ; Fréchette, (2002)). La population de Villa el Salvador a ainsi acquis, après plus de 30 ans de travail d'organisation, une large expérience dans la gestion de ses propres projets et le contrôle de son développement.

- ***Porto Alegre***

Porto Alegre est la capitale de Rio Grande do Sul, un État brésilien peuplé (10 millions d'habitants). Fondée au milieu du XVIIIe siècle par des immigrants acorines, Porto Alegre est aujourd'hui une grande agglomération qui compte 1 300 000 habitants de plus de 25 ethnies différentes. Gouvernée depuis plus de 14 ans (1988) par une coalition de gauche conduite par le Parti des Travailleurs (PT), cette municipalité a engagé un processus de participation où 40 000 citoyens collaborent à l'élaboration du budget municipal. En 1988, le Parti des Travailleurs (PT) est élu aux élections municipales. Il est réélu pour un deuxième mandat en octobre 2000 avec plus de 63 % des voix ((Favreau 1; Fréchette, 2002.). Depuis son arrivée au pouvoir, la population de Porto Alegre expérimente une nouvelle forme de démocratie, au niveau local, fondée sur une politique dite de budgets participatifs. Cette politique intègre les résidents dans la prise de décision en ce qui concerne l'affectation des deniers municipaux. Chaque quartier choisit lui-même, lors de débats et de consultations publiques, les travaux souhaités, les priorités

de développement et les projets à mettre de l'avant afin de répondre aux besoins de la population locale. En outre, chacun des 16 quartiers de la municipalité élit, lors de la tenue d'assemblées, des représentants qui siègent au conseil municipal afin de présenter les propositions élaborées lors de ces consultations.

Cette idée de la participation citoyenne (budget décentralisé par quartiers) fait son chemin. Des stratégies similaires ont été mises sur pied dans tout l'État de Rio Grande do Sul (également sous le gouvernement du PT). Étant donné le succès remporté par le budget participatif, personne n'hésite maintenant à qualifier Porto Alegre de « laboratoire social ».

Les nouvelles expériences de développement local en Amérique latine se caractérisent par :

- **un rôle promoteur des coopérations internationales décentralisées ;**
- **un forme d'économie sociale et solidaire qui "non seulement crée des dispositifs d'accompagnement des collectivités en difficulté pour régler leurs problèmes, mais soulève la question de la gouvernance démocratique, celle de l'aménagement des territoires et celle de la création de richesses, c'est-à-dire du développement d'entreprises (Lévesque et al, 2001. In Favreau I; Fréchette, 2002). Des nouvelles stratégies qui s'appuient d'abord sur les réseaux sociaux et les initiatives locales de production et d'échange existantes pour ensuite les resautées et les faire évoluer vers des cadres professionnels et spatiaux plus importants, créant ainsi les conditions d'une accumulation nécessaire à un plus grand développement.**

3. Les caractéristiques générales de développement local

Du survol sur les expériences de développement local à travers le monde, il est retenu quelques traits caractéristiques du développement local.

3.2. Les conditions clés de développement local

Généralement, les initiatives locales dépendent de quatre conditions, (Tesson F, 2005):

- l'ancrage territorial des démarches de développement local compris ici comme le dépassement des logiques sectorielles plus que comme une circonscription spatiale de la décision. Le territoire est ici un moyen et non une fin ;

- un processus d'intégration. C'est la question cruciale de la place du sujet au sein de la société qui est posée ici. Elle revêt des formes multiples: mobilisation locale, implication, citoyenneté ;

- la prise en compte des dimensions culturelles. Le développement local passe par le repérage d'un système de valeurs, de croyances, de représentations qui doivent agir comme des filtres pour la mise en place des actions sur le territoire ;

- l'adoption d'un mode de pensée complexe. Il s'agit ici de développer des modes d'apprentissage. Le développement n'est pas une logique simple de reproduction mais un processus complexe, cognitif dans lequel les acteurs du territoire doivent s'investir. C'est ainsi que Jean-Pierre Jambes parle de territoires apprenants.

On peut isoler 3 principes d'action :

- une approche transversale des problèmes,
- la mise en œuvre de partenariats multiples entre acteurs publics et privés,
- une perpétuelle remise en chantier de l'action dans une logique d'ajustement en fonction de l'évolution des enjeux.

3.2. Les approches de développement local

Les principales approches de développement local pourraient être résumées sous quatre formes :

- ***L'approche en réseau***

Au sein d'un territoire, l'approche en réseau se caractérise par le renforcement mutuel des stratégies d'acteurs par la mise en réseaux, servant, sous la forme de partenariats locaux.

Trois types de partenariats locaux peuvent exister :

- un partenariat créé à l'initiative des personnes, individuellement. Participation le plus souvent militante, généralement ancrée dans une identité très forte, tissant peu à peu les bases d'une citoyenneté renouvelée ;
- un partenariat créé à l'initiative d'entreprises ou plus généralement d'organismes professionnels qui revendiquent une place privilégiée dans les décisions économiques ;

- un partenariat créé à l'initiative des pouvoirs publics - locaux ou non - qui suppléent à une initiative privée rare ou défaillante;

La question de mise en réseaux dans le développement local n'est pas réductible aux relations de marchés comme l'indique (Pecqueur B, 2000, p. 51-57) ; elle comporte les réseaux de flux matériels, de relations de nature institutionnelle et de réseaux à caractère informel.

Toutefois, l'approche en réseau reste une zone floue de l'économie ; son existence est reconnue mais beaucoup de notions pas évidentes prévalent à son mécanisme. L'impact de l'approche en réseau sur les systèmes économiques et sociaux mérite de plus amples recherches.

- *L'approche systémique*

Elle offre une vision pluridimensionnelle et fait intervenir plusieurs niveaux et divers acteurs, qui sont mis en relations mutuelles avec l'environnement d'ensemble en vue de dégager une cohérence globale.

- *L'approche solidaire*

Elle s'intéresse plus au rôle de l'initiative par le bas qui s'appuie sur des formes de négociation paritaires, non pilotées par les pouvoirs publics.

- *L'approche participative*

Cette approche insiste sur les moyens utilisés pour atteindre les objectifs de développement. Elle se fonde sur un développement non hiérarchique, centré sur l'individu, elle nécessite, donc, une forme participative et autonomisant du renforcement des capacités, avec l'appropriation comme élément central. Il s'agit d'essayer de repérer et d'utiliser les compétences locales, travailler avec les communautés locales et élaborer des modèles appropriés.

3.3. Les acteurs du développement local

Selon Yves J (2000) les acteurs incontournables du développement local sont :

- les entrepreneurs locaux qui s'identifient à leur milieu local.
- les « institutionnels » organismes consulaires, organisations syndicales du patronat et des salariés"(Yves J, 2000, p.100).

- les décideurs politiques aux différents stades du territoire concerné (les représentants de l'État ont un rôle particulier).
- les institutions financières qui sont capables de mobiliser et d'affecter de l'épargne. Les actions de ces agents peuvent se combiner ou au contraire être conduites de manière isolée. Dans le second cas de figure, la stratégie de développement est mise à mal.
- d'après les expériences de développement local exposées précédemment, il existe d'autres types d'acteurs :
 - les sociétés civiles telles les organisations de femmes et celles des jeunes, les leaderships de type associatif;
 - les coopérations internationales décentralisées tels le Fond Monétaire International (FMI), l'organisation Mondiale du Commerce (OMC), La Banque Mondiale (BM), l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), etc. ; l'accompagnement des Organisations Non Gouvernementales (ONG) nationales ou internationales qui assurent, par leurs compétences, un soutien professionnel nécessaire à leur développement.

Ces expériences du développement local montrent que le développement local pourrait s'exprimer selon plusieurs façons:

- **un processus:** il s'agit de changement de structure qui entraîne un changement de fonction, ce qui engendrera des réactions dans toutes les dimensions (globales). Ces changements peuvent être volontaires ou non. Ils sont faits selon des étapes (niveaux, stades) successives liés entre eux et produisant dans le temps un résultat déterminé.

- **une méthode:** le développement local vu comme une manière de conduire le développement dans un territoire à partir de la mobilisation de leurs ressources latentes pour aboutir enfin un développement local. Il s'agit à la fois de déceler des ressources locales spécifiques à valoriser (ressources naturelles, culturelle, etc.) et de les organiser. Cette manière de faire permet de choisir les techniques d'organisation et les stratégies de travail et permet d'enrichir.

- **un outil** : c'est à dire que le développement local n'est pas une fin en soi, mais un outil pour atteindre un but fixé par une société, se caractérisant par un ensemble de valeurs. Donc le développement local doit être adapté aux spécificités des sociétés pour lesquelles il pourrait s'appliquer. Ceci prouve qu'il n'existe pas de plans recettes.

- **une approche** : le développement local est considéré comme une entrée parmi d'autres. Il est capable de donner une garantie de réussite aux actions menées sur un territoire. C'est une approche volontariste, axée sur un territoire restreint qui conçoit le développement comme une démarche partant du bas, privilégiant les ressources endogènes. Il fait appel aux traditions et insiste particulièrement sur la prise en compte des valeurs culturelles et sur le recours à des modalités coopératives.

- **une stratégie** : le développement local vu comme une stratégie; c'est-à-dire c'est une façon d'agir par rapport à la situation. Ceci se fixant d'abord des objectifs défendables puis en étudiant toutes les possibilités afin de retenir celles qui correspondent le mieux aux objectifs fixés dans les délais pour passer à l'opération. En général, ces stratégies pourraient être :

- **réactives** à une situation de crise socio-économique ressentie à l'échelle locale;

- **proactives** puisqu'elles s'agit d'intervenir à court, moyen et long terme de façon à doter la communauté des ressources appropriées pour lui permettre de se prendre en charge et d'agir sur les conditions favorisant le développement socio-économique de son territoire ;

- **préventives** en raison des efforts qui sont investis pour transformer les processus de déstructuration économique et sociale en processus de vitalisation socio-économique.

À partir de ce qui précède, on remarque, évidemment, la richesse de la réflexion en terme de développement local, de part de sa flexibilité et de sa souplesse. Mais ce développement, *il n'a pas de limites ?*

4. Les limites du développement local

Les évaluations critiques du développement local dans quelques pays, notamment ceux de l'Europe (Jouen M, 2004.), nous permettent de déduire que celui-ci reste fragile pour des raisons qui lui sont propres ; les critiques les plus fréquentes sont bien connues et elles sont parfois justifiées.

4.1. Les critiques sociales

Le succès du développement local dépend beaucoup plus que la gestion administrative et politique d'autres critères telle que la confiance, la solidarité, l'apparence, etc., qui sont des éléments très difficiles à réunir.

4.2. Les critiques économiques

Les critiques économique et financier sont fréquentes : Pecqueur Bernard mentionne que le processus d'innovation n'est pas toujours facile à entretenir, ce qui met en cause la pertinence des résultats. Le développement local dépend des engagements financiers non négligeables ; souvent, les moyens disponibles au niveau d'un territoire ne sont pas toujours à la hauteur du défi (collection des informations, analyse rigoureuse, animation et financement de réseaux communication) (Pecqueur B, 2000).

En effet, les expériences du développement local montrent qu'il ne peut pas survivre dans un contexte de concurrence pure ; il a besoin d'argent public; selon Pecqueur, il n'est pas réaliste de prétendre qu'il puisse assurer son autofinancement, un jour. Cette incapacité de garantie d'un autofinancement l'expose au risque des aléas économiques.

4.3. Les critiques politiques

Les expériences de développement local montrent qu'elles exigent la bonne gouvernance, la démocratie locale et l'autonomie décisionnelle ; autant de conditions difficiles à concrétiser dans tous les contextes. En plus de la fragilité de ces expériences de développement local en face de déférents aléas politiques puisque elles dépendent largement à la politique publique qui intervient dans le domaine économique et social.

4.4. Les critiques méthodologiques

Les réalités montrent la complicité de cette approche de développement local sur les plans théorique et pratique : d'une part celle-ci fait appel simultanément aux différents paramètres (sociaux, économiques, politiques et environnementaux) dont la mise en cohérence est difficile et trop compliquée ; d'une autre part les zones en difficulté souffrent précisément de « multiples handicaps » (c'est-à-dire d'une série d'obstacles de diverses natures) à l'insertion économique et sociale. De ce fait, elles sollicitent de nombreuses politiques publiques différentes et il en résulte un mélange d'initiatives imbriquées les unes dans les autres.

Conclusion

Parler du local à l'heure de la mondialisation paraît paradoxal dans le contexte actuel. La réalité est que le retour en force du local découle de l'incapacité à traiter les stratégies d'acteurs en dehors des cadres territoriaux.

L'émergence du local s'est produite dans un contexte marqué par la réorganisation des systèmes productifs, la mondialisation, et une évolution des fonctions des États d'un côté et une modification des structures spatiales de l'autre, ces deux aspects étant intimement liés. Ce sont là les modalités. Tout cela s'est produit à partir d'acteurs sociaux différents avec des objectifs nouveaux.

Le débat sur le développement local semble donc être né dans le sillage d'une réflexion sur la réhabilitation et la reconversion de territoires en crise. La diversification des problématiques et des situations des territoires sont à l'origine de la différenciation des méthodes d'approche, des modes d'intervention, des enjeux et des acteurs. En effet, d'une réponse à une crise spécifique, le développement local se transforme en une stratégie territoriale alimentée par la dynamique grandissante de décentralisation et par l'émergence des « théories de développement endogène » avant de retrouver une nouvelle légitimité induite par le retour au territoire comme valeur-refuge. Ainsi, le développement local a évolué vers une acception qui met l'accent sur la mobilisation des ressources endogènes et les rapports y afférents comme enjeux principaux.

Le développement local, bien qu'il soit porteur de résultats appréciables, présente plusieurs limites qui lui ont valu d'être qualifiée par certains d'utopie, et il reste en réalité sur le plan théorique en construction jusqu'à nos jours. Les propositions avancées de cette forme de développement ne semblent pas constituer une alternative cohérente au vu des innombrables interrogations qui restent en suspens ; sa pérennité dépend largement de sa capacité d'intégrer les principes de développement durable.

Enfin, le développement local est un mode parmi d'autres qu'il ne faut pas refuser et qui pourrait être utile pour dépasser certaines difficultés.

Dans la deuxième Partie de notre travail, on essaie d'identifier les opportunités offertes par les territoires montagneux de littoral au développement local durable.



PARTIE II

POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE, CAS DE LA COMMUNE DE COLLO

Cette partie s'efforce à mettre l'accent sur les opportunités offertes par les territoires de milieu montagneux du littoral algérien à un développement local durable, au travers de l'étude de cas du territoire communal de Collo.

CHAPITRE 1

**LE CONTEXTE SOCIAL LOCAL,
UN LEVIER DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

Introduction

Les dimensions sociales sont souvent négligées dans les études traditionnelles de développement territorial, bien qu'elles jouent un rôle déterminant dans la réussite de toutes actions d'aménagement et de développement.

En général, tout ce qui fait les individus en tant qu'êtres humains s'attache directement à leurs capacités à concevoir et à mettre en œuvre des nouvelles activités qui dépendent en partie de leur histoire et de leur environnement socioculturel. C'est pourquoi, aujourd'hui, on ne peut pas ignorer l'importance des « caractéristiques sociologiques » dans les stratégies de développement territorial parce qu'elles constituent le ferment dans lequel s'épanouissent ces stratégies. Ces caractéristiques, par ses particularités, font les différences entre les territoires dynamiques et ceux qui stagnent. Cette réflexion met en avant le rôle des caractéristiques sociales comme ressources fondamentales dans la construction de l'économie de proximité et du développement local.

Ce chapitre vise à porter un éclairage sur les caractéristiques sociologiques du contexte social communal pour identifier ses avantages et ses limites dans le processus de développement économique local durable et pour enrichir l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus dans les chapitres qui suivent (chapitre 2, chapitre 3). Ainsi, il vise à tester la première hypothèse de recherche "*le contexte social est un élément appréciable d'ancrage territorial dans les territoires montagneux du littoral*" pour démontrer l'importance de la dimension sociale dans la durabilité de développement local.

Pour atteindre ces objectifs, deux approches seront combinées :

- une approche théorique visant à détecter certaines caractéristiques jugées indicatrices pour évaluer le niveau de prédisposition d'un contexte social au processus de développement économique durable ;
- une approche par enquête sur terrain fondée sur un questionnaire auprès des principaux groupes socio-économiques. Ce questionnaire cherche à avoir une idée sur les avantages et les limites qu'offre le territoire communal à un tel processus au travers le test d'indicateurs retenus de l'approche théorique, et l'analyse comparative des résultats obtenus par l'enquête.

1. Quelques caractéristiques sociologiques d'intérêt économique

L'intégration des caractéristiques sociologiques dans l'analyse économique contribue grandement à rattraper le retard de la théorie économique sur la prise en compte des interactions sociales dans le développement économique des territoires. Ces interactions sociales sont conçues comme une ressource pour l'action économique au même titre que les ressources physiques et humaines.

Les "caractéristiques sociologiques" englobent une multitude de rapports personnalisés ; c'est pourquoi la définition de ce terme est très difficile. Selon J-M Callois (2005), les caractéristiques sociologiques sont définies par leurs composantes. D'après lui, elles incluent deux types d'éléments : des relations personnalisées entre individus caractérisées par leur intensité et leur nature (familiale, amicale, professionnelle, etc.), des règles de comportement (normes, conventions, habitudes), et des représentations du monde associées (valeurs, mythes fondateurs, etc.). Ces caractéristiques résultent d'un conditionnement social au sein d'un contexte territorial, mais aussi par des éléments extérieurs (image véhiculée par des groupes sociaux prestigieux, par les médias, etc.).

L'intégration des caractéristiques sociologiques permettent d'atteindre certains buts qui ne seraient pas en leurs absences ; elles peuvent faciliter certaines activités et être inutiles voire nocives pour d'autres.

Les caractéristiques sociologiques, en général, peuvent se distinguer, soit par leur intensité (forte, faible), soit par leur nature positive ou négative. Dans notre recherche on recourt à la nature de ces caractéristiques.

Vu l'aspect globalisant, fortement fédérateur et extrêmement vaste des caractéristiques sociologiques, il est impossible de prendre en compte la totalité de ces caractéristiques en relation avec l'activité économique. Donc, on n'a pris en compte que certaines caractéristiques jugées indicatrices pour évaluer la prédisposition d'un contexte social au développement local et qui ont des effets significatifs sur l'activité économique.

Pour les chercheurs dont J-M. Callois ; Coleman J-S ; G. Xavier et al, qui traitent de la question du rôle des caractéristiques sociologiques dans le développement économique, certaines caractéristiques apparaissent pertinentes pour signifier la prédisposition du contexte social au développement économique local. Parmi ces caractéristiques, **la tendance à la coopération, la**

connaissance du territoire et **l'ouverture à l'extérieur** qui constituent trois indicateurs clés pour apprécier un territoire.

1.1. La tendance à la coopération

La tendance à la coopération est définie comme la capacité, de collaborer, de participer à une œuvre et à un projet commun par des liens qui se tissent. Cette capacité permet à des individus ayant des intérêts communs de travailler ensemble avec le souci de l'intérêt général. Il s'agit du partenariat et de la coopération, et donc d'une action collective (Couet J-R ; Pavie A, 1998. *In* Callois J-M, 2005, p. 45). Cette tendance à la coopération contribue à se cotiser ou à se partager le travail pour la réalisation d'un bien local, public ou privé à moindre coût (puits, hangar de stockage, etc.), de se partager le matériel (tracteurs, outillages), la main-d'œuvre, le savoir et l'expérience, notamment en cas de difficulté. La tendance à la coopération pourrait également participer à diminuer les risques d'incertitude dans des opérations d'investissement et de gestion du risque. C'est pourquoi Pennanguer considèrerait que «la coopération des individus est le point nodal de toute réflexion sur l'action collective», (Pennanguer, 200. *In* Callois J-M, 2005, p. 45) qui prend plusieurs formes :

- spontanées et informelles entre deux ou plusieurs individus (relations d'entre aide) ;
- des structures économiques (coopératives, mutuelles) ;
- des comportements d'économie solidaire.

Toutefois, une tendance à la coopération nécessite certaines valeurs telles que l'appartenance à un territoire, la confiance, la réciprocité, l'esprit de l'entreprise et l'attitude face au changement, etc. Ces éléments constituent des conditions 'crochets' pour l'action collective. Dans cette lecture, on se limite à celles qui sont les plus pertinentes.

D'après Callois J-M (2005), **l'appartenance à un territoire** paraît déterminante ; même si elle est définissable dans la mesure où le concept même d'appartenance s'est avéré ne correspondre à rien de précis parce qu'il réunit des éléments trop divers. Du point de vue sociologique, l'appartenance à une même communauté fournit des incitations souvent opposées à l'intérêt matériel immédiat, et va faire tendre les agents à « internaliser ».

Un sentiment d'appartenance et d'enracinement développé contribue activement à la dynamique de prise en charge du milieu par ses acteurs. Un autre effet plus indirect dans le

domaine environnemental est apparu, un fort attachement au territoire consolide la conscience environnementale qui se traduit entre autres par une préoccupation pour la préservation de l'héritage naturel et culturel.

Également, une forte appartenance qui semble à première vue bénéfique, elle peut avoir des effets négatifs avec le temps. Si la cohésion et l'appartenance peuvent être utilisées au service d'objectifs environnementaux, ils peuvent être aussi contre ces objectifs. Il s'agit par exemple d'épuisements collectifs des ressources. Les membres d'un groupe ne pourraient pas être définis en fonction des projets à réaliser en commun. Ils pourraient refuser de se prolonger dans un certain type d'utopie (Simard J-F, 2002), ce qui implique un rapport de tension avec la société environnante et entraîne souvent des comportements ostentatoires ou provocateurs (Wcheter S et al, 2000).

Un sentiment d'appartenance génère généralement une aire de **confiance** qui est nécessaire pour avoir de l'action collective spontanée. Selon quelques auteurs (Fukuyama F ; Coleman J-S et al) qui s'intéressent à la question du développement économique, l'importance de confiance dans un territoire dépend de son rayon qui doit être suffisamment grand pour capter des économies d'échelle. Selon les mêmes auteurs la confiance n'implique pas automatiquement l'action collective, mais que la réciprocité semble vérifiée.

Fukuyama fait de la confiance le fondement du capital social car elle permet d'assurer une assistance efficace du comportement des agents à coût réduit, du moment que chaque agent est « surveillé » par au moins l'un des membres du groupe (Fukuyama F, 1995. *In* Callois J-M, 2005).

Coleman J-S, cite l'exemple célèbre du marché des diamants de New York, confiant dans la cohésion de leur communauté, les marchands se prêtent couramment des diamants entre eux (Coleman J-S, 1988. *In* Callois J-M, 2005).

Donc, la confiance pourrait être considérée comme un élément constitutif dans l'action collective, elle est une véritable ressource qui peut être activée en cas de besoin.

Cette confiance implique certains comportements tels que la **sociabilité** qui est un caractère désignant la capacité des gens à avoir des relations humaines faciles et à communiquer entre eux ; ce qui leur permettent de s'accompagner et de vivre ensemble. D'après une telle définition, il paraît qu'une forte sociabilité va de paire avec des règles de comportements propices à la coopération. En effet, « la sociabilité comme d'ailleurs la confiance, n'implique pas automatiquement la présence des actions collectives » (Callois J-M, 2005, p.172), mais peut les

faciliter à l'inverse de l'individualisme qui pourrait être un handicap majeur face aux actions collectives. La sociabilité permet de mieux se connaître et de s'accepter, ce qui facilite l'échange des informations et permet de résoudre les problèmes de l'asymétrie d'information sur les conditions de travail ; c'est ce que les économistes appellent une imperfection du marché. Il est vrai que des solutions formalisées existent pour traiter ces problèmes d'information, mais, elles sont souvent plus coûteuses. Une telle caractéristique est également utile dans le contrôle des actions et dans le partage des profits ; elle pourrait même consolider la capacité d'action collective et encourager différentes formes de rapprochement et de solidarité.

La solidarité est définie comme l'existence des « liens de dépendance mutuelle entre les citoyens d'un même pays et entre eux et leur ancêtres... » (Gresle F et al, 1994, p.349). Pour Callois J-M, la solidarité est le « lien unissant l'individu à son groupe par des sentiments d'obligation réciproque » (Callois J-M, 2005, p.56) et pour Xavier G (1984) le développement local est l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales et représentative de la volonté des habitants d'un micro- territoire de valoriser les richesses locales. Ce qui est créateur de développement économique. Selon ces perceptions, la solidarité pourrait être considérée comme un élément évident de l'action collective où les intérêts du groupe sont évidents.

La solidarité participe à adoucir les fluctuations liées à la variabilité de l'environnement économique extérieur et à gérer les différents risques au sein du territoire (risque économique, risque social et risque environnemental), notamment ceux financiers.

La solidarité est d'importance remarquable dans la réussite de l'action collective car l'internalisation des intérêts collectifs permet de résoudre ce que les économistes appellent les problèmes d'externalités. Il s'agira à la fois des externalités négatives (comme l'exemple des déchets sur la voie publique, mais aussi le comportement de pollueur de certaines entreprises industrielles) et d'externalités positives (par exemple, l'entretien des espaces naturels par leurs propriétaires).

Néanmoins, cette forte solidarité pourrait être à l'origine de conflits entre les personnes et les groupes et à l'origine même de situations d'instabilité (corporation, grève). Elle pourrait s'exercer au détriment de l'environnement, allant jusqu'à entraver fortement l'application des réglementations dans ce domaine. Une forte solidarité pourrait également influencer le

développement dans la mesure où une communauté pourrait se soustraire, consciemment ou pas, à un certain type de développement socio-économique ou de le refuser.

Globalement, les valeurs positives des caractéristiques de **l'appartenance**, de **la confiance**, de **la sociabilité** et de **la solidarité** pourraient exprimer une certaine **tendance à la coopération** qui peut constituer un élément clé pour évaluer la prédisposition du contexte social au processus de développement économique durable.

Comme **la tendance à la coopération**, **la connaissance du territoire** est un autre indicateur clé qui permet de mieux apprécier le contexte social d'un territoire et même de renforcer la tendance à la coopération.

1.2. La connaissance du territoire

Une bonne connaissance du territoire (atouts et problèmes) crée une conscience collective du territoire qui pourrait faciliter les processus de discussion, enrichir les perceptions, faciliter l'orientation des choix et des décisions et l'alliance des objectives. D'après Callois J-M (2005), une meilleure connaissance des lieux permet aux différentes catégories d'acteurs de pouvoir mettre en œuvre et préparer des synergies pour soutenir les projets communs de développement économique.

Tandis qu'une faible connaissance du territoire pourrait empêcher ou limiter même les processus de coopération.

Comme le développement ne peut être renfermé sur lui-même, c'est une partie d'un tout, il suppose non seulement **la tendance à la coopération** et **la connaissance du territoire local**, mais également **l'ouverture sur l'extérieur**.

2.3. L'ouverture sur l'extérieur

Le développement local ne doit pas évoluer dans un univers clos. Si la présence des conditions d'accessibilité (infrastructures) est nécessaire pour avoir un dynamisme économique, les liens sociaux avec l'extérieur sont aussi parmi les éléments les plus déterminants de cette dynamique car ils sont susceptibles d'apporter des ressources non disponibles dans la région. Ces liens avec l'extérieur pourraient générer la production de trois grands types de ressources pouvant être identifiables à partir d'une grille de lecture simple: offre, demande, échange.

Du côté de l'offre, l'ouverture peut apporter des informations sur des nouvelles technologies et méthodes.

Du côté de la demande, l'ouverture signifie une meilleure connaissance des débouchés potentiels.

Du côté des échanges, l'ouverture permet de connaître des partenaires potentiels et résoudre des problèmes d'appariement.

Ceci montre que le développement devrait évoluer en interaction continue avec les autres territoires régionaux et nationaux qui l'englobent où le tout forme un système d'apprentissage. Cette vision intégrée permet de conjuguer le développement d'un territoire dans toutes ses dimensions et de le questionner sous des angles très variés. C'est seulement dans ces conditions que le développement d'un territoire pourrait être durable.

Cette ouverture conditionne l'accès à des ressources : si elle est extrêmement forte, elle pourrait également influencer les choix des acteurs locaux car ces choix ne sont pas motivés uniquement par la recherche d'efficacité, ceci nécessite des liens plus forts suffisants pour diffuser des informations de manière passive que la simple connaissance, (Callois J-M, 2005, p.47).

Dans le cas de fermeture des groupes sur eux-mêmes, il y aura un risque de difficulté à maintenir une performance économique dans un contexte évolutif et concurrentiel. Ainsi si l'économie d'un territoire tourne en cercle fermé, cela peut produire l'effet exactement inverse, il peut produire un décalage en termes de productivité et d'adaptation à l'environnement extérieur, qui, à son tour, pourrait générer une « catastrophe » économique et sociale bien plus grande dans le futur. Ainsi une forte ouverture sur l'extérieur pourrait perturber les équilibres économiques et sociaux et/ou enclencher un processus migratoire. L'ouverture peut modifier l'affectation des ressources au sein du territoire. Tout ça pourrait mettre en péril le consensus économique social, provoquer un choc culturel et déstabiliser la société locale.

En définitive, de telles caractéristiques (**la tendance à la coopération, la connaissance du territoire local, l'ouverture sur l'extérieur**) par leurs apports à l'action collective et leurs influences sur la durabilité du développement économique des territoires, sont considérées comme des caractéristiques intéressantes pour apprécier le contexte social d'un territoire.

D'autres chercheurs comme Prévost P (2005) s'intéressant à la question des effets des caractéristiques sociologiques sur l'activité économique, insistent sur l'importance de d'autres

caractéristiques sociologiques dans l'appréciation économique de contexte social, et notamment **les relations financières** et **la volonté politiques** au niveau du territoire.

1.3. Les relations financières

Les relations financières sont considérées comme des éléments cruciaux de développement économique. En général, on distingue deux principaux canaux de financement : les canaux de financement formel représentés par les institutions financières et les canaux de financement informel représentés par des régulations et des pratiques entre les habitants et entre les acteurs économiques.

Généralement, l'existence des **relations financières informelles très localisées** non réglementées entre les membres des groupes socio-économiques constitue plutôt un support important pour soutenir et faire survivre les actions économiques au niveau d'un territoire surtout dans ceux en difficultés pour une raison ou une autre. Ce système financier est lié directement à la capacité des agents économiques de se conjuguer entre eux pour présenter des réponses immédiates devant des situations d'urgence. Ces comportements et relations financières présentent des avantages pour la viabilité et la durabilité économique, par sa souplesse et sa flexibilité face aux changements conjoncturels et économiques, en plus d'un processus d'accumulation. Il faut noter, que ces relations financières informelles sont nécessaires pour alimenter l'économie locale dans son stade initial (étape de rez-de-chaussée), mais quelque soit leurs intensités, elles sont incapables de conduire toutes seules l'économie locale à des stades plus avancées (Vershav F-X ; Bois gallais A-S, 1994).

Cependant, la dominance des relations financières informelles pourrait influencer négativement la durabilité des actions économiques à cause de leurs caractères incertains et informelles à cause de leur faible échelle d'action. C'est pourquoi la création des organismes formels, de fonds locaux et de fonds régionaux, constituera une stratégie gagnante et nécessaire. Elle favorise la mobilisation et l'affectation de l'épargne à des projets de création d'entreprises locales. Elle favorise une certaine sécurité financière. Elle facilite l'accès au financement des consommations, des investissements (des micro-financements des projets locaux et des microcrédits) pour soutenir les activités économiques.

C'est dans la complémentarité entre ces deux systèmes de financement formel et informel que se revitalise l'esprit d'initiative et le goût de l'innovation qui regroupent, motivent et impliquent une population dans la gestion durable de ses propres affaires.

Afin d'apprécier le poids des relations financières informelles dans le processus de développement durable dans un territoire, il est nécessaire de connaître les types de financement qui sert à financer l'investissement et la consommation. Une telle connaissance nous permet de réfléchir aux modalités d'action permettant l'appréciation de ce système de financement dans la démarche de développement local au cas de défiance (risque économique, naturel).

Tout comme les relations financières, la volonté politiques sont des caractères d'appoints dans le contexte territorial pour mener à bien le développement local.

1.5. L'impulsion de l'autorité locale

La sphère politique contient plusieurs dimensions institutionnelles, administratives, et politiques. Elle regroupe les responsables élus, les administrateurs des stratégies, des programmes et des décisions et peut être étendue jusqu'à englober les acteurs relevant de la formation et de la culture.

L'impulsion de l'autorité locale conditionne largement la démarche de développement local.

Au niveau local, quelques caractéristiques des gouverneurs locaux telle que la volonté d'agir, la responsabilité, la communicabilité, etc., ont une influence considérable sur la performance de l'environnement local. Les gouverneurs locaux sont les seuls capables d'assurer la cohérence sociale, de mener les interventions publiques, de régler et de contrôler le fonctionnement du développement économique d'une population, parce qu'ils sont les seuls qui disposent des outils leur permettant d'assurer une mobilisation sociopolitique à finalité économique : outils juridiques, instruments financiers, compétences pour l'aménagement de l'espace et les infrastructures (Casagrande C, 2003).

Selon Casagrande C, le développement local commence par une rencontre avant d'être une action, où les habitants du territoire doivent être informés, sensibilisés, mobilisés sur le projet et invités d'être des acteurs; ces missions s'établissent progressivement sur un rythme de **communication**. C'est la phase indispensable pour rechercher une confiance réciproque et assurer des garanties mutuelles. Les décideurs locaux jouent un rôle crucial dans l'amélioration et l'instauration du dialogue entre les institutions locales, la société civile et le secteur privé en matière.

Le dialogue pourrait contribuer à faire sauter les cloisons stérilisantes corporatives, administratives ou associatives, ce qui permet de maintenir des liens permanents entre ces intervenants et générer des rencontres sociales, culturelles et identitaires.

La réunification de ces acteurs autour d'un intérêt commun suppose une politique d'**animation**, qui va donner tout son sens à la dynamique collective de développement. Si l'on retient ici la définition avancée du Petit Robert relative à l'animation, c'est un ensemble de «méthodes de conduite d'un groupe qui favorisent la participation de ses membres à la vie collective» (Rey A, 1998, p.49), à partir de laquelle on déduit que l'intégration des différentes acteurs et citoyens du territoire est la finalité automatique de cette politique d'animation.

Cette finalité extrêmement précieuse (**l'intégration**) est définie comme un « processus par lequel un individu intériorise des normes et des valeurs de la culture avec laquelle il est en contact, et d'un jeton conduisant à une réussite à cette culture » (Couet J-R ; Davie A, 1998, p.56).

Donc, l'intégration permet aux individus d'un groupe d'occuper une place reconnue au sein du groupe et de s'inscrire dans un réseau de relations sociales. Ceci pourrait renforcer la cohésion sociale, créer une forme de transparence, et générer un climat de confiance, ce qui amène à une forte participation des citoyens aux actions collectives de développement économique.

C'est dans cette synergie, dans cette implication forte de tous pour un but commun d'intérêt général que résident les chances de réussite du développement local.

Ces comportements pourraient être considérés comme des indicateurs globaux pour apprécier la volonté d'action, la responsabilité, la démocratie, et la transparence chez les preneurs des décisions politiques. Ces caractéristiques constituent des qualités de base d'un environnement socio politique propice au développement économique local.

Enfin, le degré d'impulsion de l'autorité locale d'un territoire détermine directement ou indirectement l'efficacité des processus de développement local menés sur un territoire.

À la lumière de ce qui précède, un questionnaire a été élaboré, pour tester la prédisposition du contexte social local du territoire communal de Collo aux processus du développement économique durable.

2. La démarche suivie dans la construction d'un questionnaire

2.1. Sources d'informations mobilisées

Afin de limiter les biais de subjectivités inhérentes, d'avoir une idée sur la prédisposition du contexte local au développement économique local et d'élaborer une description assez précise des principales caractéristiques sociologiques du contexte social du développement économique, trois sources d'information ont été combinées:

- des lectures basées sur des articles et des ouvrages traitant de la thématique de recherche;
- des entretiens auprès des populations locales durant l'exécution du pré-test;
- des enquêtes avec questionnaire auprès des principaux groupes socio économiques (Cf. le questionnaire type en Annexe).

En général, il est difficile de trouver des indicateurs communs à un niveau très désagrégé pour tester notre hypothèse qui conçoit que les territoires montagneux du littoral possèdent un contexte social avantageux pour mener des actions de développement.

Cette difficulté pourrait être surmontée en faisant appel à l'usage de plusieurs indicateurs, parfois indirects pour donner seulement une idée sur la prédisposition sociale d'un contexte territorial au processus de développement. Il faut noter que ceci reste insuffisant car les caractéristiques sociologiques du contexte social local sont difficiles à appréhender sans enquêtes très détaillées et sans aide de spécialistes (sociologues et psychologues).

2.2. Stratégie d'échantillonnage

De chaque branche d'activité choisie en fonction de son poids sur l'économie communale, il est pris un échantillon de population par un tirage non probabiliste (raisonné – orienté) qui prend en considération que chaque activité soit la fonction principale de l'enquêté, et dans chaque échantillon le tirage se fait au hasard (aléatoire –simple) en vue de réduire la subjectivité. Il est choisi un échantillon aléatoire de 10 % de chaque groupe ciblé à l'exception du groupe des industriels pour lequel on a effectué un questionnaire exhaustif au vu du nombre très limité de ses membres, ce qui correspond à 65 enquêtés d'une population mère de 650 personnes (Tableau1). La collecte des données s'est faite sur place, les résultats ne peuvent être généralisés qu'aux groupes cibles.

Tableau 1 : Synthèse de la stratégie d'échantillonnage

Groupes cibles critères	Les pêcheurs	Les agriculteurs	Les artisans	Les industriels
Population mère	150	295	207	4
Taille de l'échantillon	15	25	21	4
Unité d'échantillonnage	Propriétaire	Exploitation	Artisan propriétaire/ locataire	Usine
L'unité de référence	Propriétaire	Exploitant	Artisan propriétaire/ locataire	Propriétaire
Date du début et date de fin de pré-test	De 01 au 05 avril 2008	De 06 au 10 avril 2008	De 11 au 16 avril 2008	/
Période d'enquête	Du 01/04/2008 au 05/04/2008 de 9h à 16h	Du 07/04/2008 au 13/04/2008 de 9h à 16h	Du 15/04/2008 au 18/04/2008 de 9h à 16h	Du 19/04/2008 au 25/04/2008

2.3. Élaboration du questionnaire

Le questionnaire se compose de 36 questions dont 34 fermées et deux ouvertes. Ce questionnaire est structuré en quatre rubriques.

- Les questions de la première rubrique de [question (1) à la question (10)] tendent à mettre en valeur (partie introductive) les caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des groupes socio économiques de la commune. Elles nous permettent d'avoir une idée sur les profils sur lesquels portent les futures actions de développement économique.
- La deuxième rubrique s'intéresse aux caractéristiques sociologiques des groupes socio-économiques dans un but d'apprécier leur influence sur le dynamisme économique du territoire communal. Elle se subdivise en trois sections :
 - la première section traite la tendance à la coopération sur la base de quatre indices : l'appartenance [question (11, 12)], la confiance [question (13, 14)], la sociabilité [question (15, 16,)], et la solidarité [question (17,18, 19, 20)].
 - la deuxième section s'intéresse aux connaissances du territoire local. Elle inclut deux questions, l'un' ouverte [question (21)] et l'autre fermée [question (22)]. Par cet deux questions, il est recherché de vérifier les perceptions (atouts et handicaps) et les attitudes (objectives et subjectives) de la population (groupes socio économiques) de

la commune vis à vis du développement local au sein de son territoire pour nous orienter sur les futures actions.

- la troisième section a pour objectif la connaissance des niveaux d'ouverture des groupes socio-économiques de la commune sur l'extérieur et leurs conséquences sur le développement local durable sur la base des [questions, 23, 24 et 25].

Les questions de cette rubrique sont inspirées du questionnaire fait par J-M Callois (2005) pour étudier l'espace rural français qui lui-même s'est inspiré du questionnaire élaboré par la Banque Mondiale pour évaluer le capital social dans les pays en développement.

- La troisième rubrique traite les relations financières entre les acteurs économiques, par l'indicateur de circuit d'épargnes. Trois indices interviennent : l'origine du capital de l'investissement [question (26)], la source de capital de démarrage des projets et de gestion [questions (27 et 28)] et la source de capital de défaillance ou risque [question (29)].
- La quatrième rubrique tente d'évaluer l'environnement sociopolitique local, à travers le teste de niveau d'impulsion du pouvoir local qui est considéré comme un élément déterminant pour un développement local en recourant à des indicateurs indirects tels que la communication [questions (30 à 33)], l'animation [question (34)] et l'intégration [question (35)] qui pourraient être considérés comme des indicateurs globaux pouvant identifier la qualité de l'environnement socio politique. La difficulté de déterminer des indicateurs précis pour évaluer l'environnement sociopolitique local du à sa nature partagée (gouverneurs / gouvernés).

Les diverses lectures entreprises ont orienté la formulation des questions et le choix des indices retenus dans ces deux dernières rubriques.

- Les quatre rubriques du questionnaire se terminent par une question générale [question (36)] qui a pour but d'ouvrir un espace de liberté à la population (acteurs socio-économique de la commune) et de lui donner la parole pour qu'elle exprime son attitude vis-à-vis du développement local de son territoire, et détermine comment elle se projette dans le futur.

Le questionnaire a fait l'objet d'un pré-test qui a pour objectif de vérifier le niveau de compréhension des questions et leurs ordres, et d'enrichir son contenu. Enfin le contenu du questionnaire final est exécuté dans la langue mère (l'arabe) pour donner plus de chance à la compréhension des questions.

On signale que durant l'exécution du pré-test quelques difficultés ont été rencontrées sur le terrain (difficulté de réunir la confiance : certains enquêtés étaient réticents pour certaines questions (13, 14, 31, etc.).

3. La présentation et l'interprétation des résultats

Le traitement statistique et l'analyse des résultats des données d'enquête sont reportés sur les tableaux de profil des échantillons enquêtés (Annexe C).

3.1. Les caractéristiques démographiques et socioprofessionnelles

Ce volet de l'enquête met en évidence les spécificités démographiques et professionnelles des groupes cibles (âge, genre, origine, niveau de scolarisation, etc.). La connaissance de ces caractéristiques nous aide à mieux positionner nos groupes cibles.

Des caractéristiques démographiques, il ressort qu'environ 20 % de cette population sont de sexe féminin (Annexe C, Q1), ces femmes travaillent dans certaines branches d'activité notamment l'agriculture et l'artisanat et absentes dans d'autres (telle que l'industrie et la pêche). Par exemple, dans la branche de l'agriculture la population féminine représente plus de 2/3 de nos enquêtés. « Après l'achèvement des tâches ménagères », chaque femme passe la journée au champ ou au jardin à enlever les mauvaises herbes, à retourner la terre, à faire la récolte ou à admirer les plantes qui poussent lentement. Cela traduit une forte relation d'intimité entre la femme et la terre dans cette commune. Cette relation d'intimité mériterait d'être valorisée par les responsables concernés, car le développement local est le fruit du comportement, du dynamisme et des actions des hommes et des femmes qui vivent sur un territoire donné (Prévost P, 1993.).

La catégorie d'âge dominante est de 35 à 55 ans (Annexe C, Q2), en représentant 80 % des enquêtés. Ce qui montre que la population active est en âge moyen.

L'ensemble des populations enquêtées résident dans le territoire communal (Annexe C, Q3).

En ce qui concerne le niveau scolaire, les résultats de l'enquête (Annexe C, Q4) montrent que 55 % de la population ont le niveau primaire (dont la majorité exerce l'activité de la pêche), et que 27 % ont le niveau moyen et seulement 3 % ont le niveau secondaire dont une personne dans

l'agriculture et les autres dans l'artisanat. Le reste, soit 15 % des enquêtés sont « sans niveau » et travaillent dans le secteur agricole.

En ce qui concerne les caractéristiques socioprofessionnelles, les résultats d'enquête montrent qu'environ 55,5 % des enquêtés ont une autre activité en parallèle de leur activité principale, un tel résultat pourrait être un facteur de richesse pour l'économie locale, mais s'il se généralise, il pourrait être un facteur de dispersion de la force de travail (Annexe C, Q5).

La majorité de ces populations (soit environ 70 %) bénéficient d'une expérience dépassant 10 ans (Annexe C, Q6), dont la quasi totalité de ces expériences sont hérités (Annexe C, Q7).

On remarque aussi que seulement 37% des groupes socioéconomiques dans la commune ont un diplôme dans le métier en plus des expériences héritées (Annexe C, Q8). Il s'agit surtout des pêcheurs et des artisans qui sont en majorité diplômés respectivement de l'Institut Technologique de la Pêche et de l'Aquaculture (Telèza) et du centre de formation professionnelle de Telèza (commune de Collo) ou de la commune de Skikda. Malheureusement ces populations diplômées ne bénéficient d'aucun stage de formation supplémentaire ou de recyclage à l'exception des pêcheurs dont presque la moitié a bénéficié de stages (Annexe C, Q9 -10).

Les principaux constats sur les caractéristiques socioprofessionnelles sont le faible niveau d'instruction des membres des groupes socio économiques au niveau de la commune, une expérience professionnelle considérable et l'importance du rôle de la femme dans certaines activités économiques au niveau de la commune (l'agriculture et l'artisanat). Ces caractéristiques doivent être prises en compte dans toute stratégie de développement du territoire communal.

3.2. Les caractéristiques socio-économique

Généralement, l'action collective est conditionnée par les facteurs socioculturels, même avec la médiation d'institutions formelles qui renforce la cohésion des actions collectives. C'est pourquoi dans cette section, on va tenter d'examiner la tendance à la coopération.

3.2.1. La tendance à la coopération

Certaines caractéristiques sociologiques telles que l'appartenance, la confiance, la sociabilité et la solidarité sont incontournables pour juger la tendance à la coopération chez les groupes socio économiques au niveau de la commune.

- *L'appartenance*

L'enquête sur terrain montre un fort sentiment d'appartenance au territoire communal des groupes socio économiques puisque seulement 10 % des enquêtés ont exprimé leur désir de quitter le territoire pour des raisons économiques, chercher un autre travail plus rémunérateur par exemple. Pour les mêmes raisons précédentes 20 % de ces enquêtés (dont la majorité sont des agriculteurs), acceptent de changer leurs métiers, mais sans quitter le territoire (Annexe C, Q11 et Q 12).

Cet indice montre que les acteurs socioéconomiques possèdent une appartenance plus forte (90%) au territoire communal et aux groupes de travail (75 %), surtout chez les agriculteurs et les pêcheurs.

Si, on l'accepte que tout projet et action territoriale de développement socio économique fonctionne à partir de certains sentiments d'appartenance territoriale (territoire et/ou groupes de travail), susceptibles de générer des dynamiques collectives, de produire des consensus ou des compromis et d'entretenir des solidarités entre des habitants et des «institutions » locales, qui ont par ailleurs des intérêts divergents, voire concurrents. Globalement notre population affiche des valeurs largement positives, ce qui encourage une vision partagée de l'avenir du territoire, facilitant la mise en œuvre d'actions collectives, de tisser un réseau de relations fondé sur l'intérêt commun et encourageant la proximité sociale et économique.

- *La confiance*

Les résultats de terrain portés sur le tableau (Annexe C, Q13 et Q 14) montre que seulement 20% des populations enquêtées attestent faire confiance à la majorité de la population communale, alors que 80 % de ces enquêtés ne font confiance qu'à une minorité. Ce résultat est confirmé par le taux de réponse à la question (14) à laquelle 67 % des enquêtés jugent nécessaire d'exiger des garanties de prêts soit par manque de confiance, soit pour des considérations religieuses (le plus long verset du coran c'est celui du crédit-Addine-)¹¹, tandis que 33 % ne jugent pas nécessaire d'exiger les garanties de prêts, ils considèrent que « le client sérieux est connu par la régularité dans le paiement de ses dettes ». On peut déduire que la confiance se limite à un cercle de connaissance restreint, envers lequel la confiance est grande. De tels

¹¹ Sourate "El Bakara", le verset(Aya)" 282"

résultats pourraient être expliqués en partie par les conditions socio politiques qu'a connues la région durant la décennie noire et qui a contribué à affaiblir la confiance en dehors d'un certain cercle restreint de connaissance, et en partie par l'hétérogénéité de la formation sociale (territoire regroupant plusieurs tribus).

Il est à signaler toutefois, que l'exigence d'une garantie des prêts ne marque pas systématiquement un manque de confiance.

Contrairement aux résultats attendus, malgré une forte appartenance au territoire et au groupe de travail le rayon de confiance reste limité à un cercle de connaissance restreint, la confiance n'est faible qu'à l'égard des personnes extérieures à un certain rayon de connaissance, mais qu'elle est forte au sein des réseaux déjà constitués.

Dans le cadre d'élaboration des projets collectifs du territoire à grande échelle, le rayon de confiance de petite échelle devient une véritable contrainte par contre dans le cas des petits projets ou des petites actions, il peut devenir un atout.

- ***La sociabilité***

Des indices de sociabilité (Annexe C, Q 15, 16, 17et 18), il est déduit que 95 % des enquêtés préfèrent travailler seuls ; selon eux, c'est une façon d'éviter les problèmes, d'achever le travail dans les délais et de faire un travail de qualité. Tandis que 60 % de ces enquêtés (dont la majorité des agriculteurs et des pêcheurs) entretiennent des relations extra-professionnelles avec leurs collègues de travail, dictées soit par la nature même du travail, soit par des relations familiales et amicales déjà existantes.

On signale que seules deux personnes parmi les 65 enquêtées adhèrent à des associations formelles (l'association écologique de Collo, l'association d'Al Moudjahidine) dont la participation est très forte ; le reste de la population enquêtée ne se dit pas intéressée par la vie associative et elle la considère comme une perte de temps.

En conséquence, on déduit une faible sociabilité des groupes socio économiques et un fort individualisme, des attitudes qui peuvent compromettre les projets de développement du territoire.

- ***La solidarité***

Les résultats de l'enquête donnent des valeurs intéressantes, même s'ils restent de nature déclarative et non démonstrative. Les 55 % des enquêtés qui sont surtout du secteur agricole et

de la pêche déclarent qu'il y a une solidarité entre les membres du groupe de travail, due à la nature du travail. Les autres, environ 45% des enquêtés (dont la majorité appartient au secteur de l'artisanat et de l'industrie) déclarent qu'il n'y a pas de solidarité entre les membres des groupes d'activité. Ce qui exprimerait la dominance de l'esprit de 'chacun pour soi', et confirmerait la dominance de l'esprit de l'individualisme ; paradoxalement 97% des enquêtés déclarent participer fortement aux actions d'entraides sociales (Annexe C, Q19 et 20). De ces résultats fortement contradictoires, on comprend que le manque actuel de solidarité n'annule pas, pour autant, une prédisposition de la population à la solidarité.

En général, l'indicateur de la tendance à la coopération affiche des résultats positifs malgré l'absence des relations systématiques entre ses trois indices par des considérations de délégation : l'indice de la sociabilité est faible, ce qui est en contradiction avec l'indice de solidarité, qui est extrêmement positif, et avec les résultats obtenus par l'indice d'appartenance et l'indice de confiance qui sont aussi en contradiction. Donc, on pourrait préconiser des actions de coopération sans mettre à l'exercice la relation logique de ces indices.

3.2. 2. Les connaissances du territoire local

Par cet indicateur, il est recherché à tester le niveau de connaissance du territoire (atouts et handicaps) chez les acteurs économiques. Cet indicateur donne des indications sur la conscience collective et sur la perception du futur développement dans le territoire communal.

Selon les résultats de l'enquête (Annexe C, Q21), environ 80% de la population considère la pêche et le tourisme comme les principaux atouts économiques du territoire communal. En deuxième position arrive l'industrie du liège, et en troisième position l'agriculture. La population accorde moins d'importance à l'artisanat. Il est remarqué que 10% de la population enquêtée considèrent que la commune ne posséderait aucune ressource ; plusieurs explications pourraient être apportées à une réponse aussi illogique. La première explication serait une mauvaise compréhension de la question, cette explication paraît peu plausible du fait que beaucoup d'efforts d'explication ont été fait durant l'enquête. La deuxième explication qui est déduite des entretiens avec ces populations serait leur réaction vis à vis du partage inégal des richesses communales. C'est un type de réponse d'une population désespérée qui se considère comme marginalisée.

En ce qui concerne les problèmes auxquels font face le développement de la commune (Annexe C, Q22), la majorité des enquêtés insistent en priorité sur les problèmes humains

(gestion, rigidité des lois, qualité des relations administrateurs/administrés). Les agriculteurs considèrent que l'autorité locale ne fait pas suffisamment d'efforts pour améliorer leur cadre et leurs conditions de vie (le réseau d'assainissement, le réseau routier et les équipements de proximité : la santé, le réseau de l'eau potable). Le groupe des industriels insiste surtout sur le problème de coupure d'électricité fréquente ; les pêcheurs soulèvent le problème des lois rigides, nombreuses et contradictoires, en plus de la complexité des procédures administratives (puisque ce secteur dépend de plusieurs administrations dont la chambre de la pêche, l'administration du port, etc.), sans oublier les problèmes techniques se résumant à un sous équipement du port (manque d'ateliers de réparation, chambres de refroidissement et agence de secours, etc.). Quant aux artisans, ils soulèvent le problème du manque et de la cherté de la matière première.

On signale aussi que la totalité des enquêtés considèrent que le milieu physique accidenté est une contrainte mineure, donc on pourrait le considérer comme un atout plus qu'une contrainte (complémentarité des espaces) mais qui, toutefois, exigerait un coût pour la surmonter.

En général, cette perception commune des habitants pourrait inciter à agir dans des intérêts collectifs. À cet égard, la tendance à la coopération et la connaissance du territoire sont deux conditions clés, mais insuffisantes, d'autres indicateurs comme l'ouverture sur l'extérieur apparaît également intéressants.

3.2. 3. L'ouverture sur l'extérieur

Les résultats d'enquête (Annexe C, Q23, 24, 25 et 26) montrent que 70 % des enquêtés ont des relations avec l'extérieur dont 55 % de ces derniers se déplacent pour le travail (achat du matériel de travail, de pièces pour les bateaux, de matières premières telles que le bois) et pour les échanges commerciaux. Les déplacements à l'extérieur de la commune pour raisons de visites de la famille et des amis concernent 27 % de la population enquêtée, alors que les 3% restants (dont la majorité sont des femmes) ont déclaré ne pas faire de déplacements vers l'extérieur ; elles sortent seulement pour des raisons d'urgence, maladie par exemple.

En ce qui concerne l'attitude des groupes socioéconomiques vis à vis de l'arrivée dans la commune des nouveaux investisseurs, presque 90 % se déclarent favorables, mais dans la mesure où leurs installations créent des nouveaux postes d'emplois, mettent en place une dynamique concurrentielle et développent des échanges professionnels et culturels. Alors que 8 % se déclarent indifférents ; les raisons de cette indifférence sont moins évidentes, elles pourraient être liées à des traits particuliers de cette tranche de population tels que leur pessimisme, ou leur

marginalisation, ou encore leur passivité. Les 2 % restant, s'opposent à l'arrivée des investisseurs pour des raisons sociales et environnementales ; ils considèrent que de nouveaux investisseurs vont créer ou amplifier les conflits d'usage, les conflits sociaux causés par le risque de non respect de mode de vie local, et pratiquer une l'exploitation irrationnelle des ressources et donc les épuiser.

Généralement, les indices d'ouverture sur l'extérieur sont encourageants, les groupes socio-économiques semblent davantage être reliés à l'extérieur qu'à l'intérieur (faible sociabilité).

Sur la base des résultats donnés par les trois indicateurs de l'environnement socioculturel, la tendance à la coopération, la connaissance du territoire, et l'ouverture sur l'extérieur, le territoire communal est considéré favorable aux processus de développement économique local durable malgré les quelques handicaps qui doivent être pris en compte.

3.2. Les relations financières informelles

La quasi-totalité de la population enquêtée déclare que l'autofinancement est la source principale de financement de ses activités économiques actuelles ou projetées. Il est considéré comme un puissant moyen d'éviter les risques divers (financiers, économique, etc.), tandis que les emprunts auprès de la famille et des amis constituent la seconde source. Seuls 2 % des enquêtés déclarent avoir contracté des crédits bancaires pour améliorer leurs activités. C'est dire que la très grande majorité des enquêtés ne fait pas recours aux crédits bancaires (Annexe C, Q27, 28 et 29).

Ces résultats pourraient s'expliquer par, non seulement la lourdeur des procédures des emprunts ou par des considérations religieuses¹², mais également par l'absence d'institutions de financement adaptées au niveau local (étatique ou associative). Les institutions nationales sont devenues pour la plupart autonomes signifiant que l'État ne garantit plus les emprunts bancaires ; en se transformant en banques classiques, elles appliquent les règles strictes du crédit bancaire et imposent souvent des taux d'intérêt très élevés en raison du fort risque de non remboursement. C'est pourquoi le système financier informel très localisé (autofinancement, emprunts auprès des proches ou des amis) est préféré aux services offerts par les institutions étatiques de financement.

¹² L'islam interdit le crédit par intérêt comme spécifiée dans la Sourate "Al bakara « ; le verset (Aya) " 130 ».

Face à un système financier étatique très exigeant, non adapté et ne pouvant soutenir immédiatement les risques (crise financière, l'insuffisance des institutions formelles), il serait utile de trouver un système informel très localisé plus ou moins autonome qui puisse être mobilisé pour certaines actions individuelles ou collectives pour rassembler les fonds nécessaires. Ce qui garantirait un certain dynamisme économique au sein du territoire. C'est un bon indicateur d'une durabilité économique puisque le système financier informel joue un rôle de stabilisateur, il facilite le financement des nouvelles actions d'investissements et pourrait être mobilisé dans le temps nécessaire. Mais il reste insuffisant pour mener à bien les étapes d'accumulation de la richesse.

3.3. L'impulsion du pouvoir local

L'analyse de la prédisposition des pouvoirs politiques locaux au processus de développement local au niveau de la commune est faite sur la base des déclarations de la population enquêtée.

3.3. 1. La communication

L'analyse des données de l'enquête (Annexe C, Q 30) montre que 48 % des groupes cibles déclarent trouver des difficultés à communiquer avec les preneurs de décisions. Cette difficulté est expliquée soit par le non disponibilité des responsables locaux durant la seule demi-journée réservée à la visite des citoyens (mardi matin), soit par méconnaissance de l'existence d'une journée réservée à l'audience. Les autres enquêtés (52%) déclarent, qu'ils ne trouvent pas des difficultés de communiquer avec les preneurs des décisions.

Les résultats relativement faibles de cet indicateur ne pourraient pas s'expliquer seulement par le manque de volonté d'agir chez les responsables locaux mais aussi par la fermeture des acteurs économiques sur eux mêmes.

3.3.2. L'animation

Dans la commune de Collo (Annexe C, Q31, 32 et 33), cette action d'animation est absente dans toutes les branches d'activité, à l'exception de l'artisanat (menuiserie et habillement traditionnel) pour lequel l'animation prend la forme de petites expositions en marge des manifestations officielles. Deux (2) sur les quatre (4) artisans enquêtés, participent régulièrement à ces expositions ; selon eux l'impact positif de ces expositions sur leur activité est assez rare. Tandis que les 02 autres artisans ne participent pas à l'organisation invoquant soit un manque de temps, soit le non invitation par les services de la commune. Cette situation est expliquée soit par

le manque de mécanismes d'animation, soit par le manque de moyens mis en œuvre, et aussi du fait que ces attributions demandent un certain degré d'autonomie (décentralisation).

Les résultats de l'indicateur animation montrent la marginalisation de ce processus et sa réduction à sa dimension culturelle, ce qui augmente la mise à l'écart de l'économie locale, alors que ce processus pourrait être un facteur d'ouverture et de dynamisme économique.

3.3.3. L'intégration

Selon les résultats d'enquête (Annexe C, Q34 et 35), la totalité des enquêtés déclarent n'avoir jamais été invités aux réunions de concertation au niveau de la commune. Au terme des entretiens avec les responsables locaux, il est déduit que cette absence d'intégration résulterait d'un manque de mécanismes de concertation et de moyens mis en place. Selon eux, ces attributions demandent une certaine mesure démocratique et un certain degré d'autonomie (décentralisation) qu'ils ne possèdent pas (tout est dicté par le haut).

La totalité de ces enquêtés affirment¹³ n'avoir reçu des visites de la part des responsables locaux au niveau de lieux de travail que pendant les périodes de vote.

Ces réponses attestent d'une absence d'intégration, ni de façon formelle (qui assure une interface régulière entre élus et « citoyens »), ni de façon informelle.

Certains enquêtés refuseraient de participer même s'ils étaient invités. Les raisons évoquées sont de nature très diverse. Pour certains, c'est une manière d'éviter des connotations 'appartenance politique', car ces personnes relient souvent les questions territoriales aux questions politiques (puisque'elles proclament ne pas aimer la politique) ; pour d'autres ce serait le manque de temps libre. De telles réponses pourrait être interprétées comme le résultat d'un manque de partage de responsabilité, d'absence de démocratie et de transparence, ou d'attitudes passives des acteurs économiques de la commune expliquées en partie par leur fermeture, leur faible niveau d'instruction, et en partie par le faible rayon de confiance qui caractérise ces acteurs économiques. Par conséquent les preneurs de décision locaux ne sont pas les seuls responsables de cette absence d'intégration, mais c'est une position de désengagement partagée par tous les acteurs du développement à tous les niveaux.

¹³ Ici on remarque l'utilisation du mot " jamais ", bien qu'il n'apparaisse pas au niveau des choix des réponses de la question dans notre questionnaire

L'analyse de l'environnement sociopolitique au niveau de la commune montre que ce lui-ci est défavorable au développement local. Le faible niveau de communicabilité et d'animation économique et l'absence d'intégration compromettent la réussite des projets collectifs de développement économique et leur durabilité. Donc, trouver des méthodes pour mobiliser ces acteurs locaux et mettre des mécanismes pour garantir la communicabilité, la transparence, la concertation est nécessaire, bien que cela soit souvent difficile à mettre dans un régime politique fortement hiérarchisé (concentré et dans les meilleurs cas déconcentré) qui impose les compétences, les responsabilités et les champs d'intervention aux collectivités locales. Donc, une démarche de développement local durable supposerait dans le court et moyen terme de revoir les attributions des collectivités locales et dans le long terme de revoir, dans sa globalité, les modalités d'exercice de gestion territoriale.

4. La perception de développement local

Suite aux réponses à la question sur les principales mesures préconisées pour donner un élan à l'économie locale de la commune (Annexe C, Q36), émergent deux visions très différenciées :

- **une vision pessimiste** qui est partagée par 17% des enquêtés. Selon eux, il n'y a aucune solution pour sortir de ce blocage. Cette position peut être expliquée par l'état de désespoir ressenti et vécu par ces personnes. De part leurs convictions cette population pourrait constituer un véritable handicap à des actions collectives de développement ;
- **une vision optimiste** partagée par la majorité de population (83 %). Cette attitude positive de la population constitue un atout majeur pour la mise en œuvre d'une démarche du développement local car elle permet d'agir positivement et mieux résister aux problèmes.

Pour cette catégorie des enquêtés les efforts de développement local durable doivent porter sur trois grands volets que l'on peut ordonner selon la fréquence des réponses qui reflète les priorités et les préoccupations des populations.

4.1. Les solutions d'ordre socio-économique

4.1.1. Une réponse immédiate aux besoins de proximité.

Il est revendiqué un meilleur niveau de satisfaction en termes d'emplois, d'équipements et services (droit au logement, l'accès aux réseaux d'eau potable et d'assainissement, l'accès aux

services socioculturels et socio sanitaires) ainsi qu'une amélioration du cadre de vie de la population (propreté, aménagement des espaces publics, l'image de la ville).

4.1.2. Diversifier les investissements

L'investissement économique, selon certains enquêtés, c'est la seule voie d'accès possible au développement économique surtout dans la pêche et dans le tourisme (des secteurs productifs).

4.1.3. L'aide financière

L'aide financière et technique aux travailleurs et investisseurs constitue une autre préoccupation majeure de la population enquêtés pour améliorer et développer leurs travaux.

4.2. Des solutions d'ordre politique

4.2.1. La bonne gouvernance locale

À cet égard, les réponses sont résumées dans les deux points suivants :

- améliorer les rapports administrateurs/ administrés par l'instauration d'un climat de confiance mutuelle garantie par la transparence ;
- activer la vie associative et les mécanismes de concertation (décisions collectives) pour que tous les individus puissent également avoir accès à la parole pour exprimer leurs points de vue et leurs aspirations et pour partager leurs savoirs et leurs expériences.

4.2.2. La démocratie est également une préoccupation majeure

Selon certains enquêtés, la démocratie est le principal accès au développement surtout que celle-ci conditionne la qualité de base des démarches de développement local. Mais la démocratie ne peut pas résoudre tous les problèmes de la commune, bien qu'elle demeure encore la meilleure option dans un contexte de crise.

4.2.3. Revoir le découpage administratif

Le développement local nécessite généralement un découpage territorial suffisamment large pour que le projet de développement local atteigne une efficacité minimale, mais aussi pas trop vaste pour permettre une forte implication des acteurs dans une démarche qui s'appuie fortement sur la proximité. Selon quelques enquêtés, l'étendue actuelle très réduite de la commune restreint considérablement la quantité de richesses communales (en termes d'espaces agricoles, de terrains de construction, etc.) au profit des communes limitrophes.

4.2.4. La révision des lois

En plus de leur conviction de la nécessité d'une refonte du maillage administratif, les enquêtés jugent les lois trop rigides, ce qui décourage toute initiative d'investissement.

4.3. Des solutions d'ordre idéologique

Selon d'autres enquêtés, la solution résiderait dans l'amélioration du système éducatif général qui devrait s'appuyer sur les principes de l'islam, l'esprit de travail et d'investissement et de l'éthique et de l'éthique, ce qui pourrait converger vers un projet de société plus juste et plus responsable.

Les réponses données à cette dernière question montrent qu'il y a une importante proportion d'acteurs qui affiche une conscience remarquable (même étonnante du fait de leurs niveaux d'instruction faible ou moyen). Cette conscience pourrait faciliter toutes formes d'intervention au niveau du territoire (pratiques et méthodologiques) et même servir de moteur à l'intégration des populations qui ont des attitudes passives.

A l'échelle du territoire communal de Collo, un bilan des résultats d'analyse du contexte social local apparaît relativement positif. Il est satisfaisant de trouver des indicateurs d'impacts positifs sur les futures actions de développement économique durable dans la commune même si quelques résultats (le faible rayon de confiance, l'individualisme, l'environnement sociopolitique peu favorable, etc.) pourraient compromettre la durabilité des interventions de développement économique local.

Globalement, le territoire d'étude paraît, donc, propice à l'action collective dans la mesure où l'indicateur de la tendance à la coopération offre des valeurs relativement positives malgré sa sensibilité à cause d'un individualisme prononcé et du faible rayon de confiance qui engendre une faible sociabilité. Ces faiblesses sont compensées par un niveau de connaissance assez satisfaisant du territoire communal par les acteurs économiques, ce qui reflète une certaine conscience territoriale. L'indicateur positif d'ouverture sur l'extérieur pourrait aussi renforcer les tendances à la coopération et offrir d'autres chances pour la réussite et la durabilité du développement économique.

Également, l'existence des canaux de financement informels (autofinancement, emprunts auprès de la famille et des amis) présente un autre atout pour la mise en œuvre d'une démarche de développement économique (initier et financer les nouveaux projets et les activités

d'exploitation, et faire face aux endommagements). Ce système, par sa flexibilité, est avantageux par rapport à celui de l'État, d'une part. D'autre part, il constitue une source d'épargne facilement mobilisable, pouvant remplacer relativement celle de l'État qui reste très exigeant envers les membres des groupes socio économiques de faible niveau d'instruction.

Au niveau du contexte politique local du territoire communal de Collo, le faible niveau de communication, d'animation et d'intégration constitue un véritable frein à la mise en œuvre d'une démarche locale de développement.

Donc, on pourrait déduire que la dimension sociale du contexte local ajoute des éléments significatifs qui constituent un argument important sur l'intérêt d'intégrer les facteurs sociaux d'un territoire dans l'analyse du développement local durable. Le contexte social, même s'il n'a pas forcément un rôle important dans la détermination du dynamisme économique, il a une vertu souvent peu prise en compte sur la durabilité de développement. En effet le contexte social est un élément déterminant d'ancrage et d'efficacité, mais il n'est pas l'élément exclusif à intégrer dans l'analyse du contexte local de développement dans une perspective de durabilité.

Conclusion

Les caractéristiques sociologiques contribuent utilement aux trois dimensions de la durabilité: la durabilité économique en facilitant la mobilisation collective, la durabilité environnementale en favorisant l'attachement à la qualité de vie collective et la durabilité sociale de manière pratiquement tautologique. Ce qui fait leurs insertions dans toutes les études de développement et d'aménagement du territoire une nécessité si l'on veut s'inscrire dans une voie de durabilité.

En effet, lorsqu'on travaille avec le levier social, on ne cherche pas nécessairement à bonifier le « système », mais plutôt à modifier la façon dont on l'utilise. Décider de se prendre en main, d'assumer une plus grande part de responsabilité personnelle dans le développement du territoire, donne d'autres sens aux composantes du « système » beaucoup plus qu'il en modifie la mécanique. Par ailleurs, les interventions d'aménagement doivent tenir compte de la diversité sociologique du potentiel humain et privilégier des modalités tenant compte de cette diversité.

Cela ne veut pas dire qu'il faille donner pour mission aux projets territoriaux la recherche à renforcer à tout prix les liens entre les habitants ou entre les habitants et leurs dirigeants car il existe des aspects négatifs des caractéristiques sociologiques même pour la durabilité de

développement, qui sont souvent loin d'être négligeables et qui touchent aussi les trois dimensions de la durabilité.

La question est donc de savoir comment capter au maximum les effets positifs des caractéristiques sociologiques d'un territoire, tout en évitant les effets négatifs.

En général, la prise en compte de réalités du contexte social local ne suffit pas toutes seules pour ajuster un modèle de développement local durable. Le contexte spatial et socio économique par leurs potentialités et contraintes constituent, également, des éléments clés qui devraient être pris en compte pour mieux sculpter ce modèle (chapitre1, chapitre 2), bien sûr, tout en agissant sur d'autres facteurs (politiques, technologiques, financiers et méthodologiques) aussi responsables de retard économique au niveau de la commune. Dans le chapitre qui suit (chapitre2), on va mettre l'accent sur les opportunités du contexte spatial du territoire communal.

CHAPITRE 2

**LE CONTEXTE SPATIAL LOCAL ;
DIVERSITÉ, MULTIFONCTIONNALITÉ,
ET
COMPLÉMENTARITÉ**

Introduction

La dimension spatiale est vitale pour le développement d'un territoire car toute exploitation se réfère à un espace lié à la ressource. Cette ressource fait l'objet d'un type d'exploitation ou de prélèvement qui donne lieu à travers l'étroite union de l'activité avec son milieu support à l'apparition des espaces « ressources » pour une activité ou pour une autre. Ceci signifie que l'activité économique et l'espace constituent un ensemble indissociable.

Le présent chapitre vise à identifier les différentes "entités spatiales"¹⁴ dans le territoire communal de Collo à travers un zonage fondé sur une représentation spatiale homogène. Ce zonage pourrait aider les décideurs locaux à construire des stratégies d'actions pour accélérer et dynamiser l'économie locale dans la commune de Collo. L'identification des entités spatiales de notre territoire s'appuie sur la combinaison de deux approches :

- une approche géophysique visant à déterminer les différentes entités spatiales leurs topographique et leurs potentiels naturels;
- une approche paysagère visant à identifier les différents composants de chaque entité spatiale déterminée afin de les biens valorisés.

Ces deux approches exigent la combinaison de plusieurs outils :

- des cartes thématiques et synthétiques établies au préalable à l'aide du logiciel (surfer 9.0) ;
- des données statistiques disponibles sur la commune ;
- d'études faites sur la commune ou la région ;
- des images satellites, des photographies aériennes et des photographies numériques ;
- des sorties sur terrain qui vont apporter des renseignements complémentaires sur les représentations de l'environnement local immédiat.

¹⁴Nous entendons par entité spatiale un territoire où les caractéristiques physiques, spatiales (paysagères), ou socio-économiques (utilisation) paraissent cohérentes entre elles. Chaque «entité spatiale" proposée essaie de prendre en compte soit la cohérence du milieu physique ou le mode de développement socio-économique (Lardon S et al, 2001, p.437).

1. La prédisposition du territoire communal au développement

1.1. Une aire administrative limitée mais dotée d'un poids administratif certain

La commune de Collo, située à 70 km à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Skikda, elle se limite au Nord et à l'Est par la mer Méditerranée qui constitue ses limites septentrionales, au Sud par la commune de Kerker, et à l'Ouest par la commune de Cheraïa.

Aujourd'hui, avec une superficie de 24, 11 km², la commune de Collo représente la plus petite commune de la wilaya de Skikda. Ce qui fait d'elle un territoire citadelle au bord d'explosion et met directement les programmes de développement local en péril à cause de l'absence d'assiette foncière pour accueillir les différents programmes socio-économiques, chaque année octroyés puis annulés.

Bien que son rang administratif (chef-lieu de commune et de daïra) reste toujours de poids, son rayon administratif n'a cessé de diminuer au fil des différents découpages administratifs.

À la période coloniale, la commune de Collo aurait eu une population égale à celle de Cirta (Constantine actuellement). Elle faisait partie importante de l'Est Algérien (département de Constantine). La commune a été un chef-lieu d'arrondissement (qui regroupait 19 communes dont les plus importantes étaient Tamalous, Bessombourg et Chéraïa).

En 1974, elle est devenue chef-lieu de daïra regroupant les communes de Collo, Tamalous, Cheraïa, Zitouna, Ouled Attia, Oum Toub, Ain Kechra, et El Hadaïek.

En 1982, l'aire de daïra de Collo était réduite aux communes de Khenek Mayoun, Oued Zhour, Beni Ziad, Ain Kechera, Bin El Ouiden et Ouldja Boulbellout.

En 1988, la daïra de Collo ne se composait que de trois de communes, à savoir celles de Collo, Cheraïa et Beni Ziad.

Ces découpages administratifs diminuent l'aire territoriale de la commune de Collo, ce qui la dépourvue de ses plus vastes espaces (ressources), lesquels ont été attribués aux daïras limitrophes. Cependant son rang administratif important (chef-lieu de commune et chef-lieu de daïra) pourrait contribuer fortement au développement de la commune au travers notamment des attributions budgétaires.

1.2. Une situation géographique avantageuse

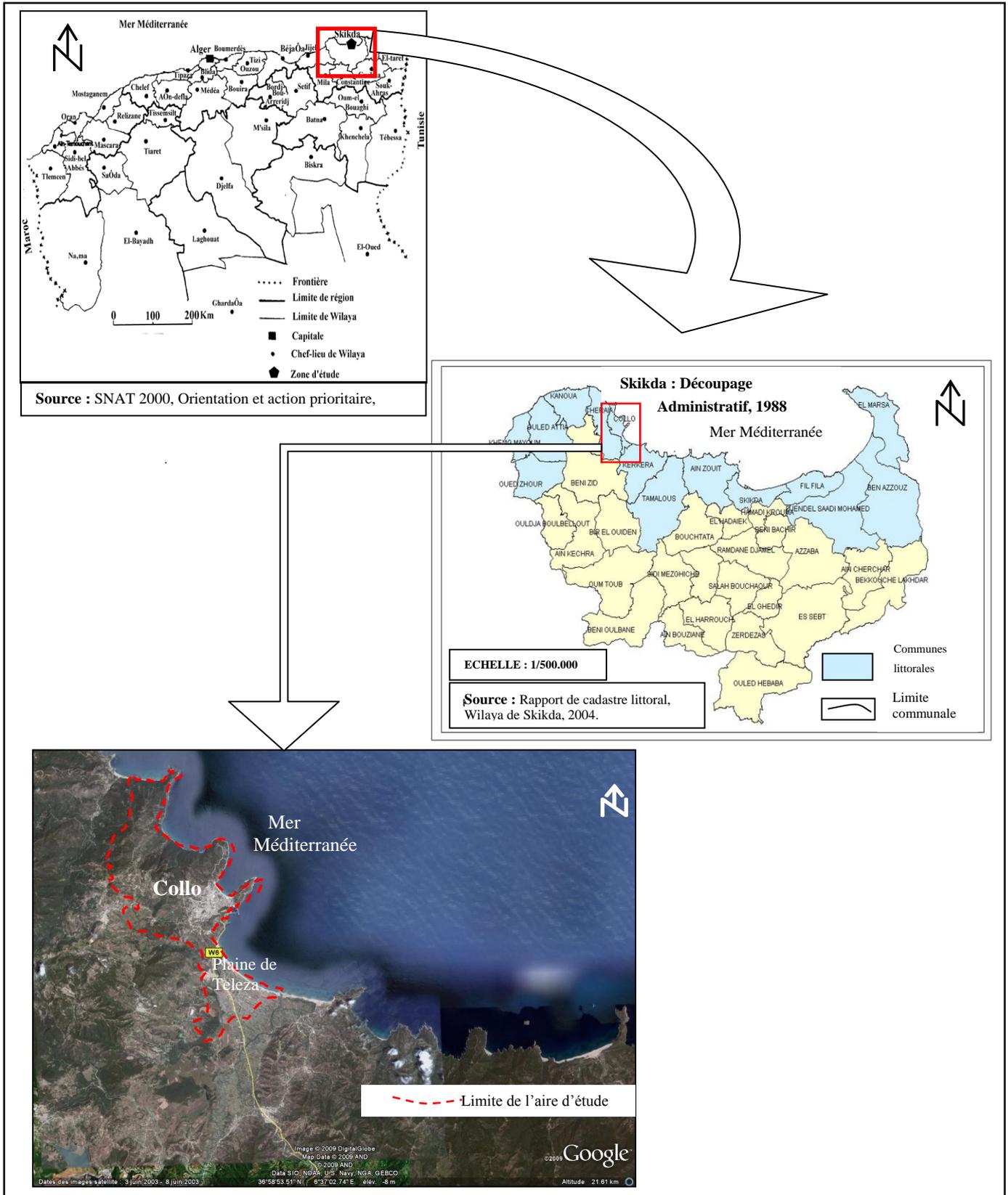
En général, « la région de Collo fait intimement partie de la Petite Kabylie, vaste chaîne côtière qui constitue l'Atlas Tellien du méridien du Cap Cavallo à celui de "Philippeville" (Calsate J-H, 1960). La commune de Collo se situe entre le golfe de Stora et le Cap Bougaroune dans une région pittoresque, boisée de chêne-liège et de pin maritime, semée de gorges, de ruisseaux et de vallons. Le chef-lieu de commune de Collo est situé à 60 km de Skikda par la ligne de crêtes, à 108 km de Constantine par le Col des Oliviers et à 460 km d'Alger via Constantine. Cette position permet à l'économie locale de bénéficier, d'une part une position de passage et d'ouverture à la mer pour certains territoires (Constantine), d'autre part de bénéficier de deux grands types d'espaces ressources : **l'espace terrestre** et **l'espace marin**.

L'espace terrestre, sculpté de relief hérissée de sommets, est entaillé dans des vallées drainées par des oueds. Il est bordé dans sa partie nord par la mer Méditerranée. Il se caractérise par un ensemble montagneux qui fait partie de Cap Bougaroune au Nord et au Sud par une plaine faisant partie du bassin versant de l'oued Guebli.

La position de la commune en bordure de la mer permet à l'économie communale de profiter d'une façade maritime de 8.7 km et d'un site portuaire. Cette ouverture sur la mer permet au territoire communal de bénéficier de flux divers et de tisser des relations privilégiées tant à l'intérieur (les wilayas de l'Est Algérien) qu'à l'extérieur du pays grâce au contact facile avec de nombreux ports de pays étrangers (Espagne, Portugal, Maroc, Tunisie). Une telle ouverture pourrait faciliter une sorte de rapprochement socio-économique et culturel entre le territoire communal et les autres territoires au niveau national et international (Figure4). Ceci pourrait aussi élargir les champs des échanges et des coopérations dans les différents domaines.

Cette réalité spatiale permet à l'économie locale de Collo de bénéficier d'une variété d'espaces et d'activités. Ces caractéristiques constituent des vecteurs d'attractivité majeure intérieure et extérieure, ce qui favorise une diversification des flux économiques dans le territoire communal.

Figure 4 : Situation géographique de la commune de Collo



Par sa position longitudinale entre 6° et 7° de l'est du méridien et latitudinale entre 36° et 37°, la commune de Collo bénéficie d'un climat méditerranéen. Elle est située dans une région classée parmi les zones les plus arrosées d'Algérie où les quantités de précipitation oscillent entre 800-1200 mm/ an (Boulabeize M, 2005). De telles hauteurs de précipitations favorisent l'apparition et le développement d'un couvert végétal très dense et permet le remplissage rapide de la nappe phréatique.

Ces caractéristiques permettent à l'économie locale de Collo de bénéficier d'une abondance relative de ressources hydriques (eau de surface et souterraine), des ressources forestières et d'une ambiance climatique et maritime favorable.

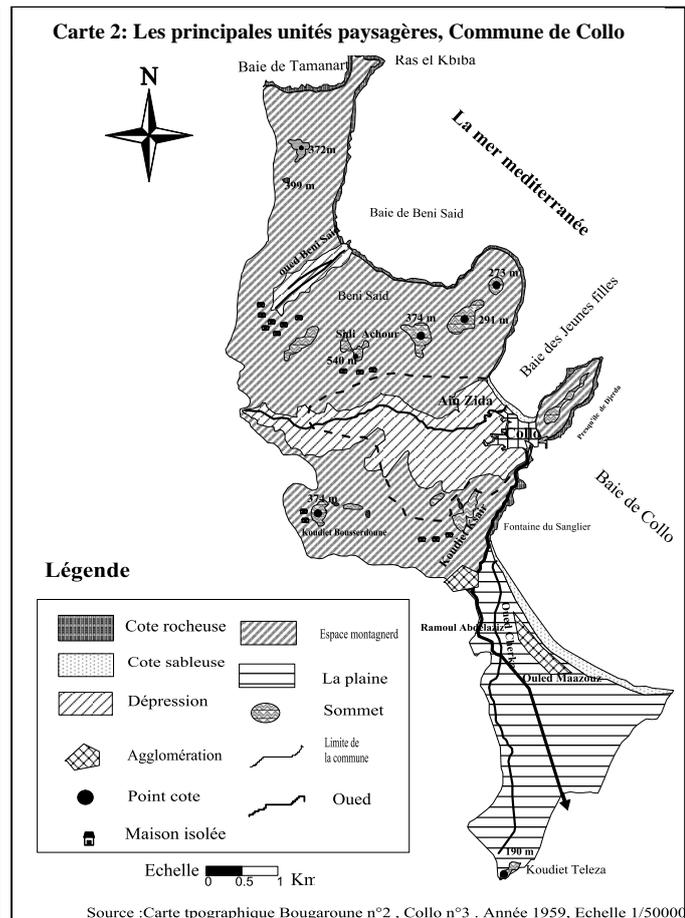
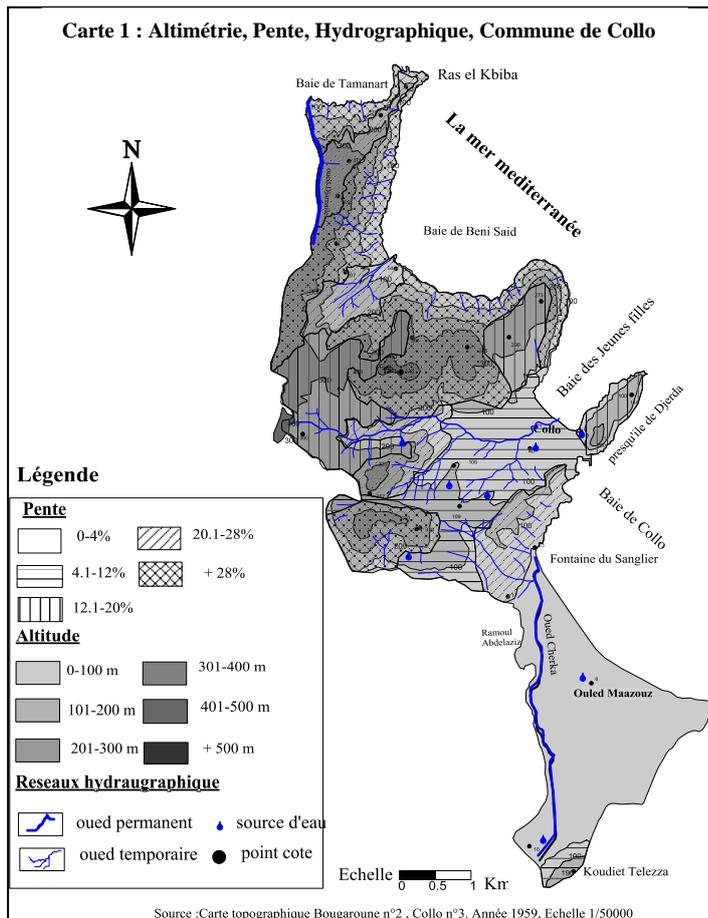
Ce régime méditerranéen est caractérisé par deux saisons bien distinctes:

- un hiver très humide où les vents dominants du nord- ouest deviennent plus intenses et peuvent constituer un véritable danger, souvent, accompagnée d'un état hygrométrique très élevé (Calsate J-H, 1960). Le caractère torrentiel et violent de la pluie peut parfois causer des inondations (débordement des oueds, remontée des eaux souterraines) et accélérer le processus d'érosion induisant des effets négatifs sur le développement économique dans la région. Ces effets négatifs sont de moindre importance sur la commune à cause de l'orientation d'alignement montagneux, qui est en parallèle au rivage méditerranéen, et également perpendiculaire aux vents dominants de nord -ouest et de nord-est;
- un été chaud et sec ; il n'est pas rare que la sécheresse se prolonge au-delà de la période estivale. Une telle caractéristique pourrait menacer certaines activités économiques, notamment, l'agriculture. Cependant, la brise de mer, le soleil et l'ambiance climatique de la mer Méditerranée offrent à l'économie locale des conditions favorables à la vie humaine, au développement du tourisme, et au développement de certaines productions agricoles telles que les agrumes et les oliviers.

La position géographique et le rang administratif sont deux atouts qui permettraient au territoire communal de Collo de relever certains défis de développement local durable. Ces deux atouts sont renforcés par un support spatial diversifié.

2. La représentation spatiale du territoire communal

D'une façon générale, le support spatial du territoire communal de Collo qui est façonné par la combinaison des principaux paramètres du milieu physique (relief, lithologie, réseau hydrographique, etc.) (Carte1), fait apparaître trois grandes entités géographiques bien individualisées : la montagne, la plaine et la mer (Carte 2).



Chaque unité spatiale fait l'objet d'une utilisation différente selon les potentialités et les contraintes du milieu physique.

2.1. La montagne, entre fragilité et richesse

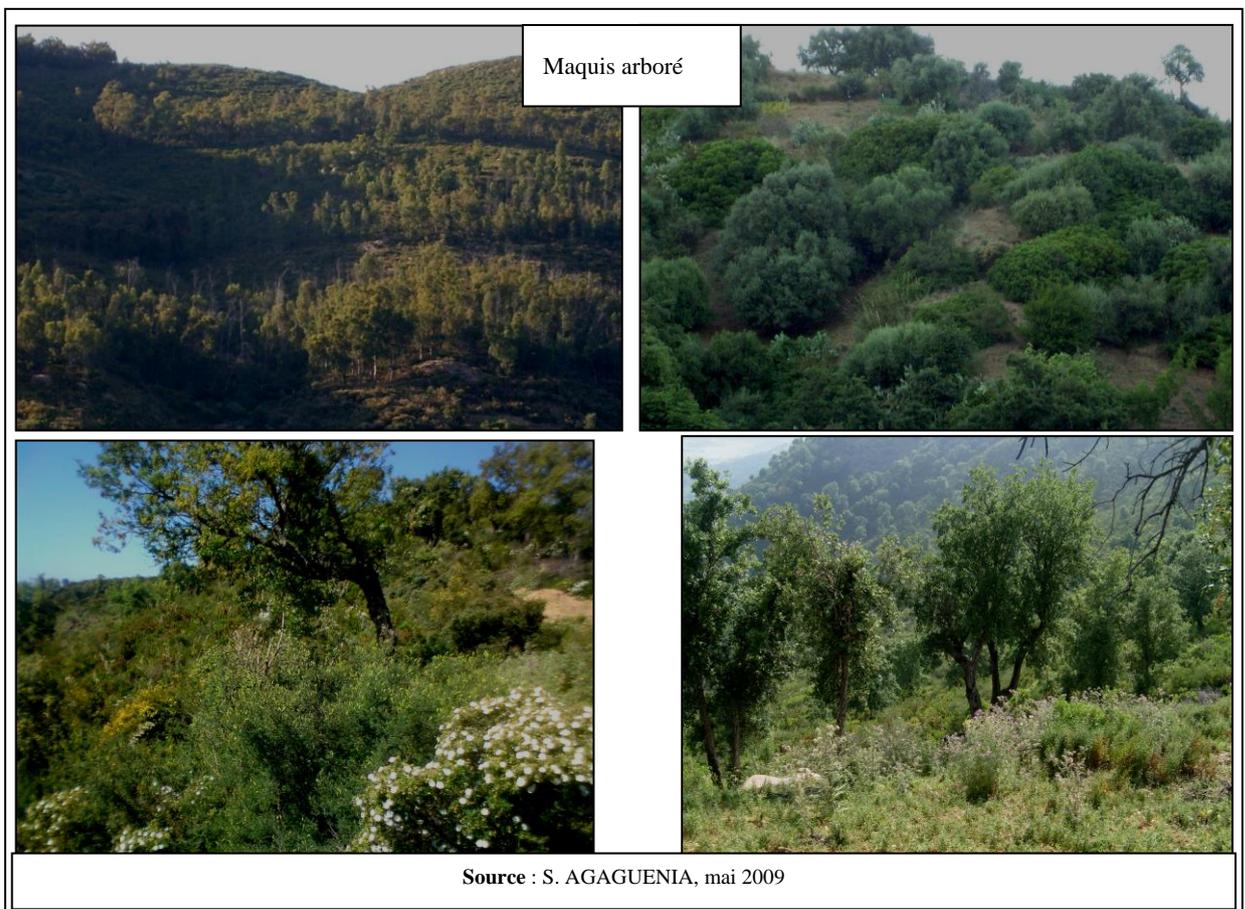
L'espace montagneux au nord occupant environ 70 % de la superficie totale de la commune, il représente une surface pentue et organisée en étage entre djebel, collines, fonds de vallée, versants, et dépressions. L'aspect montagneux dans la commune résulte beaucoup plus de l'encaissement des vallées que des altitudes qui restent modestes et se situent entre 200 et 300m,

seul djebel Sidi Achour culmine à une altitude assez appréciable (540 m) comme indique (Carte1).

La tectonique affectant la quasi-totalité de la région de Collo et l'écoulement de réseau hydrographique dans une formation lithologique dure (socle kabyle) donnent au territoire communal une topographie chaotique, aérée et allongée.

Ces caractéristiques font de cette entité spatiale montagnarde un véritable écosystème désigné par ses richesses en faune et en flore (Photo 1).

Photo 1 : La richesse naturelle de l'espace montagneux



- la faune compte environ 11 espèces de mammifères, 10 espèces d'oiseaux, dont les plus répandues sont la cigogne blanche, le canard, le héron, la perdrix, la tourterelle des bois, la caille, l'aigle royal, etc. Cette diversité faunistique constitue une véritable aubaine pour les amateurs de la découverte et de la chasse ;
- la flore est représentée par des arbres, des maquis et des herbages verdoyants, dont les plus importants sont :

- le pin maritime qui coexiste avec le chêne-liège ;
- le chêne-liège, une essence climatique de la région méditerranéenne, il est parfois associé au chêne zeen et au pin maritime ;
- le chêne zeen qui se rencontre principalement sur des terrains aux altitudes supérieures à 300 m, (G.E.R.S.A.R, 1975).

Ces formations végétales contribuent à la protection du milieu, à l'épuration de l'air (cycle de photosynthèse), à la lutte contre l'érosion et à la régulation des microclimats, en plus de leurs caractéristiques environnementales et écologiques. En parallèle de son rôle dans la vie économique notamment dans le tourisme vert, ces formations végétales créent une ambiance visuelle très impressionnante par ses polychromes, ses odeurs aromatiques et par les chants des oiseaux et l'originalité des paysages. Ces espaces verts sont aussi l'origine de la fraîcheur en été (atténuation des températures, oxygénation).

2.1.1. Le vallon de Beni-Saïd, un espace agricole potentiel

D'une superficie de 4.5 km², le vallon de Beni-Saïd est orienté sud-est/ nord-ouest. Il est drainé par un oued d'une longueur de 4.2 km à écoulement pérenne se jetant à la mer ; son débit moyen annuel est estimé à 0.441 hm³.

Ce vallon est entaillé dans le socle kabyle¹⁵. Il se caractérise par un fond plat de sol argilo-limoneux et des versants couverts par un sol peu épais résultant d'une dynamique érosive intense du socle kabyle et favorisé par la conjugaison des effets des facteurs naturels.

Sur un replat en hauteur se niche le village de Beni-Saïd qui est équipé seulement d'une école primaire et d'une salle de soins.

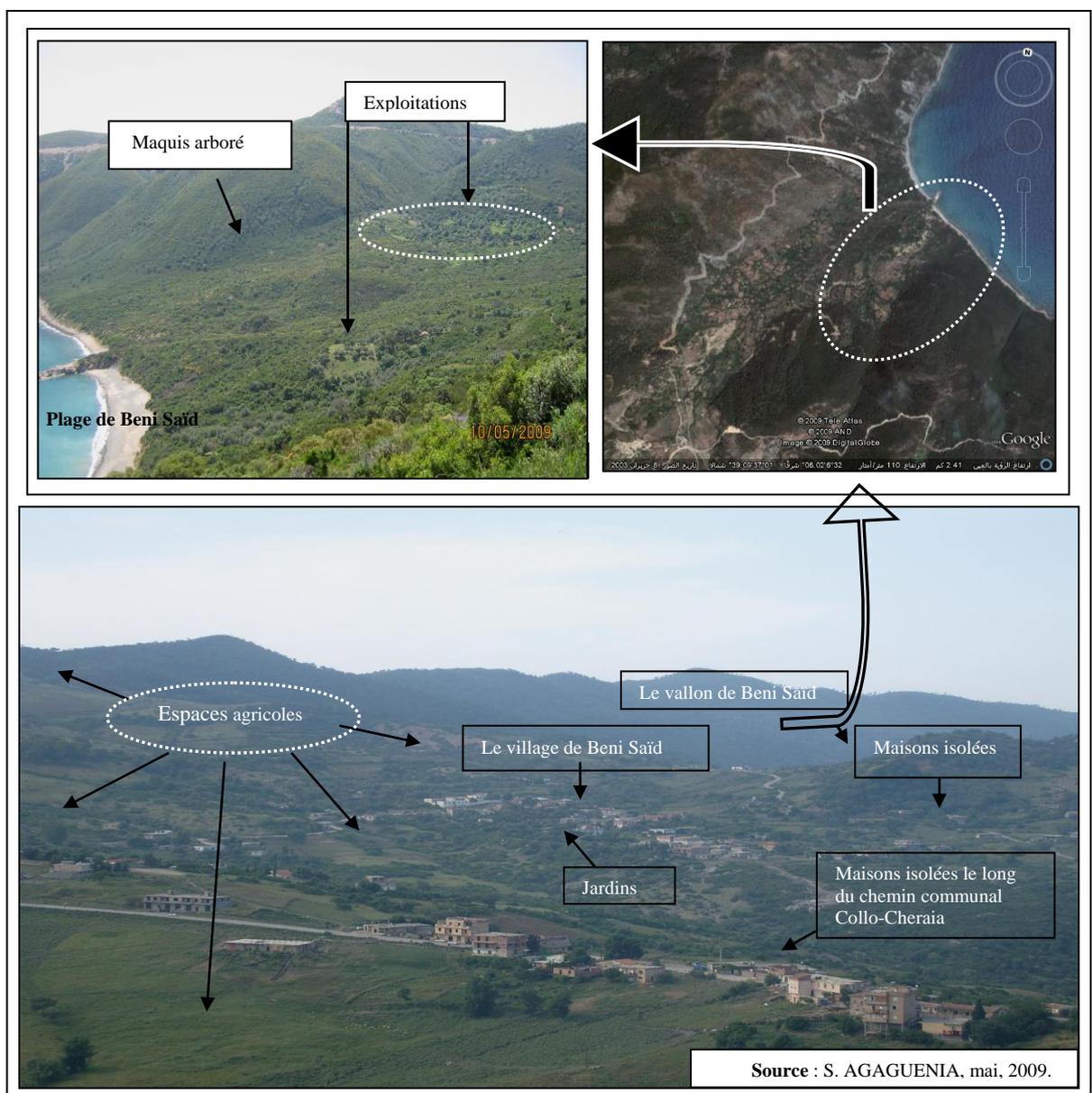
Dans cette partie du territoire communal, l'activité agricole est prédominante. Elle se présente par l'arboriculture, le maraîchage en sec et l'élevage. Les exploitations agricoles se localisent particulièrement sur les versants du djebel Mezaber qui limite le village de Beni-Saïd à l'ouest. D'autres exploitations s'éparpillent sous forme de jardins près des maisons ou des petites exploitations disséminées sur les versants de vallon de Beni-Saïd. Ces exploitations associent, souvent, au gros l'élevage extensif sous forme du pâturage libre en forêt un petit élevage

¹⁵ D'après Raoult J- F, 1977, toutes les formations paléozoïques qui servent ou qui ont servi de substratum à la chaîne calcaire, il paraît être constitué de trois ensembles, deux ensemble métamorphiques et un dernier principalement sédimentaire.

(aviculture et apiculture) comme activité de soutien. La partie non exploitée de ce vallon se caractérise par des pentes relativement fortes (8% à 20%), des versants d'aspect verdoyant surplombent la mer, et représentant plus de deux tiers de la superficie totale du vallon. En plus, on recense la présence d'une plage qui est encore à l'état naturel ; il s'agit de la plage de Beni-Saïd (Photo 2).

Avec ces caractéristiques, ce vallon pourrait constituer un espace potentiel pour développer certaines activités agricoles adaptées (arboriculture, petit élevage, etc.), et aussi un espace potentiel pour l'activité touristique (tourisme vert et tourisme balnéaire).

Photo 2 : La représentation spatiale de vallon de Beni-Saïd



2.1.2. Les Djebels, un espace marginalisé malgré ses richesses

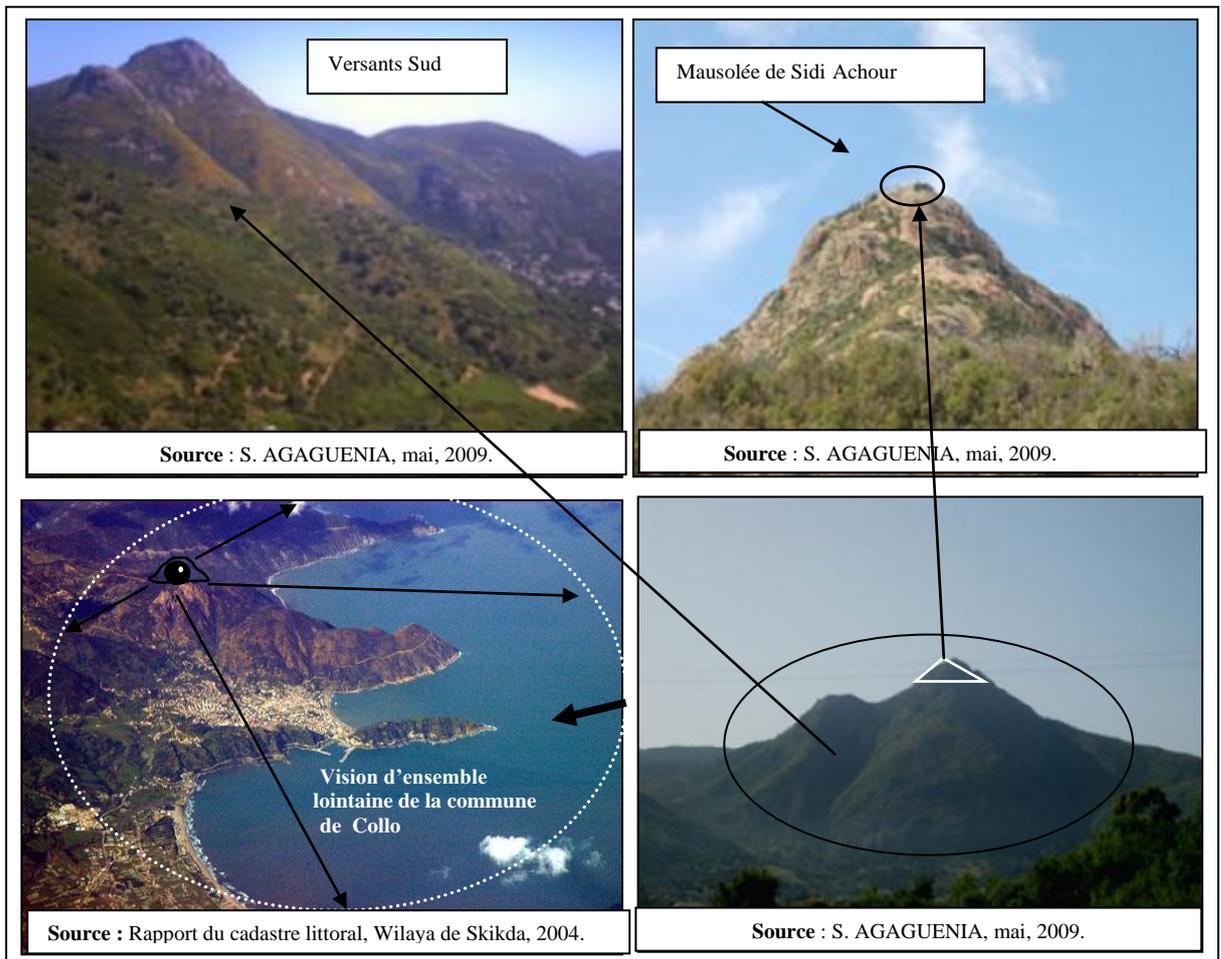
Cette entité spatiale correspond à deux unités bien individualisées :

- **Djebel Sidi Achour**

Il s'élève à l'extrémité nord-ouest de la dépression d'oued Syen avec une altitude culminant à 450m. Ce massif correspond à des roches granitiques d'origine magmatique d'âge tertiaire ; ce sont pour la plupart des microgranites (Calsate J-H, 1960).

La crête de ce djebel apparaît sous forme d'affleurement rocheux pointu où s'est implanté un marabout qui porte son nom. Il représente un symbole culturel très enraciné selon l'histoire du passé, celui-ci garde la ville et la protège contre les envahissements extérieurs (Photo 3).

Photo 3 : Vue du Djebel Sidi Achour



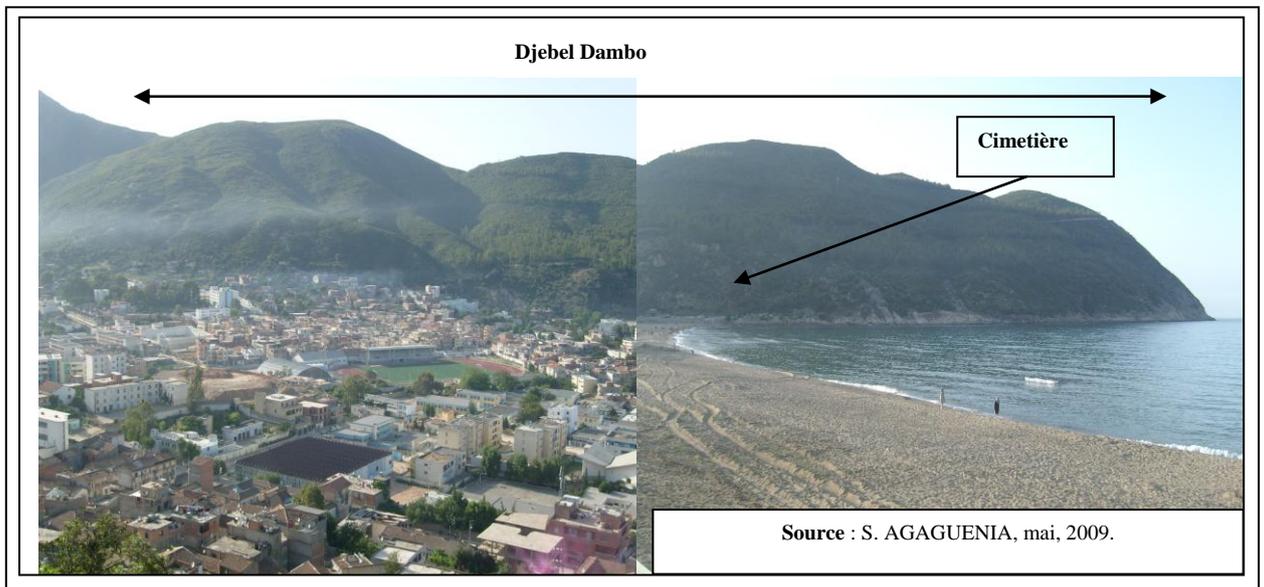
Les versants de ce massif sont très dénivelés où la pente supérieure à 20 % est dominante. Ils sont couverts par des maquis peu denses sur les versants Sud et par des maquis denses sur les

versants Nord. Ce Djebel domine la ville de Collo et la mer et permet une vue d'ensemble très lointaine pouvant être estimée à plus d'une dizaine de kilomètres.

- *Djebel Dambo*

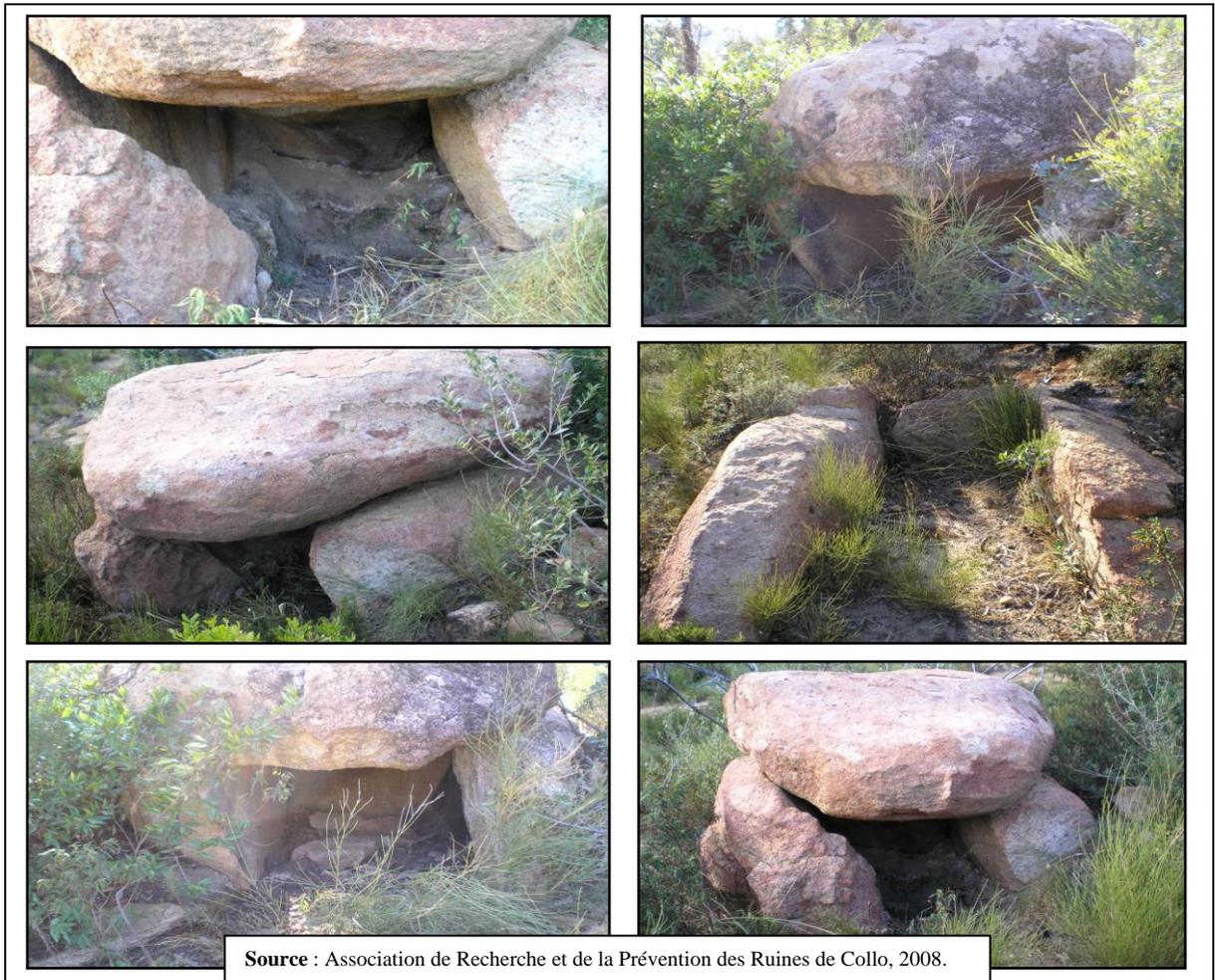
Il prend la forme allongée nord-est à sud-ouest de la Baie des Jeunes Filles sur une longueur de 3260 m. Ses altitudes ne dépassent pas les 300 m et ses versants ont des pentes comprises entre 12% et 20 %. Ils sont couverts par des maquis arborés. Ces versants surplombent la mer sous forme de falaises abruptes constituées de granites versicolores résultant des différents stades d'oxydation, (Photo 4).

Photo 4 : Vue d'ensemble du Djebel Dambo



Sur le versant nord-ouest, six (6) dolmens ont été découverts en 2004, datant de la période de 4000 à 800 A.J.C. Ils sont construits avec des roches de la région de type (Tèfza) qui résistent aux effets des facteurs climatiques ; c'est pourquoi l'état général de préservation de ces dolmens est bon à l'exception de deux dolmens fortement dégradés. Ces dolmens sont classés parmi les rares lieux découverts à l'échelle nationale après ceux de Constantine (Bou Nouara) et de Roknia à Guelma (Rapport de la mission de l'Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Sites et Monuments Historiques, 2004). Ces dolmens restent menacés par les travaux d'excavation par la population de la région pour découvrir des trésors cachés (Photo 5).

Photo5 : Les six dolmans découverts au Djebel Dambo, 2004



Source : Association de Recherche et de la Prévention des Ruines de Collo, 2008.

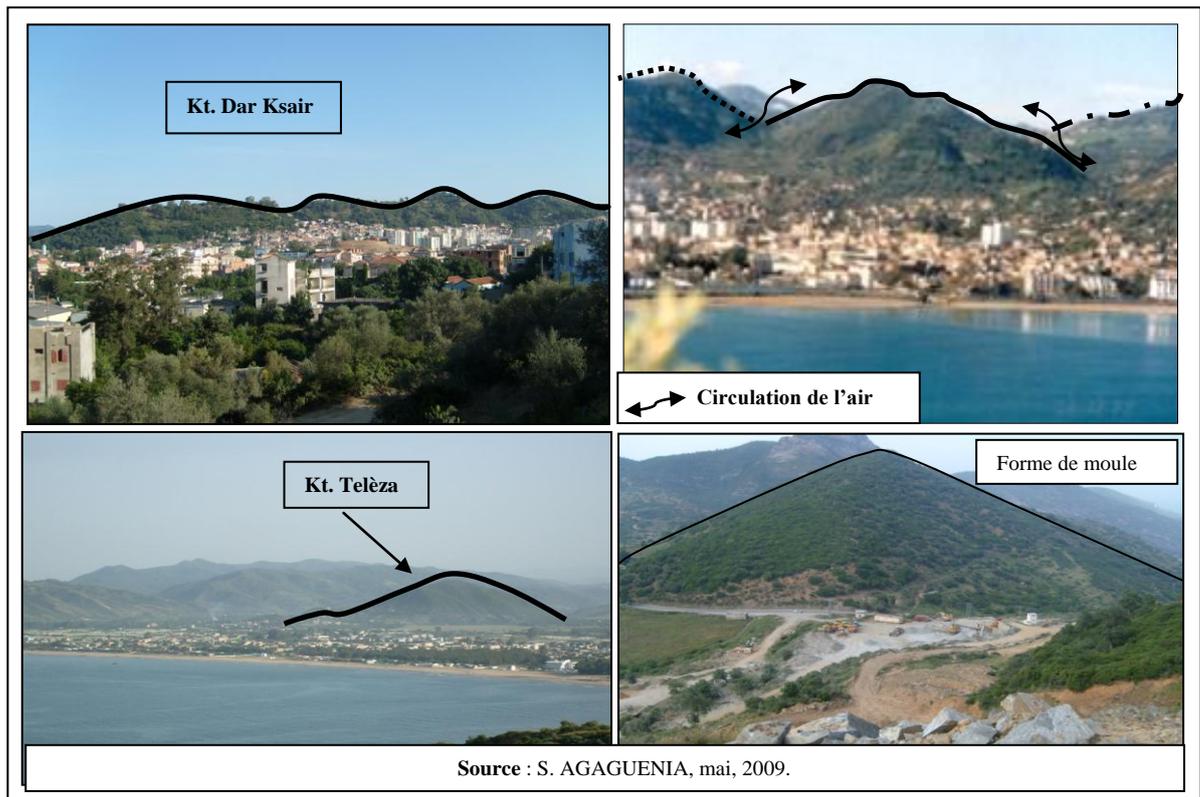
Au niveau du même lieu et d'après le même rapport, des "Tumulus" datant de la même période que celle des dolmens ont été découverts.

Les deux unités spatiales de Djebel Sidi Achour et Dambo, de par leur aspect accidenté, sont exposées aux processus d'érosion (mouvements de masse et glissements). Néanmoins, ces deux espaces offrent à l'économie locale des potentiels touristiques à valoriser et à intégrer au processus de développement tels que des vues panoramiques (vue lointaine et globalisante), la présence d'un couvert végétal naturel, un patrimoine historique et des lieux de tranquillité mal connus.

2.1.3. Les collines, un espace multifonctionnel

L'espace collinaire qui occupe dans sa majorité la partie nord-ouest de la commune, représente environ 80% de la superficie totale de l'entité spatiale montagnarde. Ces hauteurs couronnent la dépression d'Oued Syen et venant se terminer à la presque île de Djerda (Photo 6).

Photo 6 : Vue sur l'espace collinaire de Collo



Cet ensemble de Koudiats est caractérisé par une série de versants convexo –concaves. Il est constitué d'une succession de dômes d'origine dynamique aux sommets arrondis (Kt. Elmetair, Kt. Dara, Tabana, Kzair, Bouserdoune). Ils sont constitués, pour la plupart, de microgranites et de micro diorites. Ces roches facilement accessibles pourraient être exploitées comme pierres à bâtir, pierres décoratives ou bordures de trottoir, ou granulats (gravier et sable). À titre d'exemple, la micro diorite de "type dacique " de Koudiat Bouserdoune qui est situé à 5 Km à l'ouest de l'agglomération de Collo où se trouve une carrière de traitement des granulats.

La dominance des pentes entre (6% et 18%) participe à élever le coût des actions d'intervention économique au niveau de la commune.

Les versants des Koudiats sont couverts par des maquis arborés (milieu de transition) qui remplacent progressivement la forêt suite à la dégradation continue de cette dernière. Cette détérioration de la qualité du couvert végétal contribue à exposer ce milieu au processus érosif au vu du caractère agressif des précipitations de climat méditerranéen.

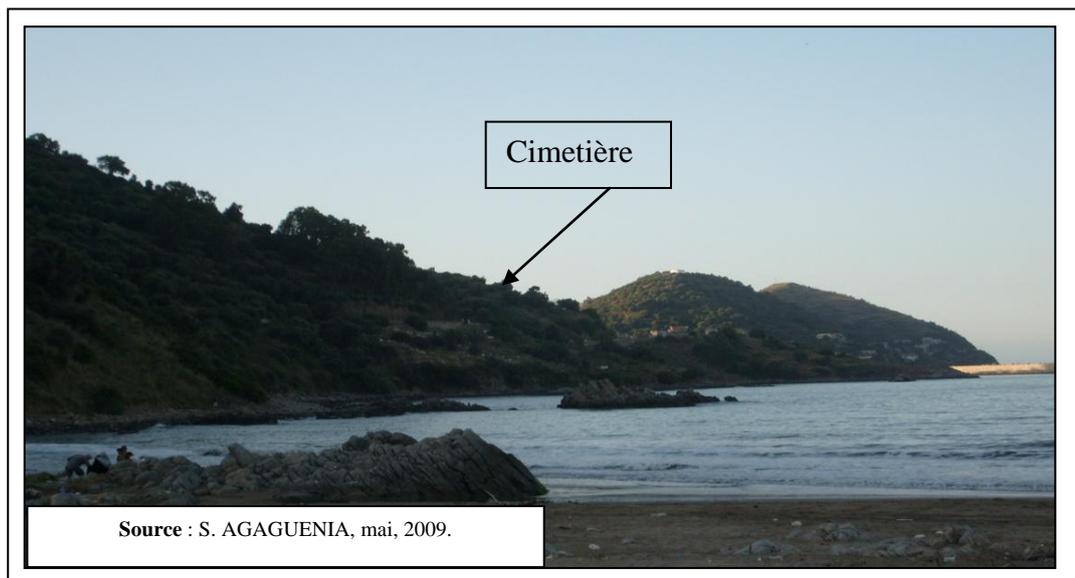
Cependant, ces Koudiats, par leur aspect protégé des vents dominants du nord-est grâce aux Djebel Dambo et Sidi Achour, pourraient constituer des espaces favorables pour l'installation

humaine (habitation) et pour le développement de certaines activités telles que l'arboriculture et l'élevage.

À partir de ces lieux d'altitude moyenne (oscillant entre 200 m et 300 m), on peut dominer la ville de Collo et même d'autres parties de territoires limitrophes (Chéraïa et Beni-zid), par des vues panoramiques changeant en fonction de l'âge des plantations et des hauteurs des parois de milieu physique, et faisant la joie des touristes accros de la nature qui visitent ces lieux.

Les versants qui surplombent la mer (Dar kzaier et El Metaier) portent des sites historiques typiquement méditerranéens à l'instar des Grottes phéniciennes dans la partie Sud de koudiat El Mataier. Au nombre de sept (07), elles servaient autrefois des lieux de refuge et d'abri. Ces grottes sont actuellement très dégradées. Sur ces mêmes versants, il a été construit des mausolées et des cimetières musulman, phénicien et turc (Skikda : histoire et empreintes, 2004) (Photo7).

Photo7 : Exemple des versants surplombant la mer



Les dolmens, les tumulus, les grottes, les cimetières et les mausolées sont des éléments paysagers qui représentent un potentiel touristique considérable ; leur valorisation pourrait pour donner un élan à l'économie touristique de la commune. Même la partie non occupée de ces espaces pourrait être considérée comme des espaces potentiels au développement touristique (tourisme vert).

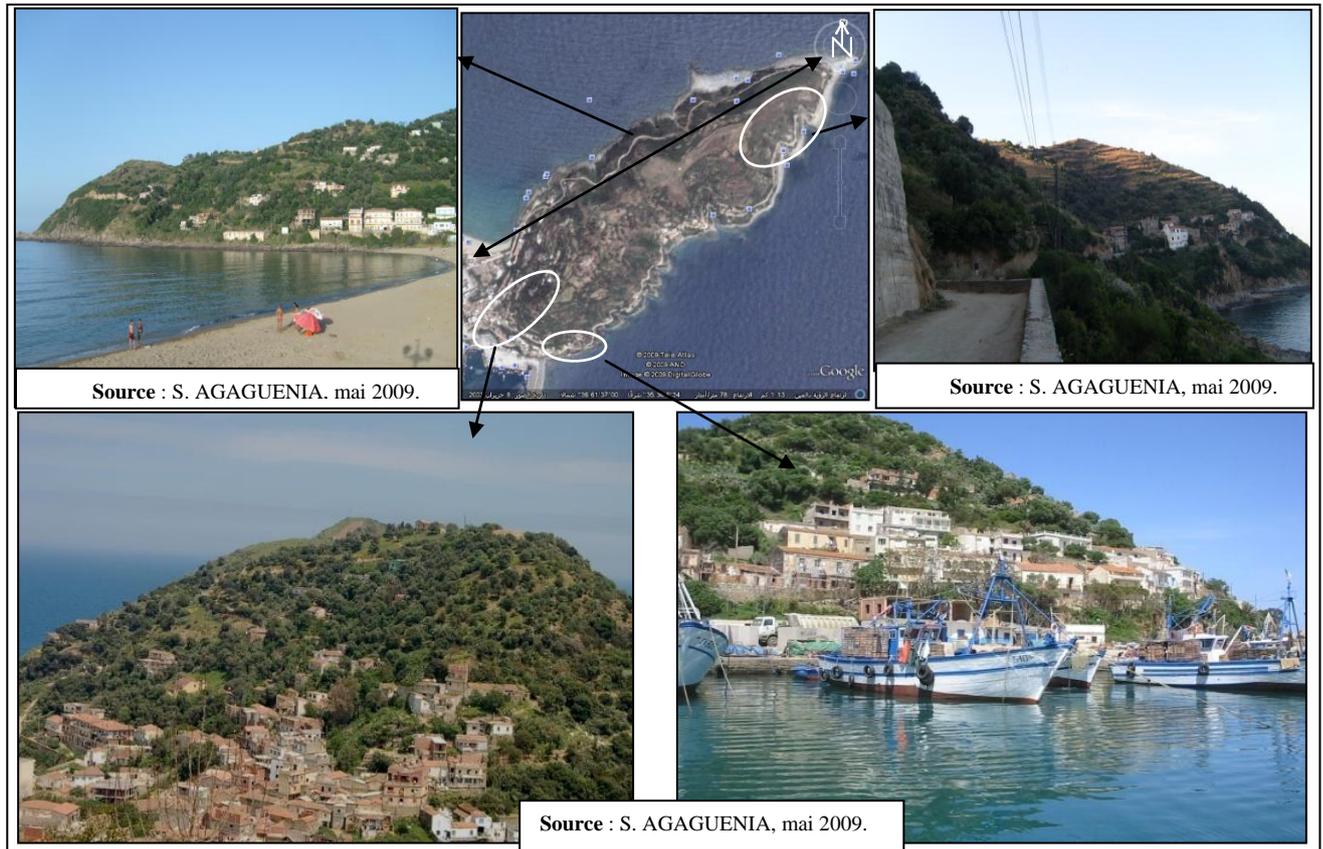
En définitive, au vu de ses caractéristiques naturelles, morphologiques (pentes fortes, altitude et les châabates), patrimoniales et historiques, cette entité spatiale collinaire constitue un espace touristique potentiel. Elle pourrait même drainer de nombreuses catégories de la population

locale et des émigrés qui aspirent à y construire leurs résidences secondaires ou même principales, notamment dans les parties facilement accessibles. En plus qu'un espace potentiel pour le développement de certaines activités telle que l'industrie de carrière et l'activité agricole (céréaliculture, arboriculture, l'élevage, etc.).

2.1.4. La presqu'île de Djerda, un espace patrimonial à valoriser

La colline de Djerda prend la forme d'une presqu'île à l'extrémité sud-est de l'espace montagneux. Étant humanisée depuis longtemps, elle se différencie du système collinaire d'ensemble. La presqu'île de Djerda est attractive de part de son site dominant la plage de la Baie des Jeunes Filles, le petit port de pêche, la plage de la Fontaine des Sangliers et du centre ville de Collo. Elle offre une vue sur les Djebels Dambo et Sidi Achour (Photo 8).

Photo 8 : Vue sur la presqu'île de Djerda



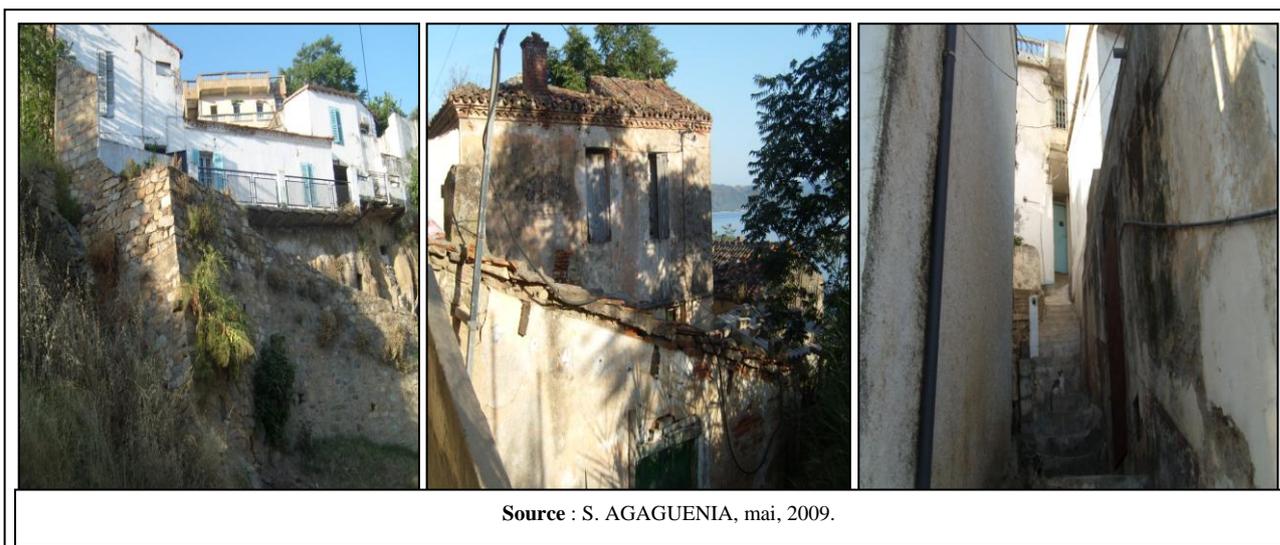
La presqu'île de Djerda est formée par des falaises de plus de 100 m et d'une succession de criques et de calanques sur une distance d'environ 2 km. Aujourd'hui, ces lieux de promenade sont exposés aux différentes formes d'érosion (naturelle et anthropique). Par exemple, les bases des falaises sont soumises à l'érosion régressive provoquant un phénomène d'éboulements et de chutes de matériaux grossiers causant l'obstruction du chemin de la tour du phare sur une

longueur d'une vingtaine de mètres, ce qui pénalisent les visiteurs en provenance de la partie arrière.

Ces lieux ont énormément perdu de leur charme et de leur prestige suite à une prolifération de décharges sauvages tout au long de la corniche. Ces décharges constituent des nuisances pour les promeneurs, les baigneurs et ainsi que pour les amateurs de la pêche à la ligne.

Les visiteurs potentiels de Djerda seraient impressionnés en premier lieu par le style architectural ancien (bâtisses de type turc, d'architecture coloniale), et en second lieu par la présence d'objets de l'antiquité, de sites historiques et archéologiques (Photo 9). La presqu'île renferme l'essentiel des richesses patrimoniales (des vestiges et des anciens monuments) de la commune du Collo. Malheureusement, ces richesses patrimoniales sont, pour le moment, dévalorisées et dégradées.

Photo 9 : Le style architectural dans la presqu'île de Djerda



La presqu'île de Djerda, par ses caractéristiques archéologiques et historiques particulières, constitue un ensemble qui mériterait une attention particulière et un programme spécial pour sauvegarder les immeubles de ce site à vocation touristique exceptionnelle.

Ainsi donc, la presqu'île de Djerda attire d'abord par son site géographique, par l'originalité de ses paysages et par sa richesse en patrimoines et en vestiges.

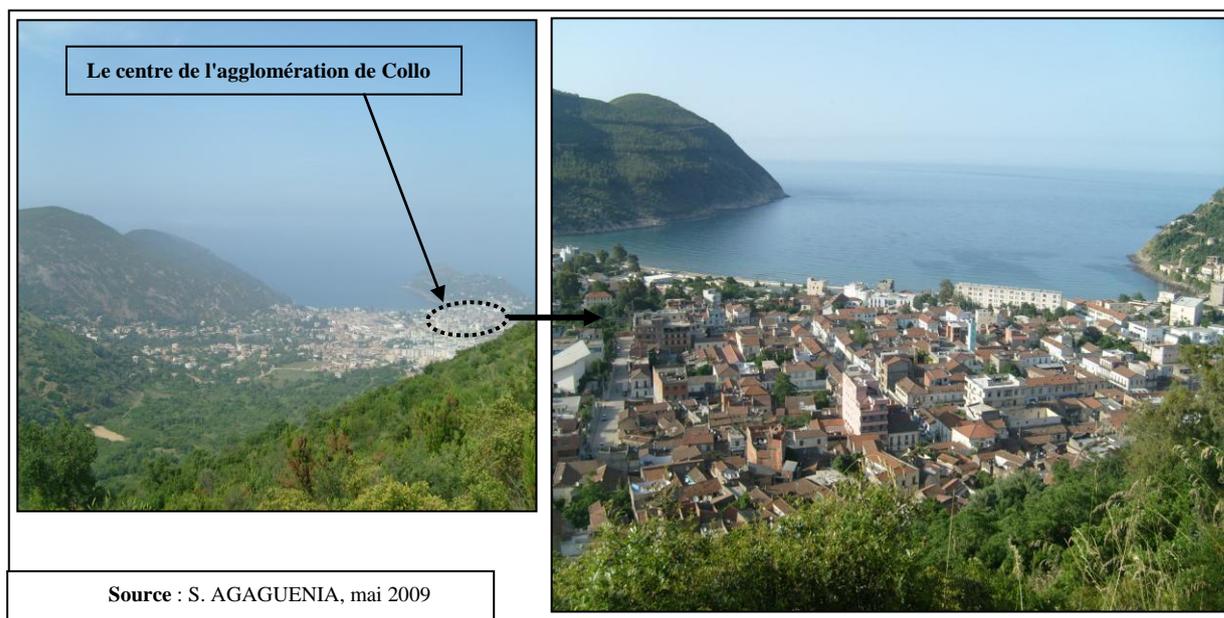
2.1.5. La dépression d'oued Seyen, un espace urbano-portuaire

Du point de vue topographique, la dépression d'oued Seyen se présente sous forme d'une cuvette inclinée vers la mer. Elle est constituée par des groupes argilo gréseuses, ses dépôts

résultent de l'altération d'argile d'Éocène supérieur et de grès. Ces formations, peu épaisses, sont dépourvues de matières organiques.

La dépression d'oued Seyne s'étend sur une superficie de 8.5 Km², soit 30% de la superficie de l'entité spatiale montagnaise. Elle est traversée par un oued d'ouest à l'est et se jette à la Baie des Jeunes Filles. Cet oued (grand Chaâbat) prend naissance au Djebel Sidi Achour et s'étale sur une longueur de 4.3 Km avec un volume d'eau de 2.222 Hm³. Cette dépression est marquée par des pentes comprises entre 8% à 18% au niveau des versants et par des pentes inférieures à 8% au niveau du fond de la dépression, ce qui signifie que tous modes de mise en valeur nécessitent des mesures de protection contre les effets du ruissellement (Photo 10).

Photo 10 : Vue d'ensemble de la dépression d'Oued Seyen



Dans l'extrémité orientale de la dépression de l'Oued Seyen aux pieds de Koudiat Elmetair et de Koudiat Darksair prolongée par la presqu'île de Djerda sur les flancs s'enracine l'agglomération de Collo qui s'étale sur une superficie de 4,5 km² et compte environ 35000 habitants en 2008.

L'aire urbaine se subdivise en deux sous unités spatiales principales : l'agglomération proprement dite et le port.

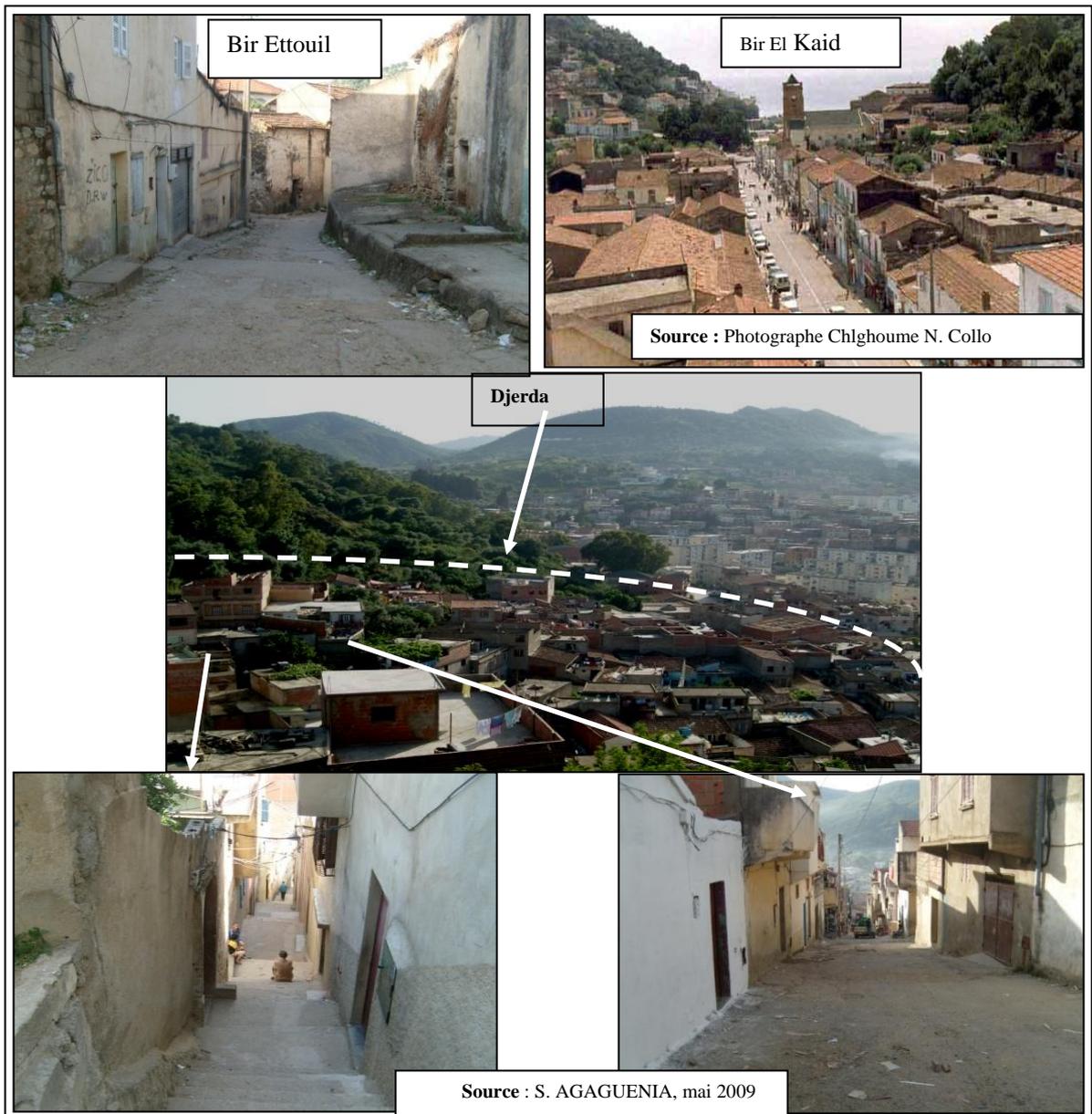
- ***Un espace urbain témoignant d'une longue histoire***

L'agglomération de Collo est composée de trois sous espaces très différenciés correspondant à principales périodes historiques. Chaque type d'espace renferme des éléments de l'histoire.

- *l'espace précolonial*

Le tissu précolonial se caractérise par des regroupements de maisons individuelles d'un seul étage bâties en argile et en terre ; ils se distinguent l'un de l'autre par quelques détails (les tracés, les accès, la taille des pièces, etc.). Cela concerne Bir El Kaid, Azzouline, Bir Ettouil et Djerda. Ces quartiers sont distants les uns des autres de 200 m tout au plus. Aujourd'hui, ils sont des quartiers d'habitat fortement dégradés (Photo 11).

Photo 11 : Quelques prises de vue des quartiers urbains précoloniaux



Parmi les principaux éléments patrimoniaux témoignant de cette période, on pourrait citer la grande mosquée, le Phare de Djerda, les ruines et les plaques commémoratives.

- *La grande mosquée de Sidi Ali Alkabir*

La grande mosquée a été construite par le Dey de Constantine, Ahmed Ben Ali dit El Alcolli, classé international par le Décret N° 87 de 03/11/1999. C'est un monument de culture musulmane datant de 1756. Ses portes et fenêtres sont d'architecture arabo-islamique, quant au mur d'enceinte, il a été construit par les byzantins. Dans la mosquée il a été découvert des ossements de trois personnalités datant de la période romaines (Skikda : histoire et empreintes, 2004) (Photo 12).

Photo 12 : L'aspect architectural de la mosquée de Sidi Ali Alkabir



- *Le phare Djerda*

Il fut construit durant la période précoloniale sur un îlot de 0.4 hectares de superficie. C'est un lieu de promenade de prédilection (Photo 13).

Photo 13 : Le Phare de Collo



- *Les ruines et les plaques commémoratives.*

De grande valeur patrimoniale et historique, les ruines et les plaques commémoratives sont des vestiges qui témoignent de la longue histoire du territoire communal. Malgré cette importance, elles restent peu ou pas étudiées. Elles font aujourd’hui usage de sièges.

En l’absence de musée, les rues, le jardin public (la Placette) et l’entrée principale du siège administrative de la commune constituent un musée à ciel ouvert (Photo 14).

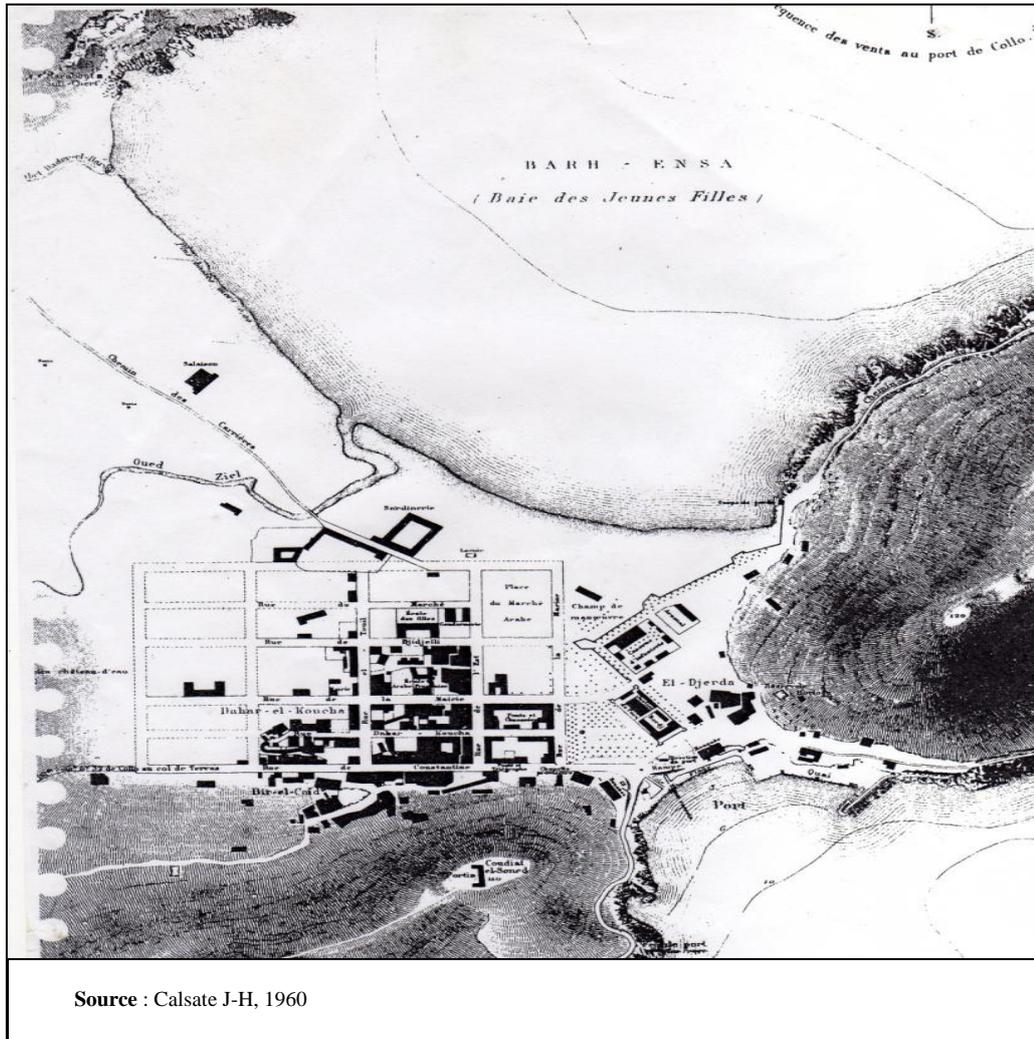
Photo 14 : Quelques vestiges et monuments de l’histoire de Collo



- *l'espace colonial*

Le tissu colonial se juxtapose à l'ancien tissu. Il se distingue par une organisation en lotissement selon une logique de l'orthogonalité (plan en damier) (Figure 5).

Figure 5 : L'organisation de l'espace colonial à Collo

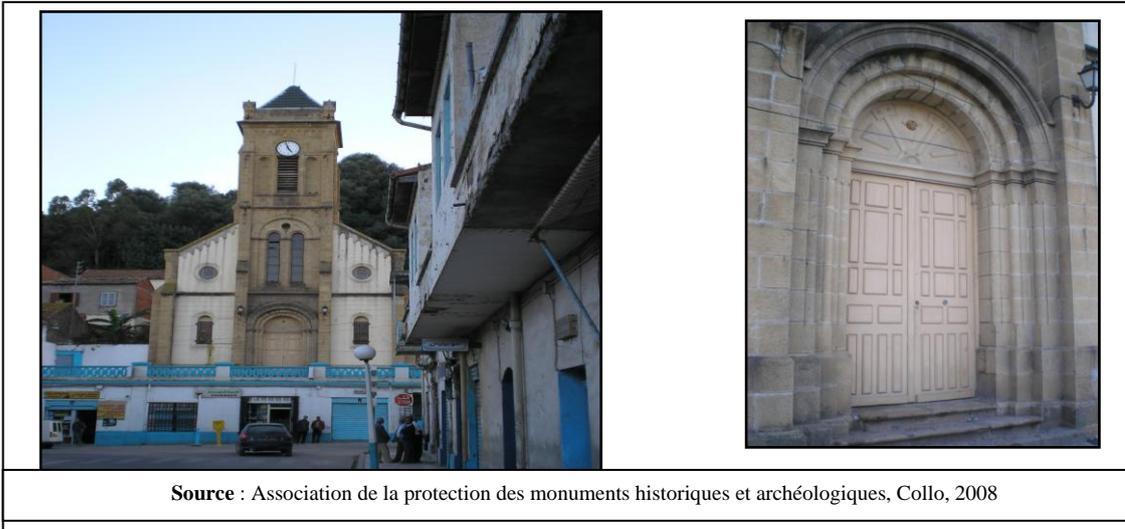


Les principaux témoins de cette période sont l'église Saint Paul et la Place.

• *L'église Saint Paul*

L'église Saint Paul fut construite en 1892, en même temps que le port de Collo. Elle a été construite par les Français. Son style architectural de type romain est imposant d'une tour ornée de quatre horloges (Skikda : histoire et empreintes, 2004), (Photo 15).

Photo 15 : Vue sur l'église Saint Paul



- *La Place*

La Place, ou "El Blassa", comme les habitants l'appellent, se situe à l'entrée de l'agglomération chef-lieu de Collo. Elle a également une vue sur l'église, le port et la Baie des Jeunes Filles. Une grande partie du jardin est très bien entretenue. Elle se caractérise par la présence d'une stèle d'environ cinq mètres (5m) de hauteur érigée à la mémoire des soldats français (Photo 16).

Photo 16 : Une stèle érigée à la mémoire des soldats français

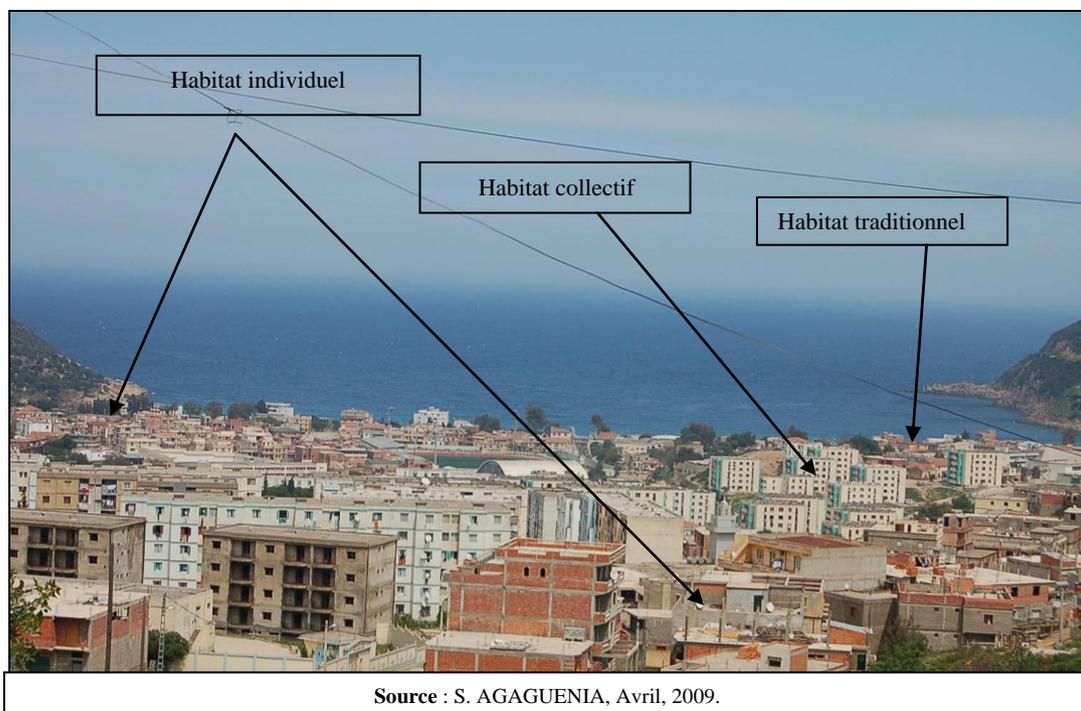


- *l'espace post-colonial*

Il se caractérise par une prolifération d'habitats informels sous forme des lotissements hétérogènes autour de l'ancien « tissu colonial » (Photo 17). Ces habitats informels sont en extension rapide et incontrôlée. Un tel phénomène menace la cohérence urbaine et paysagère de

cette 'petite ville littorale' en raison de ses impacts négatifs sur la salubrité " les rejets urbains" et les valeurs paysagères et architecturales du tissu urbain d'ensemble.

Photo 17 : Vue de l'agglomération Chef-lieu de Collo



L'agglomération de Collo avec son aspect urbain diversifié et ancien, qui se juxtapose ou se combine dans un petit morceau d'espace, fait de la dépression de Oued Seyen, un espace urbain de grande valeur culturelle et socio-environnementale notamment avec son contact avec la mer. De tels caractères mériteraient une attention particulière notamment que l'agglomération n'arrête pas d'accroître.

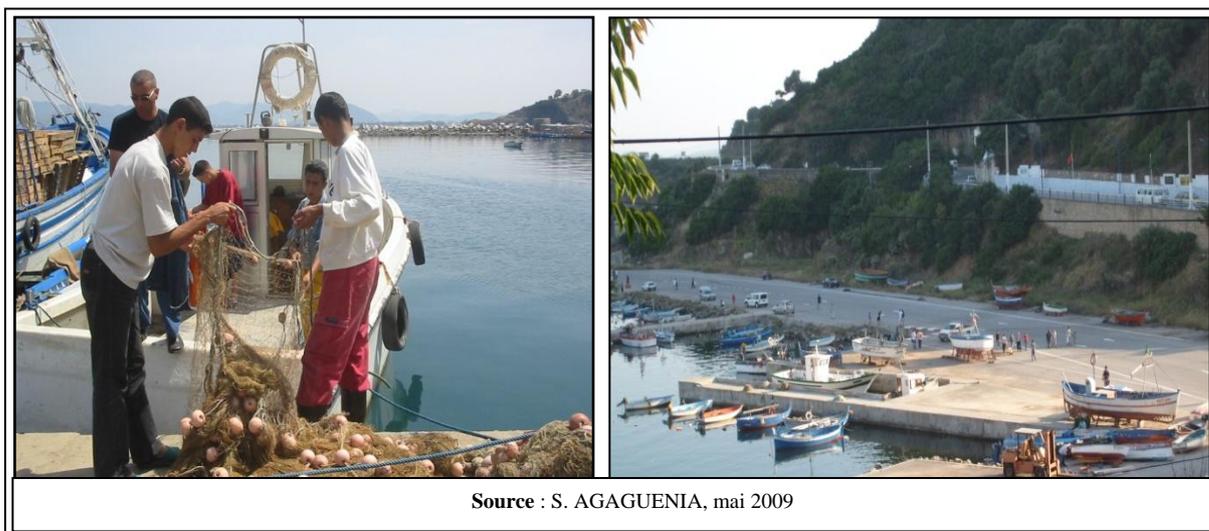
- ***Le port, un espace d'activité et d'animation***

Le port de Collo est parmi les plus anciens ports du pays. Il a été construit entre 1913 et 1924. Ce petit port de pêche est situé à 20 miles du port de Skikda et à 182 miles de celui d'Alger. Il occupe une position analogue à celle des autres ports du littoral algérien : peu vaste mais profond et bien abrité des vents dominants par la presqu'île de Djerda et par Djebel Dambo et Sidi Achour.

Autrefois, le port de Collo était un lieu d'exportation de bois de construction, de liège, de cuir et du tan. A partir du 15^{ème} siècle, il s'occupait de la pêche du corail. Aujourd'hui, il s'emploie seulement de l'activité de la pêche (Calsate J-H, 1960).

Ce port constitue un élément d'animation pour Collo par ses composantes (les quais, jetées, l'embarcadère et débarcadère) et par ses pratiques particulières qui offrent un spectacle visuel et exceptionnel et favorisent des vues panoramiques pleines de couleurs et d'émotion. Il est aussi un lieu de plaisance pour les plaisanciers et les visiteurs en quête d'exotisme. Il offre un cadre magnifique à un rythme caractérisé de sons, de voix, de mouvement et de pratiques inhabituelles, (Photo 18).

Photo 18 : Vue sur le port de Collo



Source : S. AGAGUENIA, mai 2009

Ce port offre également à l'agglomération de Collo d'autres horizons en matière de voyage et de tourisme.

En effet, par son caractère urbano-portuaire, la dépression d'Oued Seyen, bien qu'elle soit touchée par quelques phénomènes de pollution solide et par une extension urbaine anarchique, offre au développement local des atouts appréciables grâce à son contact avec la mer et sa multifonctionnalité : espace résidentiel, touristique, de pêche, commercial et industriel, etc.

Par conséquent, l'entité montagnaise, malgré sa fragilité naturelle (pays de granite et de grés, climat agressif, relief accidenté) est un espace ressource au service du développement local durable du territoire communal de Collo, soit par ses richesses naturelles en faune et flore, soit par sa diversité topographique (vallons, versants, Djebels, dépressions), soit par sa mosaïque paysagère (espace forestier, industriel, agropastoral, touristique), soit par sa cynégétique pour la chasse.

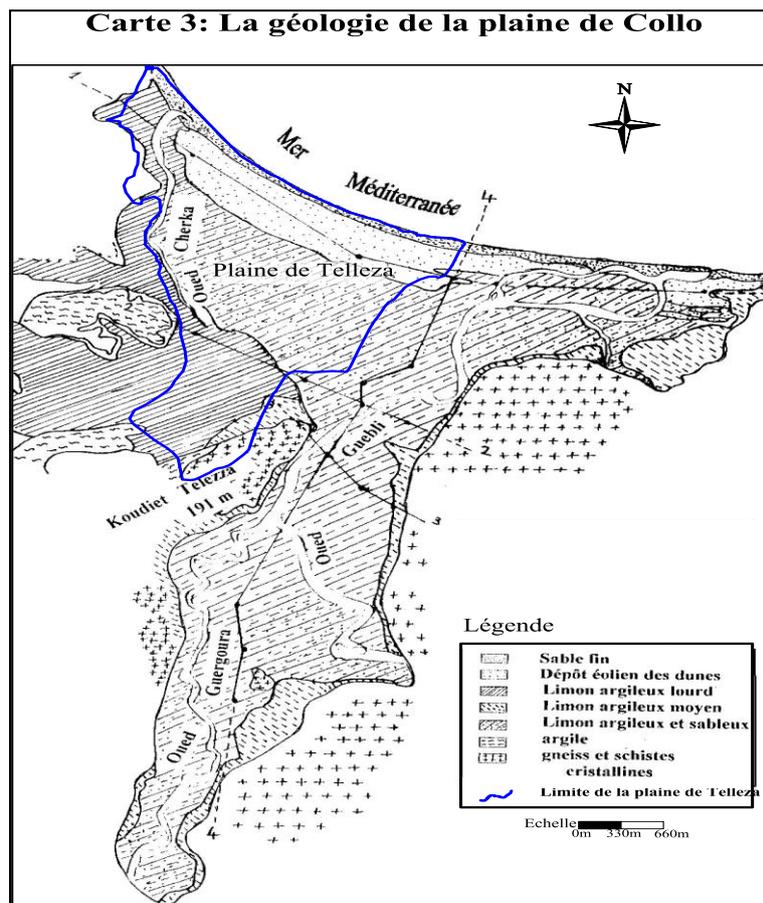
2.2. La plaine, un espace agricole convoité.

La plaine de Telèza fait partie du sous-bassin versant de l'Oued Guebli qui appartient lui-même au bassin versant constantinois. La plaine occupe une superficie de 300 ha, soit 12.5 % de la superficie totale de la commune. Malgré la vulnérabilité de cette zone, elle regroupe **les meilleures terres** de la commune de Collo.

2.2.1. Des fortes potentialités agricoles

La plaine a une forme plate et homogène où les pentes sont faibles à très faibles (0-4%). Elle ne pose a priori aucune difficulté technique quant à sa mise en valeur.

La plaine est constituée par des formations quaternaires perméables, formées de sables et de limon sableux et de sable argileux (Carte 3). Ces formations se sont développées sur un substratum imperméable formé par des marnes à lentilles gréseuses du Miocène et des marnes bleus du Pliocène. Ce remplissage constitue le principal aquifère de la plaine de la région.



Source : Boulabeiz.M, 2006

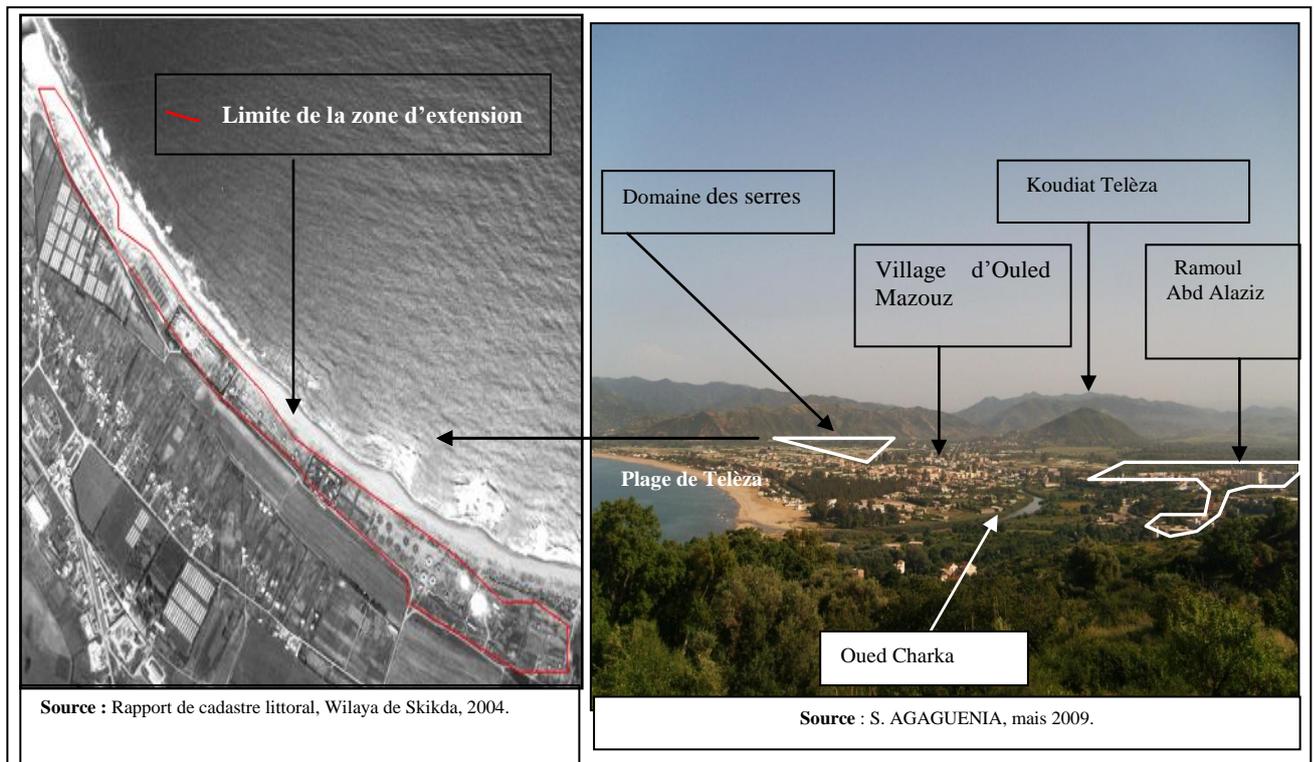
La plaine est drainée par l'**Oued Cherka** qui prend sa source dans un marécage de Ghedir El Mokoll et se décline près de la Fontaine des Sangliers. Avec 2.5 km de longueur et 1.274 hm³ de volume d'eau, il constitue le principal oued dans la commune de Collo.

Elle bénéficie également des eaux de l'**Oued Guebli** qui coule dans la partie est de la plaine ; ce dernier, bien que n'appartenant pas au territoire communal, il constitue une ressource hydrique considérable et appréciable pour l'agriculture et joue un rôle capital dans la recharge de la nappe alluviale.

La disponibilité des eaux et les pentes faibles avec des sols perméables sont des facteurs qui peuvent faciliter le développement de toutes sortes d'activité, notamment l'agriculture à condition qu'un système d'assainissement dans la plaine soit mis en place pour réduire l'hydromorphie.

L'analyse paysagère de la plaine de Collo montre que malgré son homogénéité topographique, la plaine est diversifiée par l'usage (Photo 19).

Photo 19 : Le paysage de la plaine de Collo



A l'**extrémité nord**, la bande littorale (plage de Telèza) est séparée des terres agricoles par des lignes de pins et de peupliers, ce qui forme une clôture végétale jouant le rôle de brise vent.

À partir de cette clôture, se développe une activité agricole dans un paysage bocager. Ces parcelles de cultures maraîchères et d'arbres fruitiers (noyers, abricotiers, etc.) appartiennent aux exploitations agricoles collectives (E. A. C).

Au centre de la plaine, le long de la Route Nationale (RN48), on trouve deux types de paysages tout à fait différents :

- un espace bâti dominé par des constructions de plus de deux étages qui sont implantées au sein des exploitations agricoles du secteur privé (le village d'Ouled Maazouz). Une telle situation crée une difficulté pour maîtriser l'espace bâti au vu du coût élevé des actions d'aménagement et de viabilité de l'espace ;
- une petite zone d'activité industrielle de liège et de bois qui se caractérise par une architecture en rupture totale avec le paysage rural.

La partie Sud de la plaine est formée par des terres étendues laissées pratiquement sous forme de prairies. Ces dernières sont bordées à l'Ouest par l'Oued Charka où se développent sur les berges certaines faunes et flores spécifiques de milieu humide, telles "les grenouilles vertes et noires, les serpents et les *Molinia Caerulea*" (EPE., EDIL., SPA, 2002).

Koudiat Telèza se situe à l'extrémité sud de la plaine entre Oued Guebli et Oued Cherka où les parties basses des versants nord-est sont occupées par des petites exploitations agricoles et le reste sont des espaces naturels. Cette Koudiat culmine à 190 m et domine la plaine de Telèza (perception lointaine). Ce qui lui fait un élément majeur du paysage à valoriser.

2.2.2. Les principaux enjeux à prendre en compte

À la suite des études faites sur la plaine, plusieurs problèmes d'origine naturelle (inondation, salinité) et d'origine anthropique (pollution) ont été repérés :

- **La salinité des eaux**

La salinité des eaux souterraines est l'un des phénomènes menaçant la plaine de Telèza. Selon l'étude faite par Boulabaize M (2006), ce phénomène est dû à l'intrusion de l'eau de la mer et à l'existence d'une paléo-salinité dans les sédiments de la nappe (faible influence). Cette salinité est accentuée par plusieurs facteurs :

- la perméabilité élevée des sédiments (sable) qui constituent la grande partie du réservoir aquifère où la transmissivité est de l'ordre de $(2.102m/s < T < 4.102m/s)$, (CGG, 1965) ;
- l'abaissement du niveau piézométrique sous l'influence de la surexploitation des eaux souterraines.
- ce phénomène de salinité touche certains forages et puits destinés à l'AEP (Alimentation en Eau Potable) au niveau de la plaine de Telèza surtout ceux proches de la côte et ceux proches des berges de l'Oued Cherka et Guebli.

- **Les inondations**

Les inondations sont un autre problème menaçant la plaine. Ce phénomène d'inondation apparaît sous plusieurs formes :

- la remontée des eaux

Elle est observée durant la période hivernale dans certains endroits où les valeurs de pente avoisinant de 0%. Ce phénomène pourrait expliquer par la grande quantité des précipitations qui tombent dans la région d'étude, par la texture perméable du sol qui s'étale sur un substrat argileux proche de la surface.

- Le débordement des oueds

Il est dû au remplissage rapide des Oueds Cherka et Guebli en raison de la grande quantité d'eau précipitée ou de la remonté de la nappe phréatique. Ce phénomène engendre des inondations des terres avoisinantes, ce qui entraîne des dégâts matériels voire humains.

- L'inondation marine

Elle est provoquée, en grande partie, par l'intervention de l'homme par des aménagements qui ne respectent pas les règles et les normes d'urbanisation et par l'extraction non contrôlée du sable des plages, tel que le Central à béton pour la fabrication de tétrapodes(la partie Este de la plage de Telèza) (Photo 20). Ces comportements affaiblissent le système de défenses naturelles des côtes, ce qui menace directement la durabilité de l'écosystème littoral. Ce sérieux problème n'est pas pris en compte par les études d'aménagement de la commune (PDAU, POS, PAW)¹⁶.

¹⁶ PDAU : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme ; POS : Plan d'Occupation du Sol ; PAW : Plan d'Aménagement de la Wilaya.

Photo20 : Quelques aspects de détérioration de la plage de Telèza



Source : Rapport de cadastre littoral, Wilaya de Skikda, 2004.



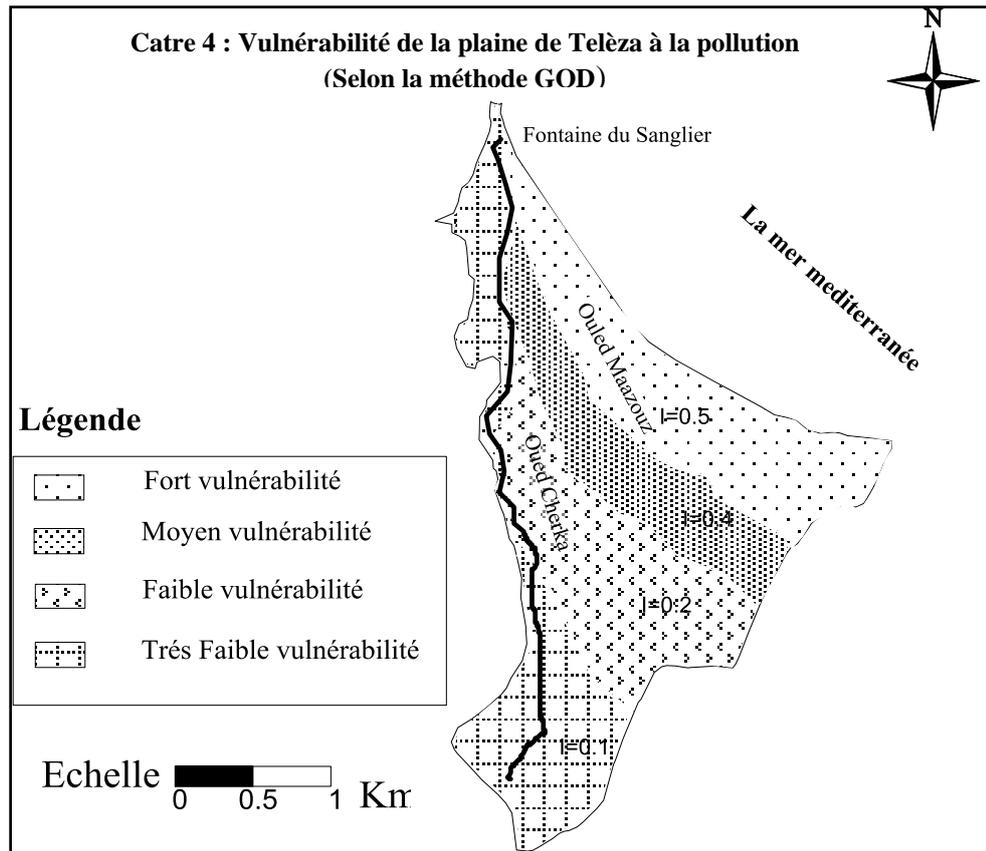
Source : S. AGAGUENIA, mai, 2009.

- **L'érosion fluviale**

L'érosion fluviale (crue), une action érosive des oueds, s'exerce par des sapements des berges des Oueds Guebli et Charka. Ces berges sont des terrasses agricoles de haute valeur agronomique. Ce phénomène cause des pertes énormes des terres agricoles de la plaine à long terme.

- **La vulnérabilité**

La vulnérabilité de la nappe phréatique aux différents types de pollutions constitue un autre problème majeur qui menace l'équilibre de l'écosystème naturel non seulement dans la commune mais aussi dans la région (Carte 4). Donc, la mise en place de mesures destinées à la prévention de la nappe aux pollutions est incontournable si l'on veut la protéger.



Source : Boulabeiz.M, 2006

En effet, l'entité spatiale de la plaine, malgré sa superficie limitée, est un espace ressource convoité par le développement économique, en raison de la coexistence de diverses ressources : une facette maritime au nord, une topographie peu contraignante, un sol alluvial et des ressources en eaux superficielle (les oueds) et souterraine (nappe phréatique très accessible), en plus de ses ressources en terme de paysages (champs cultivés de bocage, les couleurs).

Ces ressources font de la plaine de Telèza un espace ressource agricole, pastoral, touristique (le tourisme balnéaire dans sa partie nord, rurale dans sa partie centrale), et aussi un espace d'implantation privilégié des diverses activités économiques.

En plus de cette importance économique, la plaine constitue un écosystème de grande valeur écologique, il s'agit du cordon dunaire, et des espèces floristiques et faunistiques.

Ces caractéristiques font de la plaine un espace ressource d'enjeu majeur dans le développement local de la commune de Collo.

2.3. L'espace littoral, un autre espace ressource pour le développement local

Le long d'une ligne côtière de 25,52 Km, le littoral de Collo présente 16,87 Km² du domaine littoral de la wilaya de Skikda et 69,11 % de la superficie communale totale (24,41Km²). Le domaine littoral dans la commune de Collo se présente du côté de la mer par le plateau continental, du côté terre à l'Est et à l'Ouest par la limite administrative de la commune, et au Sud par la ligne joignant les sommets d'altitude (m) et de coordonnées UTM (km) suivants (cadastre littoral de Skikda, 2006):

- le point (280,11 – 4100,85) ;
- le point 387 (280,70 – 4099,60) ;
- le point 526 (281,38 – 4099,24) Sidi Achour ;
- le point 371 (282,36 – 4099,52) Koudiat El Metaïr ;
- le point (282,63 – 4098,34).

La ligne joignant ces points renferment tous les versants à partir desquels on domine la mer.

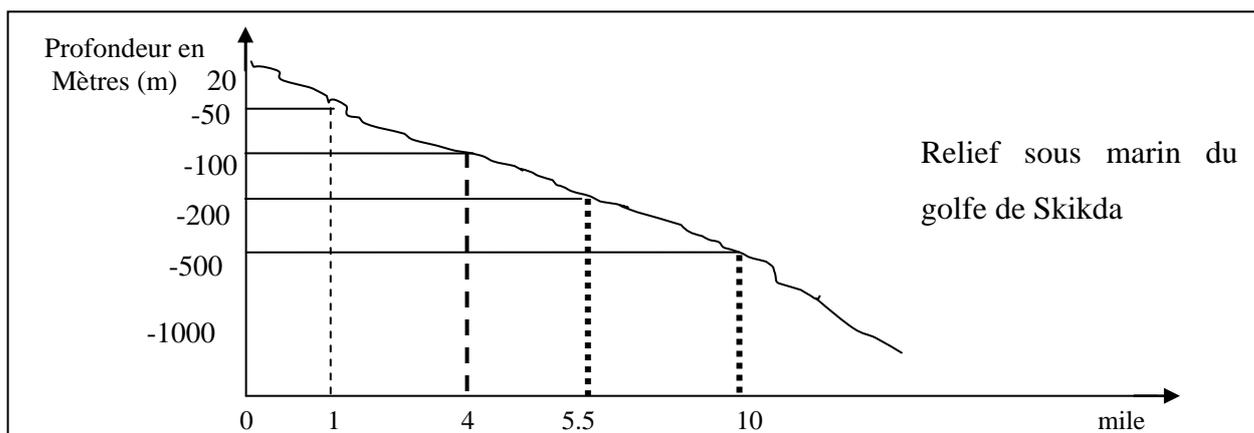
La zone côtière de la commune de Collo est limitée à l'est par la plage Telèza et à l'ouest par la falaise de Tamanart.

2.3.1. L'espace marin, un plateau sous-exploité

La mer, par ses spectacles particuliers (beauté, bleuté, ouverture vers des espaces infinis) et par ses sensations de tranquillité, de liberté et d'imagination qu'elle procure, est perçue comme un milieu d'attractivité millénaire pour l'activité touristique et le voyage, en plus de l'activité de la pêche.

Au niveau de la commune, l'espace marin est représenté par un plateau continental très étroit (moyenne de 5 miles nautique d'étendue). Il est profond mais le plongeon brutal du rivage vers les grands fonds marins fait aussi que les profondeurs de 200 mètres sont parfois très vite atteintes. Il est de relief morcelé et accidenté, se caractérisant par des cuvettes appelées abysses ou 'faussa' dans le jargon local (pêche et aquaculture en Algérie, 2005). Cette configuration bathymétrique offre diverses possibilités de développement dans le domaine de la pêche artisanale par rapport aux autres types de pêches (Figure 6).

Figure 6 : Le plateau continental



Source : Service/ Pêches maritimes et continentales de la wilaya de Skikda, du 17/19 décembre 05, ITPA D'Alger.

Dans ce plateau, différents types de pêches pourraient être développés:

- **La pêche côtière** s'exerce à la passe sur une distance moins d'un 1 mile où les profondeurs dépassent 20 m. Dans la commune, elle est la zone la plus exploitée et implique un grand nombre des petits métiers (dont les sardiniers), ce qui l'expose au risque de surexploitation.

- **La pêche de proximité**, en s'exerçant à une distance inférieure à 10 miles et à des profondeurs variant entre 50 et 500 m, constitue le domaine de pêche hauturière. Ce type de pêche est très peu développé à cause des prises en quantité limitée due essentiellement au manque et à la vétusté des moyens matériels de pêche.

- **La pêche lointaine** se pratique dans la zone distante de la ligne de côte de plus de 10 miles. Cette zone n'est pas encore exploitée. Elle est représentée essentiellement par des fonds accidentés où le talus continental est de profondeur comprise entre (500-2000 mètres). Cette zone est peuplée d'espèces du plateau continental (merlu, denté, langouste, crevette) qui se déplacent vers ce talus, et d'espèces inféodées. L'abondance de ces espèces inféodées est liée aux substrats et aux conditions hydrologiques des grands fonds, elles sont représentées principalement par les macroures, les gadidés et les carangidés. L'exploitation de ces espèces nécessite une connaissance assez précise sur leurs aires de distribution, leurs niveaux d'abondance, leurs variations et leur importance dans l'équilibre écologique des grands fonds.

Les eaux de ce plateau sont traversées par les courants dominants, qui sont le courant général de surface de la méditerranée. Ils rentrent par le Déroit de Gibraltar qui suit toute la côte algérienne d'Ouest en Est apportant avec lui des conditions biologiques favorables aux poissons

des surfaces (migrateurs). Elles sont traversées également par les courants littoraux qui sont de deux types:

- les courants géostrophiques dus aux déplacements des masses arrivant par le Détroit de Gibraltar et fournissant des richesses planctoniques aux espèces autochtones ;
- les courants littoraux dus à la houle qui sont de direction Est-Ouest durant l'été et de direction Ouest- Est durant la saison hivernale.

Ces conditions font que ce milieu est favorable à une multitude d'espèces floristiques et faunistiques à grande valeur commerciale (les espèces pélagiques et les espèces benthiques (Démersales)).

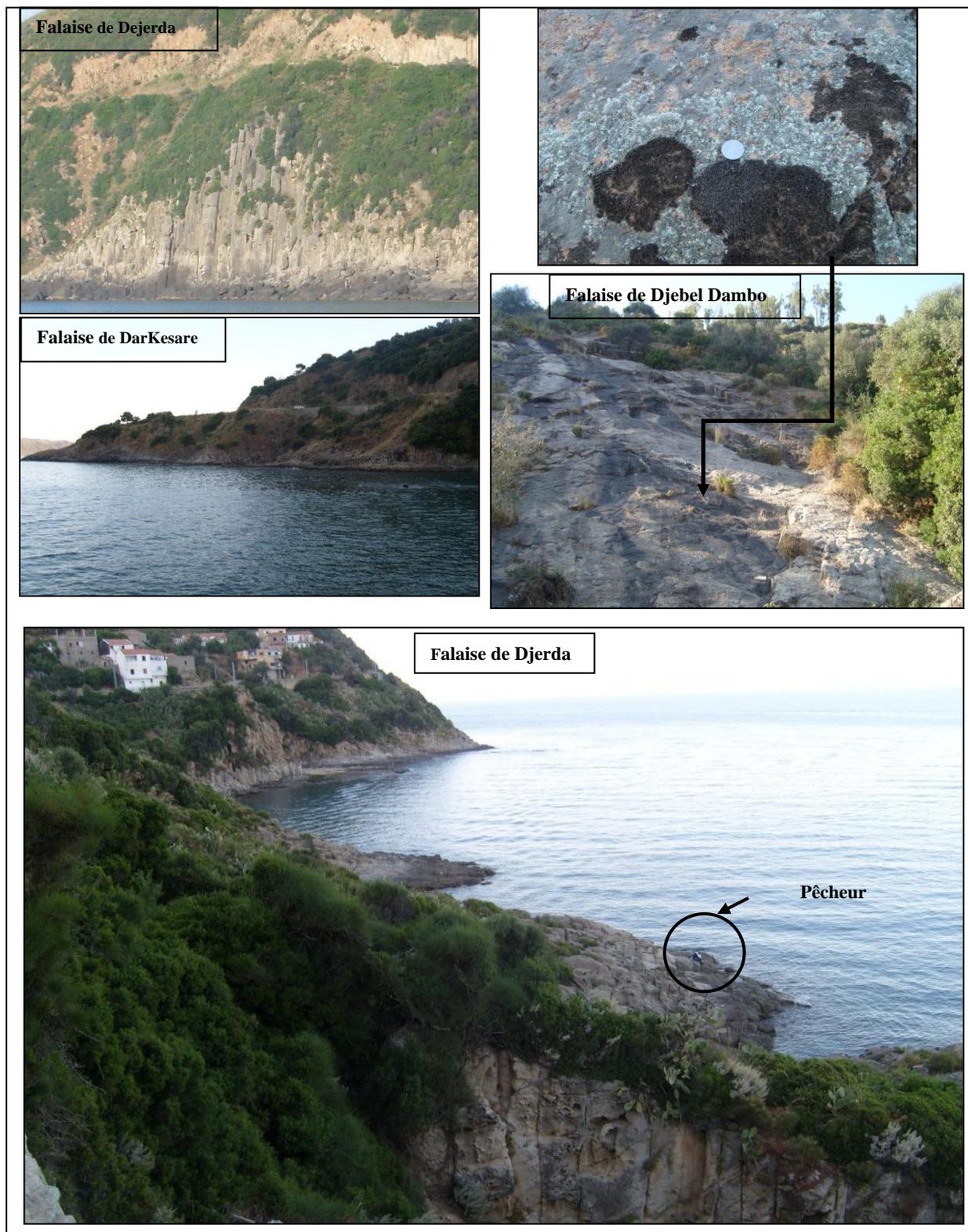
Ces données montrent que la pêche (côtière, de proximité, hauturière) pourrait constituer une activité d'appoint pour l'économie locale au vu de l'existence d'une ressource naturelle certaine et renouvelable (mais épuisable) et de la qualité du site (protégé des vents dominants). Néanmoins, les eaux usées urbaines et industrielles qui sont déversées dans la mer soit directement ou indirectement par le biais des oueds constituent une menace certaine à un écosystème marin fragile par nature.

La mer, plus qu'un espace ressource pour le tourisme, constitue un espace ressource de type halieutique pour la pêche qui mériterait une attention particulière et une réflexion novatrice sur, non seulement sa protection, mais aussi son aménagement.

2.3.2. L'espace côtier, entre qualité et enjeux

Le contact de l'espace marin avec l'espace terrestre (plaine / montagne) donne lieu à l'apparition d'un autre espace ressource qui représente une entité écologique et économique tout à fait remarquable. L'espace côtier, par sa ligne de côte sinueuse et dentelée, est caractérisé par la succession des plages, des baies aux contours semi-circulaires, et des falaises abruptes (Photo 21).

Photo 21 : Vue sur les Falaises de Collo



L'espace côtier se compose d'un ensemble de falaises et de plages.

- **Les falaises**

Les falaises de Ras El Kebiba, l'une des sept pointes de Bougaroun qui fait partie de la côte de Beni-Saïd.

Les Falaises de Djerda qui prennent forme à l'Ouest du port de Collo et au sud de la Baie des Jeunes Filles. Elles sont abruptes avec des dénivelés de plus de 100 m.

En plus des Falaises de Djebel sidi Achour et Djebel Dambo.

Cette configuration résulte de la tectonique cassante et plaisante de la région. De telles caractéristiques favorisent le développement d'une activité touristique qui pourrait rehausser le niveau socio-économique de la commune de Collo.

- **Les plages**

Elles sont des lieux d'ensoleillement où se rencontrent la mer, la terre, la montagne et le ciel ; elles sont d'autres types d'éléments du milieu dans la commune à valoriser.

La plage de Tamanart occupe un très beau site à cheval sur les communes de Cheraïa et Collo. Elle est réputée pour ses paysages grandioses et pour sa valeur symbolique, écologique et paysagère qui pourrait attirer toutes catégories de touristes. Pour garantir un certain degré de cohérence dans l'aménagement de cet espace, il serait nécessaire d'associer les acteurs des deux communes par des projets communs.

Quant à **la plage de Beni-saïd** qui s'étend sur environ 2 km et qui partage des caractères similaires à celle de la plage de Tamanart est, paradoxalement, peu fréquentée et non aménagée.

La plage de la Baie des Jeunes Filles qui s'étale sur une longueur de 1030 m et une largeur de 20 m est menacée surtout par les rejets de l'hôtel Bougaroun, de ceux de l'Entreprise Nationale de la Pêche- ENA Pêch-) et de ceux de l'agglomération chef- lieu. Le déversement des eaux usées dans la Baie des Jeunes Filles est fait par le biais de l'Oued Seyen.

La sublime **plage de Rmimla** "Lébrarek", d'une étendue d'environ 100 m et d'une largeur approximative de 10 m, est une petite plage entourée de falaises de 5 m de dénivellation.

La plage de la Baie de Teléza présente un profil transversal assez plat et plus ou moins concave. Cette plage s'étend sur une longueur de 7km et une largeur de 50 m (Photo 22). La partie Ouest de la plage est appelée la Fontaine du Sanglier et la partie Est la plage de Teléza.

Photo 22 : Vue sur les plages de Collo



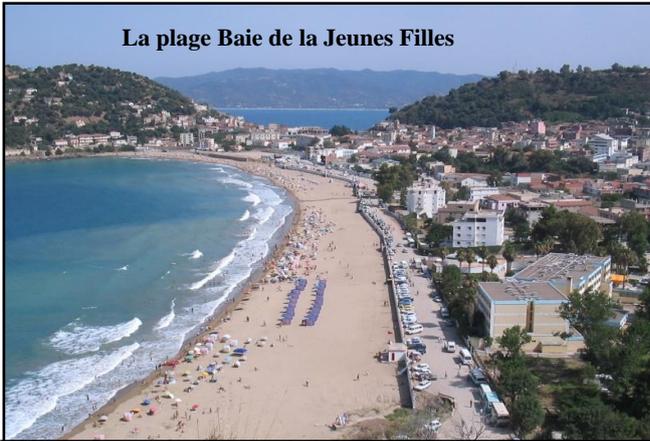
La plage de Tamanart

Source : Photographe Chelghoum N, Collo, 2006



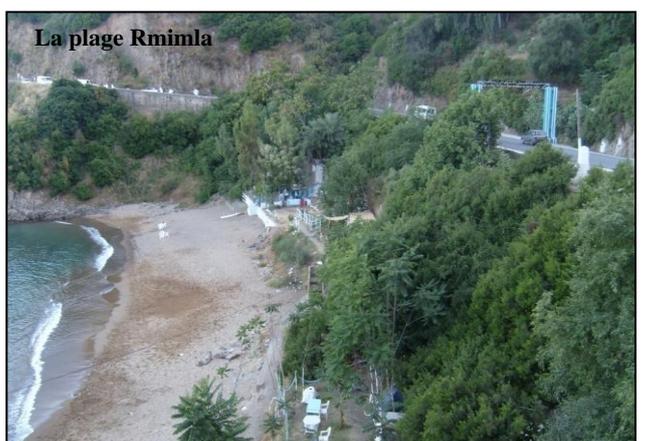
La plage de Beni-Saïd

Source : Photographe Chelghoum N, Collo, 2006



La plage Baie de la Jeunes Filles

Source : Rapport de cadastre littoral, Wilaya de Skikda, 2004.



La plage Rmimla

Source : S. AGAGUENIA, mai, 2009.

Côté Ouest : Fontaine du Sanglier



Source : S. AGAGUENIA, mai 2009.

La plage Telèza



Côté Est

Source : S. AGAGUENIA, mars 2009.

La qualité visuelle de cette plage est altérée par l'implantation de quelques résidences et la construction d'infrastructures touristiques à sa proximité (5 à 10 mètres)¹⁷. Ces aménagements ne répondent à aucune règle d'urbanisme ; les implantations révèlent plus du mitage que d'un aménagement d'ensemble. Aussi, les rejets des eaux usées dans l'Oued Cherka de l'agglomération secondaire d'Ouled Maazouz (absence d'un réseau d'assainissement) et les rejets des installations semi-industrielles affectent non seulement la qualité visuelle de la plage mais aussi sensoriale.

La qualité des paysages naturels est indéniable : dans cette entité spatiale, le relief, la mer, le couvert végétal riche en espèces aromatiques et la proximité à l'agglomération urbaine sont des éléments majeurs de développement touristique.

Mais, ces descriptions positives ne doivent pas masquer certaines préoccupations majeures telles que la fragilité de l'écosystème côtier (dunes littorales, falaises rocheuses, lagunes, etc.) et la dégradation de l'espace naturel par des actions et des pratiques anthropiques telles que l'urbanisation anarchique et les différentes formes de pollution. Donc, des actions d'aménagement d'urgence pour protéger et préserver les secteurs de plages deviennent nécessaires.

3. La diversité et la multifonctionnalité des espaces, un facteur de complémentarité

L'analyse de l'espace communal fait apparaître quatre grandes unités spatiales (**la montagne, la plaine, la mer, et la côte**), dont la mise en complémentarité favorise le développement de plusieurs activités dans la commune de Collo.

Cette juxtaposition d'espaces très différenciés (**mosaïque paysagère**) tout en étant un atout pour le développement local car cette **diversité des 'espaces ressources'** permet de construire un modèle de développement socioéconomique fondé sur la mise en complémentarité et en articulation de ces espaces-ressources très variés, aussi la **multifonctionnalité** de ces espaces permet d'élargir le champ d'articulation et de complémentarité. Cependant cette diversité et cette multifonctionnalité des espaces pourraient contribuer à compliquer la structure spatiale du territoire communal ce qui rend son gestion plus difficile au vu des conflits d'usage entre les

¹⁷ La loi 02-02 du 05/02/02 relative à la protection et à la valorisation du littoral dans l'article n° 07 fixe une distance minimale de 50 m par rapport à la côte.

différents catégories d'acteurs (Lardon S et al, 2001, p. 188). Une telle situation constitue un véritable défi à l'aménagement du territoire au niveau de la commune de Collo.

3.1. Complémentarité plaine/ montagne

La mise en complémentarité **plaine / montagne** permet de développer une multitude de formes d'échanges dont :

- les échanges des produits entre les hautes et les basses terres et même entre les différents terroirs d'une même entité spatiale, ce qui favorise la diversification des produits ;
- le renforcement des contacts et l'échange d'expérience et de savoir-faire entre les différents groupes socio- économiques : par exemple durant les saisons agricoles mortes, les agriculteurs pourraient travailler dans le domaine de la sylviculture et les pêcheurs pourraient travailler dans le commerce.

3.2. Complémentarité mer /terre

Cette interface entre la terre et la mer constitue depuis des siècles un couloir d'interactions intenses entre les systèmes naturels et les activités humaines. Cette coexistence favorise un éventail de complémentarités fonctionnelles ; certaines activités liées à la mer telles que le tourisme et la pêche, sont par nature saisonnières, ceci oblige les travailleurs dans ces domaines de changer, pour un temps de l'année, d'espaces de travail (l'agriculture, le commerce, etc.) à la recherche d'une activité complémentaire ou compensatoire.

3.3. Complémentarité espace naturel /espace humanisé

La présence d'un espace naturel à proximité d'un espace humanisé offre plusieurs avantages dont un cadre de vie plus agréablement, un équilibre écologique de l'écosystème, une disponibilité de ressources naturelles à exploiter et d'assiettes d'extension.

De tels avantages font de l'espace nature un espace ressource pour le développement local durable dans la commune de Collo dont la protection est nécessaire. Donc, exploiter l'espace naturel tout en le protégeant constitue un grand défi à l'aménagement dans la commune de Collo.

Enfin, en matière de développement local, la présence d'espaces diversifiés et multifonctionnels dans le territoire communal constitue un grand atout pour le développement local.

La mise en complémentarité spatiale et fonctionnelle de la diversité et de la multifonctionnalité des espaces ressources dans la commune de Collo permet de diminuer les effets de certains problèmes :

- **Sur le plan social**, la mise en complémentarité des espaces ressources permet de diminuer certains problèmes sociaux tels que le chômage et la pauvreté, à travers la diversification des types de travail dans l'espace et dans le temps (travail permanent, travail saisonnier) ce qui augmente les chances d'emplois pour toutes les catégories de la population, et à travers la diversification des sources des revenus. Aussi bien les différentes formes d'échanges des productions que des savoir-faire entre les personnes permettent de créer une dynamique économique qui génère des emplois durables, et de renforcer les liens sociaux entre les acteurs économiques.

- **Sur le plan économique**, la complémentarité spatiale et fonctionnelle participe à la diminution des aléas économiques car elle favorise la compensation des ressources, elle apportera des compléments appréciables de revenus, elle enrichit les pratiques et les savoir-faire économiques à travers l'échange et le transfert d'expérience et l'inspiration des méthodes de travail (surtout entre les activités proches comme l'agriculture et la pêche). Également la complémentarité permet une diversification des types d'exploitations et par conséquent la diversification de productions et l'enrichissement de la base économique locale.

- **Sur le plan naturel**, la diversité des espaces permet de diminuer les effets des aléas naturels car ces derniers ne frappent pas tous les secteurs d'espace en même temps.

Conclusion

En général, la position géographique avantageuse et la nature généreuse (conditions climatiques favorables et diversité des espaces, des ressources et des paysages) sont des atouts majeurs pour le développement local dans le territoire communal de Collo.

La montagne, la plaine, la mer et la côte, forment les quatre piliers sur lesquels se reposerait tout type de stratégies de développement au niveau de la commune.

En effet, chaque unité spatiale possède une image plus ou moins forte qui influe sur les représentations que l'on se fait de ce territoire. Le caractère diversifié et multifonctionnel des entités spatiales du territoire communal constitue à la fois un élément de richesse pour le développement local dans la commune, et un véritable défi à la conception d'un plan

d'aménagement et de développement cohérent et durable, sachant que dans les décisions des options le choix comparatif entre coûts et avantages (qualité, quantité) est toujours présent.

La valorisation de ces espaces ressources par la mise en complémentarité spatiale et fonctionnelle suppose une approche d'ensemble qui prend en compte la fragilité et la grande valeur écologique de ces entités spatiales.

Donc, penser différemment l'espace et le gouverner autrement, tout en tenant compte de ses caractéristiques et de ses rapports internes et externes, le conduit à évoluer de façon novatrice. Ceci pourrait dynamiser l'économie locale du territoire communal et répondre à des motivations diverses.

Le choix d'une stratégie efficace pour valoriser ces espaces ressources, il est en relation directe avec la représentation de la base économique locale d'aujourd'hui, c'est ce qu'on va aborder dans le chapitre qui suit.

CHAPITRE 3

**LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE
LOCAL; FORCES ET FAIBLESSES**

Introduction

Le développement local est un processus cumulatif qui intègre l'ensemble des potentialités d'un territoire pour atteindre la croissance économique interne (endogène) et permettre d'élever le niveau de vie des populations qui y résident (emplois, revenus, consommations). Il propose ainsi des actions mobilisant les initiatives locales des collectivités et des habitants.

Cette interaction entre l'homme et ses activités sur un territoire produit un contexte économique local présenté par plusieurs activités ; et toute stratégie de développement local devrait être intégrée dans ce contexte pour être durable.

Une telle perception exige une bonne connaissance de cet environnement socioéconomique (atouts et contraintes). Cette connaissance impose un diagnostic plus ou moins précis de la situation économique présente (potentiel humain et activités économiques) pour pouvoir projeter des perspectives réalistes bâties sur des véritables potentialités.

Ce chapitre cherche à identifier les apports de la population locale à l'économie locale et à déterminer les caractéristiques des principales activités économiques dans la commune, afin de mieux orienter notre projection de développement pour s'engager sur quelques pistes de réflexion, sur les types d'interventions possibles et sur le modèle approprié pour un développement économique durable dans un tel territoire.

Pour atteindre ces objectifs, on fait appel aux données statistiques concernant la commune, il s'agit des données publiées par l'Office National des Statistiques (l'ONS) (recensement 1977,1987, 1997), des données de dénombrement produites par le service statistique communal pour l'année 2004, et à certaines estimations portées sur la monographie de la wilaya de Skikda, 2007. En complément à ces données formelles, il a été entrepris des enquêtes et entretiens avec les acteurs économiques locaux (Chapitre 1).

1. La population locale, quel apport au développement communal ?

L'homme est à la fois un ressource, un moyen et un outil de développement, qui peut agir sous plusieurs formes : producteur (force de travail et création), consommateur, une source d'épargne (prêt d'argent et de matériel), etc.

Donc, l'homme est au cœur de toute stratégie de développement économique durable en tant qu'une ressource fondamentale de l'action économique. À Collo, la population locale, par ses richesses culturelles et démographiques, **constitue une ressource pour l'économie locale**. C'est pourquoi, dans ce chapitre il est mis l'accent en premier lieu sur le facteur humain comme étant un facteur moteur de développement.

1.1. Richesses culturelles

Les rares écrits font mention de l'existence du territoire de Collo au 19^{ème} siècle Avant Jésus Christ.

Ce territoire est successivement, colonie romaine détruite par les Vandales, lieu d'implantation au 7^{ème} siècle après J.C. d'une tribu berbère et les Ketamas, puis il est occupée par les Arabes en 703 Après Jésus Christ (A.J.C), Collo maintient sa réputation jusqu'en 1282, date de l'expédition organisée par le Roi d'Aragon contre les Sarrasins.

A partir du 15^{ème} siècle, Collo dépendait du comptoir de Bastion de Rance (Lacalle). Mais des troubles contiguës obligèrent la compagnie à l'abandonner en 1795 après une brève réapparition française entre 1801 et 1805 et une occupation anglaise entre 1807 et 1817. Collo fut sous la domination turque de 1820 à 1830.

Le 11 Avril 1843, l'Armée Française prit possession de Collo. En 1871, la quasi-totalité des forêts fût classé domaniales ou communales et la H P K (société des Hamandats et de la Petite Kabylie) obtient la plus grande concession pour l'exploitation du liège.

En 1880, Collo devient siège de commune mixte. En 1877, on y dénombrait 707 habitants.

En 1890, le total des habitants était de 2667 habitants.

La population de la commune était composée d'un mélange de plusieurs fractions de tribus provenant des montagnes de la région et de l'exode vers le centre ville de Collo (PAW. Skikda 1987). Parmi les tribus importantes, la tribu de l'Achache était la première tribu à occuper la commune en s'installant au piémont du djebel Sidi Achour pour constituer le Douar Sidi Achour.

Elle descend de la grande tribu de l'Achache dont une fraction se trouve à Sétif et l'autre à Constantine. La tribu d'Ouled Maazouz s'installe dans la plaine de Teleza depuis 1840. « Elle est une fraction de la tribu de Beni Habibi, du cercle de Jijel, où il existe encore une Zeriba, du nom de ouled Maazouz, au pied de la montagne de Seddat » (Bulletin Officiel, 1875. p.112).

La tribu de Beni Ishak : elle descend de la tribu d'Ouled Aissa de Sétif.

La tribu de Beni Toufout de l'origine berbère magrébin.

La tribu d'Ouichaoua, originaire de Cherfa, s'installe d'abord en zone de montagne de la région, puis elle migre vers la ville de Collo avant l'indépendance.

Dans la ville de Collo, il existe des descendants d'autres tribus comme celles d'Ouled Attia, de Beni Mehana, etc., ainsi que d'autres familles d'origine turque.

Ceci témoigne du fort ancrage historique et culturel du territoire communal de Collo et de ses richesses culturelles. Ces richesses sont renforcées par une forte dynamique démographique.

1.2. Une forte dynamique démographique

Le vieux débat consacré à la relation entre croissance démographique et développement reste d'actualité. Les grandes lignes sur cette question sont résumées par les voies suivantes :

Pour les uns dont Ehrlich (1982) et Ramade et al (1989), la croissance de la population est une source de tous les problèmes car elle accentue la demande et multiplie les besoins.

Pour les autres tels que Simon (1981) et Boserup (1965, 1981), la croissance démographique est, au contraire, un facteur positif pour le développement. C'est une source d'approvisionnement matérielle (force de travail, de production de consommation, d'épargne) et immatérielle (savoir faire, création, innovation) des actions de développement.

Une troisième voie reconnaît les caractères d'interdépendance, de complexité et de diversité à la relation entre croissance démographique et le développement (Pilon M, 2006).

Cette dernière voie paraît plus réaliste car le facteur humain, par ses caractéristiques positives, pourrait constituer un vecteur moteur de développement local. Mais l'augmentation incontrôlée du nombre des hommes reste un facteur limitant et même aggravant.

Donc, le contrôle de l'augmentation du facteur humain devient une priorité, tout en agissant sur d'autres facteurs (politiques, économiques, technologiques, etc.), qui sont également responsables des problèmes de développement.

En effet, l'analyse du dynamisme démographique d'une population permet de déterminer les futurs potentiels humains et de prévoir les problèmes qu'il présente à la démarche de développement.

La situation de dynamisme démographique par période (1966 à 2007) et par zone de dispersion de la population communale de Collo est portée sur le Tableau 2.

Tableau 2 : Évolution de la population de Collo par période et par zone de dispersion (1966 – 2007)

Indicateurs	Nombre et pourcentage de la population communale										Taux moyen annuel d'accroissement (%)			
	1966		1977		1987		1998		2007		66-77	77-87	87-98	98-07
	NP	%	NP	%	NP	%	NP	%	NP	%				
Zones de dispersion														
A.C.L	10828	84.49	12408	75.20	21043	86.31	27550	86.18	30239.32	86.00	1.24	5.42	2.73	2.5
A.S	/	/	/	/	2259	9.26	3339	10.44	3927.6	11.17	-	-	3.61	3.5
Z.E	1987	15.51	4092	24.80	1078	4.42	1075	3.36	995.1	2.83	6.7	12.35	0.026	0.020
Total	12815	100	16500	100	24380	100	31967	100	35162	100	2.32	3.97	2.49	2.52

Source : Établi sur la base des données de l'ONS (Recensement 1977,1987, 1997) et de la monographie de la wilaya de Skikda 2007.

La population de la commune de Collo a été estimée en 2007 à 35162 habitants, soit 4.36 % du total de la wilaya de Skikda (804697 habitants).

Cette population a connu une évolution rapide depuis l'indépendance, elle a doublé en deux décennies, passant de 12815 habitants en 1966 à 24380 habitants en 1987, pour atteindre environ 35162 habitants en 2007. Elle est confirmée par des valeurs de taux de croissance démographique très élevées (Tableau 2).

Au vu de cette situation d'ensemble qui découle d'une **croissance démographique évolutive**, l'économie locale de la commune pourrait profiter de ce potentiel humain qui pourrait être considéré comme **un marché de consommation important**, et comme **une force de travail renouvelable**. Mais une telle tendance pourrait aussi influencer négativement l'évolution économique de la commune ; si elle n'est pas contrôlée, elle va également entraîner **des problèmes économiques** du fait des coûts élevés, d'une prise en charge par la création

d'institutions de formation, de nouveaux logements, des aires de jeux et de loisirs, des postes de travail, etc. ; ainsi que **des problèmes environnementaux** (tels que l'épuisement des ressources et la pollution) et **des problèmes sociaux** (tels que l'insuffisance alimentaire, la pauvreté, les fléaux sociaux (violence, vols), etc.)

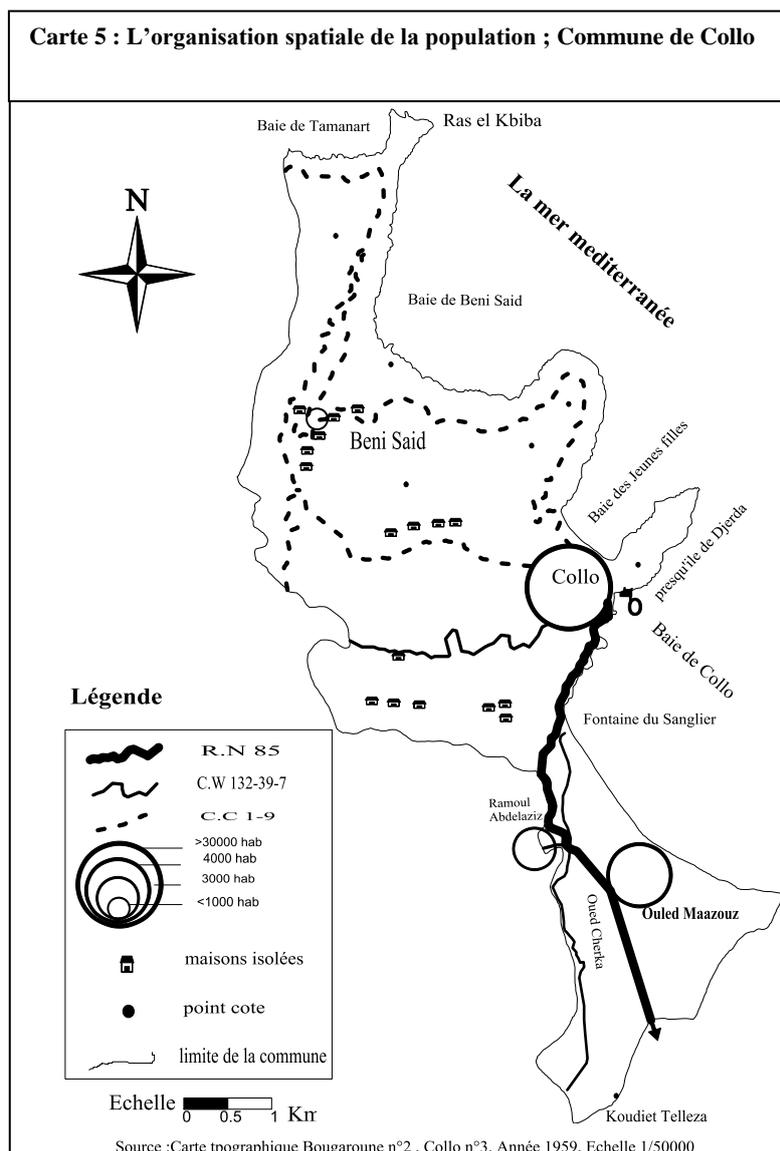
1.3. Une tendance à l'agglomération

En général, la dynamique spatiale de la population dans les zones éparses à travers le territoire communal a connu une augmentation rapide entre 1966 et 1977. Mais à partir de l'année 1987, la proportion de population des zones éparses diminue fortement : elle est passée de 24,8% en 1977, à 4,42% en 1987 et à seulement 2% en 2007. Ce changement dans le système de peuplement est confirmé par l'abaissement du taux moyen annuel d'accroissement dans ces zones éparses, et par des taux moyens d'accroissement de l'Agglomération Chef-Lieu et des agglomération secondaires nettement plus élevés. Ce changement est le résultat d'un exode rural massif au profit de l'ACL (l'Agglomération Chef-Lieu) et des AS (Agglomération Secondaires) à la quête d'accès aux services et aux commodités (électricité équipement, axe routier, etc.), et à la quête de plus de sécurité (et ceci durant la décennie 1990).

Ainsi, on assiste à un renversement de situation puisque la population agglomérée compte en 2007 pour plus de 97% de la population totale communale. La population agglomérée au chef lieu de la commune à seule, représente plus de 85% de la population totale agglomérée. Les 10% restants de la population agglomérée se localisent dans l'agglomération d'Ouled Maazouz (7%) et dans l'agglomération de Ramoul Abd El Alazise (3%) (Carte 5).

Les plus fortes concentrations de populations se situent sur le replat de la Baie de Jeunes Filles (agglomération chef lieu) et sur la plaine de Telèza le long du front de mer (agglomération secondaire d'Ouled Maazouz), qui sont des espaces côtiers.

En général, les agglomérations de la commune sont bien reliées ce qui est favorable pour développer les activités économiques à l'intérieur de la commune. Cependant ces agglomérations s'écartent des grandes voies d'échange régional que national à l'exception de la Route Nationale (RN 85) de 5.0 Km de longueur. En effet, le réseau de transport au niveau de la commune se limite au réseau routier en absence de tout autres types de réseaux de transport (aérien, maritime), (Carte 5). Ceci risquerait d'être un obstacle face au développement économique dans la commune.



Cette dynamique spatiale correspond à une **tendance à la concentration** de la population communale. Une telle tendance présente un facteur de rentabilité économique, de proximité géographique (minimiser le coût de production), de proximité institutionnelle (le regroupement des infrastructures) et de proximité socio économique (marché de consommation et de travail), des caractères positifs pour l'économie locale.

Ces caractères positifs n'empêchent pas qu'une telle tendance de répartition spatiale risque de poser des problèmes économiques, sociaux et environnementaux au processus de développement économique local : le déséquilibre spatial pourrait engendrer un déséquilibre fonctionnel de l'économie locale, des problèmes environnementaux du fait que la forte concentration sur un

espace restreint et fragile par nature, engendre une pression sur les ressources, ce qui menace la durabilité des activités locales et même l'écosystème et la qualité de vie.

1.4. Le chômage : signe d'une crise économique mais aussi un potentiel

L'analyse de la situation d'emplois dans la commune de Collo nous donne une idée sur l'employabilité et ses effets sur la relance économique.

Certainement, la population en chômage constitue une charge très lourde pour la commune et empêche son décollage économique parce qu'elle nécessite dans un futur proche la création de nombreux postes de travail en raison de la forte demande, néanmoins ces populations en chômage pourraient constituer aussi un potentiel de développement local (force de travail).

Les données de la situation d'emploi dans la commune de Collo (Tableau 3) montrent qu'il y a environ 12689 personnes qui cherchent du travail, ce qui représente 46% de la population communale active, un taux de chômage très largement supérieur à celui déclaré par le Service Statistique de la Wilaya¹⁸.

Tableau 3 : L'emploi dans la commune de Collo, 2008

Les indicateurs		Nombre	Pourcentage (%)
Demande d'emplois	Féminin	1142	36.38
	Masculin	3475	
Consultation (pour la création de petites entreprises)		8072	63.62
Total		12689	100

Source : L'Agence Nationale d'Emploi, Collo.

Selon le même tableau, seulement 4617 personnes sont inscrites à l'Agence d'Emploi, soit 36 % de la population cherchant du travail dont 1/3 sont du sexe féminin.

Le reste des chômeurs (8072) qui représente 46 %¹⁹ ont consulté l'Agence de l'Emploi pour s'informer sur les procédures d'octroi de prêts ou de crédits pour la création de petites entreprises (le registre de visite, 2008, Agence d'emplois, Collo) dans une perspective d'initier des projets d'entreprise. Cette démarche prouve qu'une grande part de la population inactive

¹⁸ Le taux de chômage déclaré est 19% en 2007 selon le Service statistique de la Wilaya de Skikda.

¹⁹ Calculer selon le registre de visite, 2008, Agence d'emplois, Collo.

affiche un certain esprit d'entreprise et une volonté de tirer profit des dispositifs publics mis en place.

Donc, réfléchir à une stratégie de développement économique basée sur des micro-projets apparaît donc nécessaire. Cette stratégie devrait être adaptée avec les caractéristiques des chômeurs.

L'analyse de la répartition des chômeurs par tranche d'âge et par niveau d'instruction, (Tableau 4 et Figure 7) nous renseigne sur les types de projets qui pourraient être adaptés à ces groupes de populations.

Le tableau ci-dessous (Tableau4) montre que 41.67 % des chômeurs n'ont aucun niveau d'instruction, et 34.06 % ont le niveau moyen alors que 24.28 % ayant un niveau universitaire. Ce qui signifie qu'environ **67% ont un bas niveau d'instruction** (fait confirmé les résultats d'enquête).

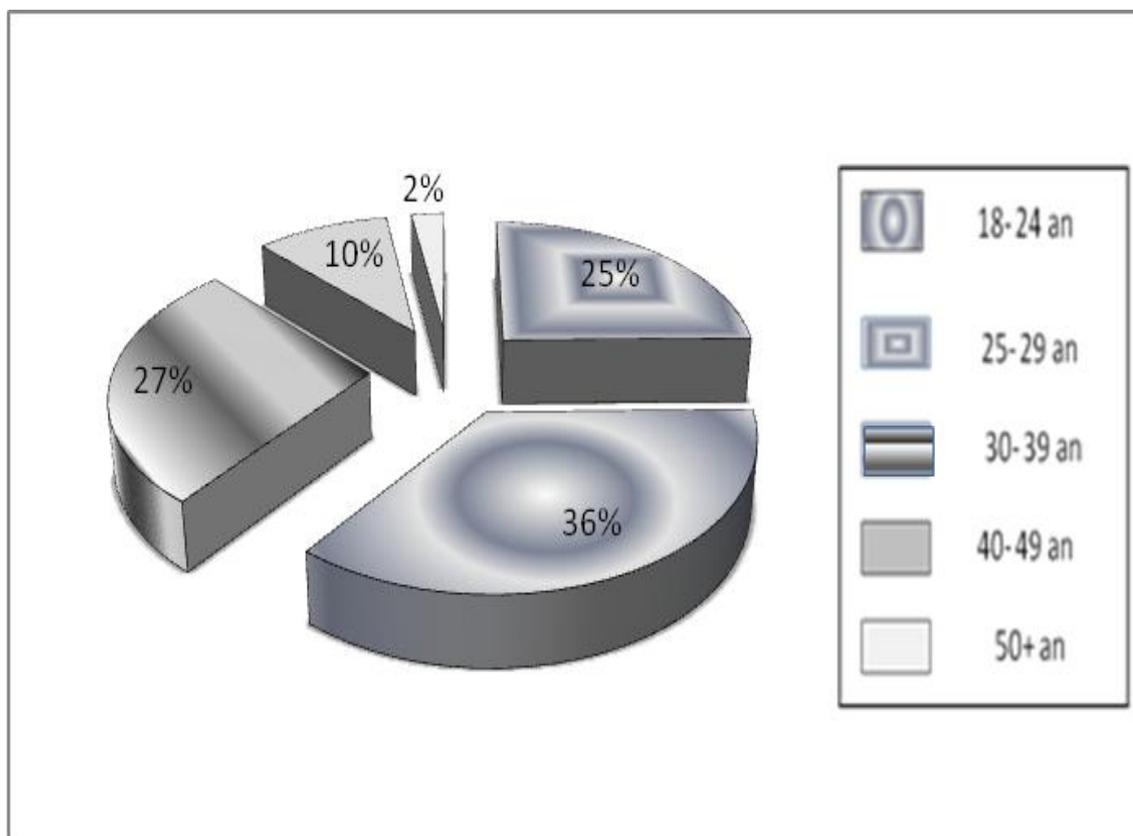
Tableau 4: Répartition des demandes d'emploi par niveau d'instruction et par tranche d'âge, 2008

Tranche d'âge Niveau d'Instruction	18-24	25-29	30-39	40-49	+50	Total	(%)
Sans instruction	446	659	568	215	36	1924	41.67
Primaire	1	3	4	/	/	8	0.17
Moyen	284	486	460	224	68	1522	32.74
Secondaire	7	15	19	8	4	53	1.14
Universitaire	68	73	39	5	4	189	4.1
Supérieur	338	410	172	2	1	923	20.18
Total	1144	1646	1262	454	113	4619	100
(%)	24.77	35.65	27.31	9.83	2.42	100	

Source : l'Agence Nationale de l'Emploi, Collo, 2008.

La répartition des demandes d'emploi par tranche d'âge enregistrées dans la commune (Figure7) montre que 60.42 % des demandeurs d'emploi ont moins de 29ans et environ 27% entre 30-39 ans.

Figure7 : Répartition des demandes d'emploi enregistrées par tranche d'âge



Cette extrême jeunesse de la population en attente d'un emploi pourrait constituer un facteur d'attraction majeur des entrepreneurs locaux et de l'extérieur.

Les données sur l'emploi dans la commune montrent bien qu'il existe un déficit important de 12689 emplois. Ce déficit traduit le faible niveau de création d'emplois ; et il constitue un signe révélateur d'une crise économique, sociale, voire politique.

La population en chômage dans la commune présente certaines caractéristiques spécifiques, et notamment **une population jeune** (main d'œuvre jeune), **un niveau modeste d'instruction** (donc une main d'œuvre potentielle peu exigeante et pas chère), et **certain esprit d'entreprise**. Ces caractéristiques pourraient rechercher par certaines entreprises de type artisanal.

1.4.1. Le faible taux de création d'emploi par les secteurs économiques productifs

Du Tableau 5, il ressort que **le secteur tertiaire**²⁰ est le premier pourvoyeur d'emploi (5074 personnes soit 68.81 % de la population communale occupée). Cette position s'expliquerait, d'une part par l'incapacité des deux autres secteurs d'activité économique à jouer pleinement leur rôle, et d'autre part par le statut de Collo en sa qualité de chef-lieu de daïra.

Tableau 5 : Répartition de la population occupée par secteur d'activité économique, 2004

Secteurs d'activité Indicateurs	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur Tertiaire	total
Nombre d'occupés, Année 2004	1574	726	5074	7374
Pourcentage (%)	21.35	9.84	68.81	100

Source : Service statistique de la commune de Collo, 2004

En second lieu, il vient le **secteur primaire**, avec un taux de 21.35 % du nombre total des emplois, dont les deux tiers (2/3) pour la branche d'activité agricole et le reste pour l'activité de la pêche. Ce taux d'emploi est relativement faible par rapport à l'importance historique et à la forte emprise de ces deux activités sur l'espace communal et par rapport à leur aspect vital pour la population locale. Quant au **secteur secondaire** qui est représenté essentiellement par l'activité du Bâtiment et Travaux Publics (B.T.P) et la petite industrie (de liège et d'alimentation (E N A Pêche)), il emploie moins de 10% de la population occupée de la commune. D'une telle situation, il est déduit le faible dynamisme des secteurs primaire et secondaire bien qu'ils soient deux secteurs productifs et créateurs de richesses et d'emploi.

Les données de l'Agence Nationale de l'Emploi (2008) sur l'offre d'emploi selon les branches d'activité (Tableau 6), montrent que **la majorité** des postes d'emploi offertes par **le secteur secondaire** (BTP et industrie) relève du secteur privé avec un taux de **68 %**. Le secteur tertiaire n'offre que 30 % d'emplois dont 16.42 % dans les services et 3.93% dans le tourisme. D'après les données fournies par l'Agence nationale de l'emploi, il est remarqué que l'activité touristique participe par un faible taux de création d'emploi dans le marché du travail alors que le secteur primaire n'offre aucun poste de travail.

²⁰ Il est représenté par le tourisme, le commerce, les services, la santé, l'éducation, l'administration.

Tableau 6 : Offre d'emploi selon les branches d'activité économique et selon le secteur d'juridique, Collo, 2008

Secteurs juridiques Branche d'activité	Secteurs juridiques		Total	Pourcentage (%)
	Public	Privé		
Le B T P	11	268	279	68.38
Le service	55	12	67	16.5
L'industrie	19	25	44	10.78
Le commerce	/	0	0	/
L'agriculture	/	0	0	/
La pêche	/	/	/	/
Le tourisme	8	8	16	3.9
Le transport	/	2	2	0.5
Total	93	315	408	100

Source : Agence National de l'Emploi, Collo, 2008.

Ces résultats signifient que l'économie de Collo est basée essentiellement sur les activités tertiaires (production de biens et de services). Les branches d'activités productives et créatrices d'emplois telles que l'agriculture, la pêche, l'industrie, l'artisanat et le tourisme, ne jouent pas pleinement leurs rôles respectifs, et par conséquent, leur valorisation/revalorisation devient une exigence. Cela n'exclut pas l'importance de rôle du secteur tertiaire comme porteur de développement dans les zones fragiles car il permet de maintenir les activités productives.

Par conséquent, une **stratégie de développement économique basé sur la création des emplois adaptés aux caractéristiques de la population résidente dans des branches d'activité économique à fort taux de création d'emploi devient un impératif dans la commun.** Cet enjeu n'est pas sans rapport direct avec la façon dont la base économique locale se présente sur le territoire communal, et plus précisément avec les activités productives ayant une forte emprise sur l'économie locale de la commune ; ce qui nous permet d'identifier les domaines d'intervention possibles et les stratégies de coordination de ces activités pour créer les emplois nécessaires et impulser le développement de l'économie locale.

2. L'agriculture : une branche d'activité encore peu performante

L'agriculture est une activité dont les fonctions sont multiples, ce qui fait d'elle un instrument exceptionnel au service de développement durable. Elle peut être une source de croissance économique générale, un instrument et un moyen de la réduction de la pauvreté, une opportunité commerciale, une prestation de service environnemental et un outil de sécurité alimentaire (Byerlee D ; De Janvry A, 2007, p. 41- 43).

L'analyse des caractéristiques de cette activité a pour but de recenser les forces et les faiblesses pour une relance économique (création d'emplois et élévation du niveau de production agricole) au travers d'une valorisation des potentialités et d'une atténuation des contraintes du milieu.

2.1. La situation des terres agricoles

2.1.1. La répartition générale des terres

La surface de terres agricoles (S.A.T) est évaluée à environ 1339 ha, soit 55,79 % de la superficie totale de la commune. La végétation naturelle s'étend sur 850 ha, soit 35.42 % de la superficie communale. Le reste des terres sont improductives et urbanisées (Tableau 7).

Tableau 7 : Répartition générale des terres, 2007

Rubrique	Superficie (ha)	(%)
Superficie Agricole Totale	1339	55.79
Forêt et maquis	850	35.42
Terres improductives et bâties	211	8.79
Total	2400	100

Source : Direction - Service Agricole (D.S.A) Collo, 2007

Ces chiffres suggèrent **une réelle disponibilité des terres agricoles** et donc **des possibilités d'investissement dans ce secteur**.

Mais de cette surface agricole totale, les terres mises en culture réellement sont estimées à environs de **311** ha, soit 23 % seulement de la SAT (Selon le dénombrement communal de 2001/2002²¹). Ce qui signifie que le reste des terres, soit environ 1206.73 ha, soit 87% de la

²¹ Il ne prend en considération que les terres mises effectivement en culture

SAT actuellement non exploitées ou non exploitables, forment un **potentiel à valoriser**. Des efforts dans la mise en valeur (usage directement ou indirectement productif) de ces terres pourrait engendrer un dynamisme économique et participer à alimenter le marché local par les produits nécessaires de consommation locale et à créer des postes de travail même saisonniers, notamment avec la forte tendance évolutive de la population communale et le fort taux de chômage.

Les efforts de mise en valeur agricole à consentir apparaissent énormes si l'on se réfère au pourcentage de la SAU par rapport à la SAT. En effet, la SAU totale ne représente que 23% de la SAT (Tableau 8).

Tableau 8 : Part de la SAU dans la SAT, Commune de Collo, 2001/2002

Indicateurs	SAT		SAU	
	HA	%	HA	%SAU/SAT
Secteur privé	1206.73	90.13	179.1	13.37
Secteur étatique	132.27	9.87	132.27	9.88
Total	1339	100	311.37	23.25

Source : RGA, Commune de Collo, Subdivision Agricole 2000/2001.

Ces efforts pourraient être consentis en premier lieu par le secteur privé qui détient plus de 90% de l'ensemble des terres agricoles total de la commune.

Les efforts pourraient se concentrés dans un premier temps sur le secteur de plaine qui regroupent les $\frac{3}{4}$ de la SAU totale de commune de Collo (76% de SAU) (Tableau 9).

Tableau 9 : Répartition des terres agricoles utiles (SAU) par secteur d'espace (zone), 2001/2002

Zones	Zone de la plaine		Zone de la montagne		SAU Total	
	Sup. (ha)	(%)SAU/SAU total	Sup. (ha)	(%)SAU/SAU total	Sup. (ha)	(%)/SAU
secteur juridique						
Terres agricoles appartenant au secteur privé	108.40	34,8	70.7	22,70	179.1	57,4
Terres agricoles appartenant au secteur étatique	128.02	41,1	4,25	1,3	132.27	42,6
Total	236.42	75.9	74,95	24.1	311.37	100

Source : RGA, commune de Collo, Subdivision Agricole 2000/2001

2.1.2. Le statut juridique des terres agricoles, atout ou handicap pour une intensification agricole ?

Le secteur privé détient une grande part de l'assiette foncière agricole: 1206.73 ha, soit plus de 90% de la SAT de la commune de Collo. Toutefois, seuls 179 ha sont des terres agricoles utiles, signifiant que de vastes étendues sont inexploitées. Cela signifie que le secteur étatique est plus faiblement représenté. Mais, l'avantage du secteur étatique sur le secteur privé réside dans le fait que 96,46% des ses terres agricoles utiles sont localisées en zone de plaine, un secteur géographique fortement favorable à l'aménagement et au développement des activités agricoles.

Globalement, le statut juridique des terres apparaît un handicap dans la mesure où les propriétaires terriens du secteur privé ne disposent ni de titre, ni des plans de leurs terres. Leurs terres relèvent du droit « Melk » - terre privée non titrée- ; de plus, en l'absence du cadastre général, nombreux sont les conflits d'appropriation, d'exploitation et de gestion des terres agricoles privées. Du statut juridique découle un autre problème relatif à la consistance des exploitations agricoles. En appliquant les droits successoraux, les exploitations voient leurs tailles respectives se réduire au rythme des partages entre les héritiers. La miniaturisation des exploitations agricoles qui en résulte a n'encourage guère l'exploitation ni la mise en valeur de petites parcelles.

Pour le secteur agricole étatique, le statut juridique est également un facteur contraignant mais pas pour les mêmes raisons. Les terres agricoles sont la propriété de l'État. Les exploitants de ces terres ne s'investissent pas que faiblement car ils sont conscients que l'avenir des terres dont ils ont bénéficié n'est pas entre leurs mains. L'État pourrait à tout instant les récupérer soit pour les redistribuer à d'autres personnes soit pour en faire un autre usage.

En somme, la SAT qui constitue un **potentiel non négligeable** qui reste à **valoriser**. Les populations travaillant dans l'agriculture n'engagent aucun investissement à long terme, elles restent en attente d'un **règlement définitif de la situation foncière**. Toute valorisation passerait, entre autres, par la mise en place d'un cadastre efficace, par un remembrement des terres, par la refonte dans les systèmes d'exploitation et de gestion des terres agricoles et par la mise en œuvre de mesures incitatives.

2.1.2. Répartition des terres agricoles par taille

Sur la base des données relatives à la taille des exploitations agricoles, il est déduit que les très petites exploitations sont prédominantes : sur un nombre total de 571 d'exploitations (dont 559 exploitations privées, 02 EAI²² et 10 EAC²³ issues de la réorganisation de la DAS²⁴ Amochi), seules deux exploitations (02- exploitations étatiques) ont une taille supérieure à 20 ha. Les exploitations ayant une taille égale ou inférieure à 10 ha représentent 98,58% ; les exploitations ayant une taille inférieure à 01 ha comptent pour 85% dont la quasi-totalité, sont des exploitations privées (Tableau 10).

Tableau 10 : Distribution des terres par taille, 2001/2002

Secteurs Taille	Secteur privé		Secteur étatique		Les deux secteurs juridiques confondus		
	Sup (ha)	Nbre	Sup (ha)	Nbre	Sup (ha)	Nbre d'Exploitations agricoles	
						Nbre	%
< 1 ha	130.1	485	0.68	2	130.78	487	85.43
01-10 ha	49	74	8.57	3	57.57	77	13.15
10-20 ha	0	0	69,28	5	70.47	5	0.87
>20 ha	0	0	53.74	2	54.23	2	0.35
Total	179.1	559	132.27	12	311.37	571	100

Source : Données reconstituées par Agaguena S à partir de Cahier d'Identification des exploitations agricoles 2000/2001, Subdivision Agricole Commune de Collo.

Ainsi, les micro-exploitations sont surtout une caractéristique du secteur agricole privé. Cette structure pourrait être le résultat des partages entre les héritiers, une pratique qui entraîne également un **morcellement** du foncier agricole.

Au niveau du secteur étatique même si les tailles semblent grandes, il faut noter que les membres des EAC, à défaut de s'entendre, pratiquent un **partage informel** des terres et une gestion très « individualiste ».

²² Exploitation Agricole Individuelle

²³ Exploitation Agricole Collective

²⁴ Domaine Agricole Socialiste

La taille comme les modes d'appropriation, d'exploitation et de gestion du foncier agricole constituent des facteurs d'inertie : ils **limitent les initiatives d'investissement à grande échelle et l'introduction des moyens modernes, ce qui influe sur les niveaux des rendements et ceux des revenus.**

2.1.3. Répartition des terres agricoles par secteur d'espace

L'analyse de répartition des terres par secteur d'espace nous permet de distinguer deux types d'agricultures : une agriculture de montagne et une agriculture de plaine.

L'agriculture de montagne dont la quasi-totalité est des terres privées, se localisent sur les hauteurs et les piémonts des versants des collines qui sont des terres du faible potentiel agrologique. Ces terres se situent en majorité dans des secteurs d'espace, dont la pente est entre 8% et 24%, ce qui expose ces exploitations directement aux effets d'érosions. Ceci menace ces terres de perdre leur vocation agricole et de disparaître à long terme, et empêche l'introduction de mécanisation et par conséquent toute intensification, ce qui nécessite une adaptation des techniques spécifiques au le travail du sol et des choix des cultures. Ce type d'agriculture est apparu d'importance primordiale notamment que la superficie agricole dans la montagne présente une grande proportion des terres communales, plus de (90%) de SAT.

L'agriculture de la plaine (Telèza), elle est pratiquée par les secteurs privé et étatique sur une étendue réduite moins de 10 % de SAT. Cette superficie constitue les meilleures terres de la commune.

En effet, ce secteur d'espace ne pose aucune difficulté technique à l'exploitation du point de vue morphologique, en plus de son potentiel en sol du point de vue agro-pédologique et son potentiel en eau (l'oued Charka, l'oued Gubli et la nappe aquifère très accessible). Ceci n'exclut pas la présence de quelques problèmes préoccupants dont la remontée des eaux et leur salinité, etc., des aspects qui sont développés dans le chapitre précédent (Chapitre 2).

L'agriculture dans ce secteur participe fortement à l'approvisionnement du marché local et de voisinage par des productions nécessaires (fruits et légumes).

2.2. L'exploitation des terres

2.2.1. Le mode de faire valoir et le type d'usage des terres

L'observation du terrain et l'entretien auprès des agriculteurs (durant l'exécution du questionnaire concernant le chapitre 1), fait apparaître que l'exploitation des terres se fait **directement** par le propriétaire avec l'aide de sa famille. Comme l'indique Marc Côte (1983), le travail de la terre dans la Petite Kabylie de Collo est sans doute le fait **du ménage**, c'est-à-dire l'agriculture relève de la responsabilité de la famille, ce qui traduit une solidarité active et impliquant de tous ces membres, où la femme occupe une place particulière (Photo 23).

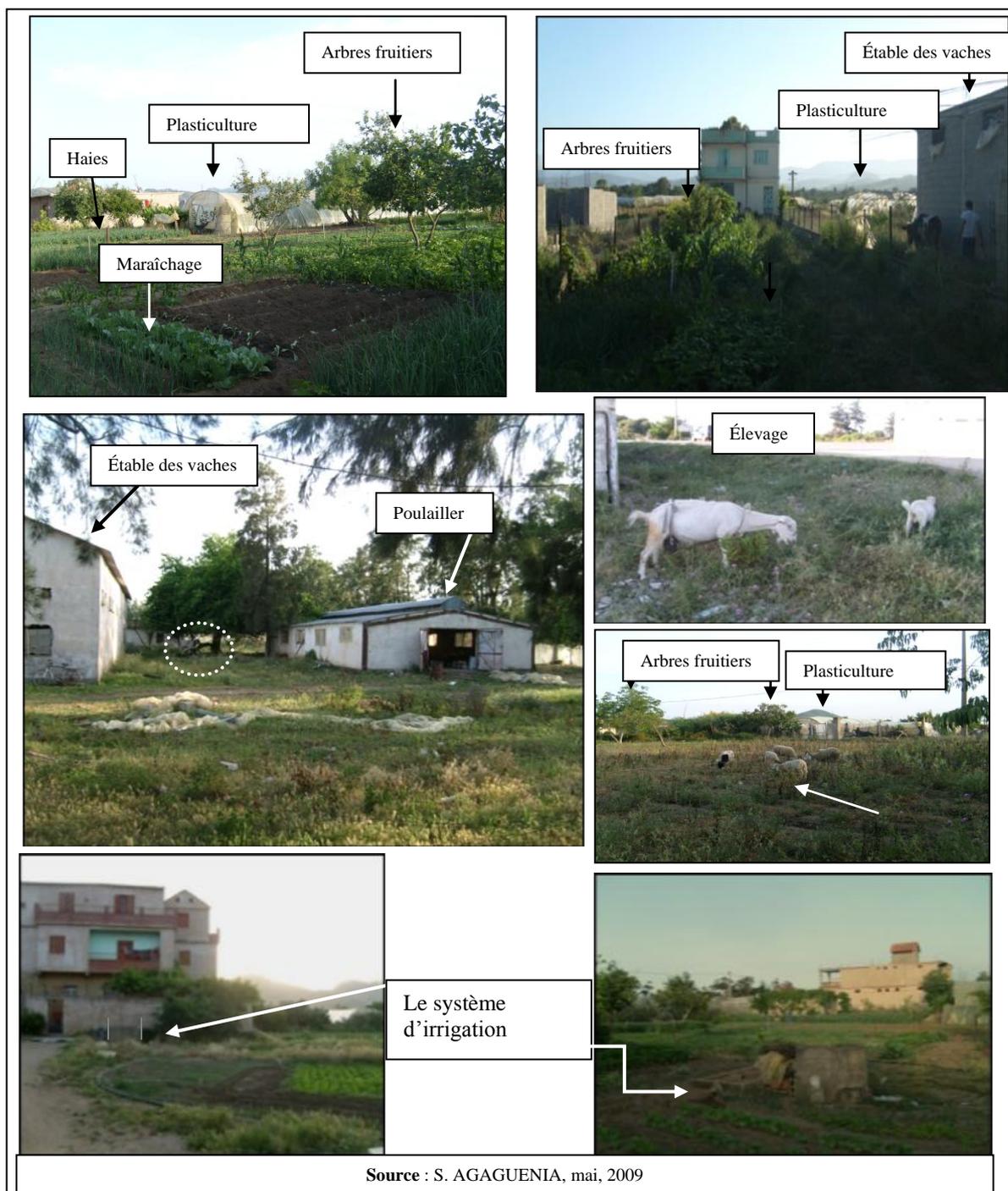
Photo 23 : Le rôle de la femme et des enfants dans l'agriculture



Au niveau de chaque exploitation, on pratique plusieurs spéculations (maraîchage, arboriculture) associés, la plupart des cas, aux élevages (apiculture, volaille, gros élevage). Cette **pluri activité** de l'exploitation remarquée soit dans la plaine soit dans la montagne a pour but de diversifier la production et les sources de revenus. Ce mode d'exploitation pourrait être considéré comme un facteur de développement appréciable.

En général, **dans la plaine, la production est dominée par les agrumes, le maraîchage (plasticulture) ;** elle est sous l'effet de la demande du marché extérieur et local. L'irrigation faite par des puits et des forages et le travail agricole est favorisée par une mécanisation peu développée (Photo 24).

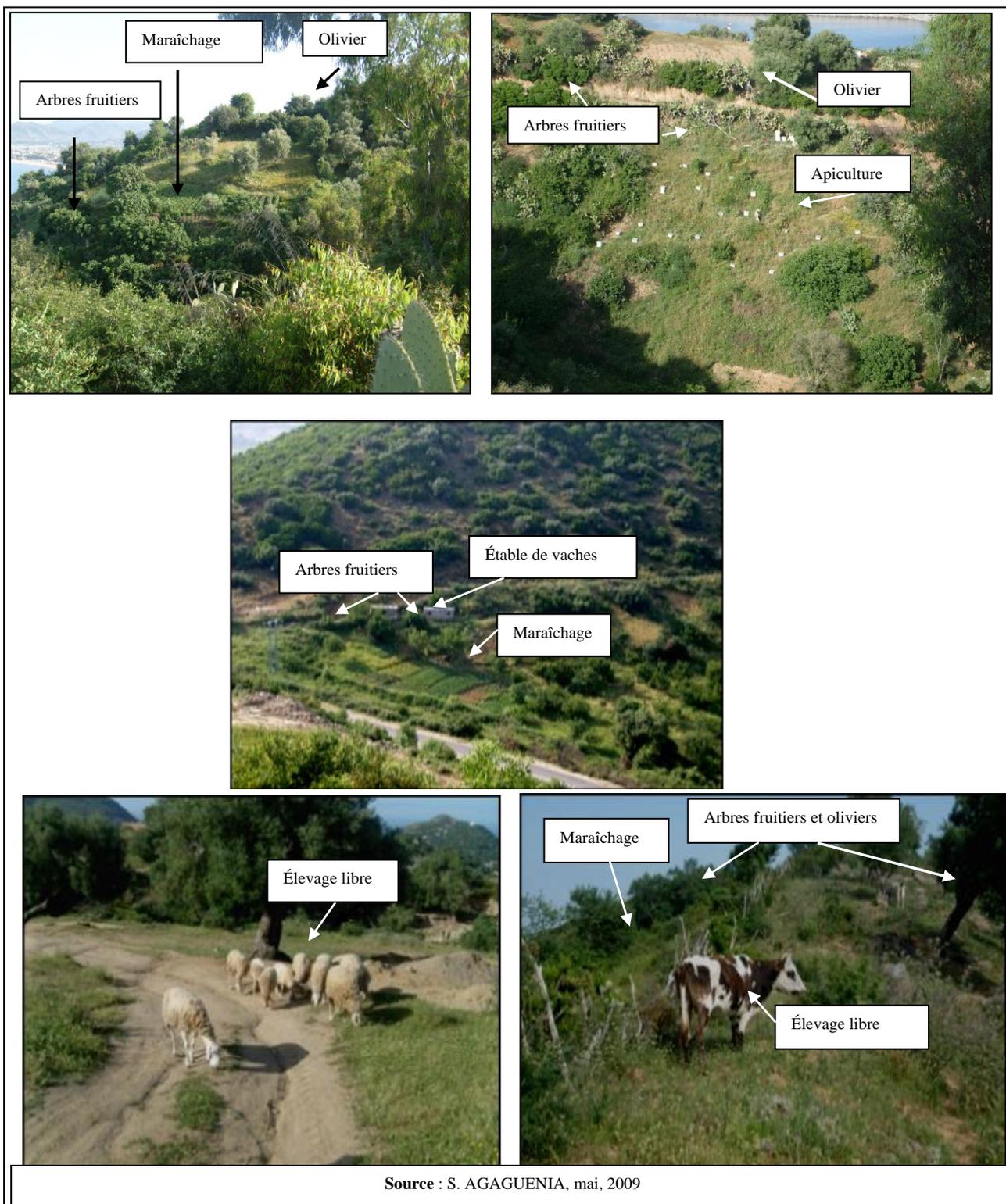
Photo 24 : L'agriculture dans la plaine de Telèza



Source : S. AGAGUENIA, mai, 2009

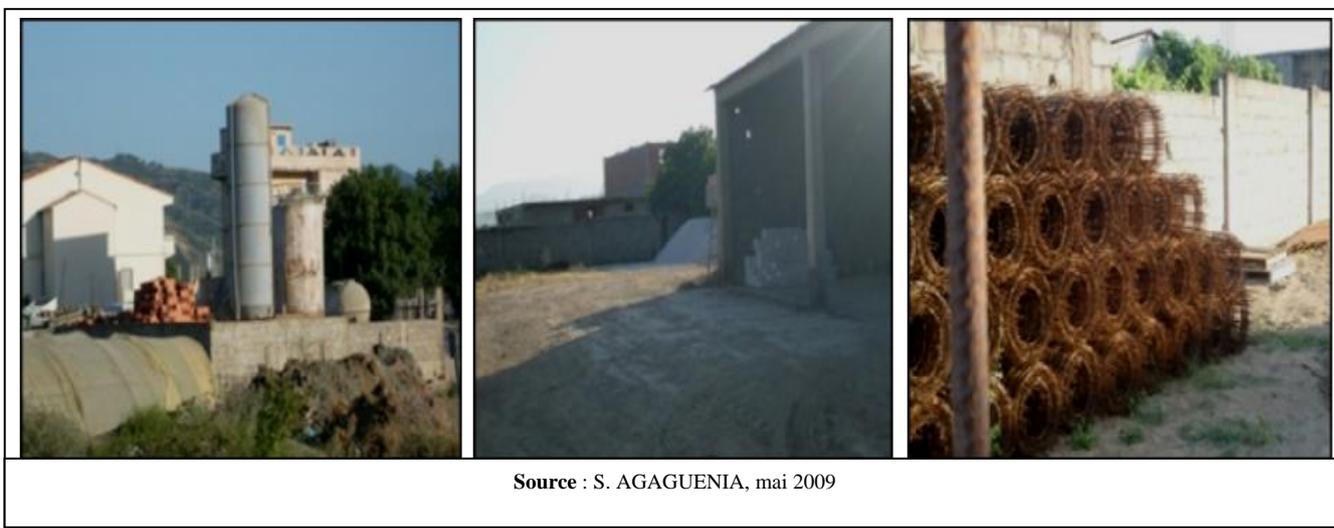
Dans la montagne l'activité agricole est liée, surtout, à l'arboriculture, sous forme de jardinage et à d'élevage, (gros et petit élevage). Elle est soumise à un système agricole extensif, (Photo25).

Photo 25 : L'agriculture dans la montagne



Dans la majorité des cas, l'exploitation des terres se fait d'une façon directe. Cependant, certains agriculteurs **louent** leurs terres (faire valoir indirect). Les nouveaux locataires sont en majorité des personnes sous employées (chômeurs ou retraités) ou des populations agricoles 'pluriactives' (elles travaillent en plus dans le secteur tertiaire, dans l'administration par exemple). Ces bénéficiaires ont tendance, soit à rechercher la rentabilité immédiate par rapport à la protection et la conservation du sol, soit à modifier la vocation des terres (des terres agricoles reconverties, par exemple, en aires de stockage des matériaux de construction, et par conséquent ces terres risquent de perdre leur vocation agricole d'une façon irréversible et de mettre la durabilité de la ressource sol agricole en péril (Photo 26).

Photo 26 : La modification de vocations des terres agricoles



Donc l'encouragement du mode de faire valoir direct, notamment familiale, pourrait être un moyen de préserver la vocation des terres : un propriétaire, attaché à ses terres, assurera la pérennité de sa famille et de sa propriété en transmettant à ses enfants son patrimoine, son savoir faire et son amour pour le travail de la terre,

La production en montagne est orientée vers la satisfaction des besoins familiaux sans effet direct sur le marché.

En absence de marchés officiels au niveau de la commune, la commercialisation des productions est faite soit sur place (en gros) (Photo 27), soit le long de la Route Nationale (RN48) qui passe par Karkera, une commune limitrophe. La commercialisation en bordure de la route correspond à une vente en gros ou en vente au détail, après une longue négociation de prix.

On remarque aussi que le marché de commercialisation dépasse les communes limitrophes, au marché régional, Constantine, Skikda, Annaba.

Photo 27 : La commercialisation sur place



Source : S. AGAGUENIA, mai 2009

2.2.1. L'occupation des terres agricoles utiles (S A U)

Les terres en semences occupent 140.43 (ha), soit 35.24% de la SAU (398.43). Elles sont représentées par les terres herbacées et en jachères.

Les terres irriguées occupent 149(ha), soit 37.40% de la SAU. (Tableau 11).

Tableau 11 : L'occupation des terres agricoles, 2007

indicateurs	Terres labourables			L'arboriculture		Vignoble	Total
	Terres en semences		Terres Irriguées	Arbres Fruitiers	Oliviers		
	Herbacées	Jachère					
Sup (ha)	60.43 ha	80 ha	149 ha	57 ha	10 ha	42 ha	398.43 ha
(%)	15.17%	20.07%	37.40%	14.31%	2.51%	10.54%	100%
Total (%)	35.24%		37.40%	16.82%		10.54%	

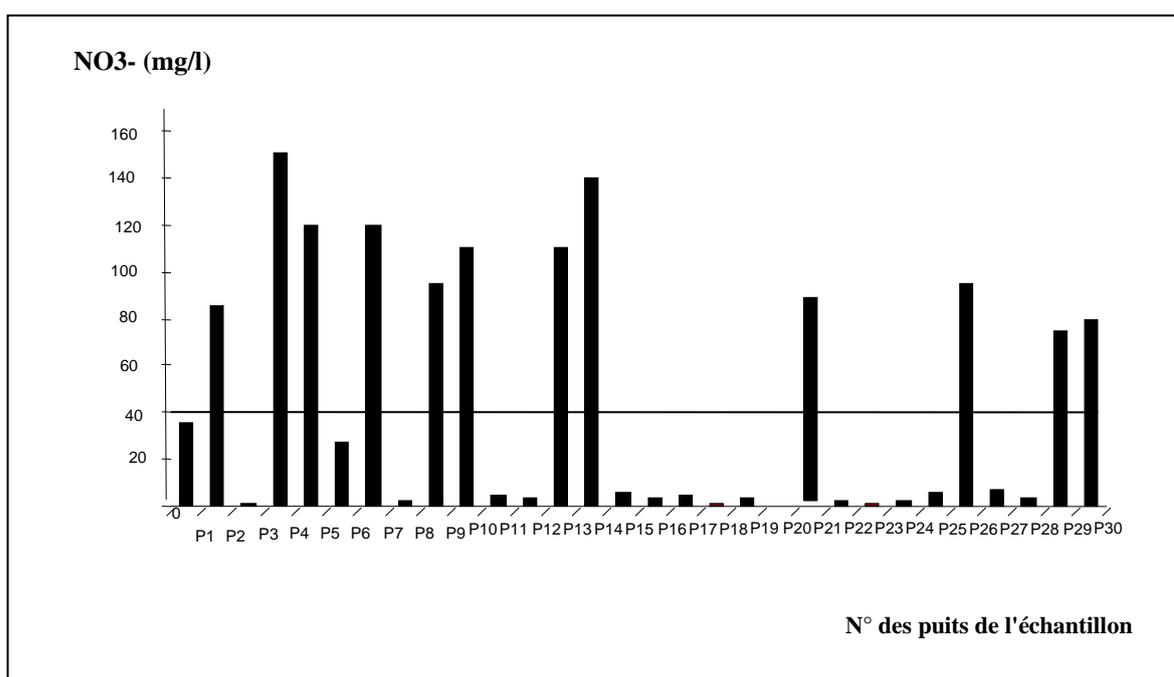
Source : Direction Service Agricole de Collo (D.S.A) ,2007

Le recours à l'irrigation permet la pratique d'une agriculture intensive au niveau de la plaine de Telèza, un secteur d'espace présentant de grandes potentialités agrolologiques et hydriques (la proximité de la nappe phréatique). Cette intensification pourrait, toutefois, avoir

des effets indésirables. En effet, une étude faite par Boulabeiz M. (2005.) a confirmé que l'intensification agricole est l'origine de pollution des eaux souterraines de la nappe de Collo notamment par NO_3^- à cause de l'utilisation incontrôlée des engrais chimiques.

Il est remarqué que plusieurs cas de contamination par les nitrates ont été observés surtout dans le Nord de la plaine. Sur un échantillon **de 30 puits sur 350 puits**, il est observé que 40% des ces puits affichent une concentration qui dépasse la valeur guide (40 mg/l selon OSEC Suisse). Les teneurs maximales en nitrates sont observées au Nord de la plaine (150 mg/l; puit P4), (Figure 8).

Figure 8: Concentration des nitrates dans la nappe souterraines de la plaine de Collo (Avril, 2005)



Source : Boulabeiz.M, 2006

Ces fortes teneurs en nitrates ont des effets néfastes, non seulement, sur la qualité de l'eau et la durabilité de l'activité agricole dans la commune mais aussi sur la santé humaine par l'apparition des maladies dont la méthémoglobinémie²⁵.

²⁵ C'est une maladie causée par les nitrates qui transformé en nitrite par l'organisme peuvent provoquer la transformation de l'hémoglobine (protéine assurant le transport de l'oxygène) en méthémoglobine et entraîner ainsi un mauvais transfert de l'oxygène vers les cellules. C'est une pathologie qui concerne essentiellement les nourrissons de moins de six mois (maladie bleu des nourrissons) et les jeunes animaux dans la faible acidité stomacale favorisent la transformation des nitrates en nitrite. La méthémoglobinémie peut provoquer des troubles plus ou moins graves (cyanose, asphyxie musculaire) et dans les cas les plus graves extrêmement rare elle peut entraîner la mort.

Avec l'intensification, certains éléments naturels du paysage agricole traditionnel dont les arbres isolés disparaissent progressivement alors que ces éléments jouent un rôle écologique très important: ils contribuent au maintien de la biodiversité en constituant le lieu d'habitat, de reproduction, d'abri ou de repos de plusieurs espèces fauniques ; et ils représentent également un potentiel touristique. En plus, ils jouent un rôle agronomique non négligeable en réduisant les risques d'érosion hydrique des sols, ou encore en limitant les pertes d'eau par évaporation. Les pratiques agricoles peuvent être aussi l'origine des conflits usages (exemple les odeurs issues des lieux d'élevage et d'épandage).

Les terres herbacées occupent 60.43 ha, soient 15.17 % de SAU. Ces terres se localisent, en majorité, au Nord sur les bas piémonts des collines. Actuellement, ces terres l'agriculture est souffrée de l'absence de l'eau et de la diffusion des phénomènes d'érosions surtout dans les versants où la pente dépasse 12 %.

Les terres laissées en jachère représentent environ 20 % de la SAU (équivalent d'environ 80ha). Elles sont localisées dans la partie Sud-ouest de la plaine, dans la partie Ouste du vallon de Bini Saïd et sur quelques versants des collines. En réalité, ces terres sont dans le moitié des terres en friche. Elles constituent un potentiel considérable en terres qui pourrait être mis en valeur par une action agricole.

Les terres d'arboriculture (arbres fruitiers et oliviers) s'étendent sur une surface de 67 ha, soit environ 17% de la superficie agricole utile (SAU). Les arbres fruitiers occupent 57 ha dont la majorité se localise dans la plaine de Telèza où ils sont associés au maraîchage. Les oliviers n'occupent que 10 ha alors qu'ils sont une espèce qui s'adapte bien aux caractères physiques du territoire communal. L'extension de l'oliveraie aurait pu être augmentée au vu des potentialités offertes par le milieu physique.

Le vignoble couvre 42 ha soit environ 10 % de SAU, il se localise à l'Ouest de la plaine de Telèza.

En définitive, l'occupation des terres agricoles dans la commune se caractérise par la dominance des cultures irriguées témoignant d'une intensification agricole, par l'importance relative des terres en jachère (20% de SAU) et par la faible extension des oliveries malgré les conditions physiques et historique favorables.

2.3. La production agricole

2.3.1. La production végétale

La production végétale dans la commune est dominée par les produits maraîchers et fruitiers (Tableau 12).

Tableau 12 : Évolution des principaux produits cultivés dans la commune de Collo, 2001-2007

campagne agricole produit	2006-2007			2005-2006			2004-2005			2003-2004			2002-2003			2001-2002		
	Sup (ha)	Prod (Qx)	Rend Qx/ha															
Fourrage naturel	20	300	15	21	380	18.09	40	980	24.5	40	920	23	70	1680	24	60	1500	25
Agrumes	57	8000	140.35	54	5000	92.59	53	3500	66.03	35	3500	100	30	2250	75	20	1500	75
Oliviers	10	160	16	10	150	15	10	150	15	10	180	180	10	178	17.8	10	170	17
Maraîchage	311.43	25412	93.77	257	34000	132.29	257	33200	129.18	226	32000	141.59	242	33700	139.25	204	30500	138

Source : Direction- Service Agricole de Collo (D .S.A) ; (Sup : superficie, Rend : rendement, Prod : production)

- *Le maraîchage*

La culture de maraîchage, dominée par la plasticulture, se développe sur des superficies relativement importantes (311.43 ha) pour la campagne agricole 2006-2007 et 257 ha pour la campagne agricole précédente). Les rendements oscillent entre 93.77 Qx/ha et 149.50 Qx/ha durant la campagne (2006/2007 et 2001/2002).

- *L'arboriculture*

L'arboriculture est une vieille tradition de montagne de Kabylie avec une grande richesse en espèces (figuiers, agrumes, noyers, etc.). Ce type de culture a fait l'objet de différents programmes destinés à l'encouragement de ce type de production, dans le cadre du Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR)²⁶, ce qu'entraîne une augmentation de superficie de l'arboriculture de 20ha en 2001/02 à 57 ha en 2006/2007. Mais, malgré cette augmentation de superficie, elle reste limitée par rapport aux ambitions et aux potentialités de milieu naturel. En général, le rendement est faible, il ne dépasse guère 140 Qx /ha depuis huit (08) saisons, mais il contribue à l'approvisionnement du marché locale et régional des fruits.

²⁶ Une politique et une stratégie de développement agricole et de promotion rurale. Cette politique s'articule autour de deux principaux axes ; mise à niveau des exploitations et des filières de production par le biais de plans de développement des exploitations agricoles, soutenus par le FNDR ; la réhabilitation des espaces ruraux, l'amélioration des conditions de vie de la population rurale et la promotion de l'artisanat et des métiers par le biais de projets de mise en valeur par concession et des projets de PPDR et PPDRI.

- *Les oliviers*

Les oliviers se trouvent à l'état sauvage ou travaillé. Ils se localisent sur les versants moyennement raides. La superficie occupée par ces arbres ne progresse pas depuis l'an 2001, elle est estimée de 10 ha. Les rendements sont extrêmement faibles (ils varient entre 16 et 18Qx/ha) ; cette faiblesse est expliquée par le vieillissement des oliviers et au manque de pratique de régénération et d'investissement (longue période pour donner des récoltes).

- *Le fourrage naturel*

Le fourrage naturel occupe surtout la partie sud-ouest de la plaine de Telèza. Il est utilisé pour l'alimentation du bétail. La surface cultivée en fourrage ne cesse de diminuer depuis la campagne agricole 2001-2002 (de 60ha en 2001/2002 à 20ha en2006/2007). Cette diminution pourrait être expliquée par une extension de l'arboriculture.

En résumé, **la production végétale au niveau de la commune de Collo se caractérise par la dominance du maraîchage et de l'arboriculture, et par l'absence de la céréaliculture.**

2.3.2. La production animale

L'élevage constitue une activité régulatrice de revenus pour les 'fellahs'. Au niveau de la commune de Collo, il est pratiqué, en association, le gros élevage et le petit élevage (Tableau 13).

Tableau 13 : l'évolution des effectives des troupeaux dans la commune de Collo, 2000/01 -2007/08

Effectifs année	Gros élevage (Tête)			Petit élevage	
	Bovins	Ovins	Caprins	Poules(Tête)	Ruches (nombre des Ruches)
2007/08					
2006/07	16000	464	420	36100	1771
2005/06	16000	460	360	34700	1420
2004/05	15810	350	280	36100	373
2003/04	15500	300	200	3205	373
2002/01	15500	396	165	25001	275
2000/01	15750	200	100	19100	250

Source : Direction- Service Agricole de Collo (D.S.A)

- Le gros élevage

Le gros élevage dans la commune de Collo, à l'instar de toutes les zones montagneuses du Tell est de type itinérant libre en forêt, rarement conduit en étable. Alors que dans la plaine, l'élevage est fait dans des étables mais par des méthodes traditionnelles.

- L'élevage **bovin**, dans la commune, est présenté par la race locale et la race améliorée dont le nombre de têtes n'augmente que par 5000 têtes pendant huit (08) campagnes agricoles (2000/2008). Cet élevage est pratiqué essentiellement pour la vente des veaux et pour le lait et leurs dérivés. La production de lait oscille entre 134445 l/an- 166460 l/an, soit en moyenne de 8 à 10 litres par vache ; la production de viande oscille entre 1035 Qx/an et 1808 Qx/an (Tableau14).

- L'élevage **ovin** est de moindre importance dans la commune, cependant le cheptel ovin connaît une augmentation qui passe de 200 têtes en 2000-01 à 465 têtes en 2007-08, ce qui permet d'augmenter la production de viande de 50Qx/ an à 190 Qx/an (Tableau 14).

- Les données sur le cheptel **caprin** témoignent d'une croissance très faible du nombre de caprins (de 100 têtes en 2000-01 à 420 têtes en 2007-08). cette évolution reste relativement faible par rapport aux possibilités offertes par le milieu naturel très favorable au développement de ce type d'élevage. L'élevage caprin est destiné principalement à la production de viande.

En général, l'activité de gros élevage dans la commune est **limitée**, et elle est pratiquée de manière **traditionnelle** (principalement **un élevage de type extensif**). L'amélioration de ce type d'élevage supposerait d'un côté l'investissement dans la construction de bâtiments équipés et dans l'approvisionnement des éleveurs de quantité suffisante d'alimentation, et d'un autre côté l'octroi d'aides financières et techniques aux éleveurs.

- Le petit élevage

Qu'il soit l'activité principale ou une activité d'appuie, le petit élevage demeure une activité d'importance appréciable dans la commune. Il est représenté essentiellement par l'aviculture et l'apiculture (deux activités dominantes dans la commune).

- **L'aviculture** englobait 36100 sujets 2007/08 entre poulets de chair et poules pondeuses, les statistiques concernant ce type d'élevage sont approximatives. On remarque que la plupart des agriculteurs élèvent la volaille pour diversifier les sources du revenu afin de gérer et maîtriser les risques d'anéantissement de l'économie familiale en cas de mauvaise récolte ou

autres pertes de revenu, ainsi que pour l'autoconsommation. La production de viande blanche est estimée à 3980Qx pour la campagne 2007-2008 et la production d'œufs à environ 400.10³ œufs/an durant la campagne de 2007/08(Tableau 14).

Tableau 14 : l'évolution des produits animaux dans la commune

Productions	Production de lait (litres)		Production de viande rouge (Qx)			Production de viande blanche (Qx)	Œufs (Unité 10 ³)	Miel (Kg)
	Vaches	Chèvres	Bovins	Ovins	Caprins	Poules	Œufs	Miel
2007/08	166200	1600	1410	190	11	3980	400	25075
2006/07	166460	1600	1380	95	10	3700	350	4200
2005/06	140100	1800	1382	96	11	3700	342	2529
2004/05	135571	5252	1035	90	5	29000	342	2500
2003/04	135114	4300	1800	85	4	1500	300	2500
2002/01	140021	4100	1508	60	3	1051	150	2000
2000/01	140033	4308	1808	50	2	1151	200	1000

Source : Direction- Service Agricole (D.S.A), Collo

- **L'apiculture** connaît un essor remarquable durant les quatre dernières années, un résultat des différents programmes de PPDR²⁷ engagés par l'État dans le cadre de PNDAR, en plus du milieu naturel favorable. Toutes ces conditions participent à l'augmentation du nombre de ruches qui passent de 250 ruches (traditionnelles et modernes) en 2000/2001, produisant plus de **1000 Kg /an** de miel à 1771 ruches en 2007/2008 pour une production annuelle de 25075 Kg/an.

Le développement du petit élevage, et notamment l'aviculture et l'apiculture, pourrait constituer une activité économique importante dans la commune. Ils sont des sources de revenu principale ou complémentaire (diversifier les sources de revenus, servir de compte d'épargne). Ces revenus sont utilisés dans le système de production agricole intégré (fertilisation des sols, production de l'aquaculture). Il demande peu de capital, elle sert de point de départ pour bâtir un

²⁷ PPDR : consiste, sur un territoire déterminé, à définir un programme d'action dans une démarche d'accompagnement par l'administration décentralisée, des communautés rurales qui ont l'initiatives de l'identification et de la mise en œuvre d'action de développement devant leur permettre d'améliorer durablement leurs revenus et d'une manière générale leurs conditions de vie

patrimoine et pour investir dans d'autres activités économiques. En plus son importance sociale et socioéconomique.

Globalement, l'élevage dans la commune a **de faibles retombées sur l'économie locale** (des niveaux de rendement assez bas, une exploitation traditionnelle), malgré qu'il soit **diversifié** et qu'il puisse jouer un rôle important dans la vie socio- économique de la population communale.

En général, le secteur agricole se caractérise par une faible économie d'échelle. En plus qu'il souffre de plusieurs problèmes humains et naturels. Cependant, il joue un rôle important dans l'approvisionnement du marché local et de voisinage en productions agricoles et il assure le travail à un grand nombre de la population communale.

Donc, une stratégie de développement dans ce secteur devrait passer d'abord par la résolution des problèmes auxquels il fait face ; également elle devrait baser sur une stratégie de complémentarité fonctionnelle et spatiale qui met l'accent sur les investissements notamment directs et collectifs (familiaux) dans les différentes branches d'activité agricole surtout celles de e petit élevage et de l'agriculture de montagne.

3. La pêche, autre atout économique de la commune

La pêche est une activité traditionnelle et d'importance primordiale dans le développement de l'économie locale de la commune. En plus de son rôle dans l'économie touristique (pêche de plaisance) et dans la société en tant qu'aliment (source de protéines). Cette destination polyvalente pourrait jouer un rôle important dans l'économie locale de la commune et même de celle de son arrière-pays.

3.1. La situation de secteur de la pêche

L'activité de la pêche, par sa localisation à proximité du centre ville, bénéficie du regroupement d'activités tertiaires et administratives pouvant engendrer une forte répercussion sur sa dynamique, d'une part, et d'une autre part la présence d'un fort regroupement de la population communale (presque environ de 85%), pourrait lui offrir un marché local important.

Donc, ce secteur bénéficie, non seulement, des avantages naturels certains (disponibilité de ressources, caractéristiques du plateau continental, et longueur de ligne de côte, (chapitre 2)), mais également de potentiels humains appréciables.

3.1.1. Le port de pêche

Le port de Collo se situe à 20 miles²⁸ du port de Skikda et à 182 miles de celui d'Alger. Il occupe une position analogue à celle des autres ports du littoral algérien : peu vaste mais profond et bien abrité des vents d'ouest et de nord-ouest par la presqu'île de Djerda. Il offre un mouillage sûr pour tous types de navires. Autrefois, il a été destiné au commerce et à la pêche (période de l'instauration des convois militaires) ; aujourd'hui, il est destiné à la seule fonction de la pêche. Il a fait l'objet de plusieurs opérations de rénovation dont la dernière en date de 1991.

Ce port représente un développement linéaire de 220 mètres pour un terrain d'eau de 4 à 8 ML et une surface de terres pleines de 20000 m². Il présente 715 ML de quai dont 210ML jetée principale 165ML de jetée secondaire, 118ML de quai pour les chalutiers et deux appontements pour petits métiers et sardiniers 150ML, ainsi qu'une terre pleine de 3 Ha. Ceci donne au port une capacité d'accueil théorique et initiale de 50 petits métiers et sardiniers et 5 chalutiers, une capacité de production estimée à 1969 T/an, et une capacité d'accostage estimée à 140 unités (Fiche technique du port de Collo, 2008). Ce port peut être réservé aussi à des embarcations d'agrément de faible taille.

Le port de Collo, en raison de sa petite superficie et en raison de sous équipement, il empêche le développement de l'activité de la pêche dans la commune.

Mais, sa prédisposition polyvalente, lui, permet d'être pas seulement un **port de pêche** (activité dominante), mais aussi un **port de passage, de transport** et un **port de commerce**, ce qui pourrait dynamiser fortement l'activité de la pêche (retombées régionales voire internationales), et par voie de conséquence contribuer au désenclavement économique et spatiale de la commune. **Donc le port est un espace ressource et un espace d'échanges pour les activités commerciales.**

3.1.2. L'Institut National Technologique de la Pêche et l'Aquaculture

L'école de formation technique de pêche créée en 1981 a été transformée en Institut de technologie des pêches et de l'aquaculture depuis juin 2005. Cet institut se compose des filières

²⁸En Métrologie, unité de mesure de distance anglo-saxonne qui équivaut à 1609 mètres.

des lieutenants de pêche, des officiers mécaniciens à la pêche, des agents et techniciens en aquaculture. Aujourd'hui, il bénéficie de travaux d'extension sur une superficie d'environ d'un 1ha.

Cet établissement pourrait participer au renforcement de l'activité de la pêche par la formation d'un personnel spécialisé et par le recyclage des professionnels.

3.1.3. Les flottilles

La production de la pêche est assurée par une flottille de pêche diversifiée. On dénombre 153 bateau seulement en service, le reste est en panne ou à l'arrêt à cause de problèmes juridiques ou techniques. Actuellement, il y a 04 chalutiers inscrits au niveau du port de Collo mais t 02 entre eux se navigue au niveau du port de Skikda et 33 sardiniers et 116 petites embarcations servant à la pêche de poissons blancs et squales de manière traditionnelle.

Ces flottilles assurent une production halieutique relativement importante, cependant elle reste insuffisante en raison de la vétusté des flottilles et de leur nombre limité (le nombre des flottilles est inférieur à la capacité théorique du port) ; par contre le nombre des petites embarcations est trois fois plus de celui de la capacité théorique du port.

Donc, la rénovation et l'augmentation du nombre des flottilles, et la mise en fonction de celles en arrêt pourraient ouvrir de nouvelles opportunités pour dynamiser cette activité et créer d'autres postes d'emploi.

3.1.4. L'entreprise nationale de l'aquaculture et de la pêche (l'ENA Pêche)

Le développement des activités de pêche pourrait profiter de la présence de l'unité de l'ENA Pêche. C'est une unité nationale qui à été créée en 1969. Elle se localise à l'intérieur du tissu urbain de l'agglomération de Collo sur une superficie de 4360 m².

En 1990 l'unité de l'ENA Pêche à été restructurée et devient l'ENOCER. Mais par manque de soutien financier de l'État et par abaissement de son niveau de production, elle devient incapable de payer les travailleurs et de gérer les surcoûts. Par conséquent, elle à été fermé le 30 juin 1998.

Actuellement, elle devient de statue privée, elle fonctionne avec une capacité théorique de 500 tonnes de sardines et thons. Donc cette unité pourrait être un élément d'appoint pour l'activité de la pêche dans la commune quoique qu'elle pourrait menace directement l'écosystème marin par leurs rejets surtout en absence de système de traitement des eaux usées.

3.2. Les modes d'exploitation de ressources halieutiques

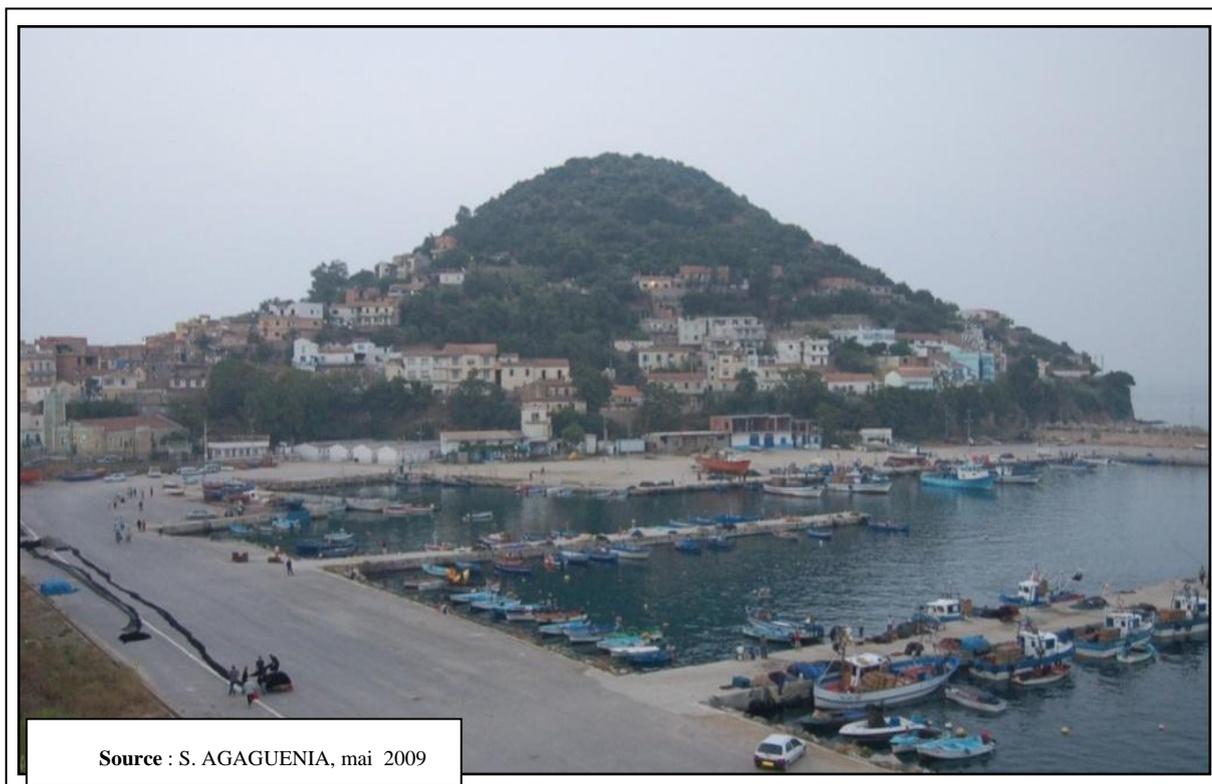
Les observations directes sur terrain montrent que l'activité de la pêche au niveau du territoire communal reste dominée par la pêche artisanale, et l'absence totale de la pêche industrielle opérant en haute mer (Photo 28).

Photo 28 : L'exploitation artisanale



La pêche artisanale s'est énormément développée grâce à des petites embarcations artisanales (Photo29).

Photo 29 : Le type d'embarcations dans le port de Collo



Ce mode de pêche traditionnel destiné généralement à prélever une ou quelques espèces limitées de poissons de grande valeur financière et alimentaire que les grands navires, en utilisant des engins manuels peu puissants ou faiblement mécanisés pouvant être manipulés par un personnel réduit. Ils ne permettent pas des prises massives (à la ligne, palangrotte, à la goulette, etc.)

La dominance de pêche artisanale par des petites embarcations effectuée dans les eaux côtières; Elle permet de saper les efforts en matière de gestion des stocks, car ces embarcations sont souvent pêchées dans les zones de pontes de nombreuses espèces; d'une autre côté ces embarcations pourraient être pêchées dans des zones inaccessibles par les grands chalutiers.

Globalement, la flotte appartient pour l'essentiel à des hommes d'affaires et à des armateurs, elle est en majorité vétuste.

Cette activité est de type familial : en général, le patron de l'embarcation c'est le père et ses proches (enfants, membres de famille élargie) exercent le métier en qualité de marins pêcheurs.

Selon les pêcheurs, (durant l'enquête de chapitre 1, Partie II), les meilleurs rendements sont réalisés durant le deuxième semestre de l'année, notamment en période estivale. Ces pêcheurs

ont soulevé plusieurs problèmes dont les plus importants sont la rigidité des lois, les pannes, le manque de matériel de pêche, le sous équipement du port (absence de chambres de refroidissement, d'ateliers de réparation, etc.), et la tendance à une surexploitation de la sardine.

L'État semble sensibiliser aux problèmes du vécu des pêcheurs. De nos entretiens avec les responsables locaux du secteur, il est déduit l'importance donnée, par l'État, à ce secteur. Cette importance apparaît au travers du lancement de plans et de programmes internationaux et nationaux de développement de la pêche et de l'aquaculture tels que les projets de PSRE, de CCI, de FNDPA, et de "pêche/ solidarité nationale" qui touchent la commune de Collo. Ces engagements²⁹ devraient favoriser l'évolution des flottilles artisanales. Ces engagements permettront dans un avenir proche d'augmenter la production, de générer de nouveaux emplois, et d'élever la ration alimentaire. Mais la prise de décision concernant ce secteur est en dehors du ressort de la commune, ce qui rend difficile la mise en coordination des activités et la mise en place d'une structure économique cohérente, efficace et efficiente.

L'analyse de la situation de secteur de la pêche dans la commune montre **la présence d'éléments supports pour promouvoir cette activité. Il s'agit de l'institut technologique de la pêche et de l'aquaculture, de l'entreprise de transformation et du port. La coopération entre ces trois structures pourrait créer un champ d'activité dynamique et d'innovation.**

3.3. Les productions halieutiques

Le diagnostic détaillé de l'état de la production halieutique au niveau de la commune est difficile à cause du changement des critères de classification des produits d'une année à un autre (classe, ordre, famille, genre et espèce) des fois la classification est menée selon des critères mixtes³⁰. C'est pourquoi dans notre diagnostic, on se limite à quelques années seulement pour faire une idée sur la production halieutique dans la commune (Tableau 15).

²⁹ PSRE : Plan de Soutien à la Relance Économique ; CCI : Crédit Concessionnel Italien ; FNDPA : Fond National de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture ; "pêche/ solidarité nationale" lancée en 2001 pour venir en aide aux pêcheurs, familles des pêcheurs des zones déshérités et enclavées.

³⁰ Selon les responsables de secteur, ces changements des critères de classification de produit s'expliquent par le changement des objectifs.

Tableau 15 : Évolution de la production halieutique en tonnes Collo, 2000- 2006

Espèces Années	Petit-Démersal	Petit- Pélagique	Grand Pélagique	Requin	Crustacé	Mollusque	Total
2000	312.4	1010.9	83.4	-	2.7	12.5	1421.9
2001	185	1561.5	64.4	1.6	6.7	1.6	1820.8
2002	175.25	1710.5	70.1	11.2	-	6.4	1937.45
2003	142.9	1896.7	102.91	34.8	-	2.2	2179.51
2004	222.2	1976.7	221.1	34.4	-	1.8	2456.2
2005	364.6	2141.1	290.8	35.5	25.2	2.6	2859.8
2006	315.5	3450.2	296.4	36.4	-	3.2	4101.7

Source : Antenne de pêche, Collo

D'après le tableau sous-dessus, on remarque que la production halieutique a connu une progression remarquable durant la période (2000- 2006). Cette augmentation pourrait expliquer d'un côté par la valeur nutritive et marchande des produits halieutiques, et d'un autre côté par les encouragements étatiques à la pêche notamment artisanale. Malgré ça, elle reste insuffisante par rapport au besoin du marché local et régional.

Également, on remarque que la pêche pélagique (sardine et poisson bleu) et démersal constituent l'essentiel de la production halieutique dans la commune,

L'étude faite par le navire océanographique espagnol « Le Visconde de Eza » lors des deux dernières campagnes d'évaluation 2003 et 2004 montre la pureté de la ressource halieutique dans la région dont l'espèce pélagique et démersal constituent les principales espèces dans la région. Selon les mêmes campagnes, ces ressources représentent par les espaces suivantes :

- quinze (15) espèces de poissons : les rougets, les pageots, les dorades, les baudroies, les rascasses et les squales (chiens de mer, roussettes, etc.) ;
- six (06) espèces de crustacés : les crevettes rouges et blanches, les gambons rouges, les langoustines, et les squilles (crabes et homards) ;
- quatre (04) espèces de mollusques céphalopodes : les poulpes, les pieuvres, les seiches et les encornets (calamars). (Service/ Pêches maritimes et continentales de la wilaya de Skikda, 2006):

En définitive, l'activité de la pêche dans la commune de Collo, malgré son faible niveau technique, elle pourrait être prémices notamment avec le bon état des ressources, bien sûr, tout en tenir compte de l'ensemble des problèmes soulevés et de faire attention à la fragilité de la ressource halieutiques.

4. L'industrie, une activité en symbiose avec la géographie locale

Le secteur de l'industrie dans la commune se caractérise par la présence de plusieurs unités de petites tailles vivant en symbiose avec leur région du fait de la disponibilité de la matière première au niveau local. Le développement de ce secteur pourrait constituer un axe stratégique qui pourrait dynamiser l'économie locale de la commune et même participer à la création des nouveaux postes d'emplois.

4.1. La situation de l'industrie locale

4.1.1. L'industrie de bois

L'industrie de bois est constituée le pilier fondamental du secteur industriel dans la commune, elle est présentée par l'Entreprise Nationale de Menuiserie Générale et de Panneaux, (E.N.M.G.P) qui s'étale sur une superficie de 3ha au niveau de la plaine de Telèza. Cette entreprise spécialisée dans la transformation du bois, elle se compose de quatre unités : trois unités de sciage et un complexe de déroulage et de production de contre-plaqué. L'activité de cette entreprise, qui constitue une source d'emploi directe et indirects (le transport des produits, leurs ventes), a pris fin durant l'an 2000 à cause la difficulté d'approvisionnement en bois et la vétusté des machines. Aujourd'hui cette entreprise connaît une modeste activité en attente d'un probable reprise.

En général, l'économie locale dans la commune pourrait profiter fortement de cette activité adaptée aux conditions naturelles de la région.

4.1.2. L'industrie de liège

L'industrie du liège constitue un autre pilier fondamental du secteur industriel. Elle est représentée par l'Entreprise Nationale de Liège(ENL) qui se compose d'un complexe de liège avec deux unités : l'une de bouchons et l'autre d'agglomérés blancs, de rondelles et de bourres pour cartouches. Cette entreprise est située dans la plaine de Telèza. Elle occupe une superficie de 11 hectares dont 14000m² couverts. Le provisionnement de cette unité en matière premier , il provient en grande partie de la région de Collo et le reste est collecté d'autres régions du pays.

En effet, cette entreprise produit environ de 12 % de sa capacité totale. Une grande partie de cette production est destinée à l'exportation (l'Espagne, le Portugal). Actuellement, cette entreprise s'est arrêté à cause du manque de la matière première, des problèmes techniques et des effets de la crise mondiale (fin 2007 / début 2008)³¹.

La revalorisation de cette entreprise pourrait être avoir des effets significatifs sur l'économie locale de la commune de Collo, cependant le caractère polluant de cette activité **pourrait menacer l'environnement local**, surtout avec l'absence d'un système de traitement des rejets allant directement vers la mer par le biais de l'oued Cherka.

4.1.3. L'industrie de carrière

L'industrie de carrière est représentée par une seule carrière sise au niveau de Koudiet Bouserdoune sur une superficie de 12ha. Elle produit quatre types de graviers (0.3 mm ; 8.15 mm ; 3.8 mm ; 15.25 mm). Cette carrière de statut privé a un niveau de production en deçà de sa capacité depuis 2003(date de dévastation terroriste).

En effet, la multiplication des investissements dans ce domaine reste un choix d'enjeu car elle pourrait menacer directement l'environnement local : détérioration du couvert végétal et du paysage, bruit, poussières, des dégâts occasionnés aux habitations proches par le tir à l'explosif. Ainsi un tel investissement pourrait y avoir des retombées appréciables sur l'économie locale et création des emplois, C'est pourquoi toute exploitation dans ce domaine doit être accompagnée d'une étude d'impact, particulièrement pour les importantes exploitations.

4.1.4. L'industrie alimentaire

Ce type d'industrie se présente par trois unités : l'Entreprise Nationale de la Pêche (**E.N.A.Pêche**) implantée à l'agglomération chef-lieu de Collo en bord de la mer, elle se spécialise dans la conservation de sardines, de thon – semi-conserved, d'anchois ; deux **unités de boissons gazeuses**, l'une à l'agglomération chef-lieu de Collo et l'autre à l'agglomération de Telèza. Ces deux unités répondent aux besoins du marché communal en la matière et d'une partie des besoins des marchés avoisinants. Néanmoins, cette activité est génératrice des

³¹ La crise débute à l'été 2007 : la crise immobilière américaine s'est transformée en crise financière et bancaire, frappe par sa rapidité et son enchaînement toute économie mondiale. Pour tenter de limiter les risques de cette crise, les banquiers ont eu recours à la titrisation à cause de l'échec de ces procédures toutes les banques sont touchées surtout avec la faute de liquidités, les banques se méfient et ne se prêtent plus d'argent. Malgré les tentatives de sauvetage à coût de centaines de milliards, les marchés financiers sont toujours aussi volatiles, la confiance n'est pas revenue. Tout ceci va avoir des conséquences sur l'économie réelle.

pollutions a cause de ses rejets déversés directement sur la nappe phréatique de la plaine sans aucun traitement.

En fin, on pourrait retirer que l'activité industrielle au niveau de la commune se localise au niveau de **la plaine Telèza** (la première agglomération secondaire de part sa population) et au niveau de **l'agglomération du chef-lieu** de Collo. Cette situation n'est pas sans effets sur l'économie et l'environnement local. Si le **regroupement et la proximité aux agglomérations urbaines**, de ces unités industrielles l'en permettent de bénéficier de la minimisation de coûts de transport, du bon marché de travail et de consommation, et des prestations de services (c'est ce qu'appellent les économistes "les économies externes"³² (Marir A., Crataloupe V, 2001)), ils sont, également, source du pollution concentrique, solide, visuelle et hydrique. Ceci présente un risque majeur à l'écosystème urbain comme naturel, et même à l'avenir de certaines activités, telle que l'agriculture et le tourisme notamment dans la plage de Telèza, et de la Baie de Jeunes Filles.

4.2. Les difficultés rencontrées par les unités industrielles à Collo

Plusieurs problèmes menaçant la durabilité de l'activité industrielle dans la commune de Collo dont les plus importants :

- la fréquence des coupures d'énergie électrique perturbe le rythme de la production des unités industrielles dans la commune. Ce problème se pose comme une contrainte majeure notamment en cas de projet d'extension de ces unités.

- le manque ou l'insuffisance de l'eau constitue une autre contrainte à tout effort d'industrialisation dans la commune.

- la faible liaison de la commune avec l'extérieur menace directement la durabilité non seulement de l'activité industrielle, mais aussi des autres activités. Cette menace varie d'une branche d'activité à une autre. Ce qui fait la prise en compte de la situation de réseau de transport au niveau de la commune est une nécessité.

Ces problèmes et d'autres comme le manque de compétence dans le domaine de gestion et de finance font du secteur industriel très peu développé,

³² Elles tiennent compte de la situation de l'usine et non de son organisation.

L'activité industrielle malgré sa faiblesse, elle reste adapté aux conditions locales et constitue une bonne réponse à la réalité locale : sociale (une main d'œuvre jeune, artisanale et peu formée), physique (fragilité naturelle, diversification des secteurs d'espaces), et économique (touche plusieurs filières économique, présence de la matière première). Aussi l'activité industrielle de par ses caractéristiques (diversification, regroupement, et d'adaptation), elle assure une certaine flexibilité qui a lui donné des effets multiplicateurs et rénovateurs, ce qui lui permet aussi d'être un secteur d'enjeu pour l'économie locale dans la commune de Collo.

Au-delà des activités de l'agriculture, de la pêche et de l'industrie, d'autres activités de potentiels significatifs liées à un exceptionnel savoir-faire, tant dans l'artisanat que dans le tourisme, elles sont également à valoriser et elles pourraient être aussi un vecteur moteur de développement économique local et durable dans la commune.

5. Le tourisme et l'artisanat local : des prémices pour des activités porteuses.

Les richesses culturelles et naturelles du territoire communal de Collo font de tourisme et de l'artisanat deux activités d'avenir, surtout si on met l'une au service de l'autre.

L'analyse de ces deux activités reste limitée à une simple description a cause de l'insuffisance des données.

5.1. Le tourisme, une activité en retour progressif

Le tourisme est une activité à double effet, à la fois structurant et déstructurant, productif et dégradant, facteur de liberté et instrument de différence. Ces effets paradoxaux expliquent la nécessité de bien encadrer cette activité.

Dans la commune de Collo, le développement du tourisme pourrait engendrer des effets positifs importants sur le dynamisme économique du territoire communal, notamment en présence d'importances richesses culturelles et naturelles (Chapitre 2); cependant ce type d'économie pose de façon plus intense que d'autres, la question des impacts négatifs sur l'environnement et sur l'aspect culturel de la population locale.

5.1.1. La situation de secteur du tourisme

Par ses richesses humaines et naturelles, Collo est devenu un territoire touristique d'attractivité millénaire (les touristes nationaux et internationaux). Ce territoire a connu un fort dynamisme durant la période 1950-1970. Mais pendant les années 1988 à 1998 ce dynamisme a connu une régression remarquable à cause de la situation sécuritaire qu'a connue le pays en général et la région de Collo en particulier. Une reprise de cette activité est notée durant ces dernières années à travers les familles constantinoises qui prennent plaisir à visiter Collo dans la période estivale. Ces familles logent directement chez les habitants. Selon ces derniers, la location de leurs logements dans la période estivale est une source de revenu qu'il peut selon les cas soit source de couvrir leurs besoins pour une bonne période de l'année, soit source de servir d'épargne pour les moments difficiles.

Le territoire communal de Collo attire aussi des estivants de toutes catégories qui viennent de l'intérieur du territoire national et même de l'étranger. En ce qui concerne les touristes viennent de l'intérieur sont dans la plupart des colonies de vacances occupant les établissements scolaires par manque d'établissements touristiques suffisantes, et des familles viennent des villes et des communes avoisinantes. Ces derniers ne contribuent pas à l'économie locale. D'après les responsables locaux de la commune, ils ramènent leurs besoins avec eux, ils n'achètent rien de la commune. Par contre ils sont producteurs de déchets (dégradation du cadre paysagère).

En effet, le tourisme au niveau de la commune de Collo se limite pour le moment à un tourisme saisonnier de type balnéaire (profiter de la mer et du soleil pendant la période d'été).

Pour faire une idée sur la situation actuelle du tourisme dans le territoire communal de Collo; équipement, hébergement et nombre des touristes, on se base sur les données fournies par les responsables des équipements et sur des entretiens avec la population locale (Tableau16).

Tableau 16 : Le nombre des touristes, commune de Collo, 2007

Les indicateurs L'établissement touristique		Capacité d'accueil	Nombres de résidents/an		Pourcentage des touristes par établissement (%)
			Nombres de résidents par établissement	total	
Les hôtels	Bougarouni	150 lits	5008	7048	58.4
	Rif (privé)	120 lits	555		
	Torche (privé)	40 lits	698		
	Bou snane	36 lits	450		
	Beau séjour	25 lits	120		
	Les trois Gati	80 lits	217		
Le camping	Camping01(Commune)	150 tentes	1372	3472	28.8
	Camping02(Commune)	200 tentes	1740		
	Camping03 (Cenatibat)	50 tentes	240		
	Camping 04(Cazorc)	120 tentes	120		
Les centres des vacances	Sonatrac	500 lits (enfant)	500	1050	8.70
	Altro	300 lits (enfant)	300		
	Farmaco	250 lits (enfant)	250		
Les logements touristiques	La commune	58 logements	100	492	4.1
	Altro	14 logements	232		
	Casorac	84 logements	160		
Total		/	12062		100

Source : Données reconstituées par Agaguena S à partir des entretiens avec les responsables des établissements touristiques

Ce tableau affiche un total de 12062 touristes dans l'année 2007. Environ de 7048 soit 58% de ces touristes résident au niveau des hôtels. Tandis que les touristes qui résident en campings familiaux sont estimées à 3472 soit 29% de nombre total des touristes. Le reste des touristes sont résidés soit dans les centres des vacances soit dans les logements touristiques. Ceci pourrait

être expliqué par les sommes compétitives de location pratiquées : 2600 DA /mois³³ comme somme de location des logements touristiques pour les familles et une somme locative dérisoire de 80DA m² / an pour les sociétés, alors que les aires de camping et les occupations qui les accompagnent sont loués par « Adjudication ».

Les données du tableau montrent bien la diversification des catégories des touristes visitant Collo, ce qui pourrait être un fort indicateur d'un grand avenir de cette activité dans la commune.

On remarque, aussi, que tous les lieux d'hébergement reçoivent presque le double de leur capacité d'accueil. Ce qui atteste bien le manque d'investissement privé et public dans ce domaine. Le seul projet prévue par la wilaya, la zone d'expansion touristique (ZET) au niveau de la plaine de Telèza sur une superficie de 400 ha selon la décision n° 1248 du 13 Octobre 1997 en application du Décret n° 88-2321 du 05 novembre 1988, il n'a pas vu le jour jusqu'à maintenant.

L'activité touristique est compromise par l'absence des établissements d'accueil et de formation au niveau de la commune. Le seul service, Office Communale de Tourisme, n'est plus en service depuis 1980. Cela prouve que l'activité touristique dans la commune n'est impulsée ni encadrée par les autorités locales ce qui donne un caractère aléatoire de cette activité sans des retombées positives remarquable sur le budget communal soit directement ou indirectement. Bien qu'elle soit d'impotence dans l'amélioration du niveau de vie global des populations de la commune.

Le développement de l'activité touristique, dans un optique de dynamisme durable (respectueux de l'environnement, de l'éthique et des patrimoines locaux,) et harmonie avec les intérêts socio-économiques de la population locale, il nécessite de soutenir et de trouver des méthodes opérationnelles pour renforcer le rôle économique et social de cette activité surtout avec le fort potentiel touristique de ce territoire littoral (le tourisme balnéaire, urbain et identitaire ; et l'écotourisme).

5.2. L'artisanat, un' autre activité possible pour le développement local

L'activité artisanale dans la commune de Collo est implantée en majorité dans l'agglomération chef-lieu de Collo. Elle se répartit sur 221 artisans qui travaillent seuls ou avec

³³ Ce chiffre est fixé par l'assemblée communal en limite de 10% à 30% de montant d'année précédente

deux (2) salariés en moyenne. Cette activité est représenté par 35 métiers : bâtiment (maçonnerie, peinture, électricité, plomberie, menuiserie, etc.), mécanique d'automobile (mécanique, carrossage,..), alimentation (boulangerie, pâtisserie, boucherie,...), métier de proximité (coiffure, fleuriste, lavage...) et bien d'autres métiers (sérigraphie, impressions, photographie, etc.). Parmi ces métiers environs de 10 métiers sont des métiers d'art qui reviennent à la période précoloniale (menuiserie, platerie, couture, pâtisserie traditionnel, forgeage etc.). Ces derniers ont connu, autrefois, une notoriété exceptionnelle, aujourd'hui, la majorité de ces métiers restent peu développés. Ils sont pratiqués informellement et se tendent à raréfier à l'image du potier, de la broderie et de la bijouterie traditionnelle (l'argent).

Selon les artisans de la commune de Collo, le déclin de l'artisanat d'art est expliqué essentiellement par le manque de matières premières, des clients en raison de la forte concurrence, de soutien financier et technique, et du manque des établissements d'information et de formation adaptée à leurs besoins.

Donc, la revalorisation de l'activité artisanale locale notamment celle d'art pourrait créer un dynamisme économique et culturel d'effet important sur l'économie locale et par conséquent sur le développement durable du territoire communal.

Enfin, les observations sur l'activité touristique et artisanale dans la commune de Collo montre que ces deux activités pourraient être des activités d'appointement si elles recevaient d'une attention particulière et mettrait en combinaison ou en relation avec les autres activités dans la commune.

Conclusion

Le contexte économique local de la commune de Collo offre des indicateurs forts ayant des effets d'entraînement positifs sur l'ensemble de l'économie locale.

Les caractéristiques de la population et la présence d'un tissu d'activités assez **diversifié** et **adapté** au contexte géographique constituent des atouts majeurs pour l'économie locale de la commune de Collo, si on pourrait l'en tirer le meilleur parti. Il s'agit de ; l'activité de l'agriculture et de la pêche qui garde ses fortes emprises sur l'espace; l'activité industrielle intégrée et l'activité touristique et artisanale précieuses. Des caractéristiques qui permettent de diminuer les effets des aléas économiques, car ces derniers ne frappent pas tous les secteurs en même temps.

Par ces caractéristiques le contexte économique locale constitue un autre atout au service du développement local durable dans la commune de Collo. Cependant, dans les nouvelles conditions affectant l'échelle globale, nationale, régionale et locale, d'autres facteurs pourraient appuyer fortement sur la conformité du développement économique du territoire local ; il **s'agit du système institutionnel et organisationnel**, des facteurs déterminant dans la mise en œuvre des projets d'aménagement et de développement.

Donc, la construction et l'application d'un modèle de développement économique locale bien adapté et capable d'articuler les nombreuses activités économiques existantes restent un grand enjeu où le vrai défi est de trouver des méthodes pour articuler et coordonner ces activités sectorielles dans un système économique global.

Le diagnostic du territoire communal de Collo dans les Chapitres 1, 2, et 3 montre bien que malgré la fragilité du milieu naturel, socio-économique et la situation sociopolitique peu favorable, le territoire communal n'est pas dépourvu d'atouts dont la valorisation pourrait relever le défi du développement local durable.

Donc, quel type de développement pour le territoire communal? Quels sont les mesures et les principes qui pourraient conduire ce territoire vers une voie de développement local durable ? Ces sont les questions sur lesquelles on va essayer de répondre dans le dernier chapitre qui suit.

CHAPITRE 4

**SYNTHÈSE ET PRINCIPES
D'AMÉNAGEMENT POUR UN
DÉVELOPPEMENT LOCAL
DURABLE**

Introduction

Le développement des territoires montagneux du littoral constitue l'une des priorités de la politique nationale de l'aménagement du territoire et de développement durable.

Le diagnostic du territoire communal de Collo (Chapitre 1, 2, 3) montre que ce type de territoire ne est pas dépourvu des richesses qui lui permettent d'inscrire sur une voie de développement durable.

À cet égard, on tentera dans ce dernier chapitre de résumer les principales richesses de ce territoire et à mener une réflexion de développement pour le positionner dans un contexte de développement durable.

En effet, notre vision de développement est menée selon une approche de cadre logique³⁴ qui se déroule comme suit :

- une synthèse des principales forces et faiblesses du territoire communal de Collo ;
- à la lumière de ces potentialités et contraintes, on tentera de mener une réflexion stratégique sur le type de développement adéquat à notre territoire (entrée, forme, critères) ;
- ensuite, on propose quelques recommandations pour garantir certaines réussites à ce type de développement ;
- enfin, on tentera d'énoncer quelques principes globaux d'aménagement et de développement pouvant orienter les décideurs vers des stratégies et des programmes de développement local durable et encadrer leurs interventions, tout en espérant qu'ils constituent un cadre de référence pour d'autres études de développement durable.

1. Le territoire communal, forces et faiblesses

Toute réflexion d'un mode développement local durable devrait être basée sur les forces du territoire tout en prenant en compte ses faiblesses.

³⁴ Le terme de cadre logique est appliqué en premier lieu en science mathématique. Dans le domaine de la planification et du développement, l'approche en cadre logique est considérée comme un outil dynamique d'aide à la réflexion, elle permet de rendre plus transparentes les relations logiques entre les interventions, les objectifs et les résultats ; et elle permet de suivre l'avancement et l'évolution d'une situation ou d'un projet donné.

1.1. Dans le domaine social

Le contexte social communal favorise un véritable tissu de relations humaines qui pourraient jouer un rôle important dans le développement économique de la commune. Il pourrait être considéré comme l'élément le plus important dans l'optique d'une reprise en main d'un développement économique local dans la commune.

L'importance de l'expérience professionnelle de la population locale du Collo pourrait nous orienter vers des projets qui demandent du savoir-faire. Mais le faible niveau de scolarité de la population locale limite ces projets. Seuls des projets qui demandent une technologie moyenne (artisanat et manufacturé) seront retenus.

Le fort enracinement territorial de la population locale et leur tendance à la coopération sont de bons indicateurs pour mener à bien des projets collectifs de développement économique au niveau du territoire communal de Collo ; cependant le faible rayon de confiance limite les types de projets à des projets de micro-échelle sociale, tel que le mode d'investissement en commun sous forme des projets familiaux ou par groupe d'activité, etc.

La dominance d'esprit d'individualisme nous oriente à promouvoir les initiatives individuelles qui pourraient se transformer en initiatives collectives dans certains stades d'évolution de l'économie à travers un cadre de partenariat intérieur ou extérieur, surtout avec la forte ouverture sur l'extérieur et avec la présence de conscience territoriale remarquable. Ceci n'exclut pas pour autant la recherche de méthodes pour adoucir cet esprit d'individualisme par des moyens qui facilitent et encouragent le travail collectif.

La présence des canaux de financement informels offre des grands avantages par rapports aux projets financés en parti par l'État. Donc, la valorisation de ce système pourrait tirer profit de l'existence des ressources de financement informel.

Par contre, le contexte sociopolitique est beaucoup moins favorable : le manque de participation et d'intégration sont des indicateurs moins avantageux par rapport aux indicateurs précédents. Ce qui signifie que la mise en œuvre d'une approche de développement local nécessiterait un travail long et difficile pour la mise à niveau de l'environnement sociopolitique au niveau da la commune. Donc le développement local est conditionné par l'instauration d'un climat de transparence et de confiance réciproque par des approches diverses et continues selon les nécessités.

1.2. Dans le domaine spatial

La commune de Collo renferme des potentialités en espaces aussi variés que nombreux. Ce support spatial, malgré son morcellement, ses fragilités naturelles (diversité d'écosystèmes sensibles, fragilité de milieu physique) qui pourraient constituer des contraintes majeures face à des actions de développement économique, il est un véritable atout à valoriser par ses grandes valeurs écologiques (faune et flore) et culturelles (civilisation millénaire), et par ses diversités et sa multifonctionnalité.

La recherche de mise en complémentarité spatiale et fonctionnelle des entités et de sous entités spatiales formant le territoire communal offre plusieurs possibilités pour enrichir l'économie locale par des nouveaux tissus des relations spatio-fonctionnelles. Ce que permet d'un côté de gérer les risques naturels du milieu physique et d'un autre côté de répondre aux besoins de la plus grande majorité de la population communale en matière d'emploi.

Sur la base des caractéristiques spécifiques du contexte spatial local, il est préconisé un développement local fondé sur une économie diversifiée, de petite masse et de petite échelle spatiale (éviter l'économie spécialisée et les grands investissements).

1.3. Dans le domaine économique

L'économie de la commune bénéficie d'une "croissance démographique évolutive» qui contribue à offrir à l'économie locale une ressource renouvelable de main d'œuvre et un marché de consommation plus ou moins grand et diversifié. Par ailleurs, la dynamique spatiale de la population locale qui se traduit par une forte tendance au regroupement, peut impulser l'innovation et la création.

Aussi l'économie locale de Collo pourrait bénéficier d'une force de travail jeune, moyennement qualifiée (et donc une main d'œuvre moins chère) et mue par un certain esprit d'entreprise. De telles caractéristiques constituent des facteurs de richesse économique recherchée par les entreprises de moyennes technologies et artisanales ; notamment avec une base économique locale diversifiée (la pêche, l'agriculture, la petite industrie, le tourisme, l'artisanat, etc.).

1.3.1. L'agriculture

L'agriculture dans la commune souffre de plusieurs problèmes physiques (érosion, relief accidenté, etc.) et humains (la microfundia, la faiblesse de rendement, etc.).

Cependant, l'agriculture joue un rôle socioéconomique important : approvisionnement du marché local en produits alimentaires et l'offre de postes d'emplois permanents et saisonniers.

Elle se caractérise par une agriculture intensive au niveau de la plaine et une agriculture extensive au niveau de la montagne. Cette coexistence est source d'une grande diversité dans la nature de la production agricole, surtout avec la multifonctionnalité des exploitations agricoles.

La disponibilité de terres agricoles offre des possibilités d'investissement dans ce secteur, notamment dans l'espace montagneux, tout en recourant à des techniques spécifiques concernant le travail du sol et le choix des cultures. Ce qui permet de valoriser ces terres et de les protéger et aussi diversifier les produits agricoles et alléger la pression sur la plaine.

1.3.2. La pêche

Le développement du secteur de la pêche est menacé par quelques problèmes tels que les problèmes techniques (vétusté du matériel, le sous-équipement du port), les problèmes administratifs et juridiques (la rigidité des lois, faible relation administrateur/ administrés), en plus des problèmes environnementaux (la fragilité de l'écosystème marin).

Aussi, en prenant en compte ces problèmes et ces préoccupations, le développement de cette activité pourrait apporter un changement qualitatif de la situation économique de la commune surtout avec la présence des indicateurs forts et localisés, un port de pêche, une unité de transformation des poissons, et un institut de formation professionnel favorisant le renforcement du savoir faire existant. En outre la diversification et la disponibilité des ressources halieutiques dans la région, constituent des facteurs d'attractivité pour les investisseurs locaux et extérieurs. Cette attractivité est renforcée par la présence de grands espaces maritimes non encore exploités, il s'agit de la pêche de proximité et de la grande pêche.

1.3.3. L'industrie

L'industrie est peu importante à cause de son caractère vétuste, en plus des problèmes de gestion et des problèmes techniques. Mais, elle s'adapte à la géographie locale grâce à ses caractéristiques: petites unités, utilisation des matières premières locales (bois, chêne-liège,

sardine), aspect artisanal. Cette adaptation doit faire l'objet un développement en vue de tirer profit (exportation).

1.3.4. Le tourisme

Le territoire communal offre des potentialités touristiques appréciables.

La situation géographique et les sites ainsi que l'histoire offrent à la commune des paysages naturels qui s'assemblent sans se rassembler et des images humaines très fortes. Il s'agit des vestiges culturels et des sites historiques et archéologiques qu'il ne faut pas oublier d'intégrer dans le développement économique local.

L'analyse du territoire communal fait sortir cinq (05) formes possibles de tourisme : le tourisme vert, balnéaire, urbain, rural et culturel, doivent être articulés pour une meilleure complémentarité et une grande solidarité et pour garantir un dynamisme économique durable. A ce propos, il faut bien prendre conscience que toute forme de tourisme incontrôlée aura des effets néfastes pour le développement durable puisqu'il sera dans ce cas source de dégradation voire d'épuisement mêmes des richesses dont il dépend.

1.3.5. L'artisanat

L'activité artisanale se résume en celles de service, de biens et d'art. Cette dernière est représentée essentiellement par l'artisanat du bois, de bijoux, d'argent, ainsi que de la couture, la poterie et la pâtisserie traditionnelle. Elle se raréfie de jour en jour, malgré l'importance de son rôle dans le développement socioéconomique et socioculturel de la commune, notamment en tenant compte d'une bonne articulation avec les autres activités.

L'analyse sociale, spatiale et économique du territoire communal de Collo montre que ce dernier n'est pas dépourvu de ressources qui pourraient, à court terme, dynamiser un aspect ou un autre, tout en prenant en compte les handicaps majeurs (fragilité physique, sociale et économique) qui peuvent gêner leur développement.

2. Une réflexion stratégique pour un développement local durable dans les territoires montagneux du littoral

De cette étude de cas de la commune de Collo, notre réflexion de développement local durable à été menée comme suit:

Un développement local durable dans les territoires montagneux du littoral devrait se baser sur un diagnostic qui permet de déterminer les faiblesses et les forces du territoire. Les faiblesses seront des objectifs à atteindre et les forces serviront d'outils et d'axes de travail permettant d'atteindre ces objectifs. Ce diagnostic sert à constituer une perception de développement adéquat au territoire (projet de développement) et à déterminer l'entrée, la forme, les principaux critères caractérisant ce développement. Également, ce diagnostic permet d'orienter et de définir la nature du travail méthodologique à suivre pour réussir ce développement. Une telle perception pourrait constituer une base de réflexion pour un développement local durable dans les territoires montagneux du littoral.

2.1. Le territoire communal de Collo, un' entrée au développement local

Dans le territoire communal de Collo, le chômage et la stagnation économique sont des handicaps majeurs. Les interventions d'aménagement et de développement au niveau du territoire communal passe obligatoirement par la création de postes de travail et la mise à niveau de l'économie locale.

Pour répondre à une telle situation, l'entrée économique au développement est privilégiée (il ne doit pas être confondu avec la simple croissance économique), il est considéré comme ayant des effets positifs sur les autres domaines de développement puisqu'il entraîne, généralement, une progression du niveau du vie des habitants. On parle alors d'amélioration du bien-être social (au sens économique). Également, il est créateur de richesses donc stimulateur d'emplois et d'investissement.

2.2. Le territoire communal de Collo, une forme de développement local

Un développement local durable au niveau du territoire communal de Collo devrait se fonder sur une perception qui considère les forces internes comme des axes de travail utilisés pour répondre aux faiblesses représentées (chômage et stagnation économique) comme objectifs à atteindre tout en intégrant les désirs de la population locale.

Dans le territoire communal la mise en articulation des différents potentiels existant permet d'envisager plusieurs scénarios de développement capables de mettre en œuvre un développement local durable au niveau du territoire communal tout en articulant la recherche de réponse aux objectifs immédiats et globaux.

En effet, le développement local dans le territoire communal pourrait s'appuyer sur quatre axes principaux (la pêche, l'agriculture, l'industrie et le tourisme), chacun de ces axes est considéré comme un pivot de la croissance économique dans la commune. Donc plusieurs scénarii de développement pourraient être envisagés au niveau de territoire communal du Collo en fonction des objectifs soit au niveau local, régional (la wilaya) ou national (l'État). Le choix d'un scénario ou d'un autre est très difficile car chacun de ces axes a des avantages et des inconvénients.

Dans notre cas, on privilégie un scénario de développement local qui favorise une mise en synergie de plusieurs axes de développement plutôt qu'un effort de développement portant sur un seul axe. Cet effort de combinaison de plusieurs axes de développement permet d'offrir une grande chance pour répondre aux besoins immédiats de la population locale dans les différents domaines, en créant des postes de travail pour plusieurs catégories de la population et en équilibrant le développement du territoire communal.

Ce scénario va se baser sur une stratégie qui vise à améliorer les activités existantes sans injecter de nouvelles activités.

Les interventions de développement devraient, dans un premier lieu, mettre l'accent sur la valorisation des activités de la pêche et de l'agriculture qui sont considérées généralement les plus adaptées aux caractéristiques de la population locale (forte expérience, niveau de instruction moyen) en plus de leur importance dans le domaine socio-économique, il s'agit de la satisfaction des besoins alimentaire de la population et de création des postes d'emplois permanents et saisonnières, et dans le domaine écologique (garantir une certaine biodiversité faunistique et florale). En second lieu, il y aurait lieu de promouvoir l'activité touristique et artisanale et d'améliorer l'activité industrielle existante (sans aucune action d'extension à cause de son aspect polluant).

Une telle forme de développement pourrait conduire à:

- **court terme**, à la réponse aux besoins immédiats des différentes catégories de population par le biais d'une augmentation du niveau de production et de la création de richesses ;

- **moyen terme**, à la multiplication des initiatives locales d'investissements productifs dans les domaines public et privé. Ce qui permettra l'apparition des nouveaux marchés de travail dans le tourisme et l'artisanat et peut-être dans l'industrie ;

- **long terme**, à la mise à niveau de l'économie locale et à l'exportation de quelques productions (les poissons, les fruits, et 'l'image' (le tourisme)) vers les marchés régionaux et pourquoi pas internationaux.

2.2. Le territoire communal de Collo, quelques critères caractérisant les interventions de développement

Le diagnostic du territoire communal de Collo nous permet de dégager quelques critères dont la prise en compte sont nécessaires quelque soit le modèle de développement proposé, si on veut s'orienter sur une voie de développement local durable. Ces critères peuvent être résumés comme suit:

- les caractéristiques sociales de la population communale nous permettent de penser à des interventions de développement sous forme de **microprojets**. Elles nous orientent vers le renforcement des activités **d'aspect culturel** dans la commune (les activités enracinées territorialement et socialement), ce qui contribue à renforcer l'image d'un territoire traditionnel à forte culture locale. Les activités qui auront le plus de succès seront celles qui vont pouvoir utiliser une main d'œuvre peu scolarisée mais ayant une certaine habileté manuelle, c'est à dire des activités qui demandent un savoir-faire et n'exigent pas de la haute technologie ;
- le fort taux de chômage et la forte dynamique évolutive de la population nous orientent vers des actions privilégiant **les activités productives individuelles et collectives (notamment celles financées en partie par l'État)**, et mettant l'accent sur celles créant une grande offre d'emploi ;
- la diversification des entités spatiales et des activités économiques du territoire communal conduisent la réflexion de développement vers des interventions qui permettent une évolution d'ensemble et qui évitent la promotion d'un axe par rapport à un autre (**projet fédérateur**) ;
- la fragilité naturelle et socio-économique nous oriente vers des actions **de faible à moyenne technologie**, des actions **de petite masse et de petite échelle spatiale** (éviter l'économie spécialisée et les grands investissements).

La réussite d'une telle vision de développement local dans la commune de Collo nécessite également la prise en compte de quelques recommandations spécifiques pour garantir une certaine réussite de ce développement.

3. Quelques recommandations

En général, les recommandations proposées ici visent à répondre aux objectifs spécifiques et immédiats de chaque activité (afin d'atteindre les objectifs généraux (amélioration de la situation économique et la création de postes d'emplois). Ces recommandations relèvent de deux registres : les recommandations opérationnelles et les recommandations méthodologiques.

3.1. Les recommandations opérationnelles

Elles visent à proposer des recommandations applicables qui facilitent le passage d'une phase de développement à une autre.

3.1.1. L'amélioration de la base économique locale

Dans cette phase, avant de songer à promouvoir des investissements productifs considérés source de richesses, il faudra améliorer d'abord les activités déjà existantes pour renforcer la base économique locale. À cet égard nos recommandations s'articulent autour de deux axes principaux, le premier concerne l'amélioration de la productivité dans chaque activité économique présente au niveau de la commune, et le deuxième concerne les méthodes et les procédures facilitant la commercialisation et l'accès au financement.

• La pêche

- Répartir les efforts de pêche sur tout le plateau continental.
- Rénover les barques et les techniques de pêche par l'introduction de nouveaux matériels et de chalutiers à grande ouverture adaptés au fond accidenté et rocheux. Ceci conduit à une diversification et augmentation de la production halieutique à condition qu'elle soit pratiquée de façon responsable.
- La mise en place d'ateliers de réparation pour entreprendre les travaux immédiats et fréquents de maintenance.
- Valoriser la pêche artisanale par l'encouragement des pêcheurs artisans matériellement et méthodologiquement au travers le renforcement de la formation des pêcheurs exerçant,

l'augmentation des soutiens de l'État (les projets de nature artisanale dans un cadre de concession) et la création de fonds de soutien pour les petits pêcheurs les plus démunis.

- L'intégration de l'aquaculture (extensive et semi-intensive) aux systèmes de production agricole ce qui pourrait contribuer à accroître la rentabilité en unité de surface, la viabilité de l'exploitation, et la diversification de la production. L'aquaculture est une réponse efficace pour faire face la demande croissante du marché local et régional en plus qui est un moyen de protection des ressources et de création des plusieurs postes d'emplois pour différentes catégories de la population. Une telle orientation pourrait profiter du soutien de l'État (plusieurs programmes nationaux et internationaux sont en cours) et de la présence de l'institut de l'aquaculture et de pêche au niveau de la commune.
- Intégrer la pêche industrielle par la mise en activité de l'unité de transformation de poisson (ENA Pêche).
- Penser à faire l'extension élargissement future au niveau du port de pêche.
- Penser à revaloriser la ressource corallifère qui a été développé autrefois dans la commune.

- **L'agriculture**

- Valoriser les espaces agricoles marginalisés au travers:
 - l'augmentation de la superficie agricole irriguée dans la plaine ;
 - la mise en culture des espaces en friche dans la plaine et dans la montagne ;
 - la mise en culture des terres marginalisées de milieu montagneux selon les potentialités du terroir.
- Développer les produits agricoles biologiques de la zone montagneuse du littoral comme les figuiers, les oliviers, les amandiers, les pêcheries, la vigne, etc.
- Encourager le petit élevage, notamment l'apiculture et aviculture par la mise en place des fonds spéciaux pour financer ces activités.

- Créer au niveau local des points de vente des semences et des chambres de stockage et des conservations des produits agricoles.
- Maintenir les petites exploitations agricoles existantes avec leurs fonctions multiples à travers la mise en réseau de ces petites exploitations soit par une complémentarité stratégique ou fonctionnelle. Le premier axe permet de regrouper les exploitations selon la manière dont elles s'inscrivent ou s'impliquent dans le tissu économique (des exploitations orientées vers la transformation, la commercialisation, etc.). Le deuxième axe s'intéresse plus particulièrement au système de production. Il permet de regrouper les exploitations selon les productions réalisées, et selon les systèmes techniques mis en œuvre. Ce qui permet de :
 - faciliter le soutien des petits exploitants et facilite le travail des organisations locales chargées de canaliser les informations, d'organiser les activités et de mener des actions collectives ;
 - permettre aux petits exploitants de faire des économies d'échelle d'entrer dans l'approvisionnement et la commercialisation et d'améliorer leur accès au marché ;
 - être, en outre, souhaitable pour le bien mutuel que les petites exploitations mettent leur information et leur expérience en commun ; il est évident que les petits exploitants auraient tout à gagner de la mise en réseau de leurs exploitations ;
 - créer de nouvelles unités pour valoriser les productions agricoles du terroir comme le miel et l'arboriculture, (unité de confiture, unité de tomate industrielle, unité d'huile d'olive).

Enfin, la valorisation de la production par l'étiquetage³⁸ aussi bien pour la pêche et l'aquaculture que pour les produits agricoles originales pourrait faire apprécier la production et augmenter ses valeurs marchandes et pourquoi ne pas ouvrir des horizons vers des marchés régionaux et nationaux.

- **L'industrie**

Le territoire communal permet de faire un tournant remarquable d'industrialisation à partir de deux facteurs de base : d'une part au vu d'une dynamique démographique importante et d'une

population active caractérisée par un esprit d'entreprise ; d'autre part, la présence des matières premières originaires de la région (le poissons, le chêne-liège, le bois) Mais le développement de l'activité industrielle reste une question d'enjeu à cause de la fragilité du milieu physique, de son aspect polluant, et de son état vétuste. C'est pourquoi, un effort profond et novateur doit impérativement intervenir avant d'engager des actions d'investissement dans ce domaine, donc il est recommandé en premier lieu de ;

- régler les problèmes posés au niveau de chaque unité industrielle notamment les coupures d'électricité et l'approvisionnement en eau.
- mettre en place des changements techniques importants pour s'adapter et contribuer fortement à des dynamiques économiques ;
- ce changement devrait s'accompagner par l'installation d'une mini-station de traitement biologique par aération pour lutter contre la pollution hydrique, et créer des décharges contrôlées pour les rejets solides.

- **Le tourisme**

Le tourisme est perçu comme un axe essentiel du développement local dans notre territoire. La valorisation de telle activité passe nécessairement par un plus grand professionnalisme mais ça n'empêche pas que quelques mesures simples destinées à leur mise en valeur pourraient être efficaces avant de s'intégrer dans une logique de consommation « marché ».

Les potentialités touristiques certains dans le territoire communal donnent lieu au plusieurs types du tourisme, balnéaire, écotourisme, urbain, culturel et rural. Ce qui fait une stratégie de valorisation touristique, s'appuyant sur la mise en complémentarité de ces types de tourisme, porteuse. Une telle tendance n'est possible qu'après la prise en compte de quelques mesures de préservation et de sauvegarde du patrimoine naturel et culturel du territoire communal.

Pour valoriser le patrimoine naturel (faune et flore), il est recommandé de :

- protéger les espaces verts ;
- engager des campagnes de reboisement,

- développer le tourisme écologique par la construction de laboratoires scientifiques et la création des réserves naturelles ;
- **Pour valoriser le patrimoine culturel et historique, il est recommandé de :**
 - l'exécution d'enquêtes sur terrain et d'études historiques qui permettent de connaître l'origine, l'usage, et la manière de l'insérer ce patrimoine culturel et historique dans les activités économiques de la commune,
 - l'élargissement des actions de recherche archéologique pour trouver d'autres sites,
 - la sensibilisation des habitants de la commune à l'importance de la dimension archéologique et historique de la commune et de leurs importances dans le développement local de la commune,
 - clôturer et garder les sites historiques et interdire tout projet de construction dans les tissus traditionnels.

Après ces actions de valorisation, il est recommandé de :

- aménager de nouveaux sites touristiques, au niveau de Djebel Dambo et du vallon de Beni-Saïd (une zone d'extension touristique (ZET)) et réaliser la ZET de Telèza ;
- valoriser les plages de la commune notamment celles de Rmimla et Beni-Saïd;
- construire un musée et créer des nouveaux équipements touristiques;
- aménager des aires de loisirs dans les espaces naturels ;
- aménager la presqu'île de Djerda par la mise en œuvre de programmes spéciaux (restauration, rénovation, et préservation) ;
- penser à faire des études pour le balisage ;
- impliquer et intégrer la population locale dans le développement touristique par la sensibilisation et par l'encouragement des habitants à recueillir des touristes dans un cadre de coopération entre la commune et la population locale ;

- la réouverture de la douane communale du tourisme pour renforcer l'observation des clientèles et maîtriser la gestion des flux touristiques ;
- la dimension paysage et le style architectural devrait toujours être prendre en compte dans tout type d'intervention ;
- les activités d'aménagement et de restauration devraient être faites appel aux artisans locaux, ce qui participe à la création des nouveaux postes d'emplois (apparition de nouveaux ateliers) et à la redynamisation de certains métiers dévalorisés telle que la mosaïque, la poterie, etc.

- **L'artisanat**

Dans l'artisanat, il est recommandé de :

- soutenir les artisans pour rencontrer le public et améliorer la qualité des produits artisanaux et introduire des innovations au travers la diversification des moyens expositions et de créations (des aides à la création, des bourses d'artistes, des expositions, des forums des jeunes artisans, etc.) ;
- promouvoir les activités artisanales spécifiques à la région (artisanat du bois, d'argent, de pâtisserie, poterie) ;
- encourager la création de nouveaux ateliers dans les quartiers et les lieux ressources ;

3.1.2. L'accès au financement et à l'investissement

La création de marchés et la facilitation d'accès au financement sont deux facteurs déterminants pour encourager l'investissement et pour améliorer la production et par conséquent se diriger vers l'exportation. Pour atteindre ces objectifs, il est recommandé de :

- créer des marchés locaux (points de ventes) ce qui pourrait engendrer un climat de transparence pour négocier les prix et assurer le partage de surplus et ainsi permettre à la commune de tirer des profits fiscaux ;
- organiser les opérations des ventes pour lutter contre le marché informel ;

- améliorer les équipements et les infrastructures de stockage pour le conditionnement du produit (camions isothermes pour le transport et des fabriques de glace) et l'élargissement du rayon de commercialisation ;
- multiplier les institutions de financement au niveau local et régional (fonds d'investissement, fonds participatifs et fonds multisectoriels), et les adapter aux conditions sociales pour soutenir les activités et les initiatives d'investissements économiques ;
- opter pour des micro-financements de moyenne à longue durée et sans intérêt;
- valoriser les relations financières informelles par la mise en place de structures qui pourraient tirer profit du système financier informel comme par exemple les coopérations de crédits par groupe de travail ;
- tirer avantage des projets mis en place par les organismes nationaux et internationaux ;

En général, il faudra noter que ces recommandations ne pourraient toutes seules relever le défi du développement local et durable. D'autres interventions globales sont également intéressantes pour dynamiser l'économie locale et aider à réussir tout type d'intervention possible dans le territoire communal.

- *La prise en compte des risques naturels.*
- *La révision de PDAU pour être adéquate au objectives énoncer*
- *La promotion des PDAU intercommunaux pour dépasser quelques problèmes : la fragilité naturelle (alléger la pression sur les ressources), le problème de foncier (la superficie réduite du territoire communal), et même enrichir l'économie locale (opter à d'autres ressources naturelles et humaines absentes au niveau du territoire communal),*
- *Penser à revoir la promotion administrative de la commune comme apparue dans les solutions proposées par les acteurs économique de la commune.*
- *La mise en place d'un cadastre communal.*
- *Désenclaver la commune à travers le développement de réseau de transport existant et promouvoir d'autres réseaux (notamment le réseau maritime).*

- *Contrôler la croissance de la population locale (sensibilisation de la population au contrôle démographique) et réfléchir à des lieux de délocalisation du surplus.*
- *Penser à la mise en place des articles complémentaires pour ajuster les lois à des situations spécifiques des territoires afin qu'elles soient adaptées.*
- *Accorder une attention particulière au renforcement des capacités des pouvoirs locaux à mobiliser leurs ressources locales (décentralisation).*
- *Il faudra appliquer les lois rigoureusement afin de mieux maîtriser les actions de l'urbanisation et minimiser les risques de certaines actions de valorisation du territoire communal.*

En effet, ces recommandations restent liées aux objectifs soulignés auparavant, mais quelque soient les recommandations proposées, elles ne sont pas suffisantes toutes seules ; un travail méthodologique (pédagogique) doit être effectué à toutes les phases du développement pour répondre plus efficacement à ces objectifs.

3.2. Recommandations méthodologiques

3.2.1. Changement de comportement des acteurs

- Encourager le travail collectif et le partenariat intersectoriel et entre le secteur public et le secteur privé car seule une action d'ensemble pourrait permettre une évolution permanente et diminuer des effets de l'individualisme.
- Consacrer la participation comme un axe décisif au travers la mise en place des plateformes de concertation, d'intégration de l'économie et du social, et au travers l'encouragement des mouvements associatifs.
- La communication devrait être une exigence permanente tout au long de l'opération de développement.

3.2.2. La cohérence sectorielle et territoriale

Pour bien encadrer le développement dans les territoires montagneux du littoral, il faudrait que :

- tout projet du développement soit accompagné par des programmes spéciaux ;
- les projets du développement local soient identifiés à l'échelle territoriale ;

- les actions du développement soient réparties de façon à corriger le déséquilibre de la répartition spatiale des activités et de la population. La création des nouvelles zones d'habitat dans les espaces vides devrait être accompagnée par des actions d'investissement économique qui peuvent créer des relations fonctionnelles entre ces nouveaux espaces et les espaces déjà occupés ;
- la recherche scientifique (théorique) et les visions des acteurs soient intégrées pour garantir une certaine durabilité des actions proposées ;
- les projets sectoriels lorsqu'ils existent en parallèle aux projets de développement local soient intégrés correctement dans la problématique territoriale du développement local.

3.2.3. Assistance méthodologique : information, sensibilisation et renforcement des capacités

- L'approche scientifique, devrait d'être toujours conçue pour s'attaquer à des problèmes de complications qui pourraient surgir dans ces types de territoires.
- Il est nécessaire d'évaluer et de documenter les informateurs et les acteurs de développement au niveau du territoire sur les différentes expériences de développement; il convient d'adapter la formation au besoin des populations formées.
- Il faut encourager l'échange et le transfert d'information à travers des campagnes de collaboration et de coordination entre les institutions d'information et les acteurs économiques dans le cadre d'une stratégie de diffusion des informations et des expériences.
- La vulgarisation constitue l'un des processus déterminants pour améliorer l'aspect éducatif et technique de la population locale à qui on apporte les moyens de se préparer à affronter ses difficultés et résoudre ses problèmes. Elle aide le public cible à s'approprier les techniques de production pour améliorer leur revenu et par conséquent élever leur niveau de vie. La vulgarisation vise aussi à augmenter la production et l'accroissement de la productivité par une utilisation judicieuse des ressources, des moyens disponibles et des rencontres professionnelles pour améliorer la qualification professionnelle et la qualité du marché de travail. Également, la vulgarisation participe à l'augmentation du niveau

éducatif des groupes cibles par des actions de sensibilisation destinées à leur faire prendre conscience.

3.2.4. L'animation économique de territoire

Il s'agit d'animation économique du territoire au travers :

- d'animations sociales pour les collectivités dans le cadre des filières services ;
- de manifestations liées aux sections d'animation sportive, à l'association sportive de l'établissement, aux activités de pleine nature ;
- de rencontres, d'échanges, comme les forums, les portes ouvertes, les carrefours "emploi", les colloques et les conférences ;
- de diffusion artistique et d'actions culturelles pour un public externe ;
- de promotion des patrimoines culturels ;
- de coopération internationale, d'échanges interculturels avec une dimension territoriale ;
- de la médiatisation, des affichages, et de la sensibilisation.

Certains principes d'ensemble devraient être respectés, si l'on veut s'inscrire dans une voie de durabilité.

4. Les principaux enseignements pour un développement local durable dans les territoires montagneux du littoral

L'analyse de l'état de fait de la commune de Collo (des forces et des faiblesses) permet de déduire quelques principes de base qui pourraient assurer une certaine réussite d'une démarche de développement durable dans ce type de territoire (milieux montagneux du littoral) et avec ce genre des problèmes (forte taux de chômage et retard économique).

4.1. Premier enseignement : la valorisation des richesses locales

Toute intervention de développement devrait être fondée sur les forces internes du territoire communal, et donc sur «la valorisation des richesses locales».

4.2. Deuxième enseignement : la réflexion en termes de projet

La réflexion en termes **de projets**³⁵ permet de réunir les ressources et les appuis nécessaires à sa réalisation (objectif, délai, résultat) car c'est seulement avec ces critères que l'on sera capable de répondre à nos objectifs à court, moyen et long termes.

4.3. Troisième enseignement : l'analyse plurisectorielle et pluridimensionnelle

L'analyse plurisectorielle et pluridimensionnelle permet de resituer l'identité de territoire (mode de vie, économie locale, histoire et patrimoine) et de conjuguer le développement local dans le sens interrégional et surtout intergénérationnelle, ce qui répond aux principes de développement durable. Ceci demande la diversification des approches d'évaluation et des angles de vue. Il s'agit notamment d'intégrer l'approche scientifique et d'autres approches.

4.4. Quatrième enseignement : l'intégration de la population locale

La population locale doit être l'axe stratégique de toute intervention qui s'efforce de changer la situation du territoire et de ses habitants, où l'action devrait initier par la ressource humaine du milieu local et prendre en compte la capacité de cette ressource humaine à concevoir et à mettre en œuvre des activités nouvelles. L'approche participative est en général la base du développement local. Elle conduit à donner du pouvoir aux populations. Elle permet un partage des rôles au sein des territoires et d'une négociation entre leurs membres.

4.5. Cinquième enseignement : la petite échelle

La petite échelle (modèle micro) est avantagée dans ce type des territoires pour gérer de plus près les contraintes de milieu physique, social, et économique

4.6. Sixième enseignement : l'assistance financière, technique et méthodologique

L'assistance financière et technique est une nécessité permanente vu la fragilité sociale, naturelle et économique des territoires montagneux du littoral.

Dans ces territoires, le travail méthodologique de préparation et d'ajustement précède la mise en place de projet de développement local, il constitue un support d'enjeu pour réussir le projet commun de développement et de même pour donner un sens aux projets.

³⁵ Un « projet » est souvent décrit comme ayant un ensemble d'opérations programmées à l'avance, ayant un objectif précis, un début et une fin. En matière de développement, il s'agit plutôt d'évolutions continues, éventuellement rythmées par des projets successifs" Daniel Neu (Gret), 2003, Développement local et décentralisation Points de vue, pdf. On peut ajouter que le terme de projet contient une idée de mouvement et d'évolution.

4.7. Septième enseignement : prévention des risques

Toute intervention de développement devrait prendre en compte les faiblesses détectées pendant le diagnostic, ce qui participe à diminuer les risques et à s'inscrire dans une voie de durabilité.

Conclusion

Le développement des territoires montagneux du littoral devrait mettre en avant leurs caractères endogènes, privilégiant des stratégies de développement orientées vers la valorisation des ressources locales, matérielles et immatérielles tout en tenant compte de la spécificité de la situation locale.

Un développement local dans ce type de territoires se présente comme un processus complexe qui fait appel à un système de processus (un processus de réflexion, un processus de mobilisation, un processus politiques et un processus d'organisation). Ce que montre qu'il n'est pas un processus mécanique qui peut être facilement commandé à coup de politiques et de programmes à caractère général.

Donc, chaque territoire chemine son développement à un rythme différent selon sa capacité physique, humaine, et organisationnelle.

Néanmoins, quelques principes de base pourraient garantir une certaine réussite pour tout type de développement dans ces territoires de milieu montagneux du littoral:

- **la valorisation des richesses locales ;**
- **la réflexion en termes de projet territoriale ;**
- **l'analyse plurisectorielle et pluridimensionnelle ;**
- **l'intégration de la population locale ;**
- **la promotion de la petite échelle ;**
- **l'assistance financière, technique et méthodologique ;**
- **la prévention des risques.**



CONCLUSION
GÉNÉRALE

CONCLUSION GÉNÉRALE

Les résultats encourageants des approches de développement local dans la stimulation des zones en difficulté à travers le monde permettent au développement local d'être l'une des pistes privilégiées de développement. Il est conçu même porteur de développement durable.

En Algérie, la problématique de développement des territoires montagneux du littoral constitue l'un des véritables défis de la politique de développement durable et de l'aménagement du territoire au niveau national.

Bien qu'ils soient visés par différentes politiques et actions de développement, les territoires montagneux du littoral ont affiché un niveau de développement relativement faible, souvent traduit par un taux de chômage élevé et un retard économique accentué.

Ce mémoire vise à mettre l'accent sur **les opportunités offertes** par de tels territoires à un développement local.

Ces types de territoires sont considérés comme des lieux d'ancrage pour le développement local de part leur spécificité, du contexte social, spatial, et économique.

L'affirmation de cette hypothèse au travers l'étude du territoire communal de Collo et la généralisation des résultats, nous a permis de déterminer la prédisposition de ces territoires à un tel développement. Pour atteindre cet objectif deux principales approches ont été combinées.

-**Une approche théorique** a permis de mettre en contexte la problématique de recherche et de dégager quelques indicateurs pour construire des indices qui permettent d'évaluer les résultats de l'étude.

-**Une approche territoriale globale** combinant plusieurs sous approches ; une approche par enquête sur terrain fondée sur un questionnaire auprès des principaux groupes socio-économiques ; une approche paysagère ; une approche socio économique, etc. Elle permet de redécouvrir les richesses potentielles que recèle le territoire communal de Collo. À la lumière de ce **diagnostic** on identifie la prédisposition de ce territoire au développement local et les enjeux auxquels il est confronté.

Les résultats de l'étude montrent que **le contexte social local**, par ses caractéristiques sociologiques appréciables encouragent la mise en œuvre du développement local comme étant un processus se basant sur la synergie des acteurs locaux.

Le **contexte spatial local** est globalement favorable au développement local. Le territoire communal présente des atouts nombreux et divers en matière d'espaces- ressources diversifiés et multifonctionnels et de paysages (montagne, plaine, mer, côte). Malgré ses fragilités, le territoire communal constitue un espace ressource pour le développement local (compris comme processus de valorisation des richesses locales).

Quant au **contexte économique local**, il est propice au développement local au vu des savoir-faire divers (dans la pêche, l'agriculture, le tourisme, l'artisanat, etc.) et des prédispositions humaines ; une longue histoire datant de 350 ans avant notre ère, une richesse culturelle, une population jeune, une démographie évolutive et un système de peuplement tendent vers le regroupement.

Ces opportunités offertes par ce type de territoires leur permettent de s'engager dans une voie de développement local durable, tout en respectant quelques principes et enseignements généraux et particuliers pour garantir une certaine réussite des interventions d'aménagement.

Cependant, la réussite de cette approche reste liée aux autres conditions qui doivent être pris en compte :

- la capacité d'intégrer le développement durable, surtout dans ce type de territoires (montagne du littoral) où les discordances (divergences) entre les nécessités de préserver la nature et répondre aux besoins de la population à court terme et à long terme ne sont pas rares ;
- la capacité à construire des articulations des logiques sectorielles et globales et des articulations des dimensions horizontales et verticales ;
- les pratiques démocratiques et participatives ;
- le degré de mobilisation et d'implication des collectivités locales dans les pratiques organisationnelles du territoire.

Ces exigences pourraient-elles être réunies dans un système politique, institutionnel et organisationnel, qui fixe les orientations et impose les règles et les normes ?



ANNEXES

ANNEXES

ANNEXE A : LE QUESTIONNAIRE TYPE EN FRANÇAIS

ANNEXE B : LE QUESTIONNAIRE TYPE EN ARABE

ANNEXE C : LE PROFIL DES ÉCHANTILLONS ENQUÊTÉS

ANNEXE A

LE QUESTIONNAIRE TYPE EN FRANÇAIS

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Questionnaire auprès des groupes socioéconomiques

Bonjour, je suis *une étudiante chercheuse* de L'UNIVERSITE BADJI MOKHTAR-ANNABA, Faculté des Sciences de la Terre, Département d'Aménagement. Nous conduisons présentement une étude sur les possibilités de développement local dans la commune de Collo

Cocher la bonne repense.

Merci bien d'avance pou votre collaboration

Les caractéristiques démographiques et socioprofessionnelles

- 1- Le sexe masculin féminin
- 2- l'âge.....
- 3- Où habitez-vous ? Collo En dehors de Collo
- 4- Quel est votre niveau d'instruction ?
- Sans
 - Primaire
 - Secondaire
 - Fondamentale
 - Universitaire
 - Étude supérieure
- 5- Avez-vous une profession secondaire ? Oui Non
- 6- Depuis quand exercez- vous cette profession ?.....
- 7- Est-ce que c'est la même profession de votre père ?
- Oui Non
- 8- Avez- vous un diplômé dans le métier?
- Oui Non
- 9- Avez-vous bénéficié de stage de formation dans cette profession ?
- Oui Non
- 10- Si «Oui »

Où ? (lieu et organisme de formation)

Combien de fois ?.....

Les caractéristiques socio-économiques

11-Acceptez- vous de changer votre lieu de résidence ?

Oui Pourquoi ?.....

Non Pourquoi ?.....

12- Voulez- vous changer votre profession ?

Oui Pourquoi?.....

Non Pourquoi ?

13- Quelle affirmation semblez- vous la plus juste (une seule réponse)

« On peut faire confiance à la plus part des gens de la commune ».

« On peut faire confiance à une minorité des gens de la commune ».

14- Jugez- vous nécessaire d'exiger une garanti quand vous prêtez une somme d'argent égale au supérieure à un (1) million de centime?

Oui Pourquoi?

Non Pourquoi?.....

15 Préférez- vous travailler ?

Seul Pourquoi ?.....

En groupe Pourquoi?.....

16- Votre relation avec vous collègues est-elle seulement professionnelle ?

Oui Non

17- Adhérez-vous à des associations officielles ?

Oui Non

18- Si «Oui »quel est votre niveau d'implication ?

Élevé Moyen Faible Nul

19- pensez- vous qu'il y a un entraide entre les collègues de travail ?

Oui Non

20- Comment évaluez-vous votre niveau de participation aux actions d'entraide dans votre quartier ou dans votre commune ?

Fort Moyen Faible Nul

21- Quels sont à votre avis les principaux atouts économiques dans votre commune ?

.....

22- Quels sont à votre avis les principaux handicapes économiques dans votre commune ?

(Classer de 1à5 selon l'ordre d'importance)

Gestion (lois, administration) Technique (mauvais routes et réseaux)
 Naturelle (milieu accidenté) Humain (mentalité des gens, mauvais relation avec les responsables locaux) Financière

23- Communiquez-vous avec les gens extra-communales ? (Visite, Téléphone, Email)

Oui Non

24- Si « Oui » ces relations sont surtout des relations ?

Familiales/Amitié Travail

25- Les raisons et les motifs des visites extra-communales sont surtout pour

Famille/Amis Travail Tourisme

26- Que pensez- vous de l'arrivée de nouveaux investissements extra-communaux dans votre branche d'activité ?

Favorable Pourquoi?.....

Défavorable Pourquoi?.....

Indifférent Pourquoi?.....

Les relations financières informelles

27- Quelle est la source de financement de vos investissements?

Crédit bancaire Aide de l'État

Auto financement Famille/Amis

28- Quelles sont les sources de financement de votre projet au démarrage ?

Crédit bancaire Aide de l'État

Autofinancement famille/Amis

29- En cas de catastrophe, comment récupérez- vous vos pertes ?

Assurance Famille/Amis

Épargne personnelle Fonds spéciaux de risque

L'imputions des pouvoirs locaux

30 - En cas de problème, trouvez-vous des difficultés pour informer l'autorité locale ?

Oui Pourquoi ?

Non Pourquoi?.....

31- Assistez-vous à des manifestations organisées par la commune dans le cadre de promouvoir de votre activité ?

Oui Non

32- Si « Oui » participez-vous à l'organisation ?

Oui

Non

33- Si « Non » pour quelle raison ?

Pas du temps

pas intéressant

34- Avez-vous eu l'occasion d'être invité à une réunion de concertation concernant votre commune au votre activité ?

Oui

Non

35- Avez-vous eu l'occasion d'avoir une visite du maire dans votre lieu de travail en dehors de la période du travail?

Oui Combien de fois par an?.....

Non

La perception de développement local

36- A votre avis quelles sont les mesures préconisées pour donner un élan à l'économie de la commune ?

.....
.....
.....

Merci pour votre collaboration

ANNEXE B

LE QUESTIONNAIRE TYPE EN ARABE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

استمارة استبيان

السلام عليكم: أنا طالبة باحثة من جامعة عنابة , كلية علوم الأرض , قسم التهيئة, في إطار إنجاز مذكرة تخرج لنيل شهادة الماجستير حول إمكانيات التنمية المحلية ببلدية القل.
اسمحوا لنا بقليل من وقتكم للإجابة عن هذه الأسئلة, وذلك بشطب الجواب المناسب وشكرا مسبقا على تعاونكم.

الخصائص الديمغرافية والمهنية:

- 1-الجنس؟ ذكر أنثى
- 2-العمر؟
- 3-في أي بلدية تسكن؟ بلدية القل خارج بلدية القل
- 4-المستوى الدراسي؟
 - بدون مستوى
 - ابتدئي
 - متوسط
 - ثانوي
 - جامعي
 - دراسات عليا (ما بعد التدرج)
- 5- المهنة الحالية؟
- 6-بداية ممارسة المهنة؟
- 7-هل توارثت هذه المهنة؟ نعم لا
- 8-هل مهنتك تتوافق مع مؤهلك المهني؟ نعم لا
- 9-هل استفدت من دورات تكوينية في إطار هذه المهنة؟ نعم لا
- 10-إذا كانت الإجابة "بنعم"
 أذكر مكان التكوين.....
 أذكر مدة التكوين.....
 أذكر مؤسسة التكوين.....

الخصائص الإجتماعية والإقتصادية:

- 11- هل تقبل تغيير مقر سكنك؟ نعم لا
- 12- هل تريد تغيير مهنتك؟ نعم لا
- 13- في رأيك أي العبارتين أصح: (إجابة واحدة فقط)
 "معظم سكان البلدية محل ثقة"
 "الأقلية من سكان البلدية محل ثقة"
- 14- في رأيك هل أخذ ضمان على الدين إذ كانت قيمته تتجاوز (1مليون سنتيم) ضرورة؟
 نعم لماذا؟.....
 لا لماذا؟.....
- 15- هل تفضل العمل:
 الفردي لماذا؟.....
 الجماعي لماذا؟.....
- 16- هل علاقتك مع زملاء العمل علاقة عمل فقط؟
 نعم لماذا؟.....
 لا لماذا؟.....
- 17- هل تنتمي إلي جمعية معتمدة؟ نعم لا
- 18- إذا كانت الإجابة " بنعم" ما مدى مساهمتك فيها؟
 قوي متوسط ضعيف معدوم
- 19- هل ترى بأن هناك نوع من التضامن مع الأشخاص الذين تعمل معهم؟ نعم لا
- 20- كيف تقيم مشاركتك في الأعمال التطوعية التي تخص حيك أو بلديتك؟
 قوي متوسط ضعيف معدوم
- 21- هل يمكنك ذكر أهم الثروات الاقتصادية التي تزخر بها بلديتك؟.....
- 22- في رأيك ما هو أهم العائق يواجه التنمية الاقتصادية في بلديتك؟ (رتب حسب الأهم من 1 الي 5)
 تسيري(القانون، الإدارة) خدماتي (الصحة، التعليم...) طبيعي(الجبال...)
 تقني (طرق، مياه...) إنساني (التواصل مع المسؤولين طبيعة السكان)
- 23- هل لديك علاقات مع أشخاص خارج بلديتك (هاتف، زيارات، بريد إلكتروني...)؟ نعم لا
- 24- إذ كانت الإجابة " بنعم" ماهي طبيعة أغلب هذه العلاقات؟
 صداقة عمل
- 25- هل زيارتك لبلديات خارج القل هي من اجل؟
 قرابة / صداقة عمل السياحة
- 26- كيف ترى قدوم مستثمر من خارج البلدية في نفس فرع عملك؟
 ملائم لماذا؟.....
 غير ملائم لماذا؟.....
 مختلف لماذا؟.....

العلاقة المالية

27- ماهي مصادر تمويل مشاريعك المستقبلية؟

قرض من البنك مساعدة من الدولة مدخرات خاصة قرابة / صداقة أخرى أذكر.....

28- ماهي مصادر تمويل تسيير أعمالك؟

صندوق التعويض التأمين مدخرات خاصة قرابة / صداقة أخرى أذكر.....

29- في حالة كارثة كيف تعوض خسارتك (أكثر من إجابة ممكنة) ؟

صندوق التعويض التأمين مدخرات قرابة / صداقة أخرى أذكر.....

الدور التحفيزي للمسؤولين المحليين

30- هل تجد صعوبة في الاتصال بالمسؤولين المحليين في حالة مشكلة خاصة بالعمل؟

نعم لماذا؟.....
لا لماذا؟.....

31- هل شاركت في تظاهرات تنظمها البلدية في إطار تشجيع مهنتك؟ نعم لا

32- إذا كانت الإجابة " بنعم" هل كنت فاعل حقيقي في تنظيمها؟ نعم لا

33- إذا كانت الإجابة بلا أذكر ما هو السبب؟

عدم وجود وقت لم تنظم لست معني

34- هل سبق أن حضرت اجتماع خاص بمناقشة مشروع محلي أو في إطار عملك؟

نعم كم مرة؟..... لا

35- هل هناك زيارات تقام من طرف رئيس البلدية أو أحد أعضائه إلي مكان عملك خارج إطارا لحملة الانتخابية؟

نعم لا

التصور المحلي للتنمية في البلدية

36- في الأخير: ماهي بنظرك أهم الحلول التي يمكن اعتمادها للإعطاء دفعة للاقتصاد المحلي بالبلدية؟

.....
.....
.....
.....

شكرا علي مساهمتكم القيمة في الإجابة علي هذه الأسئلة

ANNEXE C

LE PROFIL DES ÉCHANTILLONS ENQUÊTÉS

Caractéristiques démographiques et socio-professionnelle

Question 1 : Catégorie de population par sexe

Indicateurs	Nombre des enquêtés	Masculin	Féminin
Les pêcheurs	15	15	0
Les agriculteurs	25	16	9
Les artisans	21	15	6
Les industriels	04	4	0
Total	65	50	15
Pourcentage (%)	100%	77	23

Question 2 : Catégorie d'âge de la population

Indicateurs	Nombre des enquêtés	-5ans	5.1-20 ans	+de 20
Les pêcheurs	15	1	8	7
Les agriculteurs	25	0	6	19
Les artisans	21	6	4	10
Les industriels	04	0	0	4
Total	65	7	18	40
Pourcentage (%)	100%	10.78	27.69	61.53

Question 3 : Lieu d'habitation

Indicateurs	Nombre des enquêtés	Collo	Hors de Collo
Les pêcheurs	15	15	0
Les agriculteurs	25	25	0
Les artisans	21	21	0
Les industriels	04	4	0
Total	65	50	0
Pourcentage (%)	100%	100	0

Question 4 : Répartition de la population par niveau d'instruction

Indicateurs	Pêcheurs	Agriculteurs	Artisans	Industriels	Total
Sans	2	5	0	0	7
Primaire	7	6	4	4	21
Moyen	5	10	14	0	29
Secondaire	1	4	3	0	8
Universitaire	0	0	0	0	0
Poste de graduation	0	0	0	0	0
Total	15	25	21	4	65
Pourcentage (%)	23.08	38.46	32.30	6.16	100

Question 6 : Répartition de la population par catégorie d'âge

Indicateurs	Catégories d'âge			
	Nombre des enquêtés	-30 ans	30.1-50	+65
Les pêcheurs	15	1	12	2
Les agriculteurs	25	3	18	4
Les artisans	21	2	17	2
Les industriels	04	0	1	3
Total	65	6	48	11
Pourcentage(%)	100%	9.24	73.84	16.92

Question 7 : La transition de métiers

Indicateurs	Nombre des enquêtés	Oui	Non
Les pêcheurs	15	10	5
Les agriculteurs	25	21	4
Les artisans	21	8	13
Les industriels	04	0	4
Total	65	39	26
Pourcentage (%)	100%	60	40

Question 8 : L'adéquation de la profession avec le diplôme

Indicateurs	Nombre des enquêtés	Oui	Non
Les pêcheurs	15	15	0
Les agriculteurs	25	0	25
Les artisans	21	7	14
Les industriels	04	00	04
Total	65	22	43
Pourcentage (%)	100%	33.85	66.15

Question 9-10 : Le bénéfice de stage

Indicateurs	Nombre des enquêtés	Non	Oui		
			1fois	2 fois	+2 fois
Les pêcheurs	15	5	7	3	0
Les agriculteurs	25	25	0	0	0
Les artisans	21	21	0	0	0
Les industriels	04	4	0	0	0
Total	65	55	7	3	0
Pourcentage (%)	100%	84.61	10.76	4.61	0

Caractéristiques socio- économiques

A) La tendance à la coopération

Question 11-12 : Appartenance au territoire et au groupe de travail

Indicateurs	Nombre des enquêtés	Accepté de changer le lieu		Accepté de changer le travail	
		Oui	Non	Non	Oui
Les pêcheurs	15	5	10	4	11
Les agriculteurs	25	2	23	15	10
Les artisans	21	2	19	3	18
Les industriels	04	0	4	0	4
Total	65	9	56	22	43
Pourcentage (%)	100%	13.85	86.15	33.85	66.15

Question 13-14 : La confiance

Indicateurs	Nombre des enquêtés	Faire confiance		Faire des garanties	
		Majorité	Minorité	Oui	Non
Les pêcheurs	15	8	7	4	11
Les agriculteurs	25	4	21	20	5
Les artisans	21	5	16	13	8
Les industriels	04	0	4	1	3
Total	65	17	48	38	27
Pourcentage (%)	100%	26	74	58	42

Question 15-16 -17-18 : La sociabilité

Indicateurs	Nbre des enquêtés	Relation		La vie associative				Mode de travail		
		Il y a	Il n'y a Pas	Oui				Non	Seul	Groupe
				Fort	Moyen	Faible	Nul			
Les pêcheurs	15	4	11	2	0	0	0	13	12	3
Les agriculteurs	25	2	23	0	0	0	0	25	23	2
Les artisans	21	4	17	0	0	0	0	21	19	2
Les industriels	04	0	4	0	0	0	0	4	4	0
Total	65	10	55	2	0	0	0	63	58	7
Pourcentage (%)	100	15.38	84.62	3.08	0	0	0	96.92	89.22	10.78

Question 19-20 : La solidarité

Indicateurs	Nbre des d'enquêtés	Non	Oui		
			Fort	Moyen	Faible
Les pêcheurs	15	15	15	1	0
Les agriculteurs	25	21	24	0	0
Les artisans	21	9	21	0	0
Les industriels	04	0	4	0	0
Total	65	37	64	1	0
Pourcentage (%)	100	56.92	98.46	1.54	0

B) la connaissance du territoire

Question 21 : les principaux atouts

Indicateurs	Nbre des enquêtés	Gestion	Technique	Humain	Finance	Naturel
Les pêcheurs	15	7	2	4	1	0
Les agriculteurs	25	12	4	5	2	0
Les artisans	21	18	1	2	0	0
Les industriels	04	1	3	0	0	0
Total	65	35	11	12	3	0
Pourcentage (%)	100	53.85	16.92	18.46	4.61	0

Question 22 : les principaux handicaps

Indicateurs	Nbre dseEnquêtés	Pas d'atouts	Le tourisme /la pêche	L'industrie	L'artisanat	La forêt	L'agriculture
Les pêcheurs	15	3	10	0	0	2	0
Les agriculteurs	25	8	13	1	0	0	4
Les artisans	21	5	11	1	1	3	
Les industriels	04	0	2	2	0	0	0
Total	65	16	35	4	1	5	4
Pourcentage (%)	100	24.61	53.84	6.15	1.55	7.70	6.15

D) L'ouverture sur l'extérieur

Question 23- 24 -25 -26 : types, buts et l'avenir des relations externes

Indicateurs	Nbre des enquêtés	La présence et les types des relations externes			Le bute des relations Externes			Avenir des relations externes		
		Oui		Non	Confrontation extérieure			Le venir de nouveaux investisseurs		
		Travail	F/A		F/A	Tourisme	Travail	Favorable	Défavorable	Indifférent
Les pêcheurs	15	2	8	5	4	0	11	12	2	1
Les agriculteurs	25	13	5	7	12	0	13	20	4	1
Les artisans	21	12	3	6	13	3	5	21	0	0
Les industriels	04	0	4	0	0	0	4	3	1	0
Total	65	27	19	18	29	3	33	56	7	2
Pourcentage (%)	100	41.54	29.23	27.7	44.62	4.62	50.76	86.15	10.76	3.07

Les relations financières informelles

Question 27 28 29 : Les sources de financement

Indicateurs	Nbr des enquêtés	Investissement				Gestion et exploitation				Répondre au risque			
		Crédit	Auto	Aide	Fond	Crédit	Auto	Aide	Fond	Assurance	Épargne	Famille	Fond
Pêcheurs	15	0	8	2	5	0	1	0	0		11	4	14
Agriculteurs	25	0	21	0	3		4		0	2	13	1	21
Artisans	21		17	2	2	0	0	0	0		15	6	21
Industriels	04	2	2			0	2	0	0	4	0	0	2
Total	65	2	48	4	1	0	7	0	0	6	39	20	58
Pourcentage(%)	100	1.3	31.2	2.6	0.65	0	4.55	0	0	3.9	25.35	13	37.7

L'impulsion de l'autorité locale

Question 30 : La communication avec les décideurs locaux

Indicateurs	Nbre des enquêtés	Non	Oui
Les pêcheurs	15	7	8
Les agriculteurs	25	17	8
Les artisans	21	10	11
Les industriels	04	0	4
Total	65	34	31
Pourcentages (%)	100	52.3	47.7

Question 31 -32-33 : L'animation économique du territoire

Indicateurs	Nbre des Enquêtés	Assister à des organisations			
		Non		Oui	
		Non invité	Pas de temps	Organisateur	Participant
Les pêcheurs	15	0	15	0	0
Les agriculteurs	25	0	25	0	0
Les artisanats	21	0	17	0	4
Les industriels	04	0	4	0	0
Total	65	0	61	0	4
Pourcentage (%)	100	0	93.84	0	6.15

Question 34 -35 :L'intégration des acteurs économiques

Indicateurs	Nbre des enquêtes	Avoir une visite du maire		Invité a une réunion de concertation	
		Oui	Non	Oui	Non
Les pêcheurs	15	0	15	0	15
Les agriculteurs	25	0	25	0	25
Les artisans	21	0	21	0	21
Les industriels	04	0	4	0	4
Total	65	0	65	0	65
Pourcentage (%)	100	0	100	0	100

Question 36 : La perception de développement

Les solutions proposées	Effectifs
Répondre aux besoins sociaux fondamentaux	110
Multiplier les actions d'investissement	63
Aide financier technique	55
Recourir à un partage de pouvoir	51
Améliorer le type et la qualité de rapport administrateur/administré	9
Rendre plus flexible les lois	7
Revoir le découpage administratif	6
Développer la vie associative	2



BIBLIOGRAPHIE

- **ABDELMALKI L., COURLET C.** (2003). *Les nouvelles logiques du développement*. Paris : l'Harmattan.
- **ACTES DU COLLOQUE** « Des campagnes « vivantes », un modèle pour l'Europe ? » colloque «des campagnes vivantes, un modèle pour l'Europe?» en hommage à Jean Renard, UMR6590 ESOCNRS, mai 2000, Nantes. [Http://eso.cnrs.fr/spip.php?Rubrique78](http://eso.cnrs.fr/spip.php?Rubrique78)
- **AGENCE NOTIONALE D'ARCHÉOLOGIE ET DE PROTECTION DES SITES ET MONUMENTS HISTORIQUES.** (2004). Rapport de la mission Archéologique n° 558/s.d.
- **AGENDA 21 LOCAL.** Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre. www.wikipedia.com
- **ANAT (Agence Nationale de l'Aménagement de Territoire.** (1987). Rapport n°2 d'étude d'intégration de la Daïra de Collo.
- **ANTENNE DE PÊCHE DE COLLO.** (2008). La fiche technique du port de Collo.
- **ATEA ., CRIDEL.** (1997). *Dictionnaire multilingue de l'aménagement du territoire et développement local*. Paris : la Maison du Dictionnaire. PDL,
- **AUBERTINL C., ARMELLE C., VIVIEN F-D.** (1996). *Écologie, Société, Économie Quels enjeux pour le développement durable ?*
http://209.85.129.132/search?Q=cache:mhuno8x1qzwy:horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_6/b_fdi_45-46/010007458.pdf
- **AYEVA T.** (2003). Rapport de recherche N°3 Gouvernance locale et renforcement des capacités. Quelques pistes de réflexion pour un développement territorial durable des collectivités rurales, initiative sur la nouvelle économie rurale centre de recherche sur la gouvernance rurale.
- **BACHELARD P.,** dir. (1993). *Les acteurs du développement local*. Paris : L'Harmattan.
- **BAILLY A-S.** (1994). « Territoires et territorialités ». In **AURAY J-P., BAILLY A., DERYCKE P-H., HURIOT J-M.** *Encyclopédie d'économie spatiale : concepts – comportements- organisations*. Paris : Economica.
- **BAUD P., BOUGEAT S., BRAS C.** (2003). *Dictionnaire de géographie*. 3^{em} édition. Paris : Hatier

- **BEGUIM M., PUMAIN D.** (1994). *La représentation des données géographiques, statistique et cartographique*. Paris : Armand Colin.
- **BENDJELID A., BRULE J-C., FONTENE J.** (2004). *Aménageur et aménagé en Algérie, héritage des années Boumediene et Chadli*. Paris : l'Harmattan.
- **BENSSAD H.** (1994). *Algérie : Restructurations et réformes économique (1979-1993)*. Alger : OPU.
- **BEZABAKH P., GHERARDI S.** (2000). *Dictionnaire de l'économie A.Z*, Larousse HER le monde.
- **BIGOT L.** (2003). L'agriculture intensive. *Science et vie*. 2003. N° 1025.
- **BLOUIN M., BERGERON C** et al. (1995). *Dictionnaire de la réadaptation, tome 1: termes techniques d'évaluation*. Québec : Les Publications du Québec.
- **BONERANDI E.** (2000). *Le recours à l'enquête pour l'investigation du territoire local*. Paris/ Nantes : Presses Universitaires de Rennes.
- **BONERANDI E.** (2002). « Le renouveau du local en Géographie ». In Yann Calbérac. (2005). http://www.cafe-geo.net/article.php3?Id_article=45
- **BONERANDI E.** (2007). Existe- il des possibilités de développement local qui soit porteuses d'enseignement à fin de renforcer les politiques de rééquilibrage régional. Http://edytem.univsavoie.fr/d/asrdlf2007/pub/resumes/textes/Bonerandi_Roth.pdf
- **BOUABDELLAH K., MASSARD N.** (1996). « Globalisation technologique et compétition des territoires ». In ABDELMALKI L., COURLET C. *les nouvelles logiques du développement*. Paris : l'Harmattan.
- **BOUILLIN J.P.** (1979). *La transversale de Collo et d'El Milia (Petit Kabylie) : Une région- clef pour l'interprétation de la tectonique Alpine de la chaîne littorale d'Algérie*. Paris : Société géologique de France.
- **BOUKERZAZA H.** (1991). *Décentralisation et aménagement du territoire en Algérie (Wilaya de Skikda)*, Alger : OPU.
- **BOULABEIZ M.** (2006). Évolution des éléments chimiques et évaluation de risque des eaux souterraines à la pollution : Cas de la nappe de Collo, Nord-est Algérien. (2005). En vue de l'obtention du diplôme de MAGISTER en Hydrogéologie. Université d'Annaba.

- **BOURDIEU P.** (1964). *Le déracinement, la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*. Paris : les éditions De minuit.
- **BOURDIEU P., SAYAD A.** (1964). "*La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*". Paris : les EDITION De MINUIT.
- **BOURDIN A.** (2000). *La question locale*, Coll. La politique éclatée. Paris :PUF.
- **BOURGEAT S.** La notion de Territoire en géographie. Son histoire et son articulation avec les autres problématiques actuelles de la discipline.
<http://www.acgrenoble.fr/histoire/programmes/lycee/classique/premiere/prog2003/territoire.pdf>
- **BOUTEFNOUCHET M.** (1980). *La famille Algérienne ; évolution et caractéristiques récent, société nationale*. Algérie : Alger d'édition et de diffusion.
- **BRET B.** (2002). *Le tiers monde croissance, développement, inégalité* . Paris : Ellipses.
- **BRODHAG C., GONDRAN N., RENATE H., BREUIL F.**(2001). Glossaire développement durable. www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/glossaire-dd.pdf
- **BULLETIN OFFICIEL DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.** (1866). N° 178.
- **BURLAT P.** (1996). *In BRODHAG C et al*, Glossaire du développement durable. (2001). p.41. www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/glossaire-dd.pdf
- **BYERLEE D., DE JANVRY A.** (2007). « L'agriculture au service du développement : Banque Mondial- Rapport sur le développement mondial 2008 ». *Agriculture et développement rural*, 2007, vol. 14, n ° 2. P11-13.
- **CALLOIS J-M.** (2005). *Approche microéconomique du développement économique local : Prise en compte de la notion de capital social dans l'analyse des espaces périphériques*, THÈSE pour obtenir le grade de docteur en Sciences Économiques Université de Bourgogne U.F.R. de Sciences Économiques.
- **CALSATE J.H.** (1960). Enquête d'urbanisme de Constantine. Paris.
- **CARETTE., POZET.** (1980). *(les capitaines de génie) Algérie en 1846* .Tunisie : Edition Benslama.
- Carte Topographique (1/50000). (1961). Felle N°-12- Cap Bougaron, Felle N°-13-Collo.

- **CASAGRANDE C.** (2003). Le rôle des collectivités locales dans le développement local : l'exemple français.
www.sabanciuniv.edu/ipm/eng/arastirmaalanlari/documents/Casagrande.pdf
- **CEMAGRE F.** (2001). *Politiques publiques et paysagers, actes du séminaire d'albi : 28-30 mars 2000*. Paris : Cemagref.
Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT).
www.a211.qc.ca/web/document/ayeva_gouvernance.pdf.
- **CGG (Compagne Générale de Géophysique).** (1965). Rapport de l'étude géophysique dans la plaine de Collo (suite à la demande du service du génie rural et de l'hydraulique agricole arrondissement de Constantine).
- **CHAPITRE 28 : Initiative des collectivités locales à l'appui d'Action 21.**
www.agora21.org/rio92/A21_html/a21fr/a21_28.html
- **CHAPITRE 6 du programme Action 21 Organisation des Nations Unies, Guide québécois pour un Agenda local 21e siècle.** Ww.a211.qc.ca/web/document/action21_chap28.pdf
- **CHAVEAU L.** (2002). « Développement durable une idée neuve de trente ans ». *Science et vie* n°1020, p.172.
- **CHERRAD S-E.** (1997). « Société, environnement et pouvoir dans l'espace montagnard : l'exemple de massif de Collo ». *In Mutation en Algérie "Essai de géographie sociale*. France: Presse universitaire de CAEN.
- **CLAIRE D.** (2002). Méthodes de sondage - SOL3017- Notes de cours, deuxième partie, "l'échantillonnage et La gestion du terrain. Université de Montréal. Département de sociologie.
<https://www.webdepot.umontreal.ca/Enseignement/SOCIO/Intranet/Sondage/public/referencs/bibsondage.pdf>
- **CLAVAL P.** (1984). *Géographie humaine et économique contemporaine*. Paris : Presse universitaire de France (PUF).
- **CNERU., MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT.** (2004). Cadastre littoral wilaya de Skikda,
www.matet.dz/pdf/littoral/Formation_information.pdf

- **COLEMAN J-S.** (1988). « Social capital in the création of human capital ». *American Journal of Sociology*; vol 94, U Chicago Press, p.95- p120.
- **CORAIL M.** La montagne c'est quoi ?
http://www.educenvir.org/~ree05/pole_montagne/la_montagne_c_quoi_.htm
- **CORINNE L.** (1989). « Pour un aménagement durable du territoire ». *Science et Vie*.1989. n°203, p. 48-88.
- **CÔTE M.** (1998) : *L'Algérie au l'espace retourné*. Paris : Flammarion.
- **COUET J-F, DAVIE A.** (1998). Dictionnaire de l'essential en sociologie. Paris : Edition liris.
- **COURLET C.** (2001). *Territoires et régions/les grands oubliés du développement économique*. Paris : L'Harmattan.
- **COURLET C., PECQUEUR B.** (1996). « Districts industriels, SPL et développement ». In **ABDELMALKI L., COURLET C.** *les nouvelles logiques du développement*. Paris : l'Harmattan, p. 91-102.
- **CRILLES B ., ROUX B.** Quelles perspectives pour le développement rural dans les régions de montagne et défavorisées méditerranéennes ?
- **CROZET Y.** (2003). «Problématique des systèmes productifs locaux dans le développement». In **ABDELMALKI L., COURLET C.** *les nouvelles logiques du développement*. Paris : l'Harmattan.
- **DALMON C.** la montagne, entre nature et culture
- **DATAR.** Synthèse d'arbitrage et de propositions des politiques de l'État en matière d'aménagement du territoire. www.datar.gouv.fr
- **DAVEZIES L.** (2005). Vers une macroéconomie locale. Le développement local entre économie productive et présentoir.
- **DE BOE P. HANQUET T. MARÉCHAL L.** (2005). « Zones de montagne d'Europe et de Wallonie ». *Aménagement Du Territoire*.
http://sder.wallonie.be/Dwnld/cahurb57_deboe.pdf
- **DE LA SALLE J.** (2000). *La prospérité viendra demain de l'économie locale*. Paris : l'Harmattan.

- **DEALVARD H.** (1994). Marchés et développement économique.
http://horizon.documentation.ird.fr/exldoc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/40033.pdf
- **DEBARBIEUX B.** « La montagne : un objet géographique ? ». In Y. VEYRET. (2001). (dir.), *Les montagnes : discours et enjeux géographiques*, Paris : SEDES.
http://www.unige.ch/ses/geo/collaborateurs/publicationsbd/SEDES_lamontagneunobjetgeographique_BD.pdf
- **DEBARBIEUX B., ROBIC M-C.** (2001). «Les Géographes inventent les Alpes ». *Revue de Géographie Alpine*.
http://www.unige.ch/ses/geo/collaborateurs/publicationsbd/SEDES_lamontagneunobjetgeographique_BD.pdf
- **DECOSTER D-P.** (2004). "Le développement local au défi de la mondialisation", Séminaire Conjoint CAFRAD/OFFPA sur la Clarification des Missions de l'État, de la Société Civile et du Secteur Privé dans la Gouvernance Économique et la Lutte contre la Pauvreté en Afrique, aide mémoire. Tanger–Maroc, 24–27Mai2004.
[Unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/CAFRAD/UNPAN015955.pdf](http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/CAFRAD/UNPAN015955.pdf)
- **DECOSTER D-P.** (2005). « 1^{er} Bilan d'une expérience participative Saint-Ghislain ». In A SCHOON le 25 Juin 2005. *Le développement local*.
www.saintghislain2020.be/getfile.php?Id=18
- **DELBHARE M.** (2001). *Stratégie de développement du territoire*. Paris : Économica.
- **DI MEO G.** (2008). Une géographie sociale entre représentations et action, Manuscrit auteur, publié dans "Montagnes méditerranéennes et développement territorial, 23 (Numéro Spécial Représentation, Action, Territoire).
<http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/28/15/73/PDF/Geographiesociale.pdf>
- **DUMOLARD P.** (2003). *Les statistiques en géographie*. Paris : Belin
- **DUPUY C., Gilly J.-P.** (1992). Dynamique industrielle, dynamique territoriale, Allemand /Grenoble. IREPD, « *Industrie et territoire* » : les systèmes productifs localisés ». 21-22 Octobre e1992, www.researchesnanoclusters.eu
- **E.D.I.L** (Entreprise D'ingénieur et des Industries légers) Alger ; **(S.P.A)**. (1993). *Étude de valorisation des ressources locales de la wilaya de Skikda*. Phase (1), volume (1) :

recensement et analyse des ressources locales de la wilaya de Skikda. Direction mine et l'industrie.

- **EL KHAZZAR A.** (2004). *La Clarification des Missions de l'État, de la Société Civile et du Secteur Privé dans la Gouvernance Économique et la lutte contre la Pauvreté en Afrique*. Maroc /Tanger. Séminaire Conjoint CAFRAD/OFPA. « Gouvernance et Approche Territoriale : Pour une Nouvelle Stratégie de Développement ».24-27 Mai 2004. <http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/CAFRAD/UNPAN016614.pdf>
- **EPE (Entreprise des PROJETS- EST), EDIL(Entreprise d'Ingénieur et des Industries Légers), SPA(Société de Planification Agricole).** (2002). *Étude de l'Aménagement Hydro- Agricole du périmètre de la plaine de Collo (1200ha)*. Avant projet sommaire : Phase I, II, III.
- **FAVREAU L., FRÉCHETTE L.** (2002). Développement local, économie solidaire et coopération Internationale aujourd'hui : l'expérience latino-américaine. <http://www.uqo.ca/ries2001/creation/production/dlocalalatinfavr.pdf>
- **FONTAN J-M., LEVESQUE A.** (1992). « *Initiation au développement économique local et au développement économique communautaire* ». Expériences pertinentes et études de cas, Institut de formation en développement économique communautaire (IFDÉC) Montréal Canada. <http://www.ond.uqam.ca/publications/telechargements/DL-DEC.pdf>
- **FOUCAULT A., RAOULT J-F.** (1980). Dictionnaire de géologie. 4^{ème} édition. Paris : Masson.
- **FRANCOIS J., COUET A-D.** (1998). Dictionnaire de l'essentiel en sociologie. Paris : Édition Liris.
- **FURTADO C.** (1975). *Théorie du développement économique*. Coll. SUP, chap1.Paris : PUF.
- **G.E.R.S.A.R. (Groupement d'Étude et de Réalisation des Sociétés d'Aménagement Régional).** (1979). Étude d'un projet d'aménagement, 50 000 ha de forêt de chêne liège dans la presqu'île de Collo, Rapport générale Alger.
- **GAGNON C.** (1994). *La recomposition des territoires, développement local viable. Logiques sociales*. L'Harmattan.

- **GARDANT J.** (1987). *Aménagement et développement rural, technique et documentation*. Paris : Lavoisier.
- **GAZ DE FRANCE ., COMITÉ 21.** (2002). *L'Agenda 21 en question : 21 approches du développement des territoires*, Paris : Gaz de France, p.16.
[Http://www.gazdefrance.com/collectivites/developpement/agenda21.pdf](http://www.gazdefrance.com/collectivites/developpement/agenda21.pdf)
- **GENEAU I., DELAMR P., STASZACK J-F.** (2000). *Cours de géographie économique (cours, documents, travaux dirigés)*. Paris : Harmattan.
- **GEORGE P., BERGER F.** (1970). *Développement de la géographie nouvelle*. Paris : PUF.
- **GEORGE P., VERGER F.** (1970). *Dictionnaire de la géographie (Nouvelle" Quadriges"*, 2004). Paris: Presse Universitaire de France (PUF).
- **GHEMIRE D.** (2004). *La vulgarisation. Agriculture et développement*. Vol 1, n° 01, p.35.
- **GOUTTEBEL J-Y.** (2001). *stratégies de développement territorial*. Paris: Economica.
- **GREFFE X.** (1984). *Territoires en France, les enjeux économiques de la décentralisation*. Paris: Economica.
- **GRESLE F., PANOFF M., PERRIN M., TRIPIER P.** (1994). *Dictionnaire des sciences humaines. Anthropologie /Sociologie*. Paris : NATHAN.
- **GROUPE CHADULE.** (1997). *Initiations aux pratiques statistiques en géographie*. Paris : Armand Colin.
- **GUIGOU J-L., RALHENAY D., ANDREVARET L., MOUGEOT M.** (1983). *Aménagement du territoire et développement endogène*. Paris : Économica.
- **GUMUCHIAN H., MAROIS C.** (2000). *Initiation à la recherche en géographie*. Paris : Economica.
- **HADHRI M.** *Environnement et développement durable en méditerranée. Un nouveau vecteur de coopération et de partenariat Nord/Sud*. emo.pspa.uoa.gr/data/papers/1_paper.pdf
- **HALWART M.** (2005). *Le rôle de l'aquaculture dans le développement rural. Agriculture & développement rural*, volume 12. n°2, p. 43-46.
- **HOUÉE P.** (2001). *Le développement local au défi de la mondialisation*. Paris : L'Harmattan.

- http://pweb.ens-lsh.fr/omilhaud/montagne_nature_culture.doc
- Initiative des collectivités locales à l'appui d'Action 21.
<http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/agenda21/textes/action21.htm>
 - JOLLIVET M. (2001). *Le développement durable, de l'utopie au concept. De nouveaux chantiers pour la recherche*. Paris, Elsevier, Coll. 'Environnement'.
 - JOYAL A. (2001). Le développement local comment stimuler l'économie des régions en difficulté. [Www.grain.org/gd/fr/case-studies/cases/doc-pdf/na-abstract-tunisia3-fr.pdf](http://www.grain.org/gd/fr/case-studies/cases/doc-pdf/na-abstract-tunisia3-fr.pdf)
 - KEZZAR M-T. (2000). "Hypothèse d'aménagement d'une ville côtière moyenne historique cas de Collo, Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de MAGISTER en urbanisme. Université Mentouri de Constantine. Département d'architecture et d'urbanisme.
 - KOLOSZY K. (2006). Le développement local : réflexion pour une définition théorique du concept. <http://www.globenet.org/archives/web/2006/www.globenet.org/horizon-local/perso/defloc.html>
 - KRYGER K-N. (2007). « Les services de santé animale structures défaillantes susceptibles d'amélioration ». *Agriculture & Développement rural*. 2007. Vol °14. n°2/. P. 16-18.
 - KYHENG R "La référence bibliographique : norme et praxis". Université Paris.
http://www.revuetexto.net/Reperes/Themes/Kyheng_References.html
 - L'AFD. (2001). le développement local en zones rurales. Note d'orientations opérationnelles. www.ecolabs.org/IMG/pdf/NTIC-et-dev.pdf
 - LAKEHAL M. (2000). *Dictionnaire d'économie contemporaine et des principaux faits politiques et sociaux*, plus de 10000 entrées. Paris : Vuibert.
 - LARDON S., MAUREL P., PIVETEAU V. (2001). *Représentations spatiales et développement territorial*. Paris : HERMES Science Publications.
 - Le Petit Larousse. (2007). Le petit Larousse illustré, 2007. [Http://www.larousse.fr](http://www.larousse.fr).
 - Le Petit Robert. (2007). Le Neveux Petit Robert. [Http://www.lerobert.com](http://www.lerobert.com).
 - LEVECQUE G. (1992). L'animation, facteur de développement local, l'enseignement agricole partenaire des territoires : un guide pour l'action Page n° 1 / 3, (Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992). [Www.formater.com/ressources/telechargement/article/P5_animation_devlocal.pdf](http://www.formater.com/ressources/telechargement/article/P5_animation_devlocal.pdf).

- **LÉVESQUE, B.** *Et al.* (2001). « *La nouvelle sociologie économique* ». Paris : Desclée de Brouwer ». In **FAVREAU L., FRÉCHETTE L., GERALD LAROSE.,** *Économie sociale, développement local et solidarité internationale : esquisse d'une problématique, 2004, NPS.* www.crsdd.uqam.ca/Pages/docs/pdfArticles/favreau.pdf
- **LEVY J., LUSSAULT M.** (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés.* Paris : Belin.
- **LIZET B., De RAVIGNAN F.** (1987). *Comprendre le paysage, guide pratique de recherche.* Paris : INR.
- **LUSGUGOU J., RARTHENAY D., LOUIS A.** (2001). *Aménagement du territoire (Dictionnaire).* Paris: Documentation Française.
- **MARIR A., CRATALOUPE V.** (1995). *Précis de géographie.* Paris : NATHAN.
- **MARJOURIE J.** (2004). Développement local, partenariat et approche ascendante : ou en sommes-nous maintenant ? Séminaire organisé par Ecotec et Notre Europe, le 31 mars à Bruxelles (European Policy Centre). www.notre-europe.eu/uploads/tx_publication/semi21-r_02.pdf
- **MARTENS A., SAVARD L.** (2001). *La politique économique de développement et les méthodes d'équilibre général calculable.* Canada : AUPELF UREF.
- **MERLIN P., CHAAY F.** (1988). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* 3^{em} éd. Paris : PUF.
- **MEZIANE A.** (2005) .Rapport sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Skikda. (*Session de formation sur les techniques de la vulgarisation dans le secteur de la pêche et l'aquaculture*).
- **Ministère de l'Agriculture (2000/2001) ; RGA (Recensement Général de l'Agriculture).** Cahier d'identification des exploitations agricoles, Commune de Collo, Subdivision Agricole.
- **Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme.** Circulaire. N°07 du 29 juin 2008, pour la mise en œuvre de la loi n° 04-03 du 23 juin 2004 relative à la protection des zones de montagnes dans le cadre du développement durable.

- **MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE**, Journal officiel de la république Algérienne N° 44 du 17 Juin 1998. La loi 98-04 du 15/06/98 relative à la protection du patrimoine culturel.
- **Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques.** (2005). *Pêche et aquaculture en Algérie, de la refondation à l'intégration économique*. Alger : EN NAKHLA.
- **MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA REVOLUTION AGRAIRE**, Journal officiel de la république Algérienne N° 6 du 08 Février .1983. La loi 83-03-du 05/02/83 relative à la protection de l'environnement.
- **MINISTERE DE L'AGRICULTURE**, Journal officiel de la république Algérienne N° 26 du 26 Juin .1984. La loi 84-12 du 23/06/84 relative au régime des forêts.
- **MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT.** Journal officiel de la république Algérienne N° 10 du 12 Février .2002. La loi 02-02 du 05/02/02 relative à la protection et à la valorisation du littoral.
- **MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET D'INDUSTRIE TRADITIONNELLE, CHAMBRE DE D'INDUSTRIE TRADITIONNELLE ET DES MÉTIERS.** (2005). Listes des artisans exerçants dans la commune de Collo.
- **MINISTERE DU TOURISME**, Journal officiel de la république Algérienne N° 11 du 19 Février .2003. La loi 03-01 du 17/02/03 relative au développement durable et du tourisme.
- **MIOSSEC A.** (1998). *Les littoraux entre nature et aménagement*. Paris : SEDES.
- **NAGELEISEN S.** (2004). L'analyse paysagère par la photographie au sol : du paysage visible au paysage vu, Laboratoire Théma Besançon. [Www.enfa.fr/ACI/doc_pdf/06-Nageleisen.pdf](http://www.enfa.fr/ACI/doc_pdf/06-Nageleisen.pdf)
- **NARROD C., RANDOLPH T.** (2007). « Trouver des stratégies efficaces pour les pays en développement : une stratégie passe partout ». *Agriculture et développement rural*, vol. 14, n ° 2, p. 11-13.
- **NEU D.** (2003). Les notes méthodologiques n°4, développement local et décentralisation. Direction Scientifique GRET. <http://www.gret.org/ressource/pdf/methodo4.pdf>
- **NEURAY G.** (1988). *Des paysages pour Qui ? Pourquoi ? Comment ?* Paris : Presses agronomiques de Gembloux A.S.B.L.

- **OCDE.** (1990). Réussir le changement : entrepreneuriat et initiatives locales. Paris : France.
- **OCDE.** (1997). De nouveaux rôles pour les autorités locales : initiatives et création d'emplois, Paris : OCDE.
- **OCDE.** (2001). Des partenariats locaux pour une meilleure gouvernance, Paris : OCDE.
- **OCDE.** (2002). Governance for Sustainable Development: Five OECD Case Studies, Paris: OCDE.
- **ONS (Office Nationale des Statistiques).** Recensement Général de la Population et de d'Habitat, 1966, 1977,1987, 1998.
- **PAW (Plan d'Aménagement Wilaya) de Skikda.** (1987).
- **PDAU (Plan Directeur d'Aménagement et Urbanisme) de Collo.** (1989). URBNN (Annaba 1995).
- **PECQUEUR B.** (1996). *Dynamiques territoriales et mutations économiques.* Paris : L'Harmattan.
- **PECQUEUR B.** (2000). *Le développement local mode ou modèle.* Paris : Syros-Alternatives.
- **PECQUEUR B.** (2000). *Le développement local.* Paris : le découvert Asyros.
- **PERODOU J-B., GUILLIOU A., LESPAGNOL P.** (2003). Éléments de réflexion sur le déterminisme et la modélisation des pratiques de pêche d'un écosystème marin côtier" Halieutique : connaissance scientifique et demande sociale 6^{ème} forum héliométrique 24-26 juin 2003 – Montpellier" www.mpl.ird.fr/ci/ecoscope/infos/0010fr.pdf
- **PERRAIN P.** (2001). « Un apport autrichien à la théorie du territoire », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 2, p.229-248.
- **PILON M.** (2006). Commentaire général de la séance croissance démographique et stratégie du développement.
- **PINCHEMEL P., G.** (1988). *La face de la terre.* Paris : Armand Colin.
- **PNUD.** (1997). Renforcement des capacités, Document de référence technique n° 2, Division du renforcement de la gestion et de la gouvernance, New York : PNUD, <http://magnet.undp.org/docs/cap/Capdevfr.pdf>

- **PNUD.** (2001). **Programme des Nations Unies pour le Développement.** Développement Humain : passé, présent futur, Rapport sur le développement humain. Disponible sur Internet : www.undp.org/hdr2001/french/chap1-f.pdf
- **PREMIER CHAPITRE :** développement locale espace, acteurs et régulation.
<http://hdl.handle.net/2078.1/4860unrestricted/premier.chapitre.le.developpement.local.actors.espace.et.regulation.pdf>
- **PREVOST P.** (2003). Le développement local : Contexte et définition.
[Www.cdecdequebec.qc.ca/pdf/diner/paulprevost2.pdf](http://www.cdecdequebec.qc.ca/pdf/diner/paulprevost2.pdf)
- **PREVOST P.** (2005). Les dimensions et processus du développement des collectivités locales. [Www.cdecdequebec.qc.ca/pdf/diner/paulprevost1.pdf](http://www.cdecdequebec.qc.ca/pdf/diner/paulprevost1.pdf)
- **RAHMANI C.** (1982). *La croissance urbaine en Algérie.* Algérie : P U
- **RAMADE F.** (1989). « Les catastrophes écologiques. Une menace pour l'avenir de l'humanité », *Futuribles*, n° 134, p. 63-78.
- **RAOULT J-P.** (1974). Géologie du centre de la chaîne numidique (Nord du Constantinois, Algérie, thèse socio-géologique. Nouvelle série LIII N °121. Paris : MEM.
- **RAPPORT NATIONAL ALGÉRIE POUR LE SOMMET MONDIAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. JOHANNESBURG.** (2002).
www.dz.undp.org/energie/Rapport-national-19_8.pdf
- **RIOUX C., MICHAUD J-C., BRUNO U., GOSSELIN L.** (1994). Développement local et décisions collectives : le cas du Québec-côtier Université du Québec à Rimouski. Département d'économie et de gestion. www.lib.unb.ca/Texts/CJRS/Autumn98/Rioux.pdf
- **RITAINE É.** Recherche capital social désespérément.
[Www.ceri-sciencespo.com/publica/critique/article/ci12p48-59.pdf](http://www.ceri-sciencespo.com/publica/critique/article/ci12p48-59.pdf)
- **RNDH.** (2000). Termes de Référence pour l'élaboration du 4ème Rapport National sur le Développement Humain. THEME CENTRAL : «Gouvernance et Pauvreté» avec référence spéciale au cas de la République de Guinée.
Hdr.undp.org/en/nhdr/support/projects/130.pdf
- **ROBIC M-C., DEBARBIEUX B.** (2001). La montagne : un objet géographique ?
[Http://www.unige.ch/ses/geo/collaborateurs/publicationsbd/SEDES_lamontagneunobjetgeographique_BD.pdf](http://www.unige.ch/ses/geo/collaborateurs/publicationsbd/SEDES_lamontagneunobjetgeographique_BD.pdf)

- **ROLLAND MAY C.** (2001). *Évaluation des territoires, concepts modèles et méthode*. Paris : Hermès.
- **ROUGERIE G.** (1990). *Les montagnes dans la biosphère*. Paris : Armand Colin.
- **ROUSSEL S.** (2007). Efficacité d'une gestion intégrée de la zone côtière (GIZC). Thèse pour obtenir le grade de docteur en Sciences Économiques. Université Montpellier, p. 24. [Http://www.pole-lagunes.org/ftp/lettrelagunes_dec07/these_rousseau_gizc_dec07_5Mo.pdf](http://www.pole-lagunes.org/ftp/lettrelagunes_dec07/these_rousseau_gizc_dec07_5Mo.pdf)
- **SACAREAU I.** (2002). *La montagne. Une approche géographique*. Paris: Belin.
- **SACK R.** (1986). *Human Territoriality. Its Theory and History*, Cambridge: Cambridge University Press. [Http://fr.wikipedia.org/wiki/Territoire](http://fr.wikipedia.org/wiki/Territoire)
- **SACQUET A-M.** (2002). « Donner corps aux principes », dans A.-M. DUCROUX (dir.), *Les nouveaux utopistes du développement durable*, Paris : éditions Autrement / Comité 21, (Coll. Mutations, n° 216).
- **SAFFACHE P.** (2002). *Dictionnaire simplifiés de l'aménagement*. Paris: PUF.
- **SAVEY S.** Espace. Territoire. Développement local ressources.ciheam.org/om/pdf/c03/CI940555.pdf.
- **Schnetzler J.** (1981). *Le développement Algérien*. Paris : Masson.
- **SCHOON A.** (2005). Le développement local : 1ER BILAN D'UNE EXPERIENCE PARTICIPATIVE. SAINT-GHISLAIN, LE 25 JUIN 2005. LE DEVELOPPEMENT LOCAL. www.saint-ghislain2020.be/getfile.php?id=18
- **SEDJARI A.** (1999). *Aménagement et développement durable, quelle intermédiation?* Paris : L'Harmattan.
- **Service/ Pêches maritimes et continentales de la wilaya de Skikda.** (2005). Session de formation sur les techniques de la vulgarisation dans le secteur de la l'aquaculture et de la pêche, Du 17 au 19 décembre 05, ITPA D'ALGER.
- **SIMARD J-F.** (2002). Mentalité ouvrière et développement local. Www.lib.unb.ca/Texts/CJRS/Summer01/PDF/SIMARD.pdf
- **TEISSERENC P.** (2002). *Les politiques de développement local*, 2^{ème} éd , Paris : Economica.

- **TESSON F.** (2005). Introduction au cours développement local L2-L3P, DF.
<http://web.univ-pau.fr/~ftesson1/tesson/recherchepubli.html>
- **TRICART J.** (1994). *Écogéographie des paysages ruraux*. Paris : NATHAN.
- Université Laval. Bibliothèque. "Comment citer un document électronique ?".
<Http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/doelec29.html#web>
- **UWE S, SCHIRM B.** (2005). « L'importance de la pêche pour les pays en développement ». *Agriculture & Développement rural*. 2005. Volume 12. n° 2, p.31-33.
- **VACHON B.** (1993). Le développement local : théorie et pratique.
www.er.uqam.ca/nobel/politis/IMG/pdf/Pol-5780-30-yvesbelanger-2.pdf
- **VACHON B.** (2002). *Développement régional et dynamique territoriale*. Colloque de l'Association des économistes du Québec, *Développement régional, ressources naturelles, et redevances*, Québec, mars 2002. www.asdeq.org/Agenda/doc/Vachon_2002_03_22.doc
- **VERSHAVE F-X., BOIS GALLAIS A-S.** (1994). *L'aide publique au développement*. France : Syros Collection.
- **VEYRET Y.** (2007). *Dictionnaire de l'environnement*. Paris : Armand Colin.
- **VILLA J-M.** (1980). La chaîne alpine d'Algérie orientale et des confins Algéro-tunisiens. Thèse doctorat en sciences naturelles. Université de Pierre et Marie Curie.
- **WATCHER S., BOURDIN A., LEVY J., OFFNER M., PADIOLEAU J-G .** (2000). *Repenser le territoire. Un dictionnaire critique*. Paris : DATAR. Edition de l'aube.
- **YVES J., FAEREAU L., FRECHETTE L- G.** (2001). *Stratégies de développement territorial*. Paris: Économica.
- **ZAMMOURI A.** (2003). Un enjeu pour les ONG ; Les notes méthodologiques n°4. Direction Scientifique GRET. www.gret.org/ressource/pdf/methodo4.pdf